TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 911 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 27 FÉVRIER 1980

Coup d'État militaire au Surinam

Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial J.-C. BUHRER



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La « normalisation » israélo-égyptienne

Ce n'est pas dans la joie — c'est le moins qu'on puisse dire — que l'Egypte et Israël établissent, pour la première fois dans leur histoire, des relations diplomatiques. La présentation des lettres de créance des ambassadeurs des deux pays devait se dérouler, ce mardi 26 février, avec la même discrétion que s'est effectuée, il y a quelques jours, l'inauguration *de la modeste chancellerie israélienne* dans un quartier périphérique du Caire. Curieusement, les représentants du président Sadate n'ont toujours pas trouvé un local qui leur convienne. Ils ont établi leur quartier général dans un grand hôtel de Tel-Aviv, où ils auraient l'intention de rester « au moins deux ou trois mois ».

L'absence d'enthousiasme que l'on a pu à maintes fois constater des deux côtés de la frontière est *imputable, en dernière analyse,* au sentiment que l'entente entre MM. Sadate et Begin n'a pas instauré une véritable paix, que l'accalmie actuelle risque de déboucher sur la reprise des hostilités entre l'Etat hébreu et la Syrie, qu'un tel conflit pourrait remettre en cause jusqu'aux accords de Camp David.

Si Egyptiens et Israéliens sont conscients de la vulnérabilité du traité qu'ils ont conclu au printemps dernier, ils divergent sur l'analyse d'une conjoncture en pleine évolution. Les dirigeants de Jérusalem accusent l'O.L.P., les alliés arabes de la « centrale » des fedayin, et, à l'occasion, l'Union soviétique, de chercher à torpiller un accord qui constitue *à leurs yeux les bases d'une paix globale* au Proche-Orient. Les responsables du Caire estiment, pour leur part, qu'une réconciliation durable entre Israël et ses voisins n'est pas concevable sans une solution du problème palestinien, qui n'a cessé d'être à l'épicentre du conflit depuis plus de soixante ans.

Il ne serait pas malaisé de mettre en doute la sincérité des dirigeants égyptiens, dont les actes ne concordent pas toujours avec leurs propos. Mais il faudrait les prendre au mot quand ils répètent que la quasi-totalité des Etats arabes, de quelque bord qu'ils soient, n'accepteraient pas de normaliser leurs rapports avec l'Etat juif si celui-ci devait persévérer dans son refus de reconnaître aux Palestiniens le droit à un Etat. Et même s'il était vrai — comme l'a rapporté lundi le président Carter — que certains dirigeants arabes ne sont pas favorables à un tel Etat, « facteur de déstabilisation » à leurs yeux, aucun d'eux n'oserait le soutenir publiquement, de crainte de s'aliéner l'opinion de son propre pays.

L'Egypte fournit à cet égard un exemple éclatant. A l'exception du parti gouvernemental, à peu près toutes les formations politiques, de l'extrême droite à l'extrême gauche, s'opposent ou émettent de sérieuses réserves à l'égard de la « normalisation » israélo-égyptienne avant que Jérusalem n'ait accepté que les Palestiniens puissent s'autodéterminer librement.

C'est précisément sur ce problème épineux qu'achoppent les négociations israélo-égyptiennes concernant le statut d'autonomie prévu pour la Cisjordanie et Gaza. Neuf sessions tenues par les représentants de Washington, du Caire et de Jérusalem n'ont débouché sur aucun résultat concret. Le dixième « round » s'ouvre à La Haye mercredi dans un climat de scepticisme quasi général, tant les positions des partenaires demeurent divergentes.

De l'avis général, l'incertitude se prolongera au moins jusqu'aux élections présidentielles aux Etats-Unis, en novembre prochain. En déclarant lundi qu'il était « opposé à l'établissement d'un Etat palestinien » et qu'il ne négocierait « jamais » avec l'O.L.P., le président Carter n'a pas seulement accru les chances de sa réélection, mais il a aussi, sans doute involontairement, renforcé la détermination de M. Begin de ne pas assouplir sa position face aux exhortations de M. Sadate, qui n'a cessé de faire valoir les dangers que comporte une impasse prolongée au Proche-Orient.

(Lire nos informations page 8.)

LA DÉCOLONISATION EN RHODÉSIE

Les élections vont permettre l'accession au pouvoir des mouvements de libération

Le scrutin pour l'élection des quatre-vingts députés noirs du futur Parlement rhodésien — qui compte cent membres — s'ouvre mercredi 27 février et doit durer trois jours. M. Mugabe, secrétaire général de la ZANU-P.F., principal mouvement de libération, a annoncé que, même s'il obtenait la majorité, son parti proposerait à M. Nkomo, président du Front patriotique, de former une coalition gouvernementale. Il a protesté auprès de Londres contre les « *activités irrégulières et inconstitutionnelles* » du gouverneur britannique, lord Soames

M. Mugabe a en outre demandé à lord Soames le retrait des troupes sud-africaines qui, selon lui, se trouvent encore en Rhodésie, et la libération de ses partisans emprisonnés.

De son côté, la Grande-Bretagne a demandé à toutes les parties concernées de respecter les résultats des élections, répondant ainsi *indirectement aux propos du président Nyerere, de Tanzanie. Celui-ci* avait déclaré qu'il ne reconnaîtrait qu'un gouvernement de coalition Nkomo-Mugabe. Les vainqueurs du scrutin devront s'attaquer au problème crucial de l'injuste répartition des terres qui fut la base de *la domination blanche.*

Comment redistribuer les terres ?

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Les vainqueurs des élections devront s'attacher à résoudre au plus tôt le problème, crucial et douloureux, de l'inégale répartition des terres. *« Là est la source de toute notre amertume »*, proclamait déjà, il y a vingt ans, M. Nkomo, aujourd'hui président du Front patriotique. Son allié d'hier, M. Mugabe, a, pour sa part, dénoncé sans relâche la *« plus profonde des injustices »* infligées à la population noire. Il serait difficile de contredire leur propos.

Pourtant, la question foncière est si complexe que tout gouvernement soucieux de la régler, fût-ce de manière progressive, disposera d'une marge de manœuvre *relativement étroite*, du moins s'il veut éviter une faillite de l'économie. Il lui faudra, dans le même temps, satisfaire plusieurs millions de paysans. Et prévenir un effondrement de la production agricole, dont les quatre cinquièmes proviennent des « fermes blanches » ; une tâche pour le moins délicate.

Le rôle de l'agriculture est une évidence : la population demeure, à 83 %, rurale.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 8.)

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

• M. Giscard d'Estaing considère qu'il n'y a pas incompatibilité entre solidarité atlantique et indépendance nationale
• M. Michel Rocard reproche au chef de l'État son « irrésolution »

Le président de la République est interviewé ce mardi 26 février, à 20 heures sur TF 1, pendant trois quarts d'heure. M. Giscard d'Estaing, qui traitera essentiellement de la politique étrangère et de la défense, veut persuader les Français que la solidarité atlantique et l'indépendance nationale ne sont pas incompatibles (lire page 42).

Invité lundi soir 25 février de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table », M. Michel Rocard s'est déclaré prêt à être le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. Soulignant que le P.S. dispose de deux candidats possibles, il s'est posé en homme qui garde *« la tête froide et le sens de l'Etat »* et a reproché son « irrésolution » à M. Giscard d'Estaing. Il a aussi esquissé en matière économique, et sur les questions internationales notamment, ses propres options et s'est prononcé pour la constitution, en cas de victoire, et compte tenu de la ligne actuelle du P.C.F., d'un gouvernement élargi à tous ceux qui, radicaux de gauche, écologistes ou P.S.U. par exemple, partageront ces options.

Mardi, les commentaires que l'on pouvait lire dans « l'Humanité », indiquaient clairement que, si M. Rocard était désigné par son parti, il ne serait guère mieux accueilli que M. Mitterrand par le P.C.F.

Conscient des multiples obstacles qui lui restent à franchir avant d'obtenir, comme il le souhaite, l'investiture du P.S. en vue de *l'élection présidentielle*, M. Michel Rocard a, en quelque sorte, joué son va-tout. Lundi soir, devant les caméras d'Antenne 2, le député des Yvelines a fait un *pas important*, une sorte de saut qualitatif dans la longue marche qu'il avait entamée dès le lendemain du scrutin législatif de mars 1978, et dont les étapes avaient été dûment planifiées. Désormais, il est clair, comme il l'a souligné, que le P.S. dispose de *« deux candidats possibles »*, lui-même et M. François Mitterrand. Tout l'effort de M. Rocard est donc d'apparaître comme le *« plus efficace »* des deux.

Dans un premier temps, le député des Yvelines avait tenté, fort de son image dans les sondages, de convaincre les militants du P.S. à *l'occasion de la préparation du* congrès de Metz.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

La politique économique et ses résultats

● **PRIX :**
Hausse de près de 2 % en janvier
(Page 42.)

● **CRÉDIT :**
Ralentissement de la progression des prêts
(Page 40)

● **SÉCURITÉ SOCIALE :**
Vers un recours des médecins au Parlement
(Page 39.)

La réforme du code pénal remise en cause

Le gouvernement a renoncé à la réforme du code pénal mise en chantier il y a six ans, même s'il n'est pas exclu qu'on procède, dans les mois qui viennent, à quelques retouches techniques destinées à actualiser le texte de 1810. Cette réforme avait donné lieu en juillet 1978 à la publication d'un « avant-projet définitif » consacré à la définition et à l'exécution des sanctions.

Ce projet, qui conférait un large pouvoir d'appréciation aux juges et devait donner lieu à un débat au Parlement, est aujourd'hui remis en cause, comme l'est sa philosophie d'inspiration libérale. Celle-ci aurait été en contradiction avec la décision du gouvernement de déposer un projet de loi réprimant plus sévèrement les actes de violence physique (le Monde *daté 24-25 février).*

La logique de la répression

La réforme du code pénal aura fait couler beaucoup d'encre, en vain, bien que personne ne conteste la nécessité de « dépoussiérer » sinon de remodeler profondément un texte qui date de Napoléon.

Ce code est inadapté à la réalité contemporaine. Beaucoup d'infractions ne sont plus commises, et d'autres plus jamais réprimées, en tout cas avec la même sévérité qu'autrefois, comme le vol de l'employeur par un employé considéré comme un crime et relevant à ce titre, lorsqu'il n'est pas correctionnalisé, de la cour d'assises...

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 12.)

Le mal des empires

par ANDRÉ FONTAINE

Depuis que Reza Chah Pahlevi et *Bokassa Ier ont été, tour* à tour, jetés à bas de leur trône, il n'y a plus qu'un homme au monde qui porte le titre d'empereur, Hirohito, dieu vivant reconverti depuis la capitulation du Japon en monarque constitutionnel et qui vieillit doucement en se *consacrant aux plaisirs discrets* de l'ichtyologie. Mais s'il n'y a plus d'empereurs, il y a toujours des empires, dont l'étrange relation domine autant que jamais, depuis trente-cinq ans, la vie internationale.

Ces empires ont en commun de prétendre chacun détenir une recette du bonheur universel. D'être appuyés sur un territoire immense, et sur d'énormes *ressources humaines et matérielles.* De disposer des moyens de réduire l'humanité à l'état de souvenir. C'est évidemment l'existence de ces moyens qui, en rendant proprement suicidaire toute idée d'agression ouverte de l'un contre l'autre, a évité jusqu'à présent que ne se déroule entre eux cette « der des der » que tant de grands esprits, de Tocqueville à de Gaulle, avaient cru, avant Hiroshima, pouvoir annoncer.

Empêchées de se battre, contraintes à vivre ensemble, les deux superpuissances sont à la fois solidaires et rivales. Chaque fois qu'elles parviennent à un accord, on a tendance à croire que la solidarité, décidément, l'a emporté. On parle de connivence, de collusion, de condominium. Chaque fois que les oppose une crise, on se dit que la détente n'est qu'une illusion, on prend la mesure de l'effort fantastique qu'elles consentent, l'une et l'autre, pour se préparer à la guerre, et l'on se demande si, en fin de compte, celle-ci n'est pas, tôt ou tard, fatale.

Depuis le coup de Kaboul, qui a vu l'Union soviétique envahir, pour la première fois depuis les lendemains de la deuxième guerre mondiale, un pays situé à l'extérieur de la zone d'influence qu'elle s'est fait explicitement ou tacitement reconnaître, il est *normal que tout un chacun se pose* la question. On a lu, dans ces colonnes, la semaine dernière, les réponses que lui apportaient une série d'experts français de toutes tendances. On voudrait ici compléter leurs observations, qui prennent en cause toutes sortes de paramètres stratégiques, par une *réflexion sur ce qu'on pourrait* appeler le mal des empires.

(Lire la suite page 5.)

LE PRÉSIDENT KYPRIANOU EN VISITE EN FRANCE

Lire page 6 une interview du chef de l'Etat chypriote

AU JOUR LE JOUR

L'a-démocratie française

M. André Giraud a eu raison de critiquer l'attitude négative des antinucléaires locaux de Plogoff. Il faut, comme dit le ministre de l'industrie, respecter l'avis positif du conseil général du Finistère et laisser construire la centrale bretonne.

Il faut aussi respecter les avis des conseils généraux de l'Isère, de la Drôme et du Tarn-et-Garonne et cesser de construire les centrales de Malville, Cruas et Golfech.

Sinon les malveillants pourraient insinuer que la démocratie n'est pas la même pour tous.

ARTHUR.

LES ÉLUS DE L'ÉTERNEL OU DE L'HISTOIRE

Portrait du fanatique

« *Le fanatique*, disait Freud ironiquement, *est un individu capable de prendre au sérieux sa propre étroitesse d'esprit.* » A cet égard, nous sommes tous, à des degrés variables, des fanatiques. Pourtant, comme le terme évoque un secta*risme aveugle, doublé parfois d'un* zèle meurtrier, nous préférons l'imputer à autrui ; Dieu merci, les cibles projectives ne manquent pas : de Pol Pot au *révérend* de Guayana Jim Jones, de Hitler à l'ayatollah Khomeiny, le fanatique, c'est toujours l'autre ; excessif, menaçant, terrifiant, délirant, il incarne le mal.

Le mot, dont l'étymologie nous ramène au « fanum » latin, c'est-à-dire au temple, est d'usage récent. Il n'a de sens que dans une société *fondée sur un idéal de tolérance* et sur le respect d'un certain pluralisme idéologique. Sa mode date du dix-huitième siècle ; avec celui de « superstition », il sert alors de repoussoir aux « Lumières », à la « raison », à la « philosophie ». Pour Voltaire, le fanatisme, plus encore que le despotisme, constitue le principal ennemi de la liberté, et la tolérance est pour lui *« comme la colonne vertébrale d'une société civilisée »* ; non sans un certain optimisme, il aimait à répéter, que si le fanatisme allume la discorde, la philosophie, elle, l'éteint.

Au dix-huitième siècle d'ailleurs, le fanatisme apparaît comme un résidu du passé, comme l'ultime convulsion d'une mentalité chrétienne obscurantiste que doivent *dissiper progressivement les lumières* de la raison. D'essence religieuse — au point que le « fanatisme religieux » est un pléonasme, — il faut attendre le dix-neuvième siècle et surtout le vingtième siècle pour le voir prendre des formes politiques et nationalistes. Comme l'observe Arthur Koestler, notre époque, si fière de ses progrès techniques et scientifiques, n'a donné naissance qu'à l'hitlérisme, au stalinisme et au maoïsme, alors que le sixième siècle avant notre ère a vu l'essor du taoïsme, du confucianisme et du bouddhisme.

Dans un ouvrage à la fois érudit et passionnant, *le Fanatisme*, qui porte en sous-titre « Histoire et Psychanalyse », un historien, Miklos Molnar, un anthropologue, Gérard de Puymège, et un psychanalyste, *André Haynal, ont tenté d'éclairer la psychologie* du fanatique.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 28.)

Le Monde

idées

ÉCONOMIE

L'indispensable solidarité

par GEORGES DAUNIS (*)

AU lieu de combattre les causes internes de l'inflation avec une impitoyable rigueur, le pouvoir a, pour soutenir l'activité, recours à un déficit budgétaire massif (30 milliards de francs au départ et vraisemblablement près de 50 milliards en fin d'exercice), c'est dire que le rythme de l'inflation va être accéléré. La seule parade qu'il offre au chômage réside dans la création, en 1978, d'un fonds d'adaptation spéciale pour l'industrie, dotée au départ de 3 milliards de francs. C'est tragiquement insuffisant.

Un gouvernement devrait toujours garder les mains libres. Or, pour des raisons électorales évidentes, le programme de Blois, tout en restant muet sur le gouffre prévisible de la Sécurité sociale, liait le gouvernement par l'engagement de ne pas accroître la pression fiscale en 1978 et en 1979, le privant ainsi de toute possibilité de faire jouer, au profit des victimes de la guerre économique, la solidarité nationale. Les circonstances exceptionnelles, qui privent d'emploi tant et tant de nos travailleurs, et surtout de nos jeunes, exigent plus que jamais qu'il soit fait, sans attendre, appel à cette nécessaire et irremplaçable solidarité.

« *Le sursaut collectif qui est requis doit être à la mesure de la gravité et de l'ampleur de la crise* », écrivait à juste titre, il y a un an, Mgr Etchegaray. Ces propos n'ont rien perdu de leur actualité.

Face à une situation dramatique, que fait le pouvoir ? Il accroît la charge fiscale des gros et moyens revenus, ce qui est normal, mais le fait de façon injuste, car cet accroissement pèsera essentiellement sur les fonctionnaires et les cadres, les autres contribuables pouvant dissimuler une partie de leurs gains.

Au lieu de majorer ouvertement les taux d'imposition des plus favorisés, le gouvernement recourt à un biais, en refusant de relever les tranches du barème de l'I.R.P.P. d'un taux correspondant à celui de l'inflation. Si, au lieu de recourir pour le reste à des expédients, il avait réduit sévèrement le déficit budgétaire, notamment en passant au crible les dépenses de l'Etat, plutôt que de les reconduire complaisamment d'année en année, le franc suisse et le deutschemark, qui valaient au moment du décès du président Pompidou respectivement 1,59 et 1,88, ne seraient pas aujourd'hui à 2,50 et à 2,34. Ce n'est pas en laissant notre franc glisser sur une telle pente « que la France pourra gagner ».

Seuls des investissements massifs...

Seuls des investissements massifs peuvent régler dans de saines conditions le problème de l'emploi. L'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction systématique et généralisée de la durée hebdomadaire du travail à salaire égal, sont des solutions qui ne peuvent conduire, à bref délai, qu'à une baisse sensible du pouvoir d'achat et à une asphyxie de l'économie, car, en alourdissant les charges des entreprises, elles diminueraient leur compétitivité et seraient, par voie de conséquence, génératrices de chômage. Elles aggraveraient le mal qu'elles prétendent supprimer.

Cependant, des assouplissements partiels ou provisoires peuvent, le cas échéant, être envisagés.

C'est par l'investissement qu'il faut relancer l'activité. Mais pour investir il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

La conclusion de la commission des « trois sages » sur l'institution d'un impôt annuel sur le capital ont été remises au gouvernement. Elles écartent cet impôt mais suggèrent, en contrepartie, d'aggraver les taux d'imposition sur les grosses successions, tout en relevant les franchises accordées pour tenir compte de la dépréciation monétaire, depuis la publication du dernier barème (le 1-1-1974). Ces conclusions paraissent tomber dans les oubliettes. Il s'agit de les en sortir.

Toutefois, les mesures proposées ne feront sentir leur effet qu'à long terme. La solidarité nationale exige donc, dès à présent, comme le propose M. Michel Debré, un prélèvement exceptionnel sur les patrimoines des Français les plus aisés. Je suggère qu'il soit d'un taux modéré et progressif, et que soit prévue d'une part une franchise par ménage de 100 000 francs par exemple pour chacun des époux, écartant ainsi l'application de cette imposition au bénéfice des petits possédants, et que soit reculé d'autre part le seuil d'imposition, de 100 000 francs pour le premier enfant, de 100 000 francs pour le second, mais de 300 000 francs pour le troisième et de 200 000 francs pour chacun des suivants.

Le produit de cet impôt déclaratif de solidarité nationale devrait permettre de contribuer au financement des investissements collectifs et productifs de l'Etat et des régions et de l'investissement prioritaire qu'est la relance de la natalité, non en utilisant les allocations et les diverses indemnités familiales comme un moyen de redistribution des revenus, rôle qui doit revenir à l'impôt, mais en instaurant une politique familiale qui n'en soit pas la caricature, c'est-à-dire en défendant le pouvoir d'achat des familles, de toutes les familles par un rattrapage substantiel de leurs prestations. C'est une fausse justice de comparer le revenu des fonctionnaires ayant des postes de responsabilité ou le revenu des cadres supérieurs et moyens, chargés de famille, à celui d'un smicard de situation familiale similaire. Ce qui est juste, c'est de le comparer au revenu de fonctionnaires ayant un classement indiciaire comparable ou de cadres de même niveau sans charges de famille ou ayant des charges réduites, de manière qu'à situation égale le pouvoir d'achat des familles nombreuses ne soit pas exagérément amputé. Il faut comparer ce qui est comparable.

En contrepartie de cette surcharge fiscale devrait être aboli l'impôt sur les plus-values, qui paralyse les transactions immobilières normales, tient compte de façon ridicule de la dépréciation monétaire de ces dernières années et détourne les particuliers d'investir spontanément à la Bourse. L'aspect moralisateur de cet impôt ne paraît pas contrebalancer ses inconvénients économiques. En même temps, l'épargne ne devrait plus être incitée à s'investir par des procédés artificiels et des privilèges fiscaux, coûteux pour le budget, mais par la seule maîtrise de l'inflation. L'Allemagne avec 3 ou 4 % de hausse des prix et la France avec 11 ou 12 % ne marchent pas du même pas.

Une fois amorcée, la relance des investissements productifs par le prélèvement exceptionnel sur les patrimoines, la seule façon d'éviter une imposition annuelle sur le capital, qui, à la longue, dévorerait la substance imposable, serait de procéder à une refonte d'ensemble de notre fiscalité, en limitant au maximum les causes d'évasion fiscale et en s'attaquant au déficit insupportable de la Sécurité sociale, dont il faut à la fois préserver les fondements et corriger les abus.

Il est grand temps de réaliser un progrès décisif vers la justice et de favoriser la reprise de l'activité économique non par l'inflation mais par une gestion assainie et rigoureuse, donc de défendre l'emploi là où il est menacé.

Ce qui est essentiel dans le recours à la solidarité nationale tient moins à l'importance des sommes collectées, même si elles sont substantielles, qu'à la nécessité de faire prendre conscience à tous que la solidarité doit être non seulement proclamée mais vécue.

(*) Membre de la fonction publique.

La réappropriation de l'outil

par CHRISTIAN PERRET (*)

LA crise est d'abord l'expression de l'usure définitive d'un des rapports sociaux qui fonde notre monde productiviste : celui qui lie les hommes à leur travail, c'est-à-dire le rapport qu'entretiennent les hommes avec les outils qu'ils utilisent. C'est par conséquent, pour des millions d'hommes et de femmes, un bouleversement dans leurs conditions d'existence : déqualification et prolétarisation des salariés du tertiaire, marginalisation, par rapport au travail, des jeunes et des femmes, développement d'une classe ouvrière mobile, vulnérable aux aléas et aux soubresauts de la crise : O.S., jeunes travailleurs, immigrés, femmes, etc.

Rien d'étonnant donc que taylorisme et organisation « scientifique » du travail soient l'objet d'une contestation radicale qui traverse l'ensemble du monde du travail. Le refus du travail posté, du salaire au rendement, des conditions de travail dangereuses ; la lutte contre le maquis des classifications rendues absurdes par l'uniformisation du travail à la chaîne ; le combat pour les trente-cinq heures. Depuis mai 1968, dans toute l'Europe, les mêmes protestations parcourent toutes les luttes ouvrières : des sidérurgistes allemands de la Ruhr aux « immigrés de l'intérieur » de la Fiat Mirafiori, des Lip aux grévistes d'Alsthom. Toute l'activité industrielle retentit de cet appel pressant pour de nouveaux rapports sociaux dans l'entreprise qui affranchissent l'homme de l'outil et qui lui permettent de maîtriser son temps de vivre.

En réponse à cette contestation d'un travail répétitif et intense, la concurrence devient un principe sacro-saint. Concurrence non plus entre les entreprises — il y a beau temps qu'elle est faussée, — mais entre les individus et entre les groupes pour l'accès à l'outil. Celui-ci est limité quantitativement de façon draconienne (+ 250 000 chômeurs par an) par le type d'investissement dominant depuis cinq ans que constituent les investissements de rationalisation et de productivité.

Certes, jusqu'au plan Barre, la pression des luttes sociales avait évité que le « dégraissage » ne s'effectuât aussi fortement que la chute de la production l'exigeait. Du troisième trimestre 1974 au troisième trimestre 1975, les effectifs baissèrent moins (— 2,4 %) qu'au cours des années 1930 et 1931. C'était, en quelque sorte, une gestion « modérée » de la crise afin d'échapper à une récession brutale.

Mais les mesures prises depuis 1976 marquent le constat de faillite de cette forme de régulation de la crise ; elles en constituent aussi le coup d'arrêt. Désormais, entre l'emploi et les profits, il n'est plus de compromis possible. Le dégagement massif des effectifs est censé faire retrouver aux entreprises la rentabilité nécessaire pour investir, tandis qu'il impose le silence aux travailleurs sur lesquels ont fait planer les menaces d'une sécurité de l'emploi plus précaire : c'est le deuxième volet de cette mise en concurrence sauvage.

La logique de cette politique est de rendre l'emploi précaire, de marginaliser un nombre considérable de travailleurs, de les diviser, de les opposer les uns aux autres par la pénurie d'offre de travail, de les atomiser.

Que ferait la gauche ? Force lui est, tout à la fois, de changer le travail, donc la vie, et de choisir un type de croissance qui rende possible l'accès au meilleur emploi pour chacun. Grâce aux luttes ouvrières de ces dix dernières années, la rentabilité du « travail en miettes » est sujette à caution. Depuis 1974, la hausse de productivité est ralentie alors que le rythme de travail s'intensifie. Encore les coûts négatifs de l'organisation scientifique du travail — absentéisme, accidents du travail — ne sont-ils jamais pris en compte. Une autre productivité est possible qui se fonderait sur la formation des hommes et la meilleure efficacité d'un travail moins pénible et rendu plus créatif. L'outil le plus « performant », c'est l'intelligence des hommes.

C'est dans cette perspective que le passage aux trente-cinq heures prend tout son sens. On dit souvent qu'une forte réduction du travail ne créera des emplois qu'au prix d'une chute de la rentabilité des investissements. En réalité, moyennant une direction résolue vers la performance technologique, il apparaîtra que la rentabilité d'une industrie très développée ne s'obtient plus par l'exploitation maximale du travail humain.

On voit mal, en tout cas, comment, en travaillant au rythme actuel, les individus pourront se réapproprier l'outil de travail et mieux maîtriser la production. Ce n'est pas un paradoxe d'affirmer que pour être productif au travail, il faut moins de travail productif et plus de temps de formation, de conception, d'imagination. Mais le mot « outil » peut se concevoir dans une acception plus large que la simple « machine-équipement ». Pour des socialistes, l'économie tout entière n'est qu'un moyen, une médiation nécessaire entre les aspirations les plus profondes de l'homme et les voies concrètes pour tenter de les satisfaire. Ainsi, lorque l'on passe du plan du travail individuel à celui de l'œuvre sociale et collective, celle d'une nation, le même problème de la réappropriation de l'outil se pose. Le mode de croissance est au cœur du débat.

Les querelles à ce sujet prennent une telle ampleur qu'il n'est pas inutile de rappeler les grandes orientations qui sont les nôtres :

1) La croissance à la japonaise que la France a connue avant 1974 s'appuyait sur une exploitation intensive du tiers-monde. Aujourd'hui, une relance massive de l'appareil productif dans sa logique actuelle allongerait considérablement la facture pétrolière et de matières premières, ce qui n'encouragerait pas les entreprises à embaucher.

Par conséquent, si une relance maîtrisée est nécessaire, elle passe forcément par un meilleur équilibre entre consommation privée et services collectifs (logements, transports, santé, etc.). En effet, non seulement les consommations collectives économisent les ressources naturelles et ne risquent pas de peser sur notre équilibre extérieur, mais elles ouvrent aussi un immense marché — créateur d'emplois — à une industrie qui devra choisir de répondre à des besoins sociaux en croissance permanente.

2) Seul l'exercice continu de la démocratie peut parvenir à une croissance pour la meilleure utilisation des ressources et des capacités. Aujourd'hui, 50 % de l'aide publique à l'industrie est soutirée par six grands groupes (1) autour desquels s'opère une spécialisation poussée à l'extrême. Face à cette orientation, la maîtrise raisonnée des rouages économiques ne peut venir que d'une transformation du pouvoir économique. C'est par cette seule voie — étroite et difficile — que la croissance prendra un autre contenu.

Souplesse et imagination

Bien entendu, les nationalisations et la planification démocratique demeurent des outils indispensables. Mais il est des orientations qui enlèvent en fait aux travailleurs dans leurs régions la capacité de décider : ainsi, nous refusons de choisir entre le système industriel complet et la spécialisation sur les « créneaux porteurs » par rapport au marché mondial, car les deux voies vont à l'encontre de la nécessaire réappropriation par les citoyens des décisions qui les concernent.

Diversité et cohérence : la gauche se doit de les faire naître en introduisant souplesse et imagination dans les décisions économiques. Un système industriel figé est un système mort. C'est pourquoi les échelons régionaux et locaux ne doivent plus appréhender la politique économique seulement pour ses retombées financières venues des sommets de l'Etat. Interlocuteurs du pouvoir central avec qui ils devront passer contrat, ils devront lancer à partir du niveau le plus bas des plans locaux et régionaux de création d'emplois adaptés aux particularités du terrain. Par exemple, si, dans chaque région, les besoins en isolation thermique étaient recensés, un espace considérable serait ainsi ouvert à cette industrie. Les choix de planification doivent être à la base d'une nouvelle croissance dont le taux de progression de la PIB ne sera plus le caractère principal. Ce qui importe, c'est la qualité de la croissance, son caractère compris, partagé, assumé, par le plus grand nombre possible de citoyens.

Plus l'économie française entre dans une ère d'automatisation (informatisation des services, utilisation industrielle des robots), plus il est indispensable que les travailleurs surveillent si les emplois sont créés effectivement, où et comment. C'est cela aussi la réappropriation de l'outil.

L'utilisation des technologies nouvelles est un facteur d'abaissement des coûts mais également d'économie de main-d'œuvre.

Tout dépend de l'utilisation des économies ainsi réalisées. Ou les profits seront convertis en investissements créateurs d'emplois diffusés sur tout le territoire national, ou bien, pour une grande part, ils s'expatrieront, comme aujourd'hui, hors des frontières, accélérant ainsi la délocalisation des installations industrielles.

Ils appartient aux syndicats d'empêcher cette évasion de l'outil industriel en jouant, comme ils l'ont fait dans le cas de la sidérurgie, un rôle offensif de propositions pour une autre répartition de cet indispensable instrument.

(*) Député (P.S.) des Vosges.

(1) Rapport Hannoun, *le Monde* du 27 septembre.

Quand Billancourt remplacera Kaboul

par JEAN LOUPIAS (*)

BRUITS de bottes et cliquetis d'armes amplifiés ou étouffés, vacarme autour d'une flamme olympique qui n'avait besoin ni de pompiers ni de vestales, telle semble être désormais la trame de nos jours. Tout ce qui naguère nous horrifiait ou simplement nous étonnait paraît avoir été dévoré par la marche inexorable du feu grégeois.

Ainsi, parler aujourd'hui du chômage frise l'indécence. Alors, cœurs sensibles, arrêtez-vous ici : la suite ne vous concerne pas.

Il n'y a pas qu'à Kaboul ou à Santiago-du-Chili que l'on casse les hommes. Il est chez nous, en France, des barreaux plus solides que ceux des prisons, des violences plus blessantes que celles des armes et de la schlague, des hommes plus durs que les guerriers ou les policiers.

A force d'être banal et quotidien, le drame de l'homme sans travail fait désormais partie de notre univers familier. Le chômage ne fait plus recette, même dans le discours politique où il n'est perçu qu'en termes de pourcentages et de courbes.

Qui se soucie des drames qu'il provoque ? Le suicide récent d'un ministre, hors le tohu-bohu politicien qui l'a entouré, a bouleversé l'opinion qui discernait, au travers de l'événement, la souffrance de l'homme devenu le jouet de forces qui l'écrasaient, ne trouvant d'issue que dans la mort volontaire. Autour du suicide d'un chômeur, il n'est que silence gêné. Et si l'on vient à l'évoquer, on s'empresse aussitôt de chercher dans son passé l'explication rassurante. La plus infime trace de névrose, comme il en existe en tout homme, est alors brandie comme une irréfutable justification. Car chacun doit savoir qu'il n'y a que des chômeurs heureux et indemnisés.

Il existe, à cet égard, toute une imagerie, savamment entretenue, qui fait apparaître le chômeur, tantôt comme un professionnel de l'indemnisation, tantôt comme un paria voué à l'alcool et à toutes les déchéances.

Certains stéréotypes sont cependant plus près de la réalité. Ils sont utilisés par romanciers et cinéastes, lorsqu'ils s'inspirent de ce cancer de la société industrielle. On y voit tour à tour le jeune, garçon ou fille, manuel ou intellectuel, désemparé devant un avenir qu'il croit définitivement bouché, l'adulte, confronté aux nécessités quotidiennes d'un foyer, guettant la lueur ténue de l'espérance dans les bureaux d'une agence pour l'emploi, matricule parmi les matricules, le chômeur âgé — à cinquante ans, un cadre est déjà vieux ! — dont l'espoir s'amenuise avec le temps qui passe et qui peu à peu prend conscience du ghetto où on l'enferme.

Mais personne ne parle de ceux dont on a fait des « préretraités » sans qu'ils l'aient souhaité et qui n'ont pas eu le temps de se préparer à leur retraite. Et ils songent, ces « vieux » à l'époque pas très lointaine où l'on opposait aux syndicats luttant pour l'avancement de l'âge de la retraite les inconvénients psychologiques et physiologiques du passage brutal et prématuré à l'inactivité. Vérités d'hier...

Pour certains individus privilégiés, l'épreuve du chômage peut être source de réflexion. Il arrive qu'elle provoque une remise en question et ouvre ainsi des champs d'activité insoupçonnés que cachaient les habitudes et l'aliénation liées au travail servile.

Colère et révolte

Mais ces cas sont rares. Pour les plus nombreux, cette épreuve est source de colère et de révolte. Et ceux-là n'ont d'autre moyen que de lever au ciel un poing vengeur. Ne vous demandez plus, belles âmes, comment, de nos jours, on fabrique encore des marxistes !

Certes, en haut lieu, lorsque la courbe du chômage franchit les limites de l'épure, on prend des mesures. Pauvres mesures que l'on sort du chapeau comme des remèdes-miracles : réforme de l'ANEP, pactes pour l'emploi, etc., les résultats sont éloquents : jamais il n'y a eu autant de demandeurs d'emploi. En ce domaine, l'absence d'imagination est criante.

Alors, s'il vous plaît, messieurs les responsables, ébauchez l'esquisse d'une réflexion sérieuse. Et dites-vous bien que le cas de figure n'est pas prévu dans les manuels d'économie politique.

Quant à vous, défenseurs zélés des droits de l'homme, n'oubliez pas, dans vos luttes désintéressées, que le droit au travail fait aussi partie de la Charte.

Chômeurs, mes frères, vous dont on a fait les demi-soldes du système capitaliste, souvenez-vous que des hommes vous ont menti. Souvenez-vous-en surtout, lorsqu'ils reviendront, sans vergogne, réclamer vos suffrages. Ne vous laissez pas prendre à leurs pièges, tellement gros qu'on finit par ne plus les voir. Sans raison apparente, vous prendrez soudain une importance à laquelle vous ne vous attendriez pas. Jamais on n'aura eu, pour vous, autant de sollicitude et d'attendrissements bruyants.

Et Billancourt remplacera Kaboul dans la trompeuse lumière des projecteurs braqués...

(*) Chômeur.

Surinam

Un coup d'État militaire a eu lieu à Paramaribo

Un coup d'Etat militaire a eu lieu le lundi 25 février dans la petite République sud-américaine du Surinam. Les putschistes, qui représentent un peu moins de la moitié des effectifs d'une armée de huit cents hommes, contrôlent Paramaribo, la capitale. Ils ont formé un conseil national militaire de huit membres qui semblait avoir la situation en main ce mardi 26, en début de matinée. Les putschistes ont justifié la prise du pouvoir par l'incompétence du gouvernement de M. Henck Arron, qui dirigeait le pays depuis l'indépendance, en 1975, et dont le sort est aujourd'hui incertain. Ils ont assuré être prêts à faire respecter les « principes démocratiques » et se sont déclarés décidés à faire prévaloir « les intérêts nationaux de la population tout entière ». Jean-Claude Bührer évoque ci-dessous la situation dans ce pays où il s'est rendu récemment.

Un microcosme bariolé

De notre envoyé spécial

Paramaribo. — A en croire une étymologie locale, la « ville des fleurs » telle serait la signification de Paramaribo, n'a pas usurpé son nom. La capitale du Surinam se pare d'une profusion de corolles éclatées, d'une farandole de nuances tropicales et d'un bouquet de senteurs exotiques. Une note insolite sous ces latitudes : le long du fleuve Surinam, dont l'embouchure est distante d'une vingtaine de kilomètres, le « Waterkant » garde des allures de promenade européenne nordique, avec ses maisons de bois qui font penser aux Pays-Bas.

Cinq ans après son indépendance officielle, l'ex-Guyane hollandaise n'a pas encore eu le temps de définir son caractère, d'affirmer sa spécificité, de s'inventer une personnalité. Enfoncé entre la Guyana et le département français de Guyane, coincé entre le Brésil et l'Atlantique, le Surinam est, certes, sud-américain par sa position géographique. Pour le reste, il se distingue singulièrement des autres pays du continent.

Sa population d'abord : amenée sur place au gré des intérêts des colonisateurs hollandais succédant aux premiers conquérants espagnols et anglais, elle résume l'histoire tourmentée des peuples vassalisés. A Paramaribo, même la majorité des habitants est d'ascendance noire ou créole. Les Asiatiques sont installés dans les campagnes. Javanais et hindous avaient été déplacés ici, au siècle dernier, pour cultiver le riz et développer l'agriculture.

Pour un territoire de quelque 160 000 kilomètres carrés, la population est d'environ quatre cent *cinquante mille personnes, soit* une densité moyenne de 2,5 habitants au kilomètre carré, mais la moitié au moins des Surinamais se regroupent dans la capitale et ses environs. Seuls 4800 kilomètres carrés sont peuplés — dont 4 400 correspondent à Paramaribo et à son arrière-pays. La forêt tropicale étend son domaine sur le reste du territoire. En 1975, on recensait approximativement 36 % d'hindous, 31 % de créoles, 17 % d'Indonésiens, essentiellement javanais, 10 % de descendants de nègres marrons, 3 % d'amérindiens, 2 % de Chinois et autant d'Européens. Si la langue officielle est toujours le hollandais, chaque groupe ethnique pratique son propre idiome et ce microcosme bariolé s'entend en « taki-taki » un patois local où se retrouvent des éléments linguistiques disparates venus autrefois se greffer sur un anglais sommaire et déformé. A l'image de ce kaléidoscope ethnique où voisinent Javanaises en sarong et Indiennes en sari, églises, synagogues, mosquées et temple indous se succèdent dans le paysage.

Ces apparences paisibles ne suffisaient pas à masquer un malaise latent que la mutinerie, le 25 février, d'une partie de la petite armée nationale vient maintenant de faire éclater au grand jour. Malaise économique d'abord. *Comme la plupart des* pays de la région, le Surinam n'échappe pas à la crise économique et sa situation demeure précaire. L'industrialisation se limite, pour l'essentiel, à la bauxite et à quelques scieries.

Quatrième exportateur de bauxite du monde, le Surinam en tire l'essentiel de ses ressources. Surgie de la brousse à environ 35 kilomètres de Paramaribo, l'impressionnante usine de Paranam, où la société américaine Suralco produit sur place de l'aluminium, permet de saisir l'importance vitale de cette industrie pour le pays. Avec une capacité de 1 million de tonnes par an, elle se classe parmi les plus grandes fabriques d'aluminium du monde. C'est pour alimenter ce vaste complexe qu'une centrale hydro-électrique a été construite à Afobaka, à une centaine de kilomètres au sud de Paramaribo sur la rivière Surinam. La centrale approvisionne aussi la capitale en énergie.

Mais la bauxite ne fournit du travail qu'à six mille personnes environ, tandis que l'Etat entretient une administration de près de... *quarante mille fonctionnaires.* Le chômage n'en demeure pas moins préoccupant. Le manque de logements, une politique sociale déficiente et une économie trop peu diversifiée, autant de raisons qui ont poussé jusqu'à 150 000 Surinamais à s'exiler aux Pays-Bas. Jusqu'ici, ils sont apparemment restés sourds aux appels du premier ministre qui les pressaient de rentrer chez eux. Au contraire, cette hémorragie se produit, au rythme d'environ mile départs par mois. Vaut-il mieux être chômeur à Amsterdam que sous-payé à Paramaribo ? On le dit parfois ici. Pendant ce temps près de 40 000 ressortissants de la Guyana voisine occupent des emplois laissés vacants ou dédaignés par les Surinamais.

Le mécontentement que les incertitudes économiques provoquent dans la population a fini par avoir des incidences sociales et politiques. Depuis plusieurs mois, une sourde agitation était perceptible parmi les 80 hommes que comptent les forces armées. Pour appuyer leurs revendications salariales, les soldats et sous-officiers avaient tenté de s'organiser en un syndicat militaire. En désaccord avec le gouvernement qui s'opposait à leur initiative et à la suite de divers incidents trois responsables de ce syndicat avaient été arrêtés le 30 janvier. Ce sont précisément ces sous-officiers qui viennent de prendre la tête de la rébellion, les sergents Sital, Neede et Abrahams.

Ces derniers temps, le premier ministre, M. Henk Arron, voyait sa politique de plus en plus contestée. Il avait mené son pays à l'indépendance, en novembre 1975. Deux ans plus tard, il avait remporté les élections législatives à la tête d'une coalition regroupant le parti national du Surinam, deux autres formations créoles et le parti paysan indonésien. Mais, l'année dernière, à la suite du décès d'un député de la coalition gouvernementale et de la défection de deux de ses alliés javanais, M. Arron s'est vu contraint par l'opposition d'accepter l'organisation d'élections anticipées. Elles ont été fixées au 27 mars prochain. La coalition sortante étant affaiblie par des dissensions internes et des querelles de personnes, l'opposition espérait saisir cette occasion pour prendre sa revanche. Son leader, M. Jaggernath Lachmon, homme d'affaires influent et chef de file du parti indou V.H.P., nous confiait que son seul souci était de « *renverser ce gouvernement incapable de résoudre les problèmes économiques aigus du Surinam et de mettre un terme à l'hémorragie de sa population* ». Se défendant de toute ambition personnelle, M. Lachmon souhaitait la formation d'un gouvernement « *représentatif de tous les Surinamais, c'est-à-dire des trois communautés indoue, javanaise et créole* ». « *Actuellement,* ajoutait-il, *tel n'est pas le cas. M. Arron n'en représente qu'une seule et n'a pas le droit de parler au nom des autres.* »

Comme en Guyana voisine et dans l'île de Trinité-et-Tobago, les rivalités ethniques se reflètent dans les clivages politiques. Mais les idéologies restent assez vagues et n'interviennent guère dans le débat politique.

Les élections de mars pourront-elles se dérouler normalement, et dans quelle mesure le Surinam parviendra-t-il à préserver ses fragiles institutions démocratiques ? Telles sont les questions qui se posent après le soulèvement militaire du 25 février.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PANAMA · Panama · Caracas · VENEZUELA · GUYANA · Georgetown · Paramaribo · SURINAM · Cayenne · GUYANE Fr · Bogota · COLOMBIE · Equateur · Quito · EQUATEUR · PÉROU · BRÉSIL · 0 · 1000 km

La République du Surinam (ex-Guyane néerlandaise) compte quatre cent cinquante mille habitants (chiffre de 1977).

« Aperçu » par Christophe Colomb en 1498, ce territoire n'a été colonisé par les Européens qu'à partir de la fin du seizième siècle. Les Pays-Bas, qui s'étaient vu reconnaître par l'Angleterre des droits sur ce territoire en 1667 en ont confié la concession à la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales en 1682. La Compagnie y fit venir aussitôt des esclaves africains pour assurer la culture de la canne à sucre. Mais à partir de 1863, date de l'abolition de l'esclavage, on dut avoir recours à des travailleurs asiatiques sous contrats.

Selon la Constitution en vigueur depuis l'indépendance, en 1975, le pouvoir exécutif est exercé par un président et un vice-président choisis par un Parlement de trente-neuf membres élus au suffrage direct. Le gouvernement est responsable devant le Parlement.

Le produit intérieur brut du Surinam avoisine les 350 millions de dollars. Les exportations de bauxite et d'alumine rapportent 90 % des devises du pays. Les potentialités *agricoles du pays sont* très grandes, grâce, notamment, à l'irrigation inspirée des techniques hollandaises. Hormis les cultures vivrières traditionnelles, la principale production agricole est le riz.

Quatre religions — le christianisme, l'islam, l'hindouisme et le bouddhisme — sont pratiquées dans le pays.

Brésil

L'ampleur des inondations provoque des interrogations sur la politique de construction de grands barrages

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Deux cent vingt mille personnes sans abri, près d'une centaine de victimes, neuf Etats ravagés, des dizaines de routes coupées : le bilan des pluies torrentielles de l'été austral qui, pour la seconde année consécutive, s'abattent sur le Brésil, ne cesse de s'alourdir. Dans tout l'intérieur du pays, particulièrement dans l'Amazonie et le Mato Grosso, ce ne sont que fleuves débordant de leurs lits et inondant des vallées entières, villages envahis par les eaux et abandonnés à la hâte, familles réfugiées sur le toit de leurs maisons ou se déplaçant en barques dans les rues voisines, régions totalement isolées et ravitaillées de manière précaire par hélicoptères.

L'une des régions les plus atteintes est celles des fleuves Tocantins et Araguaia, dans le bassin méridional inférieur de l'Amazone, aux confins des Etats de Goias et du Maranhao, là où est construit, avec l'aide française, le barrage de Tucurui, qui sera après celui d'Itaipu le plus grand du pays. La ville de Maraba, dans la région, est à 85 % sous les eaux. On compte quarante mille sans-abri dans cette seule zone. La Transamazonienne et la route Belem-Brasilia ont été coupées par les eaux.

Les pluies atteignent aussi la zone littorale. La ville de Sao-Paulo, elle-même, en a souffert, et plusieurs de ses faubourgs ont été quasiment submergés, à deux reprises, par les eaux, qui atteignaient 1,5 mètre de haut. A 200 kilomètres au sud de la ville, la vallée du fleuve Ribeira a été totalement inondée, et le barrage local menace de céder. La principale route du pays, qui longe tout le littoral, s'est trouvée coupée pendant quatre jours entre Curitiba et Sao-Paulo.

Les préfets et les autorités municipales des régions atteintes se plaignent de la lenteur avec laquelle Brasilia répond à leurs demandes de ressources urgentes. En fait, le gouvernement, qui a accordé cette année priorité absolue à la lutte contre l'inflation (75 % en 1979), estime sans doute qu'une libération massive de fonds ne peut que compliquer sa tâche.

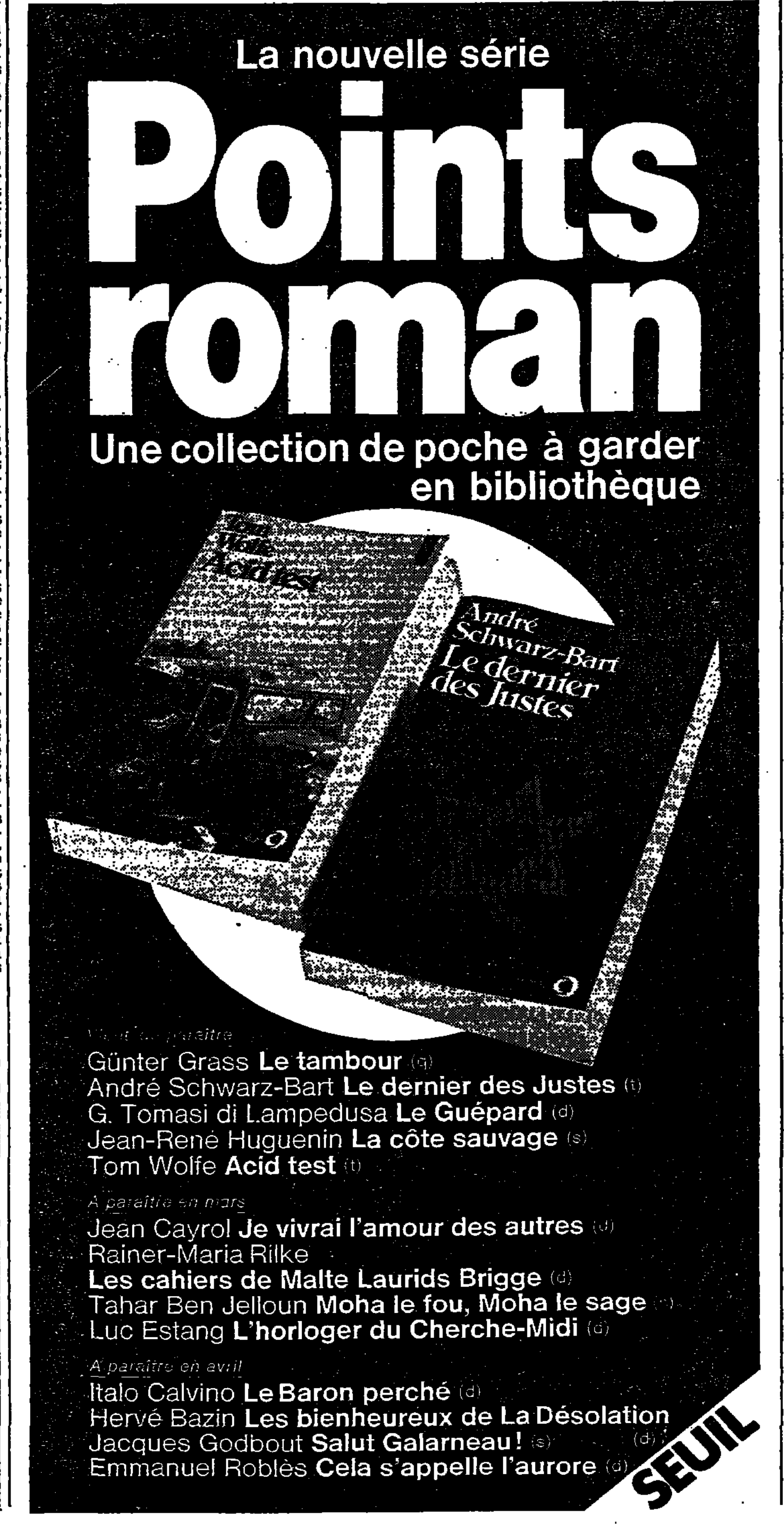
S'agit-il bien d'un cataclysme naturel contre lequel le pays ne peut rien ? Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour contester cette version. Elles font valoir que, si des crues catastrophiques ont bien été enregistrées à intervalles réguliers dans l'histoire du Brésil, il est tout à fait inhabituel qu'elles se reproduisent deux années de suite comme cela vient d'être le cas en 1979 et en 1980.

Plus concrètement, c'est la politique de construction de grands ouvrages hydroélectriques, perturbant totalement le cours des fleuves, qui est mise en cause. C'est surtout le cas du grand rio Sao Francisco, qui traverse les Etats de Minas Gerais et de Bahia, et dont la vallée est l'une des plus atteintes par les crues. Préoccupé surtout d'augmenter massivement la production d'électricité en cette période de crise d'énergie, le gouvernement aurait permis que les barrages soient maintenus à un niveau dangereusement élevé qui ne laisse guère de marge de manœuvre en période de pluies.

Cette dénonciation a été reprise par la puissante Contag (Confédération nationale des travailleurs de l'agriculture), qui vient de publier un document analysant les brusques mutations du régime des crues dans le nord du pays depuis la construction de barrages. « *Les ouvrages de Tres Marias et Sobradinho* [sur le Sao Francisco] affirme la Contag, *tout comme le barrage d'Itaparica en cours d'exécution, ont été construits sans prévision des crues. Une telle omission est plus qu'une erreur : c'est un crime.* »

Les déclarations du ministre de l'intérieur, M. Mario Andreazza, évaluant à cinq ans la durée des ouvrages nécessaires pour la contention des eaux ne sont guère de nature à rassurer la Contag. Celle-ci, dans le même document, dénonce aussi l'existence d'une véritable « *industrie des crues* », affirmant que « *plusieurs préfets chargés de distribuer les ressources destinées aux sans-abri ne permettent pas qu'elles parviennent à leurs destinataires, et préfèrent les distribuer entre les grands propriétaires et leurs alliés politiques, ou les destiner à améliorer la situation des seuls villages où ils ont des intérêts électoraux* ». La Contag a annoncé qu'elle allait demander la constitution d'une commission parlementaire d'enquête à ce sujet.

THIERRY MALINIAK.



A travers le monde

Ouganda

● LES DIRIGEANTS OUGANDAIS ont évité, lundi 25 février, une nouvelle crise en s'accordant sur le retour au gouvernement de M. Paul Muwanga, ancien ministre de l'intérieur, limogé le 9 février. Généralement considéré comme proche de l'ancien président Milton Obote et faisant figure de candidat possible à la succession de M. Binaisa, M. Muwanga reçoit le portefeuille du travail. — *(Reuter.)*

Thaïlande

● UNE UNITE VIETNAMO-CAMBODGIENNE forte de quatre cents hommes a pénétré en territoire thaïlandais, dimanche 24 février, sur une profondeur de 1 kilomètre. Elle s'est retirée après qu'un appel lui enjoignant de regagner le Cambodge eut été diffusé par haut-parleur et que l'artillerie thaïlandaise eut ouvert le feu contre elle. — *(Reuter, U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le gouvernement lance une campagne pour alphabétiser la moitié de la population adulte

Une nouvelle force militaire — les Milices populaires sandinistes — a été créée dimanche 24 février au Nicaragua pour apporter une aide aux forces armées en cas d'urgence et contribuer à la défense du pays et de la révolution sandiniste. Placées sous les ordres du ministre de la défense, les nouvelles milices seront amenées à jouer un rôle important jusqu'à la mise en place du service militaire obligatoire.

On signale, d'autre part, qu'un ancien membre de la garde nationale actuellement jugé dans la capitale a déclaré avoir vu des militaires somozistes assassiner des paysans avant de donner les cadavres en pâture à des chiens. Ces pratiques étaient le fait d'un mercenaire sud-coréen agissant sous les ordres du général Gonzalo Evertz. Elles s'ajoutent à toute une série de tortures, dont le dépeçage de victimes vivantes. L'ancien garde national a également rapporté qu'il était courant que des hommes, des femmes ou des enfants soient projetés dans le vide du haut d'un hélicoptère en plein vol.

A Washington, la Chambre des représentants a décidé le 25 février d'étudier à huis clos un rapport de sa commission des renseignements portant sur l'influence communiste au Nicaragua. Cette procédure, utilisée pour la troisième fois en cent cinquante ans, doit précéder un vote sur un projet d'aide économique à ce pays proposé par le président Carter. Les éléments conservateurs de la Chambre s'opposent à une telle aide, qui pourrait atteindre 75 millions de dollars.

A Paris, M. Francisco Lacayo a présenté, lors d'une conférence de presse, tenue le 22 février, la campagne d'alphabétisation que s'apprête à lancer le gouvernement de Managua et dont il est l'un des principaux responsables. Cette campagne a pour objectif d'enseigner la lecture et l'écriture à la moitié de la population adulte du pays.

« *La campagne d'alphabétisation que s'apprête à lancer le gouvernement n'est pas un projet romantique ou même simplement humaniste* », a déclaré M. Francisco Lacayo. « *Obéissant à une conception intégrale, elle correspond à une nécessité absolue en raison des destructions subies par notre pays du fait de la guerre. Elle est la clé de notre plan de réactivation socio-économique.* » Le Nicaragua, qui compte plus de 50 % d'analphabètes (et jusqu'à 90 % dans certaines zones rurales), se trouve dans une situation économique catastrophique : certaines villes sont détruites à 80 %. Le tissu industriel et commercial est pratiquement anéanti. Les récoltes de coton et de café, principales sources de devises du pays, n'ont pu être réalisées qu'à 30 % et 70 % respectivement.

Pour sortir le pays de la crise, la Junte de reconstruction nationale et le Front sandiniste ont décidé de lancer une campagne, qui apparaît comme la continuation de la guerre de libération par d'autres moyens, tant elle s'inspire des méthodes qui ont permis le renversement du régime du président Somoza.

Dans l'esprit des alliances nouées avant la prise du pouvoir, toutes les forces politiques et sociales du pays sont représentées dans la commission d'animation. La campagne elle-même sera le fait, comme l'insurrection, de l'ensemble de la population, et principalement des adolescents. Elle sera menée à bien dans les campagnes par les élèves du secondaire, les étudiants universitaires, les jeunes diplômés sans travail et les professeurs de l'enseignement privé et public. Seuls ces derniers y prendront part dans le cadre de leur travail, tous les autres étant volontaire. Dans les villes, les cours seront donnés principalement par les personnes âgées inactives. Au total cent quatre-vingt mille professeurs d'occasion.

Entraînement intensif

Un premier groupe de quatre-vingts personnes soigneusement sélectionnées a reçu un entraînement intensif de dix-huit longues journées s'étendant de 7 heures à 22 heures. On leur a appris comment enseigner à lire et à écrire, mais aussi comment donner des premiers secours. Elles ont reçu une formation politique plus particulièrement axée sur le respect des paysans, de leur milieu et de leurs traditions. Elles ont bénéficié d'une préparation physique et de cours de survie dans la forêt vierge. Elles se sont entraînées à l'animation théâtrale, ainsi qu'à la tenue d'un journal de campagne dans lequel elles doivent consigner l'essentiel de leur expérience.

Ces quatre-vingts personnes ont ensuite animé des projets pilotes destinés à tester leur méthode. Elles ont fait notamment deux découvertes qu'aucun manuel ne saurait prévoir : les gros doigts durs et malhabiles des hommes et des femmes habitués au travail de la terre ont tendance à arracher le papier quand ils s'appliquent à écrire avec des crayons taillés au *machete* ! Il faudra beaucoup de crayons et du papier résistant. Un grand nombre d'entre eux ont, d'autre part, de sérieux problèmes de vision. Le gouvernement a donc monté une « banque des yeux », qui s'efforce de récupérer des lunettes usagées un peu partout de par le monde en même temps qu'elle a dû inventer une méthode simple de dépistage de la myopie et de la presbytie.

« *L'effet multiplicateur inspiré de la préparation de nos combattants* », a expliqué M. Lacayo, consiste en ceci : ces quatre-vingts « cobayes » en ont formé cinq cents, qui en ont formé sept mille, qui sont en train d'en former cent quatre-vingt mille. Le 24 mars, ils doivent tous ensemble se lancer à l'assaut du pays pour une durée de six mois.

Ces professeurs temporaires vont devoir, outre l'alphabétisation et les trois heures quotidiennes passées à travailler au côté des paysans sur leur terres (six millions d'heures au total), se livrer à une multitude de tâches telles que : construction d'écoles avec les villageois, recueil de l'histoire orale des communautés dans lesquelles ils se trouveront (grâce à deux mille magnétophones), localisation de sites archéologiques, amélioration de la carte du pays sur laquelle les zones peu connues sont encore nombreuses.

Les thèmes des leçons

Une telle entreprise, menée dans un pays d'Amérique centrale, fait, bien entendu, penser à Cuba. « *Faire cette comparaison est manquer de respect aux vingt ans de lutte menée par le Front sandiniste de libération nationale,* s'est insurgé M. Francisco Lacayo. *Nous avons largement eu le temps d'élaborer notre stratégie et de faire une révolution originale. Pour renverser Somoza, comme pour organiser cette campagne, nous nous sommes inspirés d'un grand nombre d'expériences d'autres peuples. Mais nous n'avons copié personne. Notre force a toujours été de comprendre notre propre réalité.* »

Il illustre ce propos en prenant les thèmes des vingt-trois leçons qui composent le manuel d'alphabétisation. Vingt-trois phrases tirées de l'histoire du pays décortiquées, répétées et à partir desquelles paysans et enseignants se plongent dans le vocabulaire courant des campagnes et dans la tradition politique du pays. A titre d'exemple, on peut citer : « *Sandino guide de la révolution* », « *dépenser peu, économiser nos ressources et produire beaucoup c'est faire la révolution* », « *la réforme agraire récupère la production de la terre pour le peuple* », ou encore « *la femme a toujours été exploitée, la révolution rend sa libération possible* ». A partir du mot « brigade », par exemple, des mots courants sont construits, tels que « brè-che », « bru-me », « om-bre », « bras », etc., une méthode dont Paolo Freyre a dit : « *Ce n'est pas la mienne, mais elle est formidable.* »

Même dans de telles conditions, une campagne d'alphabétisation de cette envergure coûte cher : 20 millions de dollars exactement, au lieu de 200 millions si elle ne reposait pas sur le volontariat. Les Nicaraguayens n'ont pas cet argent. Ils recherchent donc l'appui de l'étranger. Mais pas n'importe comment : « *Nous ne demandons pas l'aumône. Nous sommes venus avec la dignité que nous donne la lutte menée par notre peuple inviter les Européens à manifester une solidarité dont nous n'accepterons jamais qu'elle soit assortie de la moindre condition,* a précisé M. Lacayo. *L'aide internationale a été fondamentale pour nous permettre de renverser la dictature de Somoza, elle peut l'être tout autant pour que nous achevions de nous libérer.* » Cette ambitieuse campagne qualifiée d'« *intelligente et systématique* » par M. Amadou Matar M'Bow, secrétaire général de l'UNESCO, bénéficie du soutien de l'organisme international.

FRANCIS PISANI.

ASIE

LA CRISE AFGHANE

APRÈS LES ÉMEUTES DE KABOUL

La révolution est en péril

affirme l'agence Tass

La vie avait commencé à reprendre un cours normal mardi 26 février, à Kaboul, après quelques fusillades dans la nuit de dimanche à lundi à la périphérie de la ville. Les magasins étaient ouverts en plus grand nombre et les fonctionnaires regagnaient leurs bureaux. L'agence américaine A.P. indique que, selon des sources médicales dignes de foi, plus de trois cents civils sont morts au cours des émeutes des derniers jours. D'autre part, Radio-Kaboul a déclaré que cinq cents personnes avaient été arrêtées.

Les journalistes étrangers encore dans la capitale se sont vu interdire officiellement de sortir de l'hôtel Intercontinental, où ils résident pour la plupart. Toutes les allées et venues aux abords de l'établissement sont contrôlées par une douzaine de soldats en armes, et un char de l'armée afghane stationne en permanence à proximité. L'A.F.P. signale que, pour la première fois depuis les manifestations de vendredi, les forces soviétiques n'ont pas lancé durant la nuit de dimanche à lundi de fusées éclairantes au-dessus de l'aéroport et des immeubles où habitent les Soviétiques. Les troupes afghanes ont d'autre part nettoyé les rues où les manifestants avaient édifié des barricades. Les manifestants ont eu de grosses pertes, indiquent de nouvelles informations sur les émeutes, lorsque, retranchés dans un silo dans le quartier d'Afshar, ils ont subi le tir de l'artillerie et des chars blindés soviétiques.

A Washington, le département d'État a indiqué ne pas avoir reçu confirmation de l'arrestation d'un citoyen américain qui, selon Kaboul, a pris une part active aux troubles. Le quotidien officiel *Kaboul New Times*, qui avait interrompu sa publication, a reparu lundi. Dans un éditorial, il affirme que les « *provocations de la C.I.A. ont été mises en échec* ». « *Un retour à la normale* » est constaté à Kaboul et les « *instigateurs* » des incidents sont essentiellement des éléments « *extérieurs* », a affirmé, lundi 25 février, la presse soviétique. « *Les provocateurs ont été repoussés et les plans de la réaction ont échoué* », écrit, d'autre part, l'agence Tass.

L'agence note encore que si « *le processus révolutionnaire pénètre dans les couches les plus profondes de la population..., il existe, bien sûr, des groupes qui n'arrivent pas encore à y voir clair dans la difficile diversité des tâches pour l'édification d'une vie nouvelle* ». Ces groupes, poursuit Tass, « *n'interviennent pas contre la révolution, mais leur attitude relève d'une certaine expectative et elle en fait les premières victimes des provocations contre-révolutionnaires. Les forces les plus réactionnaires du monde se sont mises en campagne contre le peuple afghan* ». La télévision afghane a montré, lundi, des « *saboteurs pakistanais* » faits prisonniers. « *La révolution afghane et l'indépendance du pays sont en péril* », affirme, par ailleurs, l'agence soviétique. « *Les États-Unis, qui insistent sur le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan, font pratiquement tout leur possible pour écarter une telle possibilité* », affirme encore Tass.

Enfin l'agence soviétique a accusé, lundi, le président Carter d'avoir encouragé à l'action les « *terroristes et les bandits* », — citant les témoignages recueillis lors des interrogatoires des dizaines de personnes arrêtées.

● A ISLAMABAD, une centaine de journalistes pakistanais et leurs épouses ont manifesté, lundi, devant les ambassades d'Afghanistan et d'U.R.S.S. pour protester contre l'arrestation d'un confrère, M. M. Hassan, le 10 février, à Kaboul.

● A STOCKHOLM, la radio a indiqué que neuf jeunes suédois qui avaient été faits prisonniers pendant trois jours par des guérilleros ont été relâchés. Les jeunes gens effectuaient un voyage d'étude en Asie et leur véhicule avait été intercepté alors qu'ils se rendaient de Hérat à Kandahar.

Vers une conférence ministérielle des pays non alignés ?

Une réunion des pays non alignés pour débattre de la crise afghane est à l'étude. Le bureau de coordination du mouvement présidé par Cuba pourrait examiner cette question lors de sa session commençant mardi 26 février, au siège de l'ONU, à New-York. D'autre part, le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Vrhovec, a évoqué la possibilité d'une conférence ministérielle des pays non alignés au cours des entretiens qu'il a eus le 24 février, à Dacca, avec son homologue du Bangladesh, M. Shamsul Huq, et le 25 février, à New-Delhi, avec le responsable de la diplomatie indienne, M. Rao. Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Benyahia, fait, d'autre part, une visite en Inde du 26 au 29 février.

La Yougoslavie, l'Inde et l'Algérie sont les principaux pays du mouvement qu'ils s'efforcent de maintenir à équidistance des deux Grands. Les trois pays déplorent que M. Fidel Castro n'ait jusqu'à maintenant exprimé la position du mouvement sur l'intervention soviétique. Les conversations en vue de la réunion d'une conférence ministérielle des non-alignés n'en sont qu'à une phase initiale mais, si l'on en croit le correspondant de l'A.F.P. à La Havane, Cuba serait disposé à aborder le débat et même à souscrire à une prise de position demandant le retrait conditionnel des troupes soviétiques.

Cette question pourrait être traitée au cours de la réunion du bureau, dans le cadre plus large d'une analyse de la situation internationale, et sur le thème de la non-intervention dans les affaires des Etats — principe de base des non-alignés — sans condamner nommément l'U.R.S.S. Ce projet s'accompagnerait d'une allusion à « *l'aide étrangère* » aux résistants islamiques afghans. Mais, ajoute l'A.F.P., au cas où une telle position ne réunirait pas un consensus, Cuba aurait un « *autre fer au feu* » et pourrait se rallier à un texte exigeant le retrait des troupes soviétiques pour peu que celui-ci soit inséparable de l'arrêt de toute aide extérieure aux résistants.

UN APPEL DE L'UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS

Le conseil d'administration de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) a adopté à l'unanimité, le 23 février, une motion déclarant : « *L'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre constate avec inquiétude que des événements graves, notamment les opérations militaires en Asie et en Asie centrale, la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran, les difficultés opposées à la mission du secrétaire général des Nations unies en Iran, la poursuite de la course aux armements sur le continent européen, en particulier, ont dangereusement fait monter la tension internationale. L'UFAC, au nom des deux millions d'anciens combattants et de victimes de guerre qu'elle représente, lance un appel aux chefs d'Etat, leur demandant de faire preuve de sagesse et d'assurer le respect des principes de la charte des Nations unies, le respect des principes de la charte internationale des droits de l'homme, ainsi que les résolutions de l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe adopté à Helsinki le 1er août 1975 (...).* »

Chine

« LA PEINE DE MORT EST « ABSOLUMENT NÉCESSAIRE »

écrit le « Quotidien du peuple »

Pékin (A.F.P.). — Les autorités chinoises ont justifié, lundi 25 février, la série d'exécutions de criminels de droit commun, constatée dans le pays, depuis novembre, en mettant en valeur le caractère dissuasif de la sanction.

La peine capitale est « *absolument nécessaire* » en Chine à l'heure actuelle, écrit le *Quotidien du peuple*, organe central du P.C., afin de punir les crimes « *les plus abominables* ». « *Si nous n'exécutons pas les criminels qui ont commis les crimes les plus odieux, les autres criminels deviendront encore plus effrénés dans leurs actes de violence* », ajoute le journal qui précise cependant que la peine de mort devrait être appliquée de manière « *très prudente* » par les tribunaux. L'organe du parti indique à ce propos que le code pénal récemment entré en vigueur prévoit la nécessité d'exécuter « *le moins de gens possible* ».

Le journal rappelle que sont aussi passibles de la peine de mort les auteurs d'un délit « *contre-révolutionnaire* ». Le « *crime contre-révolutionnaire* » recouvre, dans le code pénal actuel, des délits très divers, comme par exemple des « *actes visant à mettre en péril la République populaire de Chine dans le but de renverser le pouvoir politique de la dictature du prolétariat* », le sabotage sous toutes ses formes, le détournement d'avion, la conspiration avec un Etat étranger ou la corruption de fonctionnaire.

Une peine couramment infligée à l'heure actuelle par les tribunaux est la condamnation à mort assortie d'un sursis de deux ans. Le journal se déclare favorable à cette formule en soulignant que la plupart des criminels ainsi condamnés avaient vu leur peine transformée en détention « *pour avoir suffisamment fait preuve de repentir* » au cours de la période probatoire.

● *Le gouvernement chinois* vient de nommer M. Yao Guang ambassadeur à Paris en remplacement de M. Han Kehua, qui devient vice-ministre des affaires étrangères. M. Yao Guang, diplomate de carrière, fut ambassadeur de Chine à Mexico de 1973 à 1977, puis au Caire. Il est le quatrième ambassadeur de la République populaire en France depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

M. Stirn à Islamabad

« LA COOPÉRATION FRANCO-PAKISTANAISE EST « SOLIDE »

déclare le secrétaire d'État aux affaires étrangères

M. Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, est arrivé, lundi 25 février, au Pakistan ; il devait s'entretenir ce mardi avec le président Zia-Ul-Haq et avec son conseiller pour les affaires étrangères, M. Agha Shahi. Dans ses déclarations faites lundi, M. Stirn a tenu à se distancier de la position américaine en affirmant que la France croyait moins aux sanctions qu'à la pression internationale pour amener les Soviétiques à se retirer d'Afghanistan.

La France, a-t-il ajouté, attache une grande importance au rôle que le Pakistan peut jouer pour le maintien de la paix et de la stabilité dans cette région du monde. La coopération franco-pakistanaise est « *solide dans tous les domaines* », a-t-il dit ; M. Stirn espère « *un renforcement de cette coopération si le Pakistan le souhaite* ». Le seul contentieux entre Paris et Islamabad concerne la question nucléaire. Le Pakistan a l'ambition de se doter de l'arme atomique. A ce propos, M. Stirn a déclaré que la France n'avait pas dit un « *non* » catégorique à la livraison au Pakistan d'une usine de retraitement nucléaire et que « *le dossier était toujours ouvert* ».

D'autre part, le quotidien *Pakistan Times*, proche des milieux gouvernementaux, a reproché vivement, lundi, aux Etats-Unis et aux pays occidentaux de n'avoir pris aucune mesure efficace à la suite de l'intervention soviétique à Kaboul. Alors que, du côté soviétique, « *les chars roulent, de l'autre les langues s'agitent* ». Quant à la proposition des Neuf de neutralisation de l'Afghanistan, le journal se demande comment elle pourrait être suivie d'effet alors que les Occidentaux n'ont pris aucune sanction appropriée pour rétablir l'équilibre dans la région.

WASHINGTON DÉCIDE UN EMBARGO SUR LES EXPORTATIONS DE PHOSPHATES VERS L'U.R.S.S.

Washington *(A.F.P.)*. — Le gouvernement a décidé lundi 25 février un embargo des exportations de phosphates vers l'Union soviétique, comme nouvelle mesure de représailles à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. Secrétaire au commerce, M. Philip Klutznick, a annoncé que le président Carter avait décidé cet embargo « *pour une période indéterminée.* »

Les exportations de phosphates à l'Union soviétique avaient été soumises à licence spéciale et suspendues temporairement le 6 février dernier, en attendant une décision définitive du président Carter, qui devait prendre d'abord connaissance des conclusions d'une commission rassemblant plusieurs agences gouvernementales.

L'embargo sur les phosphates utilisés comme engrais fait suite à l'embargo partiel des exportations de céréales américaines à l'U.R.S.S. décidées en janvier dernier.

Les exportations de phosphates vers l'U.R.S.S. ont représenté l'an dernier 97 millions de dollars, et devaient s'élever à 400 millions de dollars cette année, a précisé par ailleurs le département du commerce, ce produit figurait au premier rang parmi les exportations non agricoles à l'U.R.S.S.

Les responsables du département de l'agriculture et du conseil national de sécurité avaient prôné un embargo total sur ce produit, affirmant qu'il ne fallait pas donner à l'U.R.S.S. la possibilité d'accroître sa production de céréales en lui vendant des engrais.

[La décision américaine intervient au moment où les cours mondiaux des phosphates sont particulièrement élevés. L'agence Reuter précise que l'embargo couvre également la vente de phosphates à des pays qui pourraient les réexporter vers l'U.R.S.S.]

L'ACADÉMIE DES SCIENCES DES ÉTATS-UNIS BOYCOTTERA LES SCIENTIFIQUES SOVIÉTIQUES DURANT SIX MOIS

Washington *(A.F.P.)*. — L'académie des sciences des Etats-Unis boycottera au cours des six mois à venir tous les séminaires auxquels devaient participer des scientifiques soviétiques pour protester contre les mesures prises à l'encontre du physicien André Sakharov, relégué à Gorki. Cette mesure, adoptée à une majorité de 10 contre 3, est la première de ce type décidée depuis la création de l'organisation il y a cent dix-sept ans. En conséquence, plusieurs séminaires prévus au cours des mois à venir aux Etats-Unis ont déjà été annulés ou reportés, tel un colloque sur les lasers.

De son côté, une autre organisation scientifique, l'Institut des ingénieurs de l'électronique et de l'électricité, a décidé également de suspendre tous contacts avec son homologue soviétique. Les deux organisations étaient en contact étroit depuis plus de vingt ans.

Le mal des empires

(Suite de la première page.)

Marx, notamment, a bien montré que toute société, toute révolution, toute guerre est grosse de celle qui lui succédera. Son erreur est d'avoir cru que l'avènement du socialisme, en réconciliant l'humanité avec elle-même, mettrait fin à cet enchaînement. Celle de ses disciples est d'avoir cru qu'il avait raison. A la lumière de la tension persistante entre l'U.R.S.S. et la Chine, de l'invasion de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de l'Afghanistan socialistes, des guerres entre l'Ethiopie et la Somalie, le Vietnam et le Cambodge, la Chine et le Vietnam, également socialistes, on mesure la candeur qu'il fallait aux dirigeants des quatre-vingt-un partis communistes de la planète pour déclarer, le 1er décembre 1960, à Moscou, en se référant à une phrase célèbre du *Manifeste du parti communiste* de Marx et Engels : « *L'un des plus grands succès du système socialiste mondial est d'avoir confirmé dans la pratique la thèse marxiste-léniniste selon laquelle, avec l'antagonisme des classes, disparaît l'antagonisme des nations.* »

Affirmation d'autant plus audacieuse que l'on a appris plus tard par les Chinois que les débats avaient été marqués du début à la fin par « *la lutte entre les deux lignes existant au sein du mouvement communiste international* » et qu'ils allèrent « *jusqu'au bord de la rupture* » (1). Ce qui n'avait pas empêché les tenants des deux lignes en question de proclamer, dans le texte déjà cité, que « *les spéculations des impérialistes, des renégats et des révisionnistes sur la possibilité d'une scission au sein du camp socialiste sont bâties sur le sable et vouées à l'échec* ».

Méthode Coué ? Rite de conjuration ? On a le choix de l'explication. Le fait est que le camp socialiste s'est allégé depuis lors de la Chine et de l'Albanie, laquelle, brouillée aujourd'hui avec Pékin, met bravement dans le même sac les « néo-impérialistes » soviétiques et chinois, les « impérialistes » américains, les « révisionnistes » yougoslaves, les « centristes » roumains, les « revanchistes » allemands et japonais, etc., etc.

Les leaders contestés

De même que l'empire américain n'est plus ce qu'il était depuis que de Gaulle s'est mis en tête de contester son leadership, de même l'empire soviétique a singulièrement perdu de sa cohésion depuis que Mao l'a accusé de trahir, au profit d'une politique égoïste d'hégémonisme, les idéaux du socialisme et de l'internationalisme prolétarien. L'apparition des armes atomiques françaises et chinoises a souligné, dans les deux cas, mieux qu'aucun discours n'aurait pu le faire, la rupture du pacte de confiance exclusive entre la puissance impériale et l'un de ses principaux vassaux.

Chacun des deux empires a répliqué au schisme, selon l'usage, en invitant ses fidèles à resserrer les rangs. Les résultats ont été inégaux. Malgré des efforts répétés, Moscou n'a jamais réussi à obtenir de l'ensemble du mouvement communiste international une condamnation en bonne et due forme de l'hérésiarque et schismatique chinois. Il lui a fallu recourir à la force pour faire rentrer les Tchécoslovaques dans le rang. Quant aux appels à la solidarité de Washington, ils ont été inégalement suivis d'effet : il n'y a guère que Mrs Thatcher aujourd'hui pour emboucher le clairon de M. Carter. Face à la crise afghane, les autres alliés atlantiques, comme ils l'avaient déjà fait en 1973 au moment de la guerre israélo-arabe, auraient plutôt tendance, quant à eux, à donner dans le neutralisme.

C'est une pratique courante des empires en difficulté que d'aller chercher au loin ce qu'ils ne trouvent pas chez eux. Mais ce qu'ils gagnent en étendue, ils le perdent en cohésion : Napoléon ne s'est jamais remis des campagnes d'Espagne et de Russie. Hitler, faute de pouvoir abattre l'Angleterre, s'est enfoncé dans les neiges soviétiques et les sables libyens. Les Etats-Unis, qui avaient juré, après la Corée, qu'ils ne se laisseraient plus jamais prendre au piège d'une guerre terrestre en Asie, ont envoyé cinq cent quarante mille hommes au Vietnam sans autre profit que la chute radicale de leur prestige, de leurs valeurs morales et de leur monnaie, pour ne pas parler du chancre inflationniste qu'ils ont infligé à la terre entière.

Apparemment ils ont compris la leçon puisque M. Carter peut se vanter de ce que sous sa présidence aucun soldat américain ne soit mort au combat. Il a laissé tomber le chah d'Iran, pourtant enfant chéri de Washington, qui comptait sur lui pour assurer la protection de la région contre toutes les entreprises de « déstabilisation ». Il n'a pas fait mine d'intervenir au Nicaragua, depuis toujours pourtant chasse gardée des Etats-Unis.

C'est au tour de l'Union soviétique, maintenant, soit directement, soit par alliés interposés, d'aller prêter main forte à des pouvoirs contestés, voire de leur substituer un protectorat de fait. On notera au passage à ce propos que *l'Humanité* n'a pas hésité à comparer le régime (socialiste) d'Hafizullah Amin, à Kaboul, à celui, non moins socialiste, de Pol Pot, et à le créditer de cent cinquante mille morts, ce qui ajoute à la ressemblance entre l'intervention vietnamienne au Cambodge et l'intervention soviétique en Afghanistan.

Le même genre de résistance

On peut se prendre pour un libérateur sans rencontrer pour autant l'adhésion enthousiaste du peuple qu'on prétend libérer. Etat socialiste reconverti en puissance impériale, l'U.R.S.S. et ses légions étrangères se heurtent en Afrique et en Asie au même genre de résistance qu'ont rencontrée si souvent les impérialismes occidentaux : celle d'hommes et de femmes qui n'acceptent pas que l'on se substitue à eux pour leur apprendre à vivre. Sauf à considérer — ce que la lecture de la carte tendrait à suggérer — qu'il ne s'agit là que d'étapes vers des zones dont l'enjeu stratégique saute au yeux, qu'il vise la Chine, des lignes de communication ou des ressources de matières premières et d'énergie, pour ne pas parler, puisque la *Pravda* a vertueusement démenti tout projet dans ce sens, du libre accès aux mers chaudes, on ne voit pas bien le profit que Moscou a tiré jusqu'à présent de cet engagement.

La campagne d'Ogaden a conduit la Somalie dans le camp occidental et celle d'Erythrée, qui n'en finit pas, a fait perdre aux Soviétiques beaucoup de sympathies dans le monde islamique. L'affaire d'Afghanistan a amené cent quatre pays membres des Nations unies, dont la grande majorité des pays musulmans, à condamner expressément Moscou. Parmi eux, l'Irak révolutionnaire et d'Iran, qui, du coup, a commencé à se rapprocher des Etats-Unis : si un jour les otages de Téhéran sont libérés, l'invasion de l'Afghanistan y aura été pour beaucoup. L'Inde elle-même, malgré le retour au pouvoir de Mme Gandhi, réputée pro-soviétique, marque ses distances et ébauche un rapprochement avec le Pakistan, son ennemi traditionnel et la base à partir de laquelle opèrent les résistants afghans. Sans doute la fille de Nehru se dit-elle qu'à tout bien prendre il vaut mieux avoir pour voisin une nation affaiblie que la toute-puissante Union soviétique.

Le coup de Kaboul, venant après l'affaire des otages, a réveillé l'opinion américaine qui sommeillait. Elu pour réduire les crédits militaires et démolir la C.I.A., Jimmy Carter est en passe de se faire réélire parce qu'il aura majoré les premiers et ressuscité la seconde. Si son « ultimatum » à propos des Jeux olympiques a pu paraître dérisoire, la réduction des livraisons de céréales et l'arrêt de la fourniture d'installations de forage sont de nature à sérieusement compliquer la tâche d'un régime dont l'agriculture, malgré d'énormes efforts, va de déception en déception, et qui commence à voir se profiler le spectre de la pénurie d'énergie. Les statistiques publiées en début d'année sur l'économie soviétique, qui n'a jamais été si loin d'atteindre les objectifs du plan, comme le ton désabusé du congrès du P.C. polonais et l'éviction du premier ministre Jaroszewic, sont des signes parmi d'autres que la crise économique mondiale, sans avoir sur les pays de l'Est des effets aussi spectaculaires qu'à l'Ouest, les atteint néanmoins durement.

Ce n'est pas ainsi, évidemment, que le Kremlin peut espérer rehausser son prestige et son autorité auprès des populations de l'empire. Si celles de l'U.R.S.S. même sont encore largement imprégnées de l'idéologie qu'elles ont sucée sur les bancs de l'école, il n'en va pas de même de celles des pays satellites qui, revenues de toute illusion quant aux mérites et au désintéressement du protecteur, trouvaient une prime de consolation dans la perspective d'une amélioration progressive de leur condition matérielle. Le développement de l'insurrection afghane ne peut qu'encourager leur propre résistance.

La perte de l'ambition collective

Crise à l'Ouest, crise à l'Est. Les deux sociétés qui se font face et qui ont cessé depuis belle lurette d'apparaître comme des modèles au monde extérieur ont aussi en commun de ne plus avoir d'objectifs à long terme, d'ambition collective susceptible de mobiliser les énergies de leurs peuples. A l'Est, plus que jamais, il n'y a que la sacro-sainte sécurité qui compte, et qui justifie tout. A l'Ouest, où l'on ne dispose plus, pour dicter sa loi, de la supériorité stratégique, chacun demande encore un instant à monsieur le bourreau. Dans le cas des Etats-Unis au moins, le pouvoir réel est passé dans une large mesure des mains du président à celles d'entreprises multinationales, nouveaux empires dont la puissance dépasse celle de dizaines d'Etats membres des Nations unies, et qui ne connaissent d'autre loi que celle du profit.

« *L'accélération de l'histoire* » n'a cessé de se renforcer depuis que Daniel Halévy publiait, avant la dernière guerre, un essai sous ce titre. La Grande-Bretagne, il y a un demi-siècle, était la plus grande puissance du monde, mais il ne s'est écoulé que soixante-dix ans entre le jour où Victoria a ceint la couronne impériale des Indes et celui où George VI l'a déposée : elle n'est plus aujourd'hui qu'une puissance très moyenne, dont le niveau de vie dépasse à peine la moitié du nôtre. Le « Reich millénaire » d'Adolf Hitler n'aura duré que douze ans, et l' « imperio » romain, ressuscité par Mussolini, la moitié. Ce n'est pas parce que leur puissance économique et militaire rend dérisoire toute comparaison avec les empires antérieurs que ceux qui se sont constitués autour de l'Amérique et de la Russie sont voués à la vie éternelle.

Prendront-ils sans réagir le parti de leur décadence ? L'ours blessé devient féroce. Il n'était pas fatal que le président des Etats-Unis résiste à la pression de ses concitoyens désireux de répondre par la force à la prise d'otages de Téhéran, au risque de mettre à feu et à sang une région du monde où les « impérialistes » ne sont pas plus populaires aujourd'hui qu'hier. Il n'est pas sûr que le régime soviétique résistera toujours à la tentation de profiter de l'actuelle infériorité militaire des Etats-Unis, au moins sur le terrain des armes classiques, pour marquer des points décisifs dans cette région du golfe Persique dont ses troupes campent désormais à 500 kilomètres. La situation difficile où il se trouve en Afghanistan peut lui fournir un prétexte à s'épandre au Pakistan. Il n'est pas sûr que ne se produiront pas, ici ou là, de nouvelles Tchécoslovaquies ou de nouvelles Hongries, et que l'armée soviétique en viendrait aussi facilement à bout.

Tant qu'un minimum d'ordre économique international, basé sur un effort de répartition équitable des ressources et des investissements entre le monde développé et l'autre, n'aura pas été mis sur pied, l'ersatz d'ordre qui résulte de l'incertain équilibre d'empires en crise risque toujours de s'écrouler, au milieu du fracas des bombes qu'ils ont si imprudemment accumulées...

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Pékin information*, 16 septembre 1963.

EUROPE

Les problèmes de la Communauté

Mme Thatcher reprend l'offensive pour une réduction des paiements britanniques

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique n'hésiterait pas à suspendre ses paiements à la Communauté européenne s'il n'obtenait pas satisfaction sur une réduction *« équitable »* de sa contribution au budget communautaire. a déclaré lundi 25 février Mme Thatcher dans sa première grande interview à la B.B.C. depuis son arrivée à Downing Street. en mai dernier. Le premier ministre a, par ailleurs, exclu tout assouplissement de sa politique économique et sociale et écarté un remaniement de son cabinet, en minimisant les dissensions apparues ces derniers jours au sein de l'équipe gouvernementale.

« La Grande-Bretagne pourrait créer des difficultés au sein de la Communauté et cela pourrait la faire éclater », a menacé le premier ministre. Elle a certes souligné qu'elle ne violerait les règles communautaires qu'en dernier recours, mais que, si devaient échouer tous les autres moyens d'obtenir une réduction de la contribution budgétaire nette britannique, qui pourrait atteindre, en 1980, 1 milliard de livres (9 milliards 350 millions de francs), elle suspendrait les paiements de Londres à la Communauté au titre de la T.V.A. Cette réduction, a-t-elle précisé, devra être obtenue avant le début de l'année fiscale britannique, en avril prochain. Le premier ministre a évoqué, pour les écarter aussitôt, les arguments français sur les revenus pétroliers britanniques, ajoutant : *« Quand nous serons une nation plus riche, nous paierons une part équitable, mais, pour l'heure, nous payons trop. »*

Le matin même, Mme Thatcher s'était entretenue du problème avec le chancelier Schmidt en visite privée à Londres. Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, l'avait évoqué de son côté le même jour avec M. Thorn, ministre luxembourgeois des affaires étrangères, avant de partir, ce mardi, pour Bonn rencontrer son collègue ouest-allemand, M. Genscher.

Le gouvernement britannique semble donc décidé à relancer très fermement sa revendication au moment où ses partenaires espéraient un adoucissement de sa position. Il n'est apparemment toujours pas disposé à se contenter du compromis sur une réduction de 350 millions de livres de sa contribution, qu'elle a rejeté en novembre au conseil européen de Dublin comme *« totalement inacceptable »*. Londres n'a donc pas renoncé au principe du « juste retour » si peu communautaire aux yeux de ses partenaires, en vertu duquel tout pays devrait retirer de la Communauté l'équivalent de la totalité de sa mise.

Mais cette préparation d'artillerie avant le conseil européen de mars, à Bruxelles, avait aussi pour les observateurs un autre objet, relevant d'une tradition bien britannique : il n'était pas mauvais pour Mme Thatcher d'élever le ton contre la Communauté au moment où la situation intérieure est difficile. La grève de la sidérurgie, qui achève sa huitième semaine, sans perspectives de règlement, nuit considérablement au pays, a déclaré Mme Thatcher, mais le premier ministre a, une fois de plus, exclu toute intervention du gouvernement pour y mettre fin. Elle a réprimandé au passage son ministre de l'emploi, M. Prior, l'une des « colombes » du cabinet, pour ses manquements répétés à la solidarité gouvernementale, mais en soulignant qu'elle n'avait aucunement l'intention de le renvoyer, pas plus que Sir Ian Gilmour, lord du Sceau privé, coupable, dans un discours récent, du péché de scepticisme à l'égard du dogme économique officiel.

Cette doctrine reste inchangée : Mme Thatcher a de nouveau insisté sur la nécessité de réduire au maximum les dépenses publiques et de mettre au pas les syndicats, au besoin en durcissant le projet de loi de M. Prior, qui vise à limiter l'activité des *« piquets de grève secondaires »* qui affectent les entreprises étrangères aux conflits.

Mme Thatcher répugnerait à mettre des syndicalistes en prison, mais elle s'est déclarée favorable à un système d'amendes en cas d'intimidation et même, en dernier recours, à une saisie des fonds syndicaux. Elle s'est déclarée *« alarmée »* par le niveau élevé des accords salariaux conclus cet hiver, mais a néanmoins manifesté une nouvelle fois son opposition totale à une politique des revenus.

Le premier ministre, malgré la prolongation du conflit de l'acier, a cru détecter des signes encourageants dans le refus des mineurs gallois de se mettre en grève. Stimulée par ces désaveux des syndicats, ainsi que par l'effritement du mouvement dans le secteur privé, la direction de British Leyland a invité lundi les cent mille grévistes à se prononcer bientôt par vote sur... l'opportunité d'organiser un vote pour ou contre son offre de 14,4 % d'augmentation. La Confédération des métiers du fer et de l'acier, principal syndicat engagé dans le conflit, a aussitôt annoncé qu'elle donnerait à ses membres la consigne de boycotter le scrutin.

(Intérim.)

La Yougoslavie et la C.E.E. concluent un accord préférentiel de coopération

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Yougoslavie et la Communauté européenne vont être liées par un accord de coopération. Celui-ci a été paraphé lundi 25 février, à Bruxelles, par MM. Andov, ministre du commerce extérieur yougoslave, et Haferkamp, vice-président de la Commission, chargé des relations extérieures. Cet accord préférentiel marque un renforcement des relations entre la C.E.E. et Belgrade, puisqu'il remplace un simple accord commercial non discriminatoire.

La conclusion des négociations intervient après des mois de piétinement. Elle a été rendue possible, après que, en décembre, les ministres des affaires étrangères des Neuf, préoccupés par le regain des tensions Est-Ouest et soucieux de marquer leur appui au régime yougoslave, eurent donné leur feu vert à une amélioration sensible des concessions offertes à Belgrade. Les Yougoslaves ont manifesté tout au long de cette négociation une double préoccupation :

● SUR LE PLAN POLITIQUE, ils ont insisté pour que l'accord fasse référence au caractère spécifique de pays méditerranéen en voie de développement, socialiste et non aligné, de la Yougoslavie. Pour que cette spécificité n'apparaisse pas comme purement formelle, ils ont demandé et obtenu que certaines des clauses de l'accord soient différentes de celles qui figurent dans les accords signés par la C.E.E. avec d'autres pays méditerranéens :

● SUR LE PLAN COMMERCIAL, l'accord prévoit pour les produits industriels l'accès en franchise de droits de douane sur le marché des Neuf. Toutefois, dans le cadre des produits « sensibles », cette franchise n'est accordée que dans la lim'te-plafond. Les Yougoslaves se sont battus pour que la liste des produits soumis à plafond soit raccourcie.

Pourtant le principal effort consenti par les Neuf concerne les ventes yougoslaves de viande bovine (le principal produit d'exportation du pays) et celles de vins de qualité. Ils ont accepté de porter à 40 000 tonnes, au lieu de 24 000 tonnes dans l'offre initiale, le contingent de *« baby beef »* que les Yougoslaves pourront exporter vers la C.E.E. sans droits de douane et avec un « prélèvement » fortement réduit. Le quota des vins de qualité, qu'ils seront autorisés à exporter en franchise vers la C.E.E., est, quant à lui, fixé à 12 000 hectolitres par an, au lieu de 8 000 hectolitres initialement. Enfin, une aide financière est prévue dans l'accord sous la forme de l'ouverture d'une ligne de crédit de 200 millions d'unités de compte, soit 1,6 milliard de francs.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT TITO SE DÉGRADE RÉGULIÈREMENT

Belgrade (A.F.P.). — Le dernier bulletin de santé du président Tito, publié le mardi 26 février à midi, annonce que l'« état général du président reste grave. La pneumonie n'a pas cédé au traitement intensif approprié. Les troubles du rythme cardiaque sont de plus en plus fréquents, tandis que les signes de faiblesse cardiaque se maintiennent ». Le communiqué n'évoque plus le problème des fonctions rénales assurées par un rein artificiel.

Le chef de l'Etat yougoslave est hospitalisé depuis le 3 janvier dernier à Ljubljana à la suite d'une thrombose. Il a dû être amputé de la jambe gauche, un pontage s'étant avéré impossible. Après l'amputation il avait semblé, du moins d'après les communiqués et les photographies publiées, qu'il se rétablissait rapidement. Depuis, les fonctions vitales ont commencé à se détériorer et des bulletins de santé soigneusement dosés ont informé la population. Le lundi 25 février, les craintes d'une issue fatale semblaient vives, le communiqué des médecins avait été retardé de deux heures pour annoncer, en fin de compte, laconiquement, que l'état du malade était « sans changement ». L'apparition de la pneumonie avait été signalée le 23 février.

LA VISITE EN FRANCE

Paris peut jouer un rôle important dans la reprise des pourparlers intercommunautaires

NOUS DÉCLARE M. SPYROS KYPRIANOU

M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, était attendu à Paris ce mardi 26 février, à 14 heures, pour une visite de travail de trois jours. Il en repartira pour Londres et Rome. M. Kyprianou doit assister mardi à une soirée de ballets à l'Opéra, et le 27 février à une réception donnée par l'ambassadeur de Chypre à Paris, M. Jean Peristiany. C'est le 28 que le président de la République chypriote sera reçu à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing, tandis que les ministres des affaires étrangères, MM. Jean François-Poncet et Nicos Rilandis, conféreront au Quai d'Orsay dans l'après-midi du même jour.

Cette série de visites dans trois capitales occidentales intervient alors qu'un mois seulement reste à courir pour le délai ouvert à la reprise des pourparlers intercommunautaires, selon les prescriptions de l'Assemblée générale des Nations unies.

Celle-ci avait, le 20 novembre 1979, adopté par 99 voix contre 6 et 35 abstentions une résolution qui réaffirmait l'intégrité territoriale, l'indépendance et le non-alignement de la République de Chypre. Elle demandait le retrait immédiat des forces armées étrangères et le libre retour des réfugiés dans leurs foyers.

Les autorités de l'« Etat fédéré turc » du nord de Chypre, c'est-à-dire de la zone occupée depuis août 1974 par les forces armées turques, ne semblent aucunement disposées à accepter une résolution qu'elles jugent « peu réaliste ».

Le temps fait son œuvre, au nord comme au sud de la ligne de démarcation. Les impasses diplomatiques sont évidentes, mais les opinions publiques bougent : des affrontements internes s'esquissent dans les deux zones de l'île. Les enjeux de politique intérieure, au sein de la République, sont conditionnés par le débat entre l'intransigeance et le réalisme pour restaurer l'unité de l'île et négocier avec les représentants des Turcs chypriotes.

Ce débat, bien que les échos n'en filtrent guère hors de l'île, est en toile de fond de l'actuelle démarche de M. Kyprianou qui, dans son interview au « Monde », affirme notamment : « La France peut jouer un rôle important pour la reprise des pourparlers intercommunautaires. »

De notre correspondant

Nicosie. — *« Les trois pays que je visiterai peuvent aider à trouver un règlement du problème de Chypre ; du fait des relations qu'ils entretiennent avec la Turquie, ces pays peuvent exercer sur Ankara des pressions pour l'inciter à abandonner sa politique intransigeante et de partage de Chypre et à faire preuve de raison et de modération. »*

M. Kyprianou indique que ses entretiens avec le président Giscard d'Estaing porteront sur la *« manière dont la France pourrait exercer un rôle plus important et plus actif dans le problème chypriote et pour promouvoir un règlement équitable et permanent. J'ai une estime toute particulière pour le président Giscard d'Estaing et j'ai pu constater, au cours de notre rencontre de mai 1978, son grand intérêt pour le problème de Chypre »*, affirme-t-il. *« Nous apprécions l'attitude de la France dans le problème de Chypre »*, ajoute le président Kyprianou. *« Tous nos efforts ont pour but d'inciter la Turquie à abandonner son intransigeance et sa politique de partage de Chypre. La France peut exercer dans cette direction un rôle très important. L'Italie, de son côté, en tant que membre du Marché commun et de l'OTAN, peut jouer son rôle et faire pression sur Ankara. »*

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, M. Kyprianou souligne que ce pays *« a une obligation toute particulière d'aider à un règlement équitable du problème ; c'est une des puissances garantes de l'indépendance de Chypre. Elle est membre du Conseil de sécurité et du Commonwealth, et c'est également l'ancienne puissance coloniale. »*

A la question de savoir si ces trois pays devraient lier leur aide économique à la Turquie à un règlement du problème de Chypre, le président Kyprianou répond par l'affirmative : *« Ce serait*, ajoute-t-il, *un développement positif. D'ailleurs, cela est également valable pour d'autres pays comme les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale. Cette aide pourrait être accordée sous la condition que des progrès soient réalisés dans le problème chypriote. Il ne faudrait pas rétribuer indéfiniment le pays qui a envahi Chypre. Cela équivaudrait à récompenser le crime.*

— Quelles sont les perspectives d'une relance des pourparlers intercommunautaires ?

— *Le secrétaire général des Nations unies poursuit ses consultations, qui n'ont pas encore abouti à un résultat concret. Il semble se heurter à des difficultés dans la recherche d'un terrain d'entente pour la reprise de la négociation. La position du gouvernement chypriote à ce sujet est très nette. L'accord du 19 mai 1979 conclu entre moi-même et le leader chypriote turc, M. Rauf Denktash, doit constituer la base et le cadre des pourparlers. »*

Les pourparlers communautaires avaient repris en juin dernier sur la base de cet accord, mais avaient été interrompus aussitôt, en raison des divergences d'interprétation, notamment sur la priorité à donner au retour des réfugiés chypriotes grecs dans la ville de Famagouste. La partie chypriote turque avait refusé de donner la priorité à cette question, comme le prévoyait l'accord. A présent, les dirigeants chypriotes turcs posent une nouvelle condition pour la reprise des pourparlers. Ils réclament que soit ignorée la dernière résolution de l'ONU, qui demande notamment le retrait de Chypre des troupes étrangères, le retour des réfugiés dans leur foyer, et qu'ils reconnaissent — pour la première fois — la souveraineté du gouvernement de M. Kyprianou sur l'ensemble du territoire de la République de Chypre.

« *Le gouvernement chypriote*, fait ressortir le président Kyprianou, *ne renoncera jamais à cette résolution. Les motions votées par l'organisation internationale restent en vigueur* », ajoute-t-il.

Le chef de l'Etat chypriote est toutefois convaincu que M. Waldheim sera en mesure, dans une ou deux semaines, d'annoncer une date de reprise de la négociation entre les deux communautés. *« Cependant, le résultat de ces négociations dépendra entièrement de la partie turque*, souligne-t-il. *Ankara doit être persuadé d'abandonner sa politique d'expansion et de partage de l'île. Seule la réunification de l'Etat et du peuple permettra de réaliser un règlement viable sauvegardant les droits et les intérêts de l'ensemble du peuple, des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs, dans un Etat vraiment libre et indépendant. »*

M. Kyprianou est également persuadé qu'un règlement équitable du problème jouera en faveur de la Turquie et l'aidera à faire face à ses nombreux problèmes politiques et économiques. *« Le type de gouvernement en place à Ankara importe peu*, estime le président Kyprianou, *surtout si l'on tient compte du fait que ce sont les chefs de l'armée qui ont le premier mot à dire en Turquie. »*

Au cours de sa tournée dans les trois capitales européennes, le président Kyprianou discutera également des relations de son pays avec le Marché commun. *« Je demanderai l'appui des trois pays pour de meilleures conditions en faveur de Chypre et pour la conclusion rapide des négociations sur la deuxième phase de l'accord d'association entre Chypre et la C.E.E. »*, affirme-t-il.

Comment se présente la situation économique ? Les événements du Liban n'ont-ils pas, par contrecoup, aidé Nicosie à retrouver rapidement son rôle de place financière ?

« En général, après l'invasion turque de l'été 1974 et les difficultés économiques qu'elle a créées, la situation s'est stabilisée, et, dans les zones libres, l'économie se porte bien. Nous devrons faire face à des problèmes et à des dangers, comme c'est d'ailleurs le cas dans le monde entier. Les événements du Liban ont contribué indirectement, à un faible degré et pour très peu de temps, au rétablissement de l'économie chypriote. La vigueur de notre économie est due à la politique et à la planification saines du gouvernement, au travail des Chypriotes, à l'initiative du secteur privé et, dans une certaine mesure, à l'assistance étrangère. »

Sur le plan intérieur chypriote, et en ce qui concerne un danger éventuel de déstabilisation de la part de l'extrême gauche ou de l'extrême droite, le président Kyprianou déclare : *« La situation intérieure ne m'inquiète pas. Il n'y a aucun danger de déstabilisation, aucun problème d'activités illégales. En ce qui concerne la sécurité et le fonctionnement de la démocratie, la situation est très bonne. Il y a des différends, une opposition comme il en existe dans tous les régimes démocratiques. »*

M. Kyprianou se déclare enfin convaincu que *« la démilitarisation totale de Chypre est la solution idéale pour le rapprochement des deux communautés de l'île et pour la restauration de la confiance réciproque pour un règlement permanent du problème assurant le progrès et la prospérité de tous les Chypriotes grecs et turcs »*.

DIMITRI ANDREOU.

DIPLOMATIE

● **NOMINATION AUX NATIONS UNIES.** — M. Ryszard Frelek vient d'être nommé chef de la délégation polonaise auprès des Nations unies, a annoncé l'agence PAP, le jeudi 21 février. Lors du récent congrès du parti ouvrier unifié, il n'avait pas été réélu au secrétariat du comité central. — *(Reuter.)*

● **LES RELATIONS DIPLOMATIQUES** entre l'Indonésie et la Chine seront rétablies prochainement, a déclaré lundi 25 février le président Suharto à l'ambassadeur ouest-allemand à Djakarta, qui vient d'être nommé à Pékin. Les relations entre les deux pays étaient suspendues depuis 1967. Depuis quelques mois, d'importants dirigeants indonésiens, comme le vice-président et ancien ministre des affaires étrangères Adam Malik, ou le chef de la sécurité, l'amiral Sudomo, considèrent qu'il n'existe plus d'obstacles majeurs à cette normalisation. — *(U.P.I.)*



DU PRÉSIDENT CHYPRIOTE

CHYPRE DANS L'ATTENTE

I. — L'affrontement entre l'intransigeance et le réalisme

par LILIANE PRINCET (*)

Nicosie. — Au fort de l'été 1977, après la mort de Mgr Makarios, Chypre était dans l'affliction et l'inquiétude. Ce qui saute aux yeux, aujourd'hui, en débarquant à Larnaca, c'est une activité de fourmilière, un vaste chantier de construction : ports, routes, immeubles, cités de réfugiés ; une circulation intense. Et toujours le sourire et l'accueil des Chypriotes grecs.

Pourtant, rien n'est changé : l'armée turque occupe toujours 40 % du territoire de l'île, la ligne de démarcation est en « dur ». Certains signes manifestent une évolution dans les mentalités : le portrait de Makarios demeure, mais son successeur, M. Spyros Kyprianou, est en effigie auprès de lui dans les bâtiments publics. Cela surtout : alors qu'en 1977 les emblèmes grec et turc flottant dans le ciel de Chypre concrétisaient les rivalités extérieures, *partout maintenant on* arbore le seul emblème de la République (sur fond blanc, la carte de l'île en jaune, entre deux rameaux d'olivier). Et, pour la première fois depuis 1960, le jour de l'indépendance, anniversaire de la création de l'Etat, a été célébré *le 1er octobre.*

Aucun doute donc, M. Spyros Kyprianou est dans la ligne politique de Mgr Makarios : à Chypre indépendante et souveraine, l'invasion de 1974 a imposé un état de fait que le gouvernement n'entérine pas. Il vise à refaire l'unité territoriale, à régler les rapports communautaires, constitutionnellement, avec l'appui de l'ONU.

D'où viennent alors le malaise diffus, les critiques de tous les bords, le harcèlement ? La lassitude se conçoit après cinq ans d'amputation du pays, de privation de 70 % des ressources. Le boom économique n'en est pas moins factice. Tout projet à long terme est exclu. Colère chez les uns, découragement ou indifférence chez les autres, résignation demain ? Anxiété chez tous, et accord pour reprocher au gouvernement son manque de fermeté.

Deux solutions

Une fois affirmée la volonté d'indépendance et de fidélité à Makarios, le clivage se dessine nettement, entre une droite et une gauche, entre l'acceptation ou le refus du destin que les Occidentaux voudraient réserver à Chypre, c'est-à-dire son intégration dans l'OTAN. En tout cas, il n'y a pas de centre. Cette situation sur l'échiquier mondial se joue aussi dans le cadre de la vie politique intérieure.

Le président de la République, qui est aussi chef du gouvernement, dirige le parti démocratique (DIKO), qui dispose de dix-neuf sièges sur trente-cinq réservés à la communauté grecque. Il est soutenu par le parti communiste (AKEL) avec neuf députés, et le parti socialiste (EDEK) avec quatre députés ; les trois derniers sièges sont réservés à des indépendants. Les quinze sièges réservés aux Chypriotes turcs sont vacants depuis 1963.

Aux élections du 5 septembre 1976, ces trois partis avaient *fondé un front* uni pour bloquer la voie au Ralliement démocratique (DEK) de M. Glafcos Clèridès, ex-représentant aux pourparlers intercommunautaires, ex-président de la République par intérim de juillet à décembre 1974, jugé trop ouvert aux influences occidentales (c'est-à-dire anglaises et américaines). Sa liste n'en avait pas moins recueilli 23 % de l'électorat, qui n'ont aucun député. Et la communauté de liste continue d'empêcher une estimation sérieuse de l'audience réelle de chacun des partis représentés à la Chambre. La personnalité de Mgr Makarios, le refus instinctif de l'occupation turque, faisaient accepter ce type de régime sans opposition. Deux ans après la mort de l'ethnarque-président, il grince.

Le parti de M. Spyros Kyprianou est en effet surreprésenté, et sa gestion conditionnée par ses alliances avec les communistes et les socialistes. Depuis plusieurs mois, il hésite entre deux solutions, alors que le choix s'impose de plus en plus : ou bien la rupture du *front* uni qui permettrait une clarification de la vie politique aux prochaines élections de 1981 (elles auront lieu à la proportionnelle) ; ou bien la poursuite d'une union hétérogène qui, au prix de pressions de plus en plus fortes, préserve un pouvoir.

M. Kyprianou entend l'aile droite de son parti (le DIKO) l'accuser d'être l'otage du P.C., de s'appuyer sur des chimères (l'ONU), de ne pas miser sur la seule force capable de résoudre la crise (les Etats-Unis), d'affaiblir la cause de l'hellénisme, en négligeant l'appui de la Grèce. Certains appels à la force ont des relents de nationalisme étroit et vont se confondre parfois avec ceux d'une extrême droite non repentie. *Affolés par l'alliance* objective de M. Kyprianou avec les socialistes et les communistes, les conservateurs reprennent leurs vieilles accusations contre Makarios, « l'archevêque rouge ». Et les rumeurs à propos d'un « homme fort » colportent des noms que la presse se garde de diffuser et les intéressés de confirmer.

La « nouvelle droite » en formation au sein du parti démocratique tient à se démarquer de M. Glafcos Clèridès, taxé de prises de position défaitistes et d'« *indulgence* » *envers les putschistes* de 1974. Lui-même ne tient pas à perdre au profit d'un regroupement à droite les suffrages que son parti, le DEK, avait récoltés en 1976. Faute de tribune parlementaire, il organise des tournées d'information.

Principes et tactiques

Indifférent à toute tentative gouvernementale dans le cadre de l'ONU (il a refusé d'appartenir à la délégation à l'Assemblée générale), M. Clèridès plaide pour des suggestions « réalistes », telle que la nomination par le Conseil de sécurité d'un comité qui s'appuierait sur l'accord Makarios-Denktash de février 1977 pour faire des propositions sur les aspects *territorial* et *constitutionnel* du problème de Chypre.

— *Cela n'a rien de réaliste,* fait valoir la gauche, *et revient à retirer des mains du gouvernement l'initiative des rapports intercommunautaires.*

Le nombre des postulants au titre de leader *rend peu probable* un front commun des forces de droite. Au sein du DIKO, les tendances conservatrices et plus ou moins pro-occidentales représentent probablement le tiers des suffrages. Et l'engagement de l'aile gauche interdit toute déviation de la ligne officielle.

Il est symbolisé par le ministre de l'éducation, M. Chrysostomos Sofianos, makariste de la nouvelle vague, sur qui, depuis plusieurs mois, les éléments de la droite religieuse et politique font converger leurs feux. « *Nous sommes fiers de nos origines et de notre tradition nationale,* disait-il à la Chambre, *mais nous ne permettrons pas aux « colporteurs d'idéaux » de planter les semences de la confusion et du doute parmi la jeune génération... Nous n'oublions pas que c'est l'exploitation des idéaux et l'intolérance qui ont couvert notre île de tombes et de croix... Par conséquent, notre éducation demeure fidèle à nos traditions, mais elle doit aussi affermir notre identité en tant qu'Etat.* »

Annoncé en août, repoussé en décembre mais sans doute abandonné, un remaniement ministériel aurait permis à M. Kyprianou d'évincer le ministre de l'éducation soutenu par les communistes et les socialistes. Il aurait renforcé la cohésion nationale du gouvernement dans le sens que réclamaient les éléments *les plus durs de la droite et de la* garde nationale, mais aussi les milieux extrémistes de Grèce, jadis liés à la junte, en désaccord avec la politique de M. Caramanlis. Coalition à laquelle on pourrait joindre la voix de Mgr Chrysostomos, ethnarque depuis la mort de Makarios, qui n'est hostile à aucune entreprise de récupération à condition qu'elle n'implique pas les communistes.

Naviguant au plus serré entre les récifs d'un difficile héritage, M. Spyros Kyprianou a finalement choisi de ne pas sacrifier son alliance avec les communistes et les socialistes et de maintenir M. Sofianos. Or les deux partis de gauche déplorent son insuffisante fermeté, l'absence d'épuration et soulignent la nécessité *d'un rapprochement avec les Chypriotes* turcs de l'opposition à M. Rauf Denktash, encore que leur stratégie ne soit pas la même.

L'EDEK socialiste de M. Lyssaridès donne la priorité à la radicalisation de la lutte de libération, d'abord par une épuration qui, cinq ans après le coup d'Etat d'extrême droite, n'est toujours pas faite. Elle manifesterait la volonté de se défendre soi-même et galvaniserait le peuple en le rendant intransigeant.

Cette intransigeance est une arme à double tranchant, estime l'AKEL communiste, car elle servirait de prétexte au chauvinisme turc, lequel nourrirait à son tour le chauvinisme grec. D'où le risque d'un incident qui justifierait une intervention étrangère. *C'est pourquoi, dans les limites* de la politique soviétique qui ménage la Turquie, M. Papaioannou, secrétaire général de l'AKEL, met l'accent sur le rapprochement avec les opposants à M. Denktash, jugés les seuls interlocuteurs de pourparlers fructueux. La tâche est de longue haleine.

Cette opposition chyprio-turque, telle qu'on l'analyse à Nicosie du côté grec, était disparate et silencieuse voilà quatre ans. Aujourd'hui, elle se dresse contre l'administration de M. Denktash, sans oser encore *affronter l'occupant turc. Or son* évolution dépend en grande partie du rapport de forces entre droite et gauche chez les Chypriotes grecs. L'enjeu est la survie de Chypre indépendante.

La détresse de la zone turque

La lecture de la presse chypriote turque suffit à dépeindre la situation dans la zone occupée, dite « Etat fédéré turc ». C'est un chœur d'indignation. Les mani*festations de la détresse économique* sont quotidiennes, engendrant deux classes très distinctes. Avec un taux d'inflation de 120 %, les très pauvres vivent dans la disette, conséquence de la montée exorbitante des prix, du drainage des produits vers la *Turquie de la contrebande. Le* chômage atteint 20 %, et les syndicats y ont réagi par la multiplication de appels à la grève.

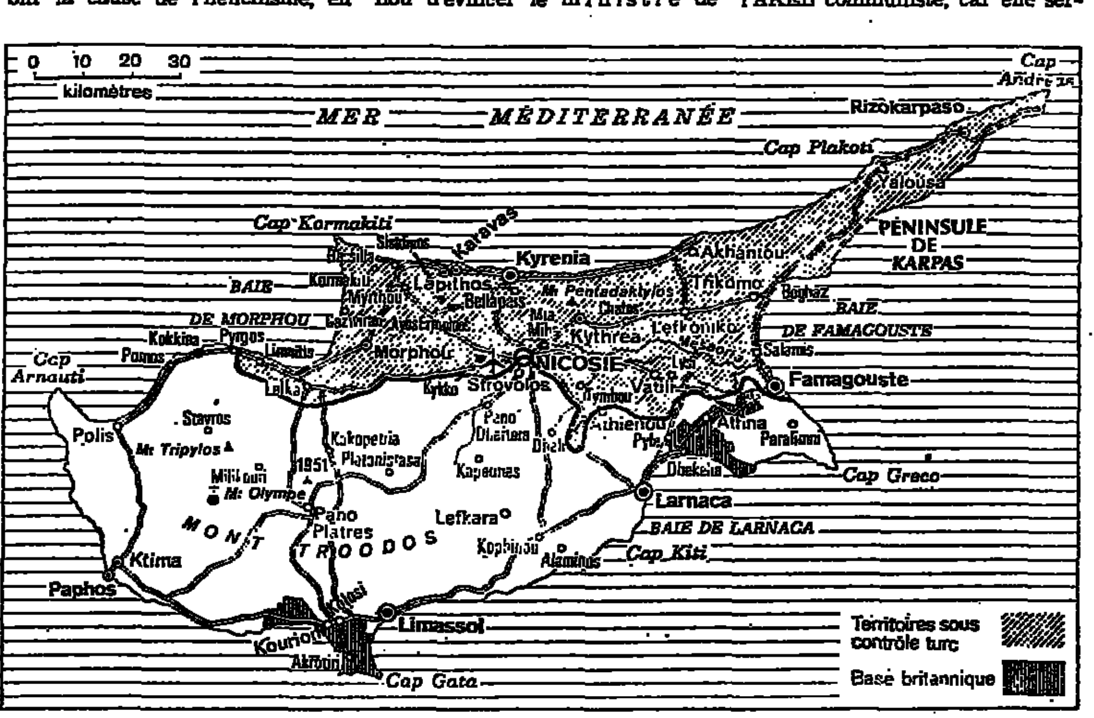
Entre les « barbes noires », immigrants venus de Turquie, souvent misérables, ignares et violents, et les autochtones traités en *ilotes, la tension* n'a cessé de grandir. Des vingt mille « enclavés » chypriotes grecs du Karpas, des deux mille maronites de Kormatiki qui refusèrent de quitter leurs villages au lendemain de la guerre, il ne demeure respectivement que mille cinq cents et cinq cents. Aux moyens de coercition courants pour les faire partir s'ajoutent tous les modes de chantage : suppression du courrier et des colis de la Croix-Rouge, refus de communication avec les membres de la famille résidant au sud (en particulier les enfants), fermetures d'écoles, et, en cas de maladie, le permis d'hospitalisation dans le sud est lié à un engagement de départ définitif.

Le parti de l'unité nationale de M. Rauf Denktash a subi les *contrecoups de cette situation.* Depuis la démission collective de son cabinet, en décembre 1978, des groupes successifs ont fait scission et créé de nouveaux partis. Mais seul à ce jour, le parti républicain s'oppose nettement à la partition mise en œuvre par M. Denktash ; sur une ligne de gauche, il rejoint les positions de l'AKEL (communiste) grecque-chypriote.

On voit mal un renversement véritable des choses dans un proche avenir. Pourtant, certains petits faits indiquent que le rap*prochement intercommunautaire* n'est pas une impasse. Le 10 juillet dernier, des syndicalistes de gauche des deux communautés tenaient une réunion commune et rejetaient toute forme de partition, d'annexion, de confédération. Le 28 août, les responsables *municipaux des deux secteurs de* Nicosie se mettaient d'accord pour la construction d'un système d'égouts.

Peu de chose en somm les pures nécessités de la vie quotidienne. Et cependant, le sentiment d'une identité chypriote, le *besoin d'une indépendance réelle,* c'est-à-dire vraiment hors de l'emprise d'Athènes ou d'Ankara, se discernent peu à peu chez les jeunes générations. Mais les tensions de la politique intérieure au nord comme au sud sont, en définitive, fonction de schémas *internationaux sur lesquels les* Chypriotes n'ont pas prise. Si le dessein de la « double Enosis » (c'est-à-dire de la partition et du rattachement direct de chaque zone à Athènes et à Ankara) est rejeté avec indignation par ceux-là même qui en avaient rêvé, il ne sera définitivement anachronique que le jour où la viabilité d'une unité bicommunautaire aura été démontrée. Ce qui suppose que les Chypriotes soient libres d'en faire l'expérience.

(*) Professeur et journaliste, auteur de *Chypre*, coll. « Petite Planète », Le Seuil.



Prochain article :

UN ENJEU ENTRE LES DEUX GRANDS

PROCHE-ORIENT

La décision de Washington de livrer des armements au Caire suscite des inquiétudes à Jérusalem

Les Etats-Unis ont proposé de vendre à l'Egypte un nombre non précisé de F-15, l'avion de combat le plus perfectionné du monde, ainsi que quarante chasseurs F-16 et deux cent cinquante chars M-60 A-3, a annoncé le lundi 25 février le département d'Etat.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a indiqué que le gouvernement égyptien avait informé Washington de sa décision de remettre à une date ultérieure l'acquisition des F-15. Le Caire, a ajouté le porte-parole, a fait savoir qu'il comptait commander *« en temps utile le nombre de F-15 jugé nécessaire »*. En ce qui concerne les avions F-16 et les chars M-60, a dit le porte-parole, le projet de vente à l'Egypte concernant ces appareils sera prochainement soumis au Congrès américain.

L'agence officieuse égyptienne MEN croit savoir pour sa part que la transaction porterait sur un montant de 4 milliards de dollars, échelonnés sur une période de cinq ans. Les Etats-Unis livreraient — outre les avions F-16 et les chars M-60 — des véhicules blindés M-113 et des appareils Phantom F-4.

L'accord, ajoute l'agence, prévoit en outre le montage en Egypte d'hélicoptères de type Bell-214 et d'appareils F-5.

Selon la MEN, les premiers F-16 seront livrés à l'Egypte avant la fin de 1980. L'agence attribue le retard apporté à la fourniture des F-15 au fait que *« la compagnie productrice, surchargée de commandes, doit honorer des contrats déjà signés avec Israël, l'Arabie Saoudite et le Japon »*.

L'annonce de l'accord égypto-américain a suscité des inquiétudes en Israël et a approfondi le clivage au sein du gouvernement de M. Begin. Le premier ministre israélien lancerait prochainement une campagne aux Etats-Unis, notamment auprès du Congrès, pour amener Washington à modérer ses ventes à l'Egypte.

Le général Ezer Weizman, le ministre de la défense, estime, en revanche, qu'il n'est pas « réaliste » de s'opposer à la décision américaine. Il souhaite cependant inciter les Etats-Unis à financer la construction et le développement, dans l'Etat hébreu, d'un nouvel avion de combat israélien. Plusieurs députés travaillistes ont accusé pour leur part le gouvernement de *« négliger la sécurité nationale »* en n'agissant pas plus tôt pour empêcher l'Egypte de se « sur-armer ». Ils ont demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire.

Au Caire, le conseil des ministres a publié un communiqué critiquant sévèrement M. Begin pour ses déclarations concernant *« un déséquilibre dans la balance des forces entre l'Egypte et Israël. »* Le gouvernement égyptien accuse le premier ministre israélien d'être *« ignorant de la conjoncture internationale et de son incidence sur la paix et la sécurité de la région »*. Il lui reproche, en outre, de manifester le même *« état d'esprit qui prévalait en Israël avant la signature du traité de paix entre les deux pays »*.

Le 26 février marque l'ouverture officielle des relations diplomatiques entre Israël et l'Égypte

Conformément au traité israélo-égyptien de Washington de mars 1979, c'est ce mardi 26 février qu'a lieu l'échange des ambassadeurs entre les deux pays. Le choix des résidences respectives a donné lieu à des discussions de dernière heure. Si les Israéliens se sont finalement installés dans un quartier résidentiel du Caire où se trouvent beaucoup d'autres ambassades, les Egyptiens ont trouvé asile dans un grand hôtel de Tel-Aviv et précisé que la présentation à Jérusalem des lettres de créance de leur ambassadeur ne signifiait pas reconnaissance du statut actuel de la ville.

LES NOUVEAUX AMBASSADEURS

D'Israël en Égypte...

M. Eliahou Ben Elissar

Un homme-lige du premier ministre

M. Eliahou Ben Elissar, dont la nomination en Egypte a été annoncée officiellement le 6 décembre, a déjà eu l'occasion de se rendre fréquemment au Caire. Il a été l'un des principaux artisans des différentes négociations et rencontres israélo-égyptiennes. Toutefois sa nomination a été surtout décidée par le premier ministre israélien, parce que M. Ben Elissar, ancien directeur général de la présidence du conseil, est depuis longtemps un de ses plus proches et fidèles collaborateurs. M. Begin envoie auprès du président Sadate son confident et son bras droit. Il entend marquer ainsi toute l'importance qu'il accorde à l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Agé de quarante-neuf ans, M. Ben Elissar est un homme d'une grande discrétion, qualité qu'il semble tenir de son expérience de la clandestinité et de son passé d'agent de renseignements. Issu d'une famille juive polonaise décimée durant la dernière guerre mondiale, il a rejoint à vingt ans les rangs de l'Irgoun, l'organisation armée créée par M. Begin pour lutter contre l'occupant britannique en Palestine. Après la fondation de l'Etat d'Israël en 1948, il a terminé ses études de droit et de sciences politiques à Paris puis il a été recruté par le Mossad, l'un des principaux services secrets israéliens.

Très tôt, il a rejoint le parti Herout de M. Begin, où il est devenu un homme d'appareil zélé et a été l'un des organisateurs de la campagne victorieuse du Likoud aux élections de 1977. Partageant étroitement les vues de celui qu'il a toujours servi, M. Ben Elissar est un partisan convaincu du Grand Israël. En février 1979, M. Begin l'a chargé de présider la commission spéciale qui devait préciser l'interprétation israélienne du projet d'autonomie pour les territoires occupés, interprétation très restrictive selon laquelle le principe de l'autonomie ne pourrait s'appliquer qu'aux habitants et non pas aux territoires. Cette nuance permettrait à Israël de garder l'essentiel du pouvoir et de maintenir ses revendications de souveraineté sur la Cisjordanie et le territoire de Gaza. — F. C.

...et d'Égypte en Israël

M. Saad Mortada

Un diplomate de la vieille école

M. Saad Mortada est un diplomate de carrière, discret, mais ayant le sens des relations publiques. Son profil correspond au style de présence diplomatique que Le Caire souhaite avoir en Israël : accentuer l'image d'une « bonne Egypte », *mais avec le minimum de manifestations extérieures, afin de ne pas irriter davantage les capitales arabes et les Palestiniens. Tout indique, au contraire, que M. Eliahou Ben Elissar sera au Caire un* « ambassadeur flamboyant ».

Agé de cinquante ans, M. Mortada est veuf depuis quelques années. Il est de confession musulmane. Il a étudié le droit avant de commencer sa carrière de haut fonctionnaire par un bref passage au ministère de l'intérieur. Adjoint de M. Hassan Zayyat, porte-parole officiel à l'époque de Nasser, il a été successivement, ces dernières années, ambassadeur à Abou-Dhabi, à Dakar et à Rabat.

Depuis la rupture des relations diplomatiques égypto-marocaines, à la suite de la signature du traité de paix israélo-égyptien, en 1979, M. Mortada avait été chargé par M. Boutros-Ghali de diriger le département de presse du ministère égyptien des affaires étrangères.

Grand, mince, avenant, bon vivant, agréable causeur, aussi bien en arabe qu'en français et en anglais (mais pas en hébreu jusqu'ici), l'esprit ouvert et libéral, M. Mortada est le type même du diplomate égyptien de la vieille école. Ambassadeur auprès du roi Hassan II, lorsque se déroulèrent au Maroc les premiers entretiens secrets égypto-israéliens, qui débouchèrent deux ans plus tard sur la paix, M. Mortada était, en quelque sorte, prédestiné à être l'homme dont la présence en Israël scellera l'établissement de relations normales entre les deux anciens ennemis.

J.-P. P.-H.

Iran

LES « ÉTUDIANTS ISLAMIQUES » POURRAIENT AUTORISER LA COMMISSION D'ENQUÊTE A RENCONTRER QUELQUES OTAGES QUALIFIÉS D'« ESPIONS »

Plus de cent mille personnes ont défilé devant l'ambassade américaine à Téhéran, lundi 25 février, en présence du président Bani Sadr. La foule criait : *« Bani Sadr, président ! »*, *« Mort aux Américains ! »*, scandait des versets du Coran, des appels à la mobilisation du peuple et à la création d' *« une armée de vingt millions d'hommes »* et réclamait l'extradition du chah.

Cette manifestation qui marquait la clôture de la « semaine de mobilisation nationale » se déroulait le jour même où la commission internationale d'enquête commençait ses travaux dans la capitale iranienne. Les « cinq sages » comme on les appelle déjà à Téhéran auraient adopté une méthode de travail très rigoureuse. Ils ont déjà en main les dossiers d'Amnesty International, de la Croix-Rouge et de la commission internationale des droits de l'homme. Ils ont en outre recueilli depuis leur arrivée à Téhéran de nombreux dossiers provenant notamment de juristes iraniens. Lundi, les membres de la commission ont rencontré M. Lahidji, président de la Ligue iranienne pour les droits de l'homme.

D'autre part, l'approche des élections législatives prévues pour le 14 mars a provoqué une vague de démissions dans la haute administration, démissions attribuées tant au désir des intéressés de se présenter aux élections qu'à l'incertitude politique. Le maire de Téhéran dont on avait annoncé la démission dimanche (*le Monde* du 26 février) a expliqué sa décision par son souhait de se présenter aux suffrages des électeurs. Quant au commandant en chef de la marine qui a été arrêté, on a précisé lundi que cette arrestation ferait suite à la découverte de documents compromettants dans l'ambassade américaine.

De leur côté, les « étudiants islamiques » ont annoncé lundi qu'ils pourraient décider de faire rencontrer à la commission internationale d'enquête *« quelques-uns des espions expérimentés »*.

DROITS DE L'HOMME

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MASSACRES DU ZAIRE EN JUILLET DERNIER

Bruxelles (*A.F.P.*). — La Fédération internationale des droits de l'homme a demandé, lundi 25 février, à Bruxelles, l'intervention des *« pays amis du Zaïre »* auprès du général Mobutu pour qu'il accepte enfin qu'une *« commission internationale »* puisse se rendre au Zaïre, afin d'enquêter *sur le massacre de 215 adolescents* le 19 juillet dernier dans le Sud-Kasaï (*le Monde* du 9 novembre et du 29 décembre 1979).

Dans une conférence de presse, M. Daniel Jacoby, secrétaire aux observations judiciaires de la Fédération internationale des droits de l'homme, a rappelé que, à la veille de la troisième conférence en novembre dernier à Bruxelles, réunissant les pays *« amis du Zaïre »*, le général Mobutu avait accepté la constitution d'une telle commission d'enquête. Mais, une fois l'échéance de la conférence passée, *« les autorités zaïroises sont restées muettes »*, a-t-il souligné.

AFRIQUE

LES SUITES DE L'ATTAQUE CONTRE GAFSA

Tunis voudrait obtenir que la Ligue arabe adresse un sévère avertissement au colonel Kadhafi

De notre correspondant

Tunis. — *Le conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe se réunit ce mardi 26 février à Tunis, en session extraordinaire, à la demande de la Tunisie et de la Libye pour examiner l'affaire de l'attaque menée le 27 janvier contre la ville de Gafsa. Tunis accuse la Libye d'avoir conçu et réalisé cette « agression caractérisée », tandis que Tripoli, après l'appui logistique accordé à l'armée tunisienne, invoque « une invasion française » de la Tunisie.*

Comme pour mieux appuyer leur thèse, les autorités tunisiennes ont attendu la veille de cette réunion — dont la demande de renvoi au 1er mars présentée par la Libye, soutenue par l'Algérie, la Syrie et le Sud-Yémen, *n'a pas été retenue* — pour annoncer l'arrestation près de la frontière libyenne de M. Bechir Ben Dahou Siki, un Tunisien de quarante-huit ans, venu de Libye, et qui, selon ses déclarations, se proposait de plastiquer l'ambassade de France, la Maison du parti socialiste destourien, le siège de la Ligue arabe et les bâtiments de la radiodiffusion télévision tunisienne.

C'est le 22 février, à Dehibat, village au sud du gouvernorat de Médenine, que cet homme a été arrêté, porteur de quatre pains de *un kilo de plastic et* du matériel nécessaire à leur usage. Selon ses déclarations, que rapporte l'agence Tunis Afrique Presse, il devait placer les explosifs dans les bouches d'égouts situés devant les quatre édifices visés et il avait été chargé de l'opération par le bureau arabe de liaison de Tripoli.

Connaissant bien la région frontalière, où il se livrait habituellement à la contrebande, M. Bechir Ben Dahou Siki a indiqué que, au lendemain de l'opération de Gafsa, il avait déjà été *chargé d'observer les déplacements* de l'armée tunisienne par ce même bureau, où il avait rencontré l'officier Mohamed Maiel, chef du commando chargé, en 1976, d'assassiner le premier ministre, M. Nouira, et qui fut condamné à mort, gracié, puis libéré un an plus tard.

Grossi de cette nouvelle affaire, le dossier que présenteront les Tunisiens devant la Ligue arabe risque d'être accablant pour le régime libyen. Les preuves de sa participation à l'opération de Gafsa, dont certaines ont déjà été présentées à la presse, paraissent incontestables : *factures de firmes* étrangères, adressées à l'Union socialiste arabe libyenne, trouvées au fond de caisses d'armement sur lesquelles figurait encore le nom de la Libye en tant que destinataire, passeports libyens dont étaient munis la plupart des assaillants tunisiens, aveux de ces derniers reconnaissant qu'ils ont séjourné dans certains des huit camps d'entraînement terroristes implantés en Libye et apportant des précisions inédites sur le recrutement, l'encadrement et le fonctionnement de ces camps... A ces accusations vient s'ajouter une longue énumération des incidents — allant du détournement d'avion à la tentative d'assassinat contre M. Nouira en passant par diverses opérations de sabotage — qui ont émaillé les relations entre les deux pays.

Une unanimité impossible

La délégation libyenne, qui doit en principe être conduite par M. Ali Triki, ministre des affaires étrangères, aura fort à faire pour répliquer à ce réquisitoire et pour démontrer le bien-fondé de sa plainte relative à l'*« invasion française »* qui a consisté en la *présence en* Tunisie, du 29 janvier au 12 février, de deux avions Transall et de deux hélicoptères Puma.

L'un des arguments sur lesquels la Libye appuie sa requête est que si le congrès islamique d'Islamabad a condamné la *« simple assistance »* militaire soviétique à l'Afghanistan, la Ligue arabe ne peut pas faire *moins* que de se prononcer contre l'*« invasion française »* en Tunisie.

Mais, devant les instances arabes, les Tunisiens entendent dépasser le cadre de l'affaire de Gafsa et de leurs relations avec la Libye. Ils veulent démontrer les *« dangers »* que représente la politique du colonel Kadhafi *pour tous* les pays arabes, dont aucun, estiment-ils, n'est à l'abri de ses *« actions terroristes »*, tel le Soudan, ou de ses *« ingérences »*, tels l'O.L.P. dont les bureaux en Libye ont été fermés voilà trois mois, ou les pays du Golfe sur lesquels des pressions ont été exercées récemment afin qu'ils ne reçoivent pas M. Giscard d'Estaing. Les Tunisiens se proposent *aussi* de souligner *combien* ce comportement, qui n'est pas non plus sans risques pour la paix dans la région, est *« en violation permanente »* avec les principes énoncés dans la charte de la Ligue.

Sans chercher à obtenir une condamnation formelle de la Libye, pour laquelle une unanimité, qui s'avère impossible à réaliser, est nécessaire, les dirigeants tunisiens tiennent à ce qu'un avertissement sérieux lui soit au moins donné. Ils considèrent qu'aujourd'hui il n'est plus possible que les pays arabes, que ce soit par crainte, intérêt ou calcul, continuent d'accepter, bon gré mal gré, que des principes qu'ils se sont engagés à respecter soient perpétuellement et ouvertement bafoués. Il y va, selon eux, de la crédibilité même de la Ligue, qui doit, une fois pour toutes, se prononcer clairement sur les agissements de l'un de ses membres.

MICHEL DEURÉ.

Rhodésie

Comment redistribuer les terres ?

(Suite de la première page.)

L'agriculture repose sur une structure inégalitaire, introduite par les premiers Européens, aggravée au fil des décennies, puis consacrée par un arsenal de textes *léonins qui en ont fait l'armature* du système colonial. C'est d'abord par la conquête abusive des terres que la minorité blanche a assis sa domination.

Les six mille quatre cents fermiers européens disposent, à eux seuls, de la moitié des terres en culture. Les quelque six cent mille agriculteurs africains doivent se *contenter* du reste. Le compte est rapide : chaque fermier blanc possède — en moyenne — cent fois plus de terre que son homologue noir. Autre facteur de déséquilibre : les « fermes blanches », situées dans des régions très fertiles, abritent les deux tiers des terres aptes aux cultures intensives.

Les réformettes consenties par Salisbury n'ont guère adouci ces iniquités. Qu'il s'agisse de la création à l'intérieur des *« tribal trust land » (T.T.L.)* (les anciennes réserves) de *« zones d'achat africaines »* où les fermiers noirs peuvent acheter et vendre des terres, ou bien du droit, accordé en mars 1977 à tout Africain, d'acquérir une propriété dans les régions jusqu'alors réservées aux exploitations européennes. Ces facilités juridiques sont peu suivies d'effet, les agriculteurs noirs disposant rarement des capitaux nécessaires à *l'achat d'une ferme*.

Les ruraux africains subissent, de ce fait, maints préjudices. Les cent soixante-cinq T.T.L. où sont cantonnées les familles paysannes *noires — 62 % des Rhodésiens —* sont surpeuplées à l'extrême. D'où une surexploitation et une usure des sols qui ont provoqué des désastres écologiques. Selon une enquête conduite dans les T.T.L. il y a trois ans, les parcelles agricoles étant cultivées dix-sept fois plus que la protection correcte des sols ne l'aurait exigé. La mise en place, due à la guerre, des *« villages protégés »*, autrement dit enclos de barbelés et de miradors, abritant un paysan sur cinq, a aggravé le phénomène.

Le surplus de population des T.T.L. est évalué à 2,6 millions de gens. Les exploitations africaines y sont, en termes de rentabilité, trois fois trop nombreuses. Pourtant, dans la catégorie des seize-trente ans, quatre paysans sur dix sont sans terre. *C'était là*, pour les Blancs, l'un des principaux avantages du système : les T.T.L. constituent un réservoir inépuisable de main-d'œuvre à bon marché. Les travailleurs agricoles noirs sont nettement moins payés que les autres catégories de salariés. Leurs revenus — en termes réels — n'ont pratiquement pas progressé depuis 1948. *Grâce à un « confortable » volant* de chômage, les gouvernements rhodésiens successifs ont d'ailleurs désamorcé les revendications des travailleurs en provenance des T.T.L. Ainsi la distribution inégale des terres contribua à aggraver en permanence l'état de dépendance et de pauvreté de la majorité africaine.

Dans ces conditions, on conçoit que l'urgence d'une profonde réforme agraire, abolissant les criants privilèges d'une minorité de fermiers, ait représenté dès l'origine l'une des idées-forces du mouvement nationaliste rhodésien. *Il y a seulement deux mois*, les dirigeants — encore unis — du Front patriotique donnaient à entendre que le problème de la terre serait leur cheval de bataille *pour les élections. « Toute la terre au peuple »* : voilà bien l'un des slogans favoris des foules qui accueillirent en janvier MM. Nkomo et Mugabe. Or, aujourd'hui, les dirigeants nationalistes, sans escamoter ce thème dans leurs discours publics, affichent sur ce chapitre une modération sans doute déconcertante pour nombre de leurs partisans.

Les apaisements de M. Mugabe

L'attitude de M. Nkomo ne surprend qu'à peine. Le « père » du nationalisme n'a jamais fait mystère de son hostilité aux solutions économiques extrêmes et vante les vertus de la libre entreprise. *« Il y a beaucoup de terre dans ce pays,* répète-t-il sans trêve depuis son retour à Salisbury. *Nous ne chasserons pas les fermiers de chez eux. Nous récupérerons seulement les terres inutilisées pour les donner aux paysans. »*

Que M. Mugabe tienne un langage analogue est plus surprenant. *« Nous ne saisirons pas les terres de ceux qui en font usage et contribuent au bien-être de la société »*, annonçait-il dès son premier meeting électoral (*le Monde* du 29 janvier). Marxiste convaincu, partisan déclaré de la propriété collective des moyens de production, le chef de la ZANU-P.F. a pourtant maintes *fois, dans le passé, préconisé* la nationalisation des terres — comme des principales industries — et leur distribution autoritaire par l'Etat sur une base plus égalitaire.

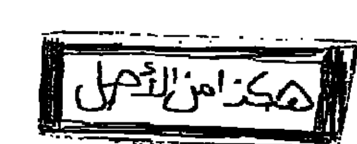
La position de M. Nkomo s'explique d'autant mieux que, soignant son profil d'homme politique « raisonnable » et d'avocat de la réconciliation nationale, il s'emploie à mordre sur l'électorat modéré. M. Mugabe, en revanche, ne nourrit apparemment pas de telles arrière-pensées. Mais il court le risque de décevoir la masse de ses partisans — armés ou non — pour qui une victoire électorale de la ZANU-P.F. ne peut qu'être synonyme de changements profonds. Sa tempérance soudaine, que la minorité blanche tient *pour une simple ruse*, lui a-t-elle été dictée par des considérations pragmatiques ? En tout cas, son manifeste électoral, mis au point début janvier et qui frappe par sa mesure, ne contient que des références passagères à la nécessité d'*« une transformation socialiste de la société »* et seulement *« lorsque les circonstances seront mûres »*.

Derrière cette modération de fraîche date, il y aurait l'influence décisive du président Machel, soucieux de stabilité à ses frontières. Le chef de l'Etat mozambicain aurait conseillé à son protégé, au nom du réalisme, de ne pas braquer la communauté blanche de Rhodésie et le gouvernement sud-africain — avec lequel il lui faudra, s'il arrive au *pouvoir, cohabiter — et d'éviter* les erreurs « gauchistes » commises par le Frelimo au lendemain de l'indépendance. Ainsi, pourquoi, en nationalisant les *« fermes blanches »*, provoquer le départ précipité des Européens, prélude à une crise économique inéluctable, si cette mesure n'est pas indispensable, du moins dans un premier temps ?

Certes, les dirigeants du Front patriotique ont assuré à plusieurs occasions qu'ils ne *« verseraient pas un centime »* en compensation d'une éventuelle dépossession des fermiers blancs, mais le problème ne semble plus se poser depuis que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont promis, en pareille hypothèse, de participer à *un fonds d'indemnisation* d'environ 10 de milliards de francs. Au demeurant, toute une gamme de solutions moins radicales sont envisageables. L'« agriculture blanche » rhodésienne — au prix de profondes injustices — est l'une des plus modernes et rentables d'Afrique. La Rhodésie est l'un des trois seuls pays agricoles exportateurs du continent. La vente de ses produits — thé, café, sucre, tabac, viande — lui procure environ 40 % de ses rentrées en devises.

Cette prospérité est fort inégalement *répartie*. Si la *rentabilité* est maximale sur les immenses exploitations contrôlées par les sociétés multinationales — notamment la *Lonrho* et Liebig. — nombre de « fermes blanches » n'ont survécu que grâce aux généreuses subventions gouvernementales et *facilités fiscales* dont elles ont bénéficié pour des raisons politiques évidentes. 5 % des *fermes fournissent la moitié* environ de la production agricole. 60 % des exploitants ne paient pas d'impôts, faute de revenus suffisants. Selon une enquête menée par l'Union des fermiers en 1977, 30 % des exploitations n'étaient pas solvables. Bien plus, 40 % des « terres blanches » sont non ou sous-utilisées. 4 millions d'hectares, estime-on, pourraient être *immédiatement* redistribués aux paysans sans préjudice majeur pour quiconque. En outre, chacun convient que le système communal en vigueur dans les T.T.L. devrait, pour des raisons d'efficacité, laisser peu à peu la place à un mode d'exploitation individuelle.

J.-P. LANGELLIER.



M. MICHEL ROCARD A «CARTES SUR TABLE»

« Je parie sur la réussite d'un président socialiste »

Pendant une heure, lundi soir 25 février, M. Michel Rocard a répondu, dans le cadre de l'émission « Cartes sur table », aux questions ainsi qu'aux réflexions et mimiques diverses de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel. Quelque peu tendu au début de l'émission, il a ensuite trouvé son tempo — toujours rapide chez lui — pour exposer ses thèses sans perdre son calme et le fil de son argumentation, malgré les fréquentes interruptions de ses interlocuteurs.

A la question de savoir s'il se sent les épaules d'un président de la République « *capable de faire face* » aux questions d'ordre intérieur et extérieur qui se posent, M. Michel Rocard répond : « *A une question ainsi posée, je ne crois pas qu'un homme convenable puisse répondre oui. Mais, ce que je crois, c'est qu'un homme qui se sent représenter une force, une espérance, une volonté collective, peut sans doute répondre oui.* »

Il souligne ensuite la « *sagesse* » de la décision prise par le P.S. de reporter à l'automne prochain la désignation de son candidat à l'élection présidentielle, justifiée par la nécessité d'éviter au pays une campagne électorale permanente. Il récuse l'idée que les crises, et notamment la crise actuelle, puissent favoriser les autorités en place, dans les pays comme au sein du P.S. « *C'est assez vrai en début de crise*, concède-t-il, *mais quand un président en exercice a montré au bout de cinq, six ou sept ans qu'il ne pouvait rien à cette crise et qu'elle était sans solution, alors l'opinion s'en détache et comprend que c'est le changement qui fait la sécurité.* »

Le député des Yvelines indique que le P.S. « *a la chance d'avoir deux candidats possibles qui se respectent et s'estiment* », et il rend hommage à l'œuvre de M. François Mitterrand, qui s'est efforcé, ayant rassemblé les socialistes, « *de sortir le P.C.F. de son ghetto* » ; selon lui, le choix du P.S. « *se fera sans heurts* ». « *Il n'y aura pas de primaires, car nous sommes tous deux très attachés à l'unité du parti autour du candidat le plus capable d'animer autour du P.S. un très vaste rassemblement.* »

M. Rocard évoque la responsabilité des hommes de l'opposition. « *Le fait de garder la tête froide, le sens de l'Etat — garder le sens de l'Etat est peut-être plus difficile dans l'opposition que lorsque l'on est au pouvoir, — est de ces facteurs qui rassurent* », indique-t-il.

Il dénonce l' « *irrésolution* » du président de la République, notamment en matière internationale, prenant appui sur le fait que « *l'on s'interroge sur le sens de deux communiqués successifs, l'un signé avec le premier ministre de l'Inde, l'autre avec le chancelier d'Allemagne fédérale* ». « *Personne ne sait ce qu'est la politique de la France, cela est dangereux, cela est mauvais.* » « *Les forces de gauche et un candidat socialiste seraient plus capables d'assurer une continuité et une plus grande fermeté* », affirme-t-il.

Interrogé sur son éventuelle fragilité, M. Rocard fait valoir que s'il avait été fragile, il serait déjà « *politiquement décédé* ».

Maintenir nos capacités de dialogue et d'échanges avec l'U.R.S.S.

Evoquant ensuite les questions internationales, le maire de Conflans-Sainte-Honorine reprend les grandes lignes de l'analyse qu'il avait faite devant la convention nationale du P.S. réunie à Alfortville (*le Monde* du 15 janvier), définissant ce que devrait être, selon lui, « *une grande ambition nationale pour la France* ».

« *J'en veux beaucoup au président de la République d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions et lors du nouvel an, évoqué le problème de la guerre*, a-t-il dit, *alors que nous sommes un pays protégé par l'armement nucléaire.* » Il ajoute : « *L'univers est en difficulté dans des zones qui ne sont pas couvertes par les accords de Yalta. (...) Avant de juger l'U.R.S.S., quitte à la juger sévèrement, il faut la comprendre.* » Celle-ci est animée par le désir de se constituer un « *glacis* » qui ne menace pas les zones garanties par l'équilibre nucléaire. Selon lui, seule une politique d'aide au tiers-monde permettant un développement non capitaliste peut éviter que les pays qui s'essaient à ce type de développement ne basculent dans l'orbite soviétique.

« *L'U.R.S.S. est expansionniste dans la mesure où il n'y a pas de réponse ferme en face* », explique-t-il, avant de critiquer à nouveau l' « *irrésolution* » du chef de l'Etat, nuisible selon lui « *à l'équilibre et à la paix* ».

Citant en exemple l'attitude du général de Gaulle pendant la crise de 1962, M. Rocard pense qu'il convenait de rappeler l'appartenance à l'alliance atlantique : « *Quand la tension atteint un niveau tel que c'est entre les deux superpuissances que cela se joue l'équilibre ne peut être préservé que si chacun sait où il est. Mais, indépendamment de cette situation, la France a un rôle particulier, notamment à l'égard du tiers-monde.* » Le député des Yvelines insiste sur la nécessité de la fermeté, face à l'invasion de l'Afghanistan : « *L'U.R.S.S. a pu croire que l'Occident s'était résigné à voir ce pays dans son glacis* », indique-t-il.

Il estime que la force de frappe française a atteint « *un niveau suffisamment dissuasif par rapport à l'U.R.S.S.* », puis il souligne la nécessité de protéger les voies d'approvisionnement pétrolier et de « *maintenir une pression adaptée à celle que la frange Est de l'Europe peut subir si cela n'appelle pas un dispositif nucléaire mais peut-être une redistribution de notre dispositif conventionnel* ». Il se prononce pour « *une force d'intervention développée* », adaptée « *aux types de pressions qui se font aujourd'hui* ». Il rappelle le message « *fantastique* » des dissidents soviétiques en faveur des droits de l'homme, en indiquant que l'on ne pourra maintenir la paix sans maintien avec l'U.R.S.S. « *de capacités de dialogue et d'échanges* ».

« Marie-Antoinette jouant à la fermière »

Abordant les questions économiques, M. Rocard fait l'éloge de la « *planification souple* » et réaffirme sa volonté décentralisatrice dans les structures administratives et dans les entreprises. Il ironise sur la relance de la participation par M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 26 février), en indiquant « *le mot participation me rappelle un grand discours du général de Gaulle en 1947. Depuis nous l'avons vu resurgir à chaque élection. Il s'agit là au fond essentiellement de participation électorale. Curieusement, il ne se passe rien entre deux campagnes (...). 3 % du capital donné aux travailleurs. Je suis persuadé que le président a eu droit à un immense éclat de rire parmi les familles de travailleurs ou de responsables syndicaux. Le problème des travailleurs est double : celui de leur emploi et de leur revenu, celui de leur dignité dans l'entreprise et de leur responsabilité (...). Cela m'a fait un peu penser à Marie-Antoinette jouant à la fermière.* »

M. Rocard considère que l'autogestion est « *une marche en avant très longue, un processus* » permettant de changer le système social pour parvenir à « *un socialisme de la liberté et de la responsabilité* ». Il affirme que les nationalisations sont nécessaires « *dans les secteurs les plus urgents* ». « *Les grands drames de la mauvaise gestion dans notre pays*, affirme-t-il, *c'est le secteur privé.* » Il se prononce pour une plus grande diffusion des responsabilités dans les entreprises du secteur public, par la loi, et dans les entreprises du secteur privé, par l'accord et par la lutte. Il ajoute : « *Le temps n'est pas au rêve. Il est peut-être à l'enthousiasme et il est à la lucidité.* »

Interrogé sur la campagne menée par le P.C.F. pour la défense des droits de l'homme, M. Rocard estime qu'il « *aurait pu apporter sa signature si la défense des droits de l'homme avait été complète et s'il n'y avait pas un certain tri* ». Le député des Yvelines juge que l'attitude du P.C.F. « *se comprend* ». « *Il s'est trouvé que le P.C. n'accepte plus une union dans laquelle il n'est pas dominant ; c'est dramatique, mais c'est ainsi ; de la même façon il est clair qu'il fait des analyses de politique internationale qui l'amènent à se déclarer plutôt solidaire de l'U.R.S.S. que d'une autre vision, et qui l'amène à refuser, par exemple, que, à travers une victoire de la gauche en France, soit proposée une relance de la construction européenne.* » Refusant de parler de tentations néo-staliniennes dans le P.C., M. Rocard observe que « *ce qui reste de commun* » entre le P.C. et les socialistes, « *c'est que nous sommes tous deux représentants du monde du travail* ».

Les chances de la gauche lors de la prochaine échéance présidentielle résident, à ses yeux, dans le fait que la majorité de l'électorat communiste ne souhaite pas le maintien au pouvoir de M. Giscard d'Estaing. « *Nous avons tenté le compromis programmatique : ils n'en veulent plus. Résultat : la gauche aura deux projets.* » Cela ne doit pas, selon lui, entraver l'action d'un président de la République socialiste.

« *Le général de Gaulle, entre 1958 et 1962*, rappelle-t-il, *n'a pas eu de majorité* [au Parlement]. *La logique de nos institutions est que le pays s'organise autour des options proposées par un candidat à la présidence. Le gouvernement sera composé des courants qui se seront reconnus dans ces options : radicaux de gauche, écologistes, P.S.U. par exemple (...). Ces options ne seront pas négociées, mais elles seront ouvertes (...). Le P.C. pourrait changer d'avis. Je n'en sais rien. Mais alors, évidemment, nous réexaminerions la situation (...). L'effort de l'union de la gauche était justement de faire rentrer en démocratie le P.C.F. Il est clair que nous continuerons cet effort sans accepter le moindre compromis, notamment sur les droits de l'homme et sur l'indépendance nationale par rapport à l'U.R.S.S. Ça n'est pas nous qui fermerons la porte aux communistes. Ils l'ont fermé tout seuls. Comme nous ne sommes pas durs d'oreille, nous avons compris. Et nous ne frapperons pas à cette porte. C'est à eux de la rouvrir.* »

Le temps de grâce

M. Rocard accepte le terme de « *gouvernement homogène* », à condition « *qu'il ne soit pas compris comme limité au seul P.S.* » Le député des Yvelines invoque à nouveau « *la logique des institutions* » : celle-ci « *n'est pas que l'étroitesse et les rigidités de parti contraignent l'action de la présidence ; elle est que l'ampleur des choix faits à partir de la présidence modèle tout le système* ». Après avoir dénoncé le « *gouvernement à vau l'eau* » et l'absence de réformes qui caractérisent, selon lui, le mandat de M. Giscard d'Estaing, M. Rocard affirme qu'il saurait utiliser « *le temps de grâce* » dont dispose un nouvel élu et qui lui impose d'agir rapidement. « *Je parie sur le succès, la France est un pays où le socialisme démocratique n'a pas encore trouvé la place qu'il a dans les autres pays développés (...). L'élection d'un socialiste à la présidence accélérerait la rapidité du rattrapage nécessaire. C'est bien la partie que nous engageons.* »

Après avoir jugé, en s'appuyant sur une déclaration de M. Marchais, que l'arrivée d'un candidat communiste en tête de la gauche à l'issue du premier tour de scrutin signifierait la défaite au second tour, M. Rocard confirme sa fidélité à la « *discipline républicaine* » dans une telle hypothèse. Il qualifie de « *fadaises* » les thèses de ceux qui évoquent un possible rapprochement de MM. Rocard et Giscard d'Estaing après la réélection de ce dernier. « *Si la gauche est une nouvelle fois battue*, a-t-il dit, *cela prouvera que la droite se suffit à elle-même.* »

Le député des Yvelines considère que la situation internationale et l'attitude du P.C.F. « *réduisent l'ampleur des différends politiques* » qui le séparent de M. Mitterrand. Quant aux différends économiques, M. Rocard assure qu'ils « *ne sont pas graves* » pour le court terme.

« *Mais il y a une coloration*, admet-il ; *sans doute M. Mitterrand représente une volonté socialiste qui fait très fortement confiance à l'appareil de l'Etat pour transformer la société, alors que je suis davantage porteur d'une volonté socialiste plus appuyée sur la méfiance devant la bureaucratie, sur la volonté d'une plus forte décentralisation et d'une limitation de l'appareil d'Etat à ce qui doit être sa seule charge (...). Les deux traditions du mouvement socialiste français sont très anciennes. Je représente la plus ancienne des deux.* »



Le P.S. et la campagne présidentielle

(Suite de la première page.)

Sachant que son éventuelle désignation comme candidat à la présidence de la République ne manquerait pas de provoquer un traumatisme au sein de la formation socialiste, il estimait alors que le contrôle du parti, obtenu sous la pression de l'opinion et avec l'aide de M. Pierre Mauroy, lui donnerait les moyens et le temps de refaire l'unité du P.S. avant l'échéance de 1981.

M. Mitterrand s'est opposé avec succès à ce dessein : en s'alliant avec le CERES, le premier secrétaire a non seulement conservé son pouvoir sur le parti, mais il s'est aussi doté des moyens d'un contrôle rigoureux de l'appareil, afin de garder lui-même les mains libres.

La période de tension qui a suivi le congrès a été mise à profit par M. Rocard pour conforter, par son silence, son image de meilleur candidat socialiste. Cette stratégie s'est accompagnée d'une offensive auprès des élus du parti, campagne menée par des personnalités locales qui s'étaient, à Metz, prononcées en faveur du premier secrétaire. Ce dernier, voulant contraindre son rival à se découvrir, l'avait délié, le 19 décembre 1979, du serment qu'il avait fait, devant le parti, de ne pas être candidat contre lui.

Puis vient la convention nationale d'Alfortville, qui, au début du mois de janvier, permit de constater un gel des positions, M. Mitterrand se prononçant pour une trêve jusqu'à la date de la désignation du candidat, reportée à l'automne. « *Sage décision* », a commenté lundi soir le député des Yvelines, qui pense que d'ici là les élus et les militants socialistes ne douteront plus qu'il est le « *plus efficace* » des candidats.

En se déclarant prêt, et en détaillant le schéma institutionnel sur lequel il fonde ses espoirs, M. Rocard a montré qu'il ne distingue plus désormais l'opinion publique du parti : tous deux, estime-t-il, doivent être sensibles à l'idée que « *la sécurité, c'est le changement* ». Le changement dans le pays, c'est un président socialiste ; dans le parti, c'est le candidat Rocard parce qu'il est le mieux à même de garantir les intérêts électoraux du P.S. Telle est sa démarche.

Elle suppose que, dans le pays, l'actuel prétendant apparaisse comme un candidat de rassemblement : les options du candidat socialiste, a-t-il dit, devront être « ouvertes ». Cette démarche implique également que, dans le parti, le député des Yvelines soit reconnu comme un candidat d'union. Aussi a-t-il multiplié les hommages et les précautions oratoires à l'endroit du premier secrétaire. De même qu'il avait évité l'affrontement avec la direction, tout au long de la discussion sur « *le projet socialiste* », il a pris soin, lundi soir, d'évoquer le nécessaire « consensus » qui doit, selon lui, aboutir à une désignation « sans heurt ». Il a, fort habilement, récusé l'idée de « primaires » entre lui-même et M. Mitterrand, alors que celles-ci, préjudiciables à l'unité du P.S., étaient la conséquence prévisible de l'initiative du premier secrétaire visant à délier M. Rocard de ses engagements.

En revanche, M. Rocard a pris des risques. Outre celui — inhérent à toute intervention publique — de s'aliéner une partie des « *opinions favorables* » en sortant de sa réserve, il a sciemment couru celui de ne pas renoncer à son originalité par rapport à M. Mitterrand.

Cette originalité apparaît en premier lieu sur la manière de concevoir l'union de la gauche et la perspective d'un gouvernement homogène. Sur ce point, M. Rocard a repris des thèmes développés dans la motion qu'il avait présentée au congrès de Metz et que l'attitude actuelle du P.C. a, selon lui, confortés : il s'agit de prendre acte de la volonté de la direction communiste, d'une part, de ne pas gouverner avec les socialistes et, d'autre part, d'alimenter elle-même l'anticommunisme. Dès lors, les candidats communiste et socialiste devront aller à la bataille chacun avec son propre projet de société, à charge pour le candidat socialiste de convaincre les électeurs communistes qu'il est, lui aussi, un bon « *représentant du monde du travail* ». De même, les forces que pourrait rassembler un président socialiste (socialistes, radicaux de gauche, P.S.U., mais aussi sans doute, syndicalistes) doivent se préparer à gouverner sans le parti communiste. M. Rocard estime, sur ce point, que les institutions lui donneraient les moyens de surmonter l'obstacle que constitue cette obligation.

En ce domaine, M. Mitterrand a paru se rapprocher des thèses de MM. Mauroy et Rocard. Mais il est probable que les amis du premier secrétaire s'efforceront d'accréditer l'idée qu'une telle hypothèse de « gouvernement homogène » ne peut être défendue que par M. Mitterrand, car celui-ci peut, seul, reprendre à son compte l'aspiration unitaire du pays.

M. Rocard s'est aussi distingué du premier secrétaire — il a parlé de deux « colorations » du socialisme, — lorsqu'il a évoqué les problèmes de l'Etat et de l'économie. Il est clair, en effet, que le député des Yvelines privilégie plus la diffusion de la responsabilité dans les entreprises que la répartition des revenus, de même qu'il met plus volontiers l'accent sur la décentralisation que sur le contrôle de l'appareil d'Etat. A l'inverse de M. Rocard, qui mise sur les responsabilités et les compétences individuelles, la majorité du parti place en exergue les garanties que constituerait ce contrôle de l'appareil d'Etat, en cas de prise de pouvoir par la gauche, estimant, en effet, que la bourgeoisie est à ce point conservatrice en France qu'elle s'empresserait de confisquer à son profit une expérience faisant trop confiance à l'initiative privée.

M. Rocard, en tout cas, doit s'attendre que la majorité qui gouverne actuellement le parti mette à profit ces différences et cherche à les aiguiser, soit pour montrer qu'il ne pourrait être un candidat d'union, soit pour le « *ligoter* » s'il devait être candidat.

L'obstacle principal, et de taille, qui subsiste sur la route de M. Rocard n'est autre que M. Mitterrand. Certes le député des Yvelines pense pouvoir l'empêcher d'être candidat. Mais le premier secrétaire, s'il veut l'être, ne manque pas d'atouts : il contrôle l'appareil d'un parti dont les militants décideront en dernier ressort.

S'il veut convaincre le P.S. d'abandonner l' « *état d'hésitation* » dans lequel, selon lui, il se trouve, M. Rocard devra donc jouer serré. Et au moins aussi habilement qu'il a paru le faire lundi soir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

LE FIGARO : accord ou marchandage ?

« *Qu'il se trouve* [le P.S.] *en puissance de deux candidats à la candidature à peu près à égalité de « titres et de talents » est déjà une donnée ancienne. Plus neuve est l'annonce faite par Michel Rocard qu'il « n'y aurait pas de » primaires », c'est-à-dire pas d'affrontement. Dès lors, ou bien l'accord est déjà scellé, ou bien le marchandage précédera l'unanimité.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE MATIN : la voie de la sagesse.

« *C'est bien à une prestation de candidat à la présidence de la République qu'ont assisté les téléspectateurs (...). Il ne manque plus à Michel Rocard que le feu vert de son parti pour prononcer les mots définitifs qui le lanceront dans la course à l'Elysée. Ce n'est d'ailleurs pas rien. Le souci qu'il a pris de ménager la sensibilité de François Mitterrand et de ses fidèles a bien montré que le député des Yvelines était conscient des obstacles qu'il lui reste à surmonter pour être le candidat des socialistes en 1981 (...). Il a manifestement compris qu'il ne gagnerait rien, bien au contraire, à engager une lutte ouverte contre l'actuelle direction du P.S. Pourrait-il, de toute façon, espérer être candidat contre celle-ci ? Certainement pas. Il a désormais choisi la voie qui consiste à tenter de se faire accepter par elle, et il a employé pour cela un langage d'où la provocation était exclue. C'était évidemment la voie de la sagesse. Les militants devraient lui savoir gré de ce souci de ne pas diviser leur parti.* »

L'AURORE : Mitterrand éliminé...

« *Rival du premier secrétaire ? Il s'en défend habilement en déclarant qu'il « n'y aura pas de » primaires au sein du P.S. et que » les militants ratifieront une » candidature unique » à une période fixée à l'automne prochain. Mais l'issue de ce qu'il dénomme un « consensus » ne fait pour lui aucun doute... Il rappelle la dimension « histori- » que » de Mitterrand... Ce qui revient à en faire un homme du passé qui, certes, a su « rassem- » bler » le parti socialiste tout en s'efforçant (et donc en échouant) « à sortir le parti communiste de » son ghetto ». Au-delà des mots, apparemment respectueux, c'est donc un total constat d'échec qu'a dressé hier Michel Rocard de l'action du numéro un du parti socialiste lors de l'émission Cartes sur tables d'Antenne 2.* »

(SOPHIE HUET.)

Libération titre : « Rocard choisit un profil bas » et *le Quotidien de Paris* : « Rocard-je-sais-tout. »

A ANTENNE 2
Sur le fil du rasoir

Alors prêt pour les présidentielles ? Oui, tout à fait. Ce n'est plus le Rocard bouleversé de la nuit des élections législatives, dont on nous dit, à présent, qu'il avait longuement préparé, répété son intervention à l'aide d'un magnétoscope. Sur le coup, ça surprend évidemment, ça déçoit. On l'aimait pour sa sincérité, sa spontanéité, son honnêteté intellectuelle, son côté imprévisible. Et puis, on s'aperçoit que ces qualités, il a appris, et mon Dieu pourquoi pas, à les inscrire en lettres bien parlantes, bien lisibles à l'écran.

L'ironie du sourire, la fermeté d'une main dressée sur la table pour exiger ou reprendre la parole, la courtoisie envers ses interlocuteurs (qui ne se sont pas gênés pour en profiter et l'interrompre à tout moment), la connaissance des chiffres et des faits, l'habileté du discours, la nécessité de marcher sur le fil du rasoir, entre des exigences et des espoirs contradictoires, tout ça passait bien. Mais vite. Par moments, il fallait s'accrocher pour suivre le débit encore trop rapide de cette cascade d'idées.

Ce qu'on aime l'entendre dire, ce sont des choses comme « moi, ce que je crois », ou bien, s'agissant du compromis tenté à la loyale avec les communistes, « ils n'en veulent pas, voilà qui est clair ». Ce qu'on cherche c'est précisément cela, la clarté et la force d'une pensée originale, tant pis si elle est un peu brouillonne. Alors attention, à vouloir trop bien faire, c'est-à-dire faire comme les autres, les virtuoses de la politique politicienne, on risque de s'aligner sur eux au lieu de s'en démarquer.

CLAUDE SARRAUTE.

Selon « l'Humanité »
MM. ROCARD ET MITTERRAND TIENNENT LE MÊME DISCOURS

Dans *l'Humanité* du 26 février, Jean Le Lagadec commente en ces termes les déclarations de M. Rocard :

« *Pas de vote communiste au » second tour », dit Pisani ; « Gou- » vernement socialiste homogène », disent ensemble François Mitterrand et Michel Rocard, c'est un enterrement de première classe pour l'union de la gauche. Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement, Edmont Maire, André Henry et Bergeron tiendront les cordons du poêle, en compagnie de Robert Fabre.*

» Le discours de Michel Rocard et de François Mitterrand est un solo funèbre. C'est toute l'espérance des travailleurs, des hommes et des femmes de gauche — qui sont des millions en France — qu'ils cassent en écartant préalablement les communistes de toute responsabilité gouvernementale. « Donnez-nous vos voix et » nous occuperons les fauteuils » pour vous servir l'austérité à la » sauce social-démocrate », voilà le langage que tiennent les dirigeants du P.S. aux travailleurs de France ! (...)

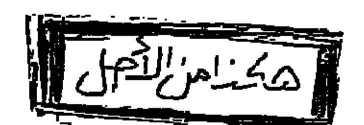
» Michel Rocard n'a pas hésité devant la contre-vérité flagrante à propos d'un rapport présenté en juin 1972, au comité central du P.C.F., par Georges Marchais. Faisant semblant de citer le texte, il a prétendu que le secrétaire général du P.C.F. avait déclaré qu'on ne pouvait pas élire un communiste à la présidence de la République. C'est de l'affabulation pure et simple. Dans ce rapport, tellement secret qu'il a été publié, il Michel Rocard n'a pas cité la phrase exacte et nous le mettons au défi de trouver une phrase de ce genre dans le texte en cause. »

[En fait, M. Rocard a donné une mauvaise référence. La citation de M. Marchais qu'il a évoquée ne figure pas dans le rapport du comité central du 29 juin 1972 — et qui n'a été publié qu'en 1975 — mais dans celui que le secrétaire général a fait devant le comité central appelé à approuver en avril 1974 le choix de M. Mitterrand comme candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle provoquée par la mort de Georges Pompidou. M. Marchais avait déclaré : « Tout en soulignant la grande signification des cinq millions de suffrages qui s'étaient portés sur notre camarade Jacques Duclos en 1969, il est évident que les conditions ne sont pas réalisées aujourd'hui pour qu'une majorité des Français se prononcent en faveur de l'élection d'un communiste à la présidence de la République. »]

● *M. Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé, jeudi 21 février, une lettre à M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, pour lui demander de prévoir la création d'une commission d'information parlementaire chargée de s'informer sur l'attribution des aides octroyées à l'île de la Réunion, à la suite des dommages subis par c edépartement lors du passage du cyclone Hyacinthe.

M. Ballanger a indiqué notamment que le conseil des ministres du 13 février a décidé d'allouer 400 millions de francs d'aide, ce qui, ajoute-t-il, « *ne représente que la moitié environ des dégâts provisoirement évalués ; tout nous fait craindre que les 400 millions d'aide à la Réunion vont faire l'objet de nouveaux scandales de détournements et de basses manœuvres politiciennes sur place* ».





LE PROJET DE LOI D'ORIENTATION AU SÉNAT

M. Méhaignerie assure que les aides à l'agriculture sont un investissement et non un poids mort pour la collectivité

Le Sénat a commencé lundi après-midi 25 février l'examen du projet de loi d'orientation agricole — adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le 16 décembre 1979 — par l'audition de M. Sordel (R.I.), rapporteur de la commission des affaires économiques.

Après avoir évoqué les difficultés des exploitants, notamment la stagnation des revenus depuis cinq ans, l'augmentation « excessive » *de la pression fiscale et des charges sociales, le rapporteur a relevé la timidité de certains objectifs définis dans le volet économique du projet, spécialement dans le domaine de la recherche agronomique.*

M. SORDEL voit dans ce texte l'occasion d'éviter en matière sociale certains abus, dont pâtit le BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles), et souligne la finalité économique du projet foncier. Il conclut : « *Les différents volets paraissent parfaitement cohérents. Cependant les résultats ne pourront apparaître que dans le temps, et, pour qu'ils ne demeurent pas comme un mirage sur l'horizon, il faudra tout d'abord s'attacher à coordonner nos propres orientations agricoles avec celles du Marché commun ; ensuite consacrer aux objectifs que nous nous donnons des moyens financiers appropriés, spécialement pour la recherche agronomique, pour la formation professionnelle, pour la maîtrise de l'eau et le remembrement, pour la transformation et l'élaboration de la production par le secteur agro-alimentaire ; enfin prendre d'urgence des mesures propres à sauver les exploitations nombreuses qui se trouvent aujourd'hui en grand danger de disparaître. Faute que ces trois conditions soient respectées, je ne donnerai pas grande chance de bon succès à cette loi d'orientation.* »

M. RUDLOFF (Un. cent.), rapporteur pour avis de la commission des lois, constate que les jeunes agriculteurs souhaitent que leur profession et les conditions de son exercice « *soient clairement définies* ». Il indique que, si la commission des lois approuve la priorité donnée à l'exploitation familiale et à l'installation des jeunes, au développement des G.F.A. (groupements fonciers agricoles), à l'extension des attributions des SAFER, à l'abandon du mot de « *cumul* », elle voit « *un danger dans la remise en cause du principe de l'égalité des enfants dans le partage successoral* » et de la liberté des transactions ; M. Rudloff souhaite éviter que les G.F.A., où entreront des sociétés civiles de placements immobiliers, *ne tombent* sous leur contrôle, devenant des biens de mainmorte. Il assure : « *Pour les agriculteurs, la pire solution serait un protectionnisme corporatif.* »

Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, M. GRAVIER (Un. cent.) remarque que l'équilibre financier des organismes de protection sociale est compromis par le vieillissement de la population agricole. Il déclare : « *Le projet de loi traduit la recherche d'une meilleure équité, mais nous sommes condamnés pour longtemps encore à tâtonner faute de mieux appréhender les revenus agricoles.* » Après avoir jugé nécessaire une coordination entre les différents régimes de retraites, il relève qu'une amélioration des retraites est indispensable pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs. Il évoque le statut des conjoints d'exploitation.

Au nom de la commission des affaires culturelles, M. TINANT (Un. cent.) déplore que le texte ne traite ni de l'enseignement agricole ni de la recherche agronomique et que les filières de formation féminine restent en agriculture très insuffisantes.

M. MEHAIGNERIE insiste sur la nécessité de faire de la loi d'orientation « *un nouveau pacte entre l'agriculture et la nation* ». Rappelant les « *immenses progrès* » accomplis et l'apparition de « *nouveaux problèmes* » dans le monde agricole, le ministre de l'agriculture note que « *le point le plus marquant de la seconde révolution agricole* » est le pourcentage croissant des jeunes qui, dans l'enseignement agricole technique, souhaitent être exploitants. Puis il relève l'augmentation des consommations intermédiaires, la croissance « *préoccupante* » de la capitalisation de l'agriculture, l'inégale répartition des progrès qui accentue la tendance à l'exode rural et au vieillissement de la population. Après avoir estimé qu'il faut une augmentation des prix agricoles de 7 à 8 %, le ministre observe que la part de l'alimentation dans le budget des Français a diminué de moitié depuis quelques années, et ce grâce à l'agriculture. Il explique que le débat actuel a le mérite de faire comprendre que les dépenses publiques en faveur de l'agriculture sont un investissement décisif pour l'avenir, et non un poids mort pour la collectivité.

Il ajoute que le pays attend de son agriculture une sécurité alimentaire, une contribution décisive au progrès de son économie et à son équilibre humain, social et écologique. Après avoir évoqué les possibilités de la biomasse, le ministre traite de ce qu'attendent les agriculteurs du texte : « *Des raisons de croire à leur avenir* », dit-il, « *un niveau et une sécurité de revenus* », et « *les moyens de franchir une nouvelle étape* ». Exposant les principales dispositions du texte, il met l'accent *sur leur cohérence. Il indique* qu'il est essentiel « *de continuer à fonder le développement de l'agriculture sur les exploitations familiales à responsabilité personnelle* », et que l'exigence de compétitivité n'est pas un choix, mais « *une exigence de survie* ». Il défend l'innovation que constituent les sociétés civiles de placement immobilier, qui, selon lui, « *peuvent s'analyser comme une sorte d'accession progressive à la propriété* ».

La discussion générale s'ouvre par l'intervention de M. BOYER-ANDRIVET (R.I., Gironde), qui juge « *un peu faible* » le volet économique du projet. Il souhaite que s'élaborent au niveau départemental des schémas d'aménagement « *pour mieux prendre en compte les spécificités locales* ».

M. CHAMPEIX (Corrèze), président du groupe socialiste, rappelle que l'agriculture doit aux socialistes « *les plus significatives de ses réformes, de Georges Bonnet à Tanguy-Prigent* ». Il note : « *Le gouvernement lance ses projets de loi comme des produits industriels à grand renfort de publicité* », et il juge que le texte « *n'est guère plus qu'un catalogue d'intentions* » destiné à être « *exploité politiquement en 1981* ».

M. MARCILHACY (non-inscrit, Charente) s'avoue « *frappé par l'ampleur de l'endettement agricole* ». « *C'est à ce point que si un jour les prêteurs venaient à demander ensemble le remboursement, la terre changerait de main !* » poursuit-il avant de regretter qu'on fasse aussi peu de place aux exportateurs comme par exemple ceux du cognac.

Pour M. CAUCHON (Un. cent., Eure-et-Loir), tout doit être mis en œuvre « *pour exporter nos produits agricoles, tout particulièrement des produits agricoles transformés* ». Il relève que « *tout progrès passe nécessairement par une meilleure formation des exploitants* », et il regrette que le texte n'ait pas fait d'un enseignement agricole de qualité une véritable priorité. Il souhaite que des délais soient accordés pour le règlement des cotisations minimales et que soient plus nombreux les exploitants qui souscrivent une assurance complémentaire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le projet est « *plein de bonnes intentions mais singulièrement passéiste* », déclare M. DU LUART (non-inscrit, Sarthe). Il ajoute : « *Ce projet semble privilégier la propriété sociétaire par rapport à la propriété individuelle et ses dispositions foncières s'inspirent du programme dit commun plus que des principes du libéralisme ; c'est un choix, ce n'est pas le mien.* »

Mlle RAPUZZI (P.S., Bouches-du-Rhône) discerne des éléments positifs, tels que l'allégement des carcans administratifs, susceptible de libérer les forces d'initiative du monde agricole ; les mesure en faveur des petites *exploitations et l'engagement* d'une véritable croisade technique. Mais elle s'interroge sur la « *discrétion* », le « *flou* » des moyens pour atteindre les objectifs définis. Elle reproche au gouvernement « *de penser beaucoup plus à utiliser l'agriculture française comme moyen d'échange international qu'à améliorer le bien-être des agriculteurs* ». En conclusion, elle évoque la situation des agriculteurs en Provence-Côte d'Azur, dont les difficultés, dit-elle, ont été augmentées par le Marché commun agricole.

Relevant que l'agriculture a perdu plus d'un million d'exploitants, et pas tous par vieillissement, M. JARROT (P.C., Isère) se demande s'il peut y avoir compétitivité sans égalité de chances. Il dénonce les « *pièges* » du projet de loi, dont ceux qui, selon lui, tendent à « *moraliser* » la *spéculation*.

Après avoir regretté que l'élevage, surtout bovin et porcin, soit resté « *à la traîne* », M. HAMMANN (R.P.R., Bas-Rhin) souhaite que les aides à l'exportation n'aillent qu'aux productions organisées. De même émet-il le vœu qu'aucun changement ne soit apporté au financement de la protection sociale agricole en l'absence de nouvelles prestations. Il se déclare satisfait des dispositions prévues relatives aux systèmes successoraux, de même que le dispositif retenu pour le remembrement, à condition toutefois, dit-il, qu'un seul maître d'œuvre soit responsable des opé*rations engagées*.

La séance est levée à 23 h. 45.

A. Ch.

LE P.C. : un monument d'hypocrisie

M. MINETTI (P.C., Bouches-du-Rhône) estime qu'au lieu d'inscrire dans la loi des dispositions permettant à la France de conserver la maîtrise de son agriculture, « *le gouvernement peut l'utiliser pour pousser à la prépondérance de Bruxelles, à la disparition des exploitations familiales et à l'assujettissement des producteurs aux firmes agro-alimentaires* ». Après avoir affirmé que le projet de loi est « *un monument d'hypocrisie* », il réclame l'institution d'indemnités journalières en cas de maladie, la modulation des cotisations sociales selon le revenu familial, l'octroi aux épouses d'agriculteurs des mêmes avantages qu'à leurs maris et la création d'une véritable caisse des calamités gérée par les agriculteurs.

Pour M. JEAMBRUN (Gauche démocratique, Jura), « *le simple citoyen ne comprend pas que la législation agricole se décide à Bruxelles* ». Il se demande si la notion même d'orientation « *n'est pas contradictoire avec les principes du libéralisme* » dont « *se réclame le gouvernement* » et si « *la régionalisation saura se défendre contre le centralisme jacobin avec la consultation obligatoire du Conseil supérieur de l'orientation agricole* » prévue par le texte.

M. MALASSAGNE (apparenté R.P.R., Cantal) considère que le maintien de l'exploitation familiale, « *auquel chacun se déclare attaché, devrait être solennellement inscrit dans la loi* ». Il émet le souhait que soit encouragée la location des terres et que soit favorisé le remembrement plus que ne le prévoit le texte.

M. DE HAUTECLOCQUE (C.N.I.P., Pas-de-Calais) déplore que « *l'essentiel* » ne figure pas dans le texte, à savoir les prix agricoles. Selon lui, les jeunes ne peuvent s'installer qu'en recourant au fermage pour lequel il souhaite que soit facilité l'octroi de subventions. S'agissant des baux, il juge préférable au système des barèmes celui du libre jeu de l'offre et de la demande.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré dimanche 24 février, à Mont-de-Marsan : « *Une fraction des électeurs socialistes désorientés par l'isolement de leur parti, attachés à une politique de forte croissance économique, à l'indépendance nationale et à la fraternité sociale, a la possibilité de se tourner à nouveau vers le R.P.R. En effet, le mouvement gaulliste, à la fois populaire et national, est plus proche de la tradition socialiste non marxiste que ne l'est la droite libérale conservatrice. Le R.P.R. représente donc aujourd'hui, contrairement aux socialistes et aux communistes, la seule forme concrète d'alternance politique possible dans le pays. Il s'agit, contrairement à l'alternance au profit des marxistes, d'une alternance sans risque pour tous les électeurs.* »

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical, a publié samedi 23 février une déclaration dans laquelle il dénonce ce qu'il nomme « *la politique effective d'agression et d'intolérance* » du parti communiste, après les déclarations de M. Georges Marchais, le 21 février, et les incidents qui ont opposé certains dirigeants communistes à la presse. A propos des incidents survenus dans les locaux du *Quotidien de Paris*, M. Bariani estime que le P.C.F. « *renoue ainsi avec la politique d'intimidation de la période stalinienne, tout en reprenant à son compte les procédés des organisations gauchistes* ».

● *L'assemblée générale de l'Association des journalistes de l'information sociale* (AJIS), qui s'est réunie, les 23 et 24 février, a adopté, à l'unanimité, une motion relative aux faits récents pour lesquels des journalistes ont été mis en cause. L'AJIS rappelle « *les deux conditions élémentaires à l'exercice de leur profession : être informés et pouvoir informer. Le champ d'activité des journalistes — qui ont un devoir de rigueur et d'exactitude, et qui doivent pouvoir accéder sans entraves aux sources d'information — couvre tous les faits ayant une implication dans la vie collective à quelque niveau que ce soit* », poursuit le texte.

A Rennes

LES ÉLUS COMMUNISTES VOTENT LE BUDGET APRÈS L'AVOIR SÉVÈREMENT CRITIQUÉ

(De notre correspondant.)

Rennes. — Lundi soir 25 février, les conseillers municipaux communistes ont finalement voté le budget communal pour 1980 (augmentation de la pression fiscale de 14 %). Depuis deux mois, ils n'avaient guère ménagé leurs critiques à l'égard de la préparation de ce budget, de ses déséquilibres internes et, d'une façon plus générale, de la politique menée par la majorité socialiste du conseil municipal. Le maire de Rennes, M. Edmond Hervé, qui avait, le 11 février, dénoncé la « *démagogie partisane* » des élus communistes (*le Monde* du 13 février), est intervenu en début de séance publique, lundi soir, pour demander aux conseillers municipaux de prendre leurs responsabilités.

« *Si le projet de budget justifie véritablement les critiques émises, il faudra en tirer les conséquences et s'en désolidariser.* » Le maire de Rennes a également souhaité que « *l'esprit de mars 1977 soit présent sans cesse dans le débat car lui seul est véritablement porteur de changement* ».

Les élus communistes, qui se sont abstenus sur deux chapitres (le programme H.L.M. et les interventions économiques) avant de voter le projet global, ont expliqué leur changement d'attitude par leur souci de préserver leur présence au conseil municipal, présence qui constitue, à leurs yeux, « *un acquis précieux pour la défense des intérêts des travailleurs* ». Ils ont, dans le même temps, protesté contre « la « *campagne haineuse et hystérique* » lancée contre le parti communiste.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MM. Marchais et Mitterrand interviendront dans le débat sur la motion de censure

L'Assemblée nationale s'est réunie lundi 25 février en session extraordinaire, conformément à un décret du 6 février émanant du président de la République. Aucun texte ne figure à son ordre du jour puisque le Parlement n'est convoqué que pour permettre « l'examen en première lecture par le Sénat du projet de loi d'orientation agricole ». Les députés limiteront donc en principe leurs travaux à un débat de censure, qui aura lieu mercredi 27 février.

Lundi après-midi les groupes communiste et socialiste ont, en effet, déposé simultanément une motion de censure, en application de l'article 49, alinéa 2 de la Constitution ; les députés communistes choisissant de recourir à la procédure de l'interpellation, *en vertu de l'article 156 du règlement de l'Assemblée nationale (le Monde du 26 février)*. Il n'est toutefois pas exclu qu'un nouveau décret du président de la République permette à l'Assemblée nationale d'examiner en seconde lecture le projet de loi d'orientation agricole lorsque celui-ci aura été adopté, en première lecture, par les sénateurs.

Cinq députés du groupe communiste s'exprimeront au cours de ce débat. Il s'agit de MM. Marchais (Val-de-Marne), Cucoloné (Hauts-de-Seine), Brunhes (Hauts-de-Seine), Ballanger (Seine-Saint-Denis), président du groupe, et de Mme Goutmann (Seine-Saint-Denis). Au nom du parti socialiste, MM. Mitterrand (Nièvre), Joxe (Saône-et-Loire), Defferre (Bouches-du-Rhône) président du groupe, et Autin (Loire-Atlantique) prendront la parole mardi, aucun député de groupes R.P.R. et U.D.F. n'avaient manifesté l'intention de s'inscrire dans la *discussion* générale.

P.C. : contre la stratégie du déclin

Dans une lettre adressée lundi 25 février à M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, M. Georges Marchais interpelle le gouvernement sur sa politique économique et sociale et dénonce la poursuite d'une politique de « *vassalisation de la France à l'égard des Etats-Unis et de la R.F.A.* ». Pour l'essentiel, les thèmes abordés dans cette interpellation sont repris dans le texte de la motion de censure déposée par quatre-vingt-cinq députés du groupe communiste, dont voici les principaux extraits :

« *Après avoir fait adopter par des moyens antidémocratiques un budget de régression sociale pour 1980, le gouvernement, avec l'appui de sa majorité R.P.R.-U.D.F., continue son entreprise de dégradation du niveau de vie et de la protection sociale des Français.*

» *Pour la première fois en France, le nombre officiel des demandeurs d'emploi atteint 1 485 400. La hausse des prix a dépassé 13 % en 1979.*

» *L'INSEE confirme que, en 1979, le pouvoir d'achat des salaires nets des travailleurs du secteur privé et des fonctionnaires a régressé sous l'effet de la politique de libération des prix, des importants relèvements des cotisations sociales et de l'UNEDIC, du ralentissement des augmentations des rémunérations. Dans l'agriculture, le revenu des exploitants familiaux baisse pour la sixième année consécutive. Les propositions de la Commission européenne constituent un véritable étranglement de notre paysannerie laborieuse.*

» *En Corse, le pouvoir répond par la provocation et la violence policière aux légitimes exigences de la population en faveur de l'autonomie régionale. Dans les entreprises, le patronat sanctionne illégalement les militants syndicaux, multiplie les brimades et les violences et met les travailleurs en fiche. Les coupables d'attentats à caractère fasciste bénéficient d'une scandaleuse impunité.*

» *Afin d'obtenir le consensus sur sa politique, le pouvoir systématise sa mainmise sur la presse, la radio et la télévision, transformées en moyens de guerre idéologique, de désinformation et de mensonge, notamment en dénaturant la politique du parti communiste français qui, dans notre pays, lutte concrètement contre la stratégie du déclin.*

» *La poursuite et l'aggravation de la politique d'austérité et de redéploiement (...) permet à quelques grandes sociétés de réaliser de fabuleux profits, telles les sociétés pétrolières ; elle entraîne l'affaiblissement de la position de la France dans le monde, en l'intégrant de plus en plus dans un bloc atlantique à domination ouest-allemande et sous haute tutelle américaine, comme en témoigne le récent accord Giscard-Schmidt. (...) La politique du pouvoir est dangereuse pour notre peuple et pour la paix dans le monde.*

» *La mise en œuvre d'une autre politique qui réponde aux besoins de la population laborieuse et garantisse l'extension des libertés est plus que jamais nécessaire. (...) La politique suivie par le gouvernement, et aggravée depuis janvier 1980, va à l'encontre d'une telle perspective. Conformément à l'article 49, alinéa 2 de la Constitution, les députés soussignés demandent à l'Assemblée nationale de voter la présente motion de censure.* »

P.S. : la baisse du pouvoir d'achat

Voici les principaux extraits de la motion de censure déposée par cinquante députés du groupe socialiste et radicaux de gauche :

« *A l'heure où les hommes du pouvoir, complaisamment aidés par la quasi-totalité des moyens d'information, voudraient cristalliser les préoccupations des Français sur les seuls problèmes internationaux pour mieux détourner leur attention de l'aggravation des conditions sociales et économiques qu'ils leur font subir, les socialistes jugent opportun de rappeler les éléments du bilan désastreux de la politique du gouvernement dans ce domaine.*

» *En 1979, la hausse des prix a presque atteint 12 %. Depuis, si l'on considère l'indice du mois de janvier de cette année qui s'établit à + 1,8 %, il ne faut pas s'attendre à ce que le chiffre de 1980 soit meilleur malgré les assurances du premier ministre.*

» *Aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, sous la triple action de l'inflation, de l'extension du chômage partiel et des majorations de cotisations sociales, le pouvoir d'achat des salariés a baissé en 1979. (...)*

» *D'autre part, l'agriculture française connaît une crise profonde : depuis six années consécutives le revenu d'une grande majorité d'agriculteurs se dégrade sous le double effet de la croissance des coûts d'exploitation et de la politique des prix pratiquée à Bruxelles qui vise à maintenir les quantités produites et non le revenu agricole.*

» *Pourtant, en mars 1978, le premier ministre avait assuré aux Français qu'une victoire de la majorité était la garantie d'un maintien du pouvoir d'achat.*

» *Au cours de l'année 1979, le chômage a augmenté de 15,7 %, c'est-à-dire que 130 000 travailleurs supplémentaires ont été touchés. En décembre dernier, le nombre des chômeurs atteignait le chiffre officiel de 1 416 800.*

» *Dans le même temps, les inégalités s'aggravent. Ainsi, 125 000 ménages, soit 0,7 % du total, possèdent une fortune égale à celle de 60 % des Français du bas de l'échelle (...). Menaces sur l'emploi, baisse du pouvoir d'achat, aggravation des inégalités, remise en cause des avantages acquis dans le domaine de la sécurité soicale, dégradation du service public au profit des intérêts privés : tel est le vrai bilan des six années du septennat de M. Giscard d'Estaing. A ce titre, l'alibi pétrolier ne résiste pas à l'analyse : le prix de la tonne de pétrole était, en effet, moins élevé en francs constants en avril 1979 qu'en décembre 1974. Le président de la République et le premier ministre ne peuvent éluder leur totale responsabilité dans un bilan économique et social aussi désastreux...* »

● *Une délégation de la commission des lois de l'Assemblée nationale* doit se rendre aux Etats-Unis du 5 au 20 mars pour y étudier les conditions du financement des partis politiques et des campagnes électorales, à l'occasion de l'examen du projet de loi sur le financement des partis politiques en France, prévu pour la session parlementaire de printemps.

Le Monde

société

« Votre affaire est louche, suivez-nous »

« Votre affaire est louche. Suivez-nous au poste ! » Les élans du cœur sont parfois suspects, nous ne saurons jamais pourquoi. Mais, apparemment, le simple fait de mettre la main à la poche suscite chez d'autres l'envie de vous mettre la leur au collet.

Lundi matin, Notre-Dame, l'île Saint-Louis, les quais. Belle lumière, beaux quartiers, bonnes gens. Belle et rassurante façade, si loin des frontières de la haine, de l'intolérance, du racisme et de toutes les misères du monde. La Seine coule, loin du Mékong. Pourtant, incongru dans ce décor, un paria. Pire qu'un réfugié : un travailleur immigré arabe, transi de froid, tremblant de faim, perdu, misérable, chômeur. Une histoire tristement banale et une promesse de boulot dans une fonderie du côté de Marseille. *« Deux jours que je fais du stop à la porte d'Orléans. Mais avec ma gueule d'Arabe... Si seulement je pouvais prendre le train... »* Derrière lui, Notre-Dame de Paris, lumière et brouillard. *« Viens. »* Il suit en claudiquant jusqu'à la banque. Il attend dehors.

Surprise à la sortie, trois policiers épluchent ses papiers : *« Il paraît qu'il vous attend. Vous lui auriez proposé de l'argent pour aller à Marseille ? »*

— C'est exact.

— Vous le connaissez depuis longtemps ?

— Sept ou huit minutes.

— C'est bizarre ça. (...) Vos papiers. (...) Répétez voir un peu votre histoire. (...) Pourquoi ? (...) Pourquoi ?

— Mais pourquoi pas ? Je ne vous demande pas si vous donnez à la quête.

— Ah ! soyez poli, hein ? »

Hochements de têtes, sous-entendus. *« Jamais vu ça »*, dit l'un. *« Doit y avoir autre chose »*, suppute le second. *« Ah ! c'est suspect »*, confirme le troisième qui tripote son talkie-walkie. *« Votre affaire est louche. Suivez-nous au poste ! »* Nous n'aurons jamais d'explication sur le fondement unanime de cette triple suspicion, simplement ce choix : *« Ou vous nous suivez gentiment, ou on appelle le fourgon. »* La matinée est trop belle, marchons. *« Dites-moi, c'est votre société qui vous rembourse quand vous donnez aux cloches ? D'abord, c'est du baratin pour vous soutirer du fric. Dans son état, à la S.N.C.F., ils l'auraient jeté. Trop sale pour le train. »* On passe près du mémorial juif. Vision d'autres trains, d'autres policiers français.

Au poste de la rue François-Miron, des travailleurs immigrés lavent le sol. Dans un coin, un groupe d'agents parle d'une affaire de Mallens. Le chef n'est pas moins dubitatif, mais plus nuancé, que ses subordonnés : *« Si c'est de la générosité, monsieur, ça vous regarde. Mais pour nous, c'est suspect. On va vérifier.*

— Chef, il nous a traités d'arbitraires.

— Non, ce mot n'a jamais été prononcé.

— En tout cas, c'est tout comme. »

Formulaire d'identité. En dix minutes, tout est fini. L'Arabe reste pour vagabondage. Incident exceptionnel ou affaire banale ? Refus de l'autorité publique d'admettre la générosité privée ? *« Nous,* affirmait un agent, *on a une caisse pour les œuvres de charité. »* Mais pas le monopole.

R.-P. PARINGAUX.

L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE DÉNONCE LA RECRUDESCENCE DES AGRESSIONS RACISTES

L'Amicale des Algériens en Europe a publié une déclaration où elle s'inquiète du climat de violence envers des Algériens : *« Devant la vague d'assassinats et de crimes racistes perpétrés ces derniers jours contre nos compatriotes, l'Amicale des Algériens en Europe appelle notre émigration à plus de vigilance et à la solidarité dans cette période difficile. Elle s'élève avec indignation contre les campagnes calomnieuses et les informations erronées et tendancieuses de certains milieux politiques, qui ne pardonnent pas à l'Algérie sa libération. A l'heure des espérances pour la reprise des relations bilatérales dégagées des séquelles du passé et prometteuses d'échanges mutuellement avantageux, de jeunes Algériens meurent encore victimes de la haine raciste, alimentée et entretenue par des groupes de nostalgiques de la colonisation.*

» Devant la recrudescence des agressions racistes, l'Amicale des Algériens en Europe, consciente des dangers et de l'hostilité entretenue contre la communauté algérienne émigrée, appelle les forces démocratiques à manifester leur réprobation et attire de nouveau l'attention des plus hautes autorités françaises sur les conséquences graves des crimes répétés contre de paisibles travailleurs algériens. Elle estime que de tels actes créent de nouvelles tensions préjudiciables aux bons rapports souhaitables entre les deux peuples, à un moment où s'ouvrent des perspectives d'amélioration des relations entre l'Algérie et la France. »

JUSTICE

A Grenoble

Proxénètes et « rabatteurs » devant les juges

De notre correspondant

Grenoble. — Quatre proxénètes, Pascal Maldera, vingt-six ans, Cologero Renna, trente-deux ans, Nourine Benchorfi, vingt-deux ans, et Louis Amico, vingt ans, ont comparu lundi 25 février devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Les deux premiers, qui sont détenus depuis le mois de juillet 1979, étaient accusés d'avoir au cours de cette même année aidé, assisté ou protégé sciemment la prostitution de trois de leurs « amies » (« le Monde » du 14 novembre 1979). Les deux autres avaient joué à l'égard de l'une d'elles, âgée de dix-neuf ans, le rôle de « rabatteurs », ne se sentant pas suffisamment armés pour procéder eux-mêmes à la « mise au tapin » de la jeune femme.

Les deux hommes s'en étaient donc remis à Pascal Maldera, un proxénète connu, condamné à quinze mois d'emprisonnement, le 16 février 1977, par le tribunal correctionnel de Nice, et qui, malgré son jeune âge, est considéré comme un membre actif du clan des Italo-Grenoblois.

Son compagnon, Cologero Renna, qui exploite le bar américain Le Stuart, n'a jamais été condamné, mais il est défavorablement connu des services de police, son établissement étant le lieu de rencontre privilégié de nombreux proxénètes. Les deux hommes ont, au cours du procès, nié toutes ces accusations, Pascal Maldera estimant, pour sa part, avoir été victime d'une *« machination entre femmes jalouses »*, qui, a-t-il encore affirmé, ne lui ont jamais remis un sou.

Au président du tribunal, M. Paul de Bardonnèche, qui rappelait que Cologero Renna côtoyait constamment des proxénètes, son avocat devait préciser que *« le proxénétisme n'est pas contagieux »* et que son client n'avait jamais trempé dans ce genre d'affaires. Et pourtant, les témoignages concordants de plusieurs prostituées recueillis au cours de l'instruction de ce dossier démontrent que le rôle joué par les deux inculpés dans l'affaire du proxénétisme grenoblois n'a nullement été « innocent ». Aucune d'entre elles cependant n'avait souhaité se porter partie civile dans ce procès. A la demande de la défense, six prostituées ont toutefois été citées comme témoins. Trois seulement sont venues.

Marie-Line Bourjal, qui avait, il y a six mois, reconnu s'être prostituée pour Pascal Maldera, à partir du 22 mai 1979, et lui avoir remis quotidiennement 1 500 à 2 500 francs, s'est rétractée devant les juges. Elle précise que personne ne l'avait obligée à « travailler », et qu'elle avait accusé à tort son ancien compagnon, justifiant ses propos antérieurs par une *« petite colère de femme »*. Seule une prostituée de vingt-deux ans a admis que Cologero Renna avait participé, avec d'autres proxénètes grenoblois, à une réunion qui avait pour but de décider si elle allait faire ses débuts dans le métier.

Aucune ressource avouable

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur de la République, M. François-Louis Coste, rappela que Pascal Maldera et Cologero Renna faisaient partie d'une véritable « association de proxénètes », dont les autres membres seront jugés les 21, 22 et 23 avril prochain devant le même tribunal. Il souligna que tous les éléments recueillis pendant l'enquête de police et de gendarmerie et au cours de l'instruction montraient qu'ils étaient des proxénètes actifs, notamment dans l'agglomération grenobloise, et qu'un très grand nombre de charges pesaient sur eux. A propos de Pascal Maldera, M. Coste fit observer que son train de vie ne se justifiait par aucune ressource avouable.

Evoquant enfin les rétractations des prostituées grenobloises au cours de l'audience, le substitut dénonça les nombreuses pressions dont celles-ci et leur entourage ont été victimes au cours des dernières semaines. Ainsi, le 8 février 1980, les vitres de la voiture du fiancé de Mlle Bourjal — celle-ci a renoncé à la prostitution et se mariera dans quelques semaines — ont été brisées à l'aide d'un pavé. Le 20 février, un début d'incendie a endommagé le restaurant Le Trèfle, à Fontaine, qu'exploite un cousin de Pascal Maldera, M. Di Bartolomeo, appelé à témoigner au cours du procès.

M. Coste a demandé au tribunal de prononcer six à sept ans d'emprisonnement pour Pascal Maldera, cinq ans pour Cologero Renna ainsi qu'une amende de 50 000 francs pour les deux hommes. Quant aux autres inculpés, qualifiés de « maquignons » par le magistrat, il a requis deux ans avec sursis pour Louis Amico et dix-huit mois avec sursis pour Nourine Benchorfi.

Le jugement sera rendu le 1er mars.

CLAUDE FRANCILLON.

La logique de la répression

(Suite de la première page.)

Il y a quelques années un cadre avait dû renoncer à un poste important dans une banque parce qu'il avait été condamné pour « vol de poisson en étang », c'est-à-dire en fait pour pêche interdite. Selon le code de 1810 cette infraction est un délit qui figure comme tel au casier judiciaire.

Il existe dans le code pénal entre cent cinquante à deux cents cas dans lesquels un malfaiteur encourt la peine capitale, par exemple l'incendie volontaire ou la prise de commandement d'un navire de commerce par un officier. En revanche on n'y trouve que des textes épars sur les infractions économiques et financières et sur d'autres délits modernes comme la pollution.

L'idée de réformer le code de fond en comble est ancienne. En 1938, un projet d'ensemble avait été élaboré auquel la guerre avait contraint de renoncer. Il y a quatorze ans, M. Jean Foyer, alors garde des sceaux, avait repris l'idée, mais les groupes de travail qu'il avait installés n'avaient pas longtemps survécu à son départ de la place Vendôme.

Le projet fut remis en chantier en 1972, mais ce n'est qu'en novembre 1974 qu'un décret de M. Giscard d'Estaing institua une commission de révision du code pénal. Un avant-projet provisoire vit le jour en 1976, qui donna naissance deux ans plus tard à un « avant-projet définitif » (1). C'est ce projet qui suscite aujourd'hui les réserves du gouvernement, même s'il était entendu que le texte ne le lierait pas.

Des pans entiers, sinon la totalité du code, sont à rénover. Mais la commission suggérait aussi d'en revoir la philosophie. En réaction contre l'Ancien Régime sous lequel les juges pouvaient prononcer n'importe quelle peine ou presque, le code de 1810 a prévu pour chaque infraction un maximum et un minimum de peine. Cette formule laisse une certaine liberté d'appréciation aux magistrats, mais elle n'a rien à voir avec la latitude dont ils disposaient avant la Révolution. Le code de 1810 est, en outre, un code légaliste, en ce sens qu'il tient peu compte de la responsabilité du criminel censé disposer de son libre arbitre.

L'évolution depuis le début du siècle prouve qu'on n'en est plus là. Par le jeu des circonstances atténuantes, les magistrats peuvent descendre en dessous du minimum de la peine encourue, sauf en matière criminelle, où il existe des sanctions « plancher ». La commission suggérait d'accentuer cette évolution en maintenant un maximum, garantie contre l'arbitraire, mais en supprimant le minimum, ce qui laissait une grande liberté aux juges.

Dans ce projet, la notion même de circonstances atténuantes disparaissait au profit d'une appréciation plus large des motifs psychologiques, économiques ou sociaux du délinquant. Le code de 1810 justifiait la sanction par le libre arbitre. Les auteurs du projet de réforme estiment qu'il vaut mieux juger *« non des infractions, mais des hommes qui ont commis des infractions »*. Le vocabulaire lui-même traduit cette évolution : il n'est plus question de peines, mais de sanctions. Celles-ci recouvrent aussi bien l'emprisonnement que les mesures qui permettent aux délinquants d'y échapper ou le mettent à l'abri d'une nouvelle tentation : retrait de permis de conduire ou de chasser, interdiction d'émettre des chèques, etc.

Cette conception a fait l'objet de vives critiques. En premier lieu, dans les rangs de la majorité, où M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire et président, redouté par la chancellerie, de la commission des lois de l'Assemblée nationale, cite volontiers Robespierre : *« En matière pénale, il faut des lois précises et point de jurisprudence. »* Sous-entendu : évitons de donner trop de pouvoir aux juges, qui peuvent — les errements actuels le montrent — en abuser.

Ce point de vue n'est pas très éloigné de celui de M. Peyrefitte, rentré d'un récent voyage aux Etats-Unis avec le sentiment qu'une peine est une punition, accessoirement un moyen de réhabilitation (2), et qui voit dans le mot sanction, qui a aussi un sens positif (un diplôme sanctionne un examen), l'indice d'un libéralisme excessif de la commission.

L'accroissement du pouvoir des juges inquiète aussi, pour des raisons inverses, la gauche, notamment les adhérents du Syndicat des avocats de France, dont le congrès de Toulouse (*le Monde* du 6 novembre 1979) a mis en relief les craintes de voir les magistrats prononcer des mesures qui, comme l'interdiction de fréquenter les débits de boisson ou l'obligation de se soumettre à un traitement médical, font peser sur l'individu la menace d'un contrôle social renforcé.

En attendant des jours meilleurs

Un autre événement a poussé la chancellerie à tourner définitivement la page : la volonté du gouvernement et du chef de l'Etat de réprimer plus sévèrement les actes de violence physique.

Cette décision a été prise au cours d'un conseil restreint à l'Elysée le vendredi 22 février. Selon le communiqué initial, ce conseil devait être consacré à *« l'orientation de la politique pénale dans le cadre des travaux préalables de la révision du code pénal »*, titre très éloigné de ce qui s'y est dit en réalité, puisque non seulement la décision de renoncer à la réforme globale du code avait déjà été arrêtée, mais surtout parce que les décisions prises ce jour-là sont à 100 lieues des suggestions de la commission.

En relevant le seuil des sanctions « plancher » infligées aux auteurs d'actes de violences physiques, le Parlement irait évidemment à l'encontre de l'avant-projet qui prévoit la suppression de ce seuil minimum. De même que la décision du gouvernement de limiter les remises de peines dont bénéficient les auteurs de tels actes réduira la liberté d'appréciation des juges de l'application des peines (JAP).

Le rejet des propositions de la commission était prévisible. Composée d'une majorité de magistrats, elle semble avoir sous-estimé les réactions du pouvoir politique face à une orientation étrangère à la tradition juridique française qui faisait resurgir le spectre du pouvoir des juges (3). L'avant-projet succombe aussi de ne pas répondre au souci de répression qui, sous la pression de l'opinion, anime aujourd'hui le gouvernement.

Même s'il formait un tout destiné, à l'origine, à être soumis au Parlement, le projet de la commission ne portait que sur les dispositions générales du code, c'est-à-dire sur la définition et l'exécution des sanctions. Une deuxième partie, consacrée aux infractions elles-mêmes, est toujours en chantier.

Un premier chapitre de cette deuxième partie, portant sur les atteintes aux personnes et aux biens (meurtre, vol, abus de confiance, etc.) sera prête au printemps. Restera la partie relative aux délits économiques et financiers. Que deviendront ces travaux ? Il semble que le gouvernement soit prêt à les utiliser pour procéder aux quelques dépoussiérages indispensables, comme la correctionnalisation de certaines infractions considérées jusqu'alors comme des crimes. Pour le reste, il est vraisemblable qu'elle attendra, comme la première, des jours meilleurs dans les tiroirs de la chancellerie.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Commission de révision du code pénal, *Avant-projet définitif du code pénal*, livre I, dispositions générales. La Documentation française. Environ 25 F.

(2) Interview à *Paris-Match*, 28 septembre 1979.

(3) Sur les quinze membres ou secrétaires de la commission, dix étaient des magistrats. Le président était à l'origine M. Maurice Aydalot, premier président honoraire de la Cour de cassation, qui a démissionné. Ces fonctions sont assurées aujourd'hui par le vice-président, M. Guy Chavanon, procureur général près la Cour de cassation.

7,77 FRANCS PAR JOUR : LE PRIX D'UNE DÉTENTION INJUSTIFIÉE

Réunie dans les locaux de la Cour de cassation, sous la présidence de M. Robert Devismes, la commission d'indemnisation a alloué à M. Marcel Prévault, détenu préventivement durant deux ans, un mois et douze jours avant d'être acquitté, une somme de 6 000 francs.

M. Prévault, âgé de trente-cinq ans, peintre en bâtiment, avait été incarcéré le 29 avril 1976 sous l'inculpation d'*« incendie volontaire »*. Mais, depuis le jour de son arrestation, et jusqu'à la date du 9 juin 1978, où la cour d'assises des Pyrénées-Orientales prononça son acquittement, M. Prévault n'avait cessé de soutenir qu'il n'était pour rien dans l'incendie qui avait ravagé, le 27 avril 1976, la crêperie d'Argelès-sur-Mer où il avait été employé précédemment. Les soupçons s'étaient portés sur lui parce qu'un témoin avait déclaré l'avoir vu acheter, la veille du sinistre, deux petits bidons d'essence.

Ainsi, pour l'aider à oublier qu'il a injustement passé sept cent soixante-douze jours en prison, la justice a-t-elle accordé à M. Prévault une indemnité quotidienne de 7,77 francs.

● *M. Roland Barthes*, écrivain et professeur au Collège de France, a été renversé par une automobile, le lundi 25 février, alors qu'il traversait la rue des Ecoles, dans le cinquième arrondissement. Souffrant de traumatismes crâniens, M. Barthes a été hospitalisé à la Pitié-Salpêtrière ; mais son état, selon les médecins, *« n'inspire pas d'inquiétude dans l'immédiat »*.

Faits et jugements

Cinq policiers de Marseille comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Montpellier

Les cinq policiers — deux inspecteurs divisionnaires et trois inspecteurs principaux — du service régional de la police judiciaire de Marseille, inculpés de *« violences et voies de fait dans l'exercice de leurs fonctions »* (*le Monde* des 7 et 13 décembre 1979), comparaîtront, à une date qui n'a pas encore été fixée, devant le tribunal correctionnel de Montpellier (Hérault).

Les cinq policiers répondront des mauvais traitements dont les accuse M. Patrick Caillol, soupçonné d'être l'auteur du meurtre, en octobre 1974, d'un convoyeur de fonds, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), puis innocenté.

Saisie en décembre 1975 d'une requête du procureur de la République d'Aix-en-Provence, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié, par arrêt du 23 avril 1976, à Mme Suzanne Lenfant, alors doyenne des juges d'instruction de Montpellier, l'instruction du dossier. En effet, des officiers de police étant en cause, la juridiction du territoire où ils sont compétents ne peut intervenir. Le renvoi de l'affaire devant le tribunal correctionnel fait suite à une décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier.

● *Taleb Hadjadi*, vingt-trois ans, détenu « à l'isolement » à la centrale de Clairvaux, s'est suicidé ce mardi 26 février, vers 2 heures, dans sa cellule en se pendant à l'aide de ses draps. Il avait été condamné, le 28 janvier 1977, à la réclusion criminelle à perpétuité pour sa participation au hold-up avec prise d'otages commis le 8 septembre 1975 dans une agence bancaire de l'avenue de Breteuil à Paris (*le Monde* daté 30-31 janvier 1977).

Le P.-D.G. du casino d'Annecy est écroué

M. Michel Joegne, P.-D.G. de la Société fermière du casino d'Annecy (Haute-Savoie), a été inculpé, lundi 25 févier, de vol, complicité de vol et recel et écroué à la prison de Chambéry. Cette inculpation est la seizième prononcée dans l'affaire de fraude du casino (*le Monde* du 26 février). M. Michel Joegne a tenté de dégager la responsabilité de son frère, M. Pierre Joegne, directeur des jeux, également inculpé et écroué, et a contesté les infractions retenues contre lui. Il a cependant reconnu *« certaines dissimulations fiscales »* qui ont permis, selon ses dires, au casino *« de survivre »* en attendant le projet de création d'un nouveau complexe touristique à l'hôtel Impérial Palace.

M. Michel Joegne, qui est également P.-D.G. d'une importante société immobilière, la SOCOR, spécialisée dans la rénovation et la restauration de vieux immeubles, a affirmé que Joseph Fontanet, par l'intermédiaire de la SODEREC, n'était pas du tout intéressé dans le projet de réinstallation du casino à l'Impérial Palace. Mais une concurrence pouvait-elle exister entre les deux hommes à propos des autres réalisations prévues dans le complexe touristique ? Il est encore trop tôt pour le dire. On pense toutefois à Annecy qu'aucune corrélation ne peut être établie entre l'affaire de fraude au casino et le meurtre de l'ancien ministre.

● *M. Jean-Marie Rausch, sénateur (U.D.F.) et maire de Metz*, a décidé lundi 25 février de faire appel du jugement prononcé le 6 février par le tribunal de grande instance de Metz (*le Monde* du 22 février), qui l'avait débouté de sa plainte pour propagande illégale contre M. Serge Barcellini, secrétaire de la fédération socialiste de la Moselle, qui n'avait pas débranché le répondeur automatique de la fédération, « *Allo P.S.* », le 12 mars 1978, après la clôture de la campagne électorale pour les élections législatives.

● *L'accident d'Iran Air : panne dans les appareils de guidage.* — L'accident du Boeing-727 d'Iran Air (cent vingt-huit morts), le 21 janvier dernier près de Téhéran) a été provoqué par une faute de pilotage et par des pannes dans les appareils de guidage, a conclu la commission d'enquête.

Dans son rapport, approuvé par le Conseil de la révolution, elle précise que le Boeing-727 ne se trouvait pas sur la trajectoire d'approche prévue, que les instruments de pilotage sans visibilité ne fonctionnaient pas correctement et que le radar de l'aéroport, s'il avait été en marche, aurait pu éviter cet accident. — *(A.F.P.)*

● *Un habitant de Pont-L'Abbé (Finistère) a été mortellement blessé*, dans la soirée du dimanche 24 février, par un gendarme sur lequel il avait fait feu. M. Gérard Rabet, âgé de trente-quatre ans, sans emploi, était en état d'ivresse à son domicile. Son fusil de chasse en main, il avait menacé sa femme et ses enfants, qui avaient dû se réfugier chez des voisins. A l'arrivée des gendarmes, Gérard Rabet fit feu sur celui qui le sommait de lâcher son arme, puis sur un autre gendarme, qui, tirant en même temps, le blessait grièvement. Gérard Rabet est mort à l'hôpital au cours d'une intervention chirurgicale.

Peines d'emprisonnement pour sept inculpés de l'affaire des Flanades.

Sept personnes impliquées dans le scandale financier des Flanades à Sarcelles ont été condamnées lundi 25 février par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) à des peines allant de huit mois d'emprisonnement avec sursis à trois ans ferme. Ce premier procès — plusieurs autres suivront, plus de quarante personnes au total étant impliquées dans cette affaire — avait été examiné par le tribunal du 24 au 26 janvier dernier (*le Monde* des 26 et 29 janvier).

Mme Jeanne Gobbé-Bouquet, soixante-trois ans, conseiller juridique, ancien conseiller municipal de Sarcelles (U.N.R.) — de 1954 à 1965 — et M. Jean-Roland Larribeau, soixante ans, deux des cinq gérants de l'Hôtel Viviana (un trois étoiles de 120 chambres installé aux Flanades) ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement ferme.

M. René Kemp, cinquante-six ans, en fuite, contre lequel le ministère public avait demandé la plus forte peine (cinq ans d'emprisonnement ferme) a été condamné, par défaut, à dix-huit mois ; et les deux derniers gérants, MM. Guy et René Teboul à six mois ferme. Enfin deux intermédiaires, MM. Passereau et Zoric, des facturiers chargés d'établir les fausses factures nécessaires à la fraude fiscale de l'Hôtel Viviana, ont été condamnés à huit mois d'emprisonnement avec sursis.

● *Deux insoumis mis en liberté.* — La chambre de contrôle de l'instruction du tribunal permanent des forces armées de Lyon a décidé de libérer deux insoumis, MM. Alain Boizon et Patrick Van Nieuwenhuyse, qui étaient emprisonnés depuis deux mois et demi. Tous deux attendent la décision en cassation du Conseil d'Etat, qui doit statuer sur le refus de la commission juridictionnelle de leur accorder le statut d'objecteur de conscience.

DÉFENSE

POINT DE VUE

Désarmement et sécurité

par CHARLES HERNU (*)

DEPUIS quelques mois, on *assiste au sein de la majorité* à un curieux ballet de déclarations et de prises de position en matière de défense et de sécurité. Des gaullistes dits orthodoxes étudient les potentialités d'une défense européenne. Le chef de l'Etat, un jour « leader » des non-alignés à New-Delhi, le lendemain allié fidèle de l'alliance atlantique à Paris, lors de conversations avec l'Allemagne fédérale — positions contradictoires qui ne suscitent d'ailleurs aucune réaction dans la majorité. — condamne l'intervention soviétique en Afghanistan, mais il refuse d'accepter l'ensemble des mesures américaines, tantôt mollement, tantôt fermement. Les déclarations se multiplient sur l'avenir de nos forces nucléaires, l'affirmation du renforcement de la politique d'intervention en Afrique, une présence navale en Méditerranée et au Proche-Orient, etc. Des militaires de haut rang émettent des doutes sur la crédibilité de notre défense, d'autres nous engagent à nous doter d'armes nucléaires tactiques nouvelles. Bref, un « *patchwork* » d'attitudes dont on perçoit mal la cohérence.

Pourtant, dans le monde de paix armée dans lequel nous vivons depuis la dernière guerre mondiale, il est un certain nombre de principes sur lesquels le gouvernement devrait faire montre de fermeté. Je les résumerais en une formule simple : tout le désarmement possible sans sécurité moindre pour la France. En tenant compte du fait que nous vivons en Europe, et que l'Europe est et reste le principal foyer des tensions. Pour réduire les tensions en Europe et, par là même, éloigner tout risque de conflit, il me semble que l'on doit œuvrer sans relâche en faveur de la détente par le truchement de propositions concrètes et globales en faveur du désarmement, dans la logique et l'esprit du forum d'Helsinki, d'une part, en assurant la sécurité de la France, d'autre part.

Marge étroite

La marge est évidemment étroite. Il faut condamner les attitudes et les agissements des deux superpuissances, lutter contre la logique des blocs militaires, qui, pour des intérêts trop éloignés des nôtres, peuvent nous conduire à nous ranger dans tel ou tel camp. Là n'est pas assurément notre place.

La France doit, me semble-t-il, conforter son autonomie de décision au sein de l'alliance à laquelle elle appartient. Sa position originale, à cet égard, est sûrement un facteur de stabilisation des tensions, ses propositions n'en auront que plus de crédibilité. Si l'on ne veut pas s'intégrer à l'OTAN, ou y retourner *de facto* par la voie plus pernicieuse d'une prise de responsabilités nouvelles au sein d'une alliance atlantique nouvelle manière, si l'on refuse *les menaces qui pèsent sur l'Europe* de l'Ouest en raison du surarmement soviétique — notamment par le biais des fusées SS 20 déjà installées et qu'on découvre soudain, — la voie passe par des propositions en faveur d'une conférence européenne sur les menaces et les tensions, incorporant les armements nucléaires. C'est le sens des propositions socialistes, originales à cet égard, en matière de désarmement. Une position d'autonomie renforcée les rend plus crédibles. Tout autant que des décisions concernant notre sécurité, autonome elle aussi. La France doit devenir réellement, et pas seulement à l'occasion d'une campagne présidentielle déjà engagée à l'usage d'une majorité qu'il faut reprendre en main, un facteur d'équilibre en Europe.

L'indépendance et donc la paix passent aussi par le refus de voir tomber sous contrôle du capital étranger notre technologie avancée, *se diluer les potentialités de notre* industrie nationale, accepter mollement les abandons consentis en matière culturelle. L'Etat doit impulser et intervenir, soutenir les initiatives nationales, refuser toute institutionnalisation des mécanismes de prises de décision et de réalisation, notamment en matière de *coopération militaire*.

Au plan de notre sécurité, une telle attitude passe, certes, par une fidélité à l'égard de nos alliés, mais sans alignement, par le renforcement d'une défense autonome et par le maintien en état de notre force nucléaire, précisons, de dissuasion.

Dès lors, je suis étonné des propositions tous azimuts concernant notre défense. La conscription obligatoire pour tous ? Pourquoi alors avoir décidé de diminuer nos forces terrestres, pourquoi y a-t-il actuellement dans nos armées plus de militaires de carrière que d'appelés du contingent ? Et, ces derniers, que font-ils d'autre que d'attendre — manœuvres-balais pour la plupart — la fin d'une durée d'ennui d'un an, sans entraînement efficace, soumis de surcroît à une discipline dont certains aspects datent d'un autre âge ? La professionnalisation des unités classiques — en particulier les régiments d'intervention outre-métropole — pose un certain nombre de questions sur son utilisation tant à l'extérieur que, éventuellement, à l'intérieur. La réforme actuelle est malsaine. *Elle est peu crédible, si l'on* considère le système mis en place des réserves, fondé sur un volontariat douteux et non pourvu des armements et de l'entraînement appropriés. Les officiers eux-mêmes, on l'a vu dans ces colonnes, s'interrogent. Aussi, pourquoi plus de gendarmes que de marins ?

La marine, dont pourtant les missions, on le voit bien ces derniers temps, ne cessent de s'accroître : protection des zones économiques françaises, surveillance du commerce et de nos lignes d'approvisionnement, prévention en matière de pollution aux approches de nos côtes, cette marine n'a pas la priorité. Au *contraire, son tonnage actuel est* inférieur à celui de 1945, après le sabordage de la flotte ! Et il continuera à diminuer jusqu'en 1985. Je sais bien qu'on nous annonce un mirobolant nouveau plan bleu, mais selon quel échéancier de crédits ? Pour répondre à quelles missions ?

L'armement nucléaire, ardente obligation sous les régimes antérieurs, a vu en réalité ses crédits stagner. L'annonce partout répétée que la puissance de frappe sera quadruplée dans les années à venir, faut-il le rappeler, est le fruit de décisions antérieures à l'actuelle équipe au pouvoir. Le sixième sous-marin nucléaire, maintenant réhabilité, avait été abandonné par le président de la République. En revanche, au plan des armements nucléaires tactiques, on voit se mettre en place, par les déclarations des uns et des autres, toute une stratégie nouvelle. Vouloir banaliser le nucléaire (Super-Pluton, bombe à radiation renforcée, arme *nucléaire tactique embarquée : où* l'utilisera-t-on, dans quelle hypothèse ?) me semble correspondre à un abandon de la stratégie de dissuasion, de la sanctuarisation du territoire national, pour participer à des aventures dans lesquelles il est loin d'être évident que nos intérêts vitaux seraient engagés. Or même si pour un socialiste reconnaître le fait nucléaire français est moralement difficile à admettre, il ne le peut que tant que cette arme terrible, par la force de dissuasion qu'elle exerce, éloigne le conflit au lieu de le banaliser. Pour la France comme en Europe.

A titre personnel — mais on verra que ces propositions, pour la plupart, ont déjà recueilli un large accord au sein du parti socialiste, — je considère qu'il convient de renforcer la composante maritime de notre force nucléaire. C'est la seule qui puisse être totalement considérée comme indépendante. Il faut donc, dans les vingt ans qui viennent, se doter de dix sous-marins nucléaires supplémentaires, dont des sous-marins d'attaque, renforcer leur autonomie en nous dotant d'un système *national de satellites. La recherche* doit donc s'orienter vers les systèmes d'observation et de repérage, et les contre-mesures y afférentes.

Les forces classiques navales doivent être dotées de nouveaux bâtiments robustes, capables d'affronter la mer par tous temps et peu sophistiqués, afin d'assumer au mieux leurs missions de prévention, de garde-côtes, de protection de notre espace économique maritime, et pour un coût supportable.

La couverture aérienne de la France pourrait être mieux assurée si un effort spécial était fait en faveur de la sécurité de nos bases.

Un service plus juste

Nos forces terrestres devraient être modernisées en matériels légers. Si l'on peut admettre le principe de la construction de matériels en coopération avec nos alliés, comme cela est fréquemment le cas, il faut veiller à ce que les matériels choisis correspondent effectivement à nos besoins propres, et à ce que nous tenions le processus et la maintenance sur des technologies avancées. De ce point de vue, nous ne saurions accepter la voie d'une coopération institutionnalisée ou tendant vers une *standardisation poussée*.

La réduction du service national, sa régionalisation et sa démocratisation permettraient de favoriser une meilleure symbiose armée-nation ; l'entraînement l'emporter sur l'encasernement. Avec un service national plus juste et plus attractif, la jeunesse de ce pays aurait sûrement le sentiment de participer à l'effort de *sécurité. Un système de volontariat* court, pour éviter une professionnalisation néfaste, permettrait de dégager un encadrement jeune, rendu ultérieurement à la vie civile.

Et puis, la défense devant être l'affaire de tous, il faudra bien qu'enfin l'on repense les procédures d'élaboration et de décision des choix. Les parlementaires, qui votent les crédits, doivent être associés, les responsables des forces vives de la nation aussi. Il conviendrait donc de mettre en place sans délai une sorte de haut état-major politico-militaire d'analyse et de propositions, procédant par consensus, étudiant les crises, formulant les hypothèses, aussi bien en matière de défense que de désarmement. *Réglementer aussi*, par le biais du contrôle parlementaire, les ventes d'armes à l'étranger, domaine exclusif de quelques hauts fonctionnaires et de quelques représentants d'intérêts privés. Réorganiser le ministère de la défense, afin que le client ne soit pas, en même temps, le fournisseur.

Enfin, il faut avoir le courage de lancer un vrai programme d'aménagement et de construction d'abris anti-atomiques, en particulier aux abords parfois urbanisés des sites nucléaires ou des installations militaires de contrôle et de commandement.

La politique de défense de la France, aujourd'hui, est trop ambiguë. Le chef de l'Etat, qui décide seul en conseil de défense, de l'avenir de notre sécurité, sans prendre l'avis des représentants élus de la nation sur des questions aussi graves, a-t-il choisi de réorienter notre politique de défense ? Dans quel sens ? Attend-il une possible réélection pour lever le voile sur ses intentions réelles ? Rentre-t-on dans le giron de l'alliance atlantique en y mettant les formes, ou bien la France est-elle un Etat en situation de parler et d'agir avec quelque crédibilité de la détente en Europe ? En tout état de cause, ces questions devraient être l'affaire de tous les Français, sans exclusive.

(*) Député socialiste du Rhône, membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, président des Conventions pour l'armée nouvelle.

ÉDUCATION

A Rennes

Une directrice de collège est mutée d'office

Une cabale et des ragots ?

Rennes. — « *Nous voulons notre directrice.* » Michèle, élève de troisième au collège Jean-Moulin de Rennes, était au premier rang de la manifestation qui a rassemblé environ deux cents personnes (élèves, parents et enseignants), lundi 25 février, devant le rectorat d'académie de Rennes, pour demander la réintégration et la réhabilitation de Mme Pèrennez, directrice du collège Jean-Moulin, mutée inopinément dans un autre collège de Rennes.

De notre correspondant

Le collège Jean-Moulin existe depuis septembre 1977. Jusque-là, il faisait partie de l'énorme lycée de Bréquigny (trois mille deux cents élèves), dont il a hérité deux corps de bâtiment. Sans grands moyens, avec des locaux insuffisants, Mme Perennez s'est efforcée de faire vivre son établissement. Les élèves, les parents et les enseignants sont unanimes : « *Elle a parfaitement réussi.* » L'administration elle-même le reconnaît, puisque le recteur d'académie, M. Jean-Joseph Garagnon, déclare : « *Personne ne discute ses qualités d'animateur, d'administrateur et de leader d'une équipe éducative.* » Seulement, pour réparer l'erreur de l'administration qui avait créé un collège sans lui donner les moyens de fonctionner, la directrice a dû faire preuve de ténacité — d'agressivité, affirment certains — pour obtenir les locaux et le matériel qui faisaient défaut.

Une incompatibilité d'humeur entre l'administration du lycée à proximité *immédiate et la* directrice du collège, ont rapidement envenimé les relations. Lettres à l'inspection académique, ouverture en 1979 d'une enquête par un inspecteur général de la direction des collèges au ministère de l'éducation. Le dossier a finalement été soumis, le 6 février 1980, à la commission nationale paritaire. *La sanction* prise par le ministre consiste en une mutation d'office en plein milieu d'année scolaire, à la surprise générale des parents et des enseignants. Ceux-ci dénoncent une opération règlement de compes dans laquelle ils n'écartent pas les influences politiques.

Chacun s'accorde pour reconnaître *que la directrice ne fait* pas de politique. S'il est vrai que la précédente responsable du lycée, membre du R.P.R., avait été battue aux élections cantonales de 1976, elle a, depuis, quitté l'établissement pour occuper les fonctions d'inspecteur d'académie dans un département voisin. Reste le fameux dossier secret, dont tout le monde parle sans pouvoir faire état avec précision de son contenu : « *On a monté une cabale avec un dossier uniquement composé de ragots* », affirment les parents d'élèves, qui dénoncent « *la magouille dont est victime la directrice* ». Même son de cloche du côté des enseignants, qui soulignent que « *tous les témoignages positifs pour Mme Perennez ont été occultés* ». Le dossier, c'est une série de lettres émanant essentiellement de deux responsables du lycée, d'un professeur du collège et de l'inspecteur d'académie. Ce dernier souligne qu'il lui appartient de porter une appréciation sur le comportement et la manière de servir des chefs d'établissement.

Officiellement, c'est pour faciliter le fonctionnement du collège qu'a été décidée la mutation de la directrice. En réalité, l'effet est inverse, puisque la journée de grève du lundi 25 pourrait être suivie d'un mouvement de protestation plus important à partir de jeudi si la décision du ministre, qui n'était toujours pas parvenue au rectorat lundi soir, était maintenue.

CHRISTIAN TUAL.



ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonies officielles pour l'anniversaire du 8 mai 1945 ?

A l'occasion du 35e anniversaire de la victoire de 1945, le gouvernement s'apprête à rendre quelque faste à la célébration du 8 mai. Le conseil des ministres en délibérerait mercredi 27 février.

On sait que la célébration de cet anniversaire, rayé officiellement du calendrier patriotique au bénéfice du seul 11 novembre, consacré Journée du souvenir en homage aux victimes de toutes les guerres, est réclamée par l'écrasante majorité des associations d'anciens combattants qui en demandent le rétablissement. Le gouvernement, sans rendre au 8 mai son caractère de jour férié, envisagerait toutefois la possibilité de rétablir l'usage des cérémonies officieles marquant cette journée.

M. René Peyre, président de l'Union française des associations de combattants, qui a été reçu la semaine dernière par M. Maurice Plantier, a entretenu de cette question le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Il en a rendu compte au conseil d'administration de l'UFAC, qui a décidé de sensibiliser les pouvoirs publics, les élus et l'opinion, à la veille de la campagne présidentielle, sur les revendications du monde combattant, notamment quant au problème de l'évolution du rapport constant entre les pensions d'invalidité et le traitement de certain fonctionnaire de référence. Les anciens combattants souhaitent également que soient prises dans le budget 1981 des mesures permettant d'amorcer le règlement des points essentiels du contentieux qui les oppose au gouvernement.

En ce qui concerne le rapport constant, la commission tripartite créée pour étudier son réajustement éventuel se réunira comme prévu le 6 mars en séance plénière afin de faire le point des travaux menés depuis l'automne entre représentants des pouvoirs publics, du Parlement et des anciens combattants et victimes de guerre.

Le conseil de l'UFAC a décidé en outre :

— L'organisation d'une quinzaine d'action nationale du 15 au 30 mars axée sur la défense des droits des anciens combattants ;

— Le 15 avril, l'UFAC tiendra au Sénat une réunion d'information à l'usage des parlementaires et de la presse ;

— Du 3 au 5 octobre, l'UFAC réunira, pour la première fois, son assemblée générale hors de Paris, à Reims, où fut signée la capitulation de 1945.

INSTITUT

QUATRE NOUVEAUX CORRESPONDANTS ÉLUS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'académie des sciences a procédé, lundi 25 février, à l'élection de quatre nouveaux correspondants de sa section chimie : MM. Yves Jeannin, Jacques Joussot-Dubien, Pierre Potier et Pierre Sigwalt.

[Né le 11 avril 1931 à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Yves Jeannin est ancien élève de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris. Docteur ès sciences physiques et professeur à la faculté des sciences de Paris depuis 1974, il est un spécialiste des composés semi-métalliques des métaux de transition et de la cristallisation des composés de coordination.

[Né le 12 avril 1928 à Oran (Algérie), M. Jacques Joussot-Dubien est docteur ès sciences, professeur à l'université de Bordeaux depuis 1963 et ancien directeur de l'unité de chimie de Bordeaux (1969-1976). Il est connu pour ses travaux sur la magnéto-chimie, le photo-magnétisme et la photo-chimie. En 1974, il a été à deux reprises couronné par l'académie des sciences : prix Paul-Pascal et médaille Berthelot.]

[Né le 22 août 1934, à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), M. Pierre Potier est docteur ès sciences et pharmacien. Directeur de recherche depuis 1972 au Centre national de la recherche scientifique et co-directeur depuis 1974 de l'Institut de chimie des substances naturelles du même organisme, il s'est consacré essentiellement aux produits naturels d'origine végétale à activité thérapeutique.]

[Né le 15 juillet 1925 à Paris, M. Pierre Sigwalt est, à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), professeur et directeur du laboratoire de chimie macromoléculaire. Spécialiste de la chimie et de la physiochimie macromoléculaire, il est intéressé dans ce domaine aux réactions de polymérisation. Il a reçu le prix Schutzenberger en 1961 et s'est vu décerner en 1964 la médaille d'argent du Centre national de la recherche scientifique.]

SPORTS

Cyclisme

SIMON : UNE VICTOIRE SIGNIFICATIVE DANS LE TOUR DU HAUT-VAR

Avec ses 185 kilomètres, dont 60 de montées, et ses trois cols judicieusement répartis, le Tour du Haut-Var, première épreuve importante de la saison routière, offre un parcours difficile mais équilibré. Par le passé, il a été remporté par des coureurs de grand renom tels que Poulidor, Thévenet ou Zoetemelk, et, dimanche 24 février, il a permis à Pascal Simon de réaliser un exploit puisque le vainqueur a réussi une échappée solitaire de plus de 100 kilomètres.

Champenois incorporé à l'équipe Peugeot, Pascal Simon n'a que vingt-trois ans. On le tenait naguère pour l'un des espoirs du cyclisme français et il a prouvé qu'il ajoutait le tempérament à la qualité physique. Les victoires obtenues par des jeunes méritent d'être signalées, surtout lorsqu'elles résultent à la fois de l'esprit offensif et de l'imagination. — J. A.

FOOTBALL. — *L'équipe de France qui rencontrera la Grèce le 27 février au Parc des Princes, à Paris, aura la composition suivante : Dropsy ; Battiston, Specht, Lopez, Tusseau ; Bathenay, Christophe ou Genghini, Platini (cap.) ; Lecornu, Pécout, Zimako.*

CARNET

Naissances

— M. et Mme Louis Audouy,
M. et Mme Pierre Gril,
ont la joie d'annoncer la venue au monde de leur première arrière-petite-fille et petite-fille,

Aurore

au foyer de Patrice GRIL et Sylviane, née Tamani.

Béziers, le 22 février 1980.
12, rue Jean-Jacques-Rousseau, 11000 Carcassonne.
13, rue Vauthier, 92100 Boulogne.
27, rue Condorcet, 34370 Cazouls-lès-Béziers.

— M. Claude AUTHIER et Térèse, née Chirac, Christian et Fabien, ont la joie d'annoncer la naissance de

Benoît,

le 17 février 1980
Chemin du Sarrat, 11000 Cazilhac.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Stéphanie BES de BERC,
fille de M. Olivier Bes de Berc et de Mme, née Dugé de Bernonville,

avec

M. Jacques BORDELAIS,
fils de M. Bernard Bordelais et de Mme, née Coussedière,

qui sera célébré le 29 février, à 17 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

7, rue Lincoln, 75008 Paris.
29, boulevard Jules-Ferry, 13100 Aix-en-Provence.
16, avenue Charles-Floquet, 75007 Paris.

Décès

— Mme Louis Ancelin, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marthe Ancelin,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis ANCELIN,
retraité de la magistrature,
ancien combattant
et prisonnier de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre national du Sénégal,

survenu à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame-du-Parc de Royan, le mercredi 27 février 1980, à 14 h. 30.

Inhumation au cimetière des Tilleuls.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

42, avenue Maryse-Bastié, 17200 Royan.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean ANDRE,
architecte-décorateur de cinéma,

survenu le 22 février 1980, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de :
Mme Jean André, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice André, leurs enfants et petits-enfants,

6, rue Aimé-Morot, 75013 Paris.
(Le Monde daté 24-25 février.)

— Mme Maurice Bachollet,
M. et Mme Pierre Grégoire,
Stéphane et Delphine,

Mme Jean Laverny et ses enfants,
M. et Mme Pierre Chidaine et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Robin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Gormond et leur fils,
Mlle G. Chidaine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice BACHOLLET,
ingénieur E.C.P.,

survenu le 23 février 1980, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 février, à 8 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Ternay (Loir-et-Cher).

90, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

— Mme Roger Bonnaud-Delamare,
Mme Nicolas et ses enfants,
M. et Mme Louis Bonnaud-Delamare,
M. et Mme Georges Bonnaud-Delamare et leurs enfants,
M. François Bonnaud-Delamare,
Mme Labrosse,
M. et Mme Bonnaud-Hubert,
M. et Mme Camille Scheider,
M. Claude Labrosse,
M. Jean-Pierre Scheider,
son épouse, ses enfants et petits-enfants, et les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BONNAUD-DELAMARE,
préfet honoraire,
colonel de réserve,
commandeur
de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre de Léopold de Belgique,

survenu le 25 février 1980, à son domicile.

On se réunira à la chapelle du Val-de-Grâce, le mercredi 27 février, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu le jeudi 28 février à Albi (Tarn).

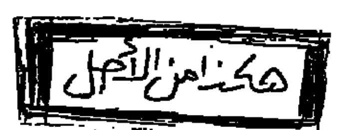
294, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en juin 1908 à Toulouse, Roger Bonnaud-Delamare, docteur en droit, docteur ès lettres, licencié ès sciences, entre en 1934 dans l'administration préfectorale comme chef de cabinet.

Après avoir occupé divers postes territoriaux, il devient en 1947 préfet des Deux-Sèvres, puis de l'Aisne, du Doubs et, en 1964, préfet de la région Franche-Comté. Il fut secrétaire général de l'Association du corps préfectoral et membre de multiples commissions administratives. Il a donné divers enseignements, notamment à l'université de Paris et à l'Institut international d'administration publique.

Admis à la retraite en 1974, Roger Bonnaud-Delamare était un spécialiste respecté des problèmes et du droit de l'administration.]



CARNET

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui,

M. Placido DI-GIUSTO,

décédé à Sarreguemines, le 20 février 1980, dans sa soixante-quinzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sarreguemines, le samedi 23 février 1980.

De la part de :
Mme Placido Di-Giusto, son épouse,
M. et Mme Italo Di-Giusto et leurs enfants,
M. et Mme Michel Vignol-Di-Giusto et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Oswald-Di-Giusto et leur fille,
ses frère, sœur, parents et alliés.
15 a, chemin de la Solitude,
57200 Sarreguemines.
63 Randan, Lyon, Milan.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean-Claude Sylvain HERVICHON,
née Denise Markx.

En raison du don qu'elle avait fait de son corps à la faculté de médecine, il n'y a pas eu de cérémonie funèbre.

Les contributions aux efforts des organismes de lutte contre le cancer sont vivement encouragées.

13, avenue de Taillebourg,
75011 Paris.

— Le Seigneur a rappelé à Lui

André LAGRANGE,
ingénieur I.E.G. et E.S.E.,

en sa quatre-vingtième année, le dimanche 24 février 1980.

Mme André Lagrange, son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Lagrange, ses enfants,
François Lagrange, son petit-fils,
Et toute sa famille,
prient d'assister ou de s'unir d'intentions à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mercredi 27 février 1980, à 9 heures, en *l'église Saint-Saturnin d'Antony*, sa paroisse, où l'on se réunira.

Prière de bien vouloir remplacer les fleurs par des messes.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Notre-Dame à Montluçon, à 14 h. 45.

« Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »
Matthieu, V, 8.

21, avenue Pierre-Brossolette,
92160 Antony.
32, rue Saint-James,
92200 Neuilly.

— M. et Mme Philippe Lefebvre,
Mme Roger Lefebvre,
Mme Anne-Marie Vallette,
font part du décès, à l'âge de dix-sept ans, de leur fille et petite-fille,

Marie-Pascale LEFEBVRE.

9, rue des Rossignols, 92310 Sèvres.
2, square de l'Aveyron, 75017 Paris.
32, rue des Bruyères, 92310 Sèvres.

— Mme Denis Manceaux, son épouse,
M. François Manceaux, son fils,
M. et Mme Jean Seringe,
M. et Mme Jean-François Toussaint,
Mlle Christine Toussaint,
M. et Mme Régis Toussaint et leur fils,
M. et Mme Christian Seringe et leurs fils,
M. et Mme Gilles Seringe et leur fils,
Mme Charlotte Pigélet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis MANCEAUX,

survenu le vendredi 22 février 1980.

Le service religieux aura lieu le mercredi 27 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse, où l'on se réunira, suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Pas de couronnes, éventuellement des bouquets.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Francine Meyer,
M. et Mme Philippe Meyer,
M. et Mme Patrick Gerschel et leurs enfants,
Docteur et Mme Laurent Gerschel et leurs enfants,
Mme Marianne Gerschel,
M. Vincent Meyer,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André MEYER,
née Bella Lehmann,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Paris, le 25 février.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité mercredi 27 février.

42, quai des Orfèvres, 75001 Paris.
21, quai Bourbon, 75004 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès brutal de

M. Marcel MIARA,
administrateur civil hors classe,
commandeur
de la Légion d'honneur
à titre militaire,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
médaillé militaire,
croix de guerre 1939-1945.

De la part de :
Mme Marcel Miara, son épouse,
Elisabeth, sa fille,
Myriam Miara, sa sœur,
Edmond Miara, son frère,
Et des familles parentes et alliées.

Les obsèques ont eu lieu le 26 février 1980, dans la plus stricte intimité.

278, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

— Mme Emile Monnerot et ses enfants,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Emile MONNEROT,

survenu le 20 février 1980.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 23 février 1980, à Marseille, dans l'intimité.

Centre Edouard-Toulouse,
13326 Marseille Cedex 3.

— Le pasteur René Rognon,
Les familles Charrière et Decorps,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle ROGNON,
née Charrière,

survenu le 24 février 1980, à l'âge de cinquante-six ans, à Paris.

« Nous attendons des Cieux nouveaux et une Terre nouvelle, où la justice habitera. »
Pierre, III, 13.

Un service funèbre aura lieu mercredi 27 février, à 10 h. 30, en l'église réformée de Port-Royale, 18, boulevard Arago, Paris (13e).

Ni fleurs ni couronnes.

17, rue de la Butte-aux-Cailles,
75013 Paris.

— *La baronne Maurice de Turckheim, son épouse,*
Le baron et la baronne Armand de Turckheim,
Le baron et la baronne Patrice de Turckheim,
Le baron et la baronne Arnaud de Turckheim,
Le comte et la comtesse Philippe de Gastines,
ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants et sept arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès du

baron Maurice de TURCKHEIM,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 24 février 1980, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 février, à 10 heures, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).

« Que ma joie demeure. »

3, rue Davioud, Paris (16e).

[Né le 11 février 1896 à Lunéville, en Meurthe-et-Moselle, Maurice de Turckheim, après avoir été durant une quinzaine d'années directeur commercial des Etablissements Japy, fonda en 1938 la société S.V.P., dont il fut le président, puis, à partir de 1976, le président d'honneur. Il était conseiller du commerce extérieur.

A l'origine, S.V.P. n'était qu'une « antenne téléphonique » proposant aux entreprises une sorte de secrétariat permanent pour les questions juridiques et fiscales. Après la guerre, les secteurs dans lesquels S.V.P. décida d'intervenir furent largement étendus. Aujourd'hui, trois cents employés répondent aux questions touchant une quinzaine de rubriques que peuvent leur poser les quelque douze mille abonnés qu'annonce l'entreprise.]

Remerciements

— Les proches parents de

Madeleine et Jean BRAUN

s'excusent de ne pouvoir répondre individuellement à tous ceux qui leur ont adressé le témoignage de leur sympathie, et les prient de trouver ici leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Il y a trois ans,

M. Marcel FRIOUX

quittait les siens. Une pensée amicale est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir.

— A tous ceux qui ont connu et aimé

Michel LÉVY (X 70),

sa famille demande une pieuse pensée en ce huitième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, 75007 Paris (tél. 705-08-46), est heureuse de présenter les récentes sculptures de Pazzi du 26 février au 29 *mars* 1980, de 15 h. à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi.

— Association des Amis du Père Riobé. — L'association serait reconnaissante aux personnes possédant des documents sur le Père Guy-Marie Riobé, ancien évêque d'Orléans, ou ayant eu connaissance de livres ou d'articles évoquant sa personne et son action, de bien vouloir les communiquer — ou les signaler — au secrétariat de l'association, 51, boulevard Aristide-Briand, à Orléans (45000).

Toute personne désirant adhérer à l'association peut se mettre en rapport avec le secrétariat, qui reçoit dès maintenant les cotisations des membres inscrits pour l'année 1980.

— Au cours de la cérémonie à la Sorbonne, présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing, Robert Lapierre, fourreur à Paris, a reçu le titre de meilleur ouvrier de France.

— Dans le cadre des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, Jean-François Lyotard donnera une conférence sur le thème : « Jeux de langage », le *mercredi 27 février, à 20 h. 30*, 45, rue d'Ulm, Paris (5e).



PRESSE

« LUNDI EMPLOI » EST LANCÉ EN RÉGION PARISIENNE

Un nouvel hebdomadaire, *Lundi Emploi*, a été lancé le 25 février, « *pour trouver un emploi, l'améliorer, en changer* », en région parisienne par la Centrale des particuliers et Régie-Presse, qui se partagent le capital. Edité par les éditions Malesherbes, *Lundi Emploi* comprend vingt-quatre pages format tabloïd et est vendu en kiosque au prix de 2 francs. Plus de deux mille offres d'emploi de toutes qualifications et dans tous les secteurs et quelques demandes ont été collectés par Régie-Presse, soit sur proposition téléphonique de l'annonceur, soit sur celle des agences de placement, mais après contrôle, selon les créateurs de *Lundi Emploi*. Les annonces sont payantes. L'hebdomadaire comporte également des informations et des conseils.

Des contacts sont en cours avec l'agence nationale pour l'emploi pour la diffusion gratuite d'offres d'emploi collectées par elle-même.

★ « Lundi Emploi », 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris Cedex 02. Tél. : 233-44-21.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Le classicisme turbulent d'Angelo

Qui fait bouger le mode avec un talent pouvant paraître exubérant, mais relevant d'un parfait classicisme ? Angelo Tarlazzi ! Son influence, à trente-huit ans, dépasse, et de loin, les capacités artisanales de sa maison de prêt-à-porter, tandis que ses modèles se répandent tout au long des pages des revues de mode.

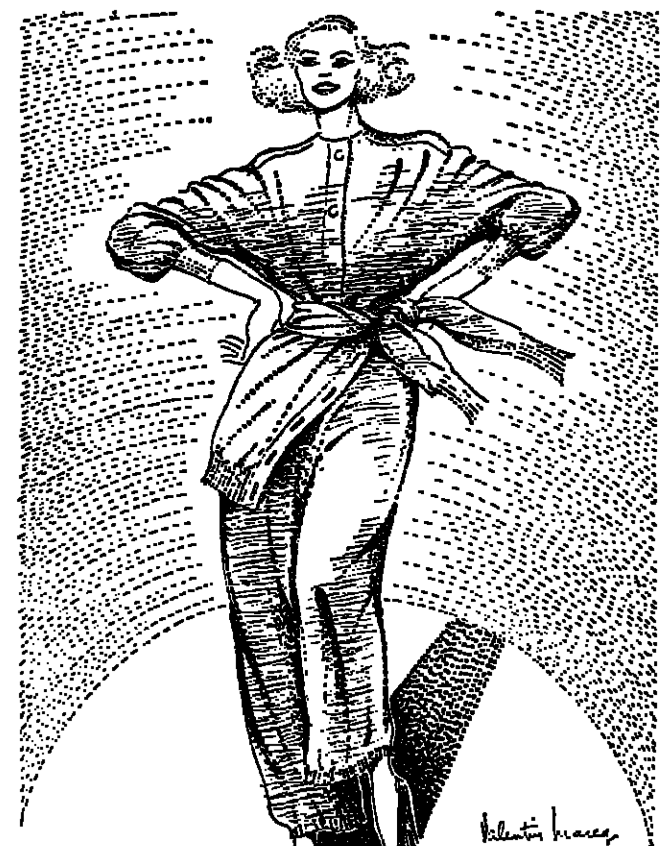
Avec son profil en lame de rasoir, sa moustache abondante, ses yeux très clairs, ce Romain apporte de son Italie natale la conception d'un style, plein d'humour et de poésie qui a tout pour séduire. D'une vitalité débordante, il met au profit d'un sens créatif très actuel son expérience de la haute couture. Il a débuté chez *Carosa*, la maison italienne montée après la guerre par la princesse Caracciolo, dont il sera le collaborateur pendant cinq ans. En 1961, il arrive à Paris et devient, chez *Jean Patou*, l'assistant de Michel Goma. New-York l'attire, où il apprend les ficelles de la confection telle qu'on la pratique dans la 7e Avenue. Trois ans ensuite entre Rome, Paris et New-York. « *Plus en avion qu'à terre*, explique-t-il. *C'est délirant et merveilleux au début, mais on perd vite ses racines* » En 1972, retour à Paris et chez *Patou*, mais comme modéliste en titre au départ de Goma. Il y restera quatre ans.

C'est à ce moment qu'il élabore son style, synthèse de sa vie « en jet » : robes « mouchoir », « jerseys d'Angelo », entre autres. Il rencontre ces clientes particulières, « *dont les difficultés caractérielles peuvent devenir des sources d'inspiration* », de même que « *le merveillaux talent des ateliers de la maison* ». Il définit ses tendances qui peuvent expliquer certaines des critiques qui lui sont faites : « *Je suis porté à compliquer quand le modèle ne me donne pas satisfaction...* » Il ajoute, il est vrai : « *Aujourd'hui c'est le dépouillement que je recherche.* »

Angelo se méfie de ses dessins, surtout s'ils sont trop beaux : « *Les erreurs apparaissent dès le premier essayage.* » Il voit la mode évoluer vers un classicisme teinté d'humour, avec des tissus utilisés hors de leur contexte normal.

Ainsi, pour ce début de saison, taille-t-il de la « flanelle de santé », très petite laine, en combinaisons de jour ou du soir, selon les accessoires. Il fait fabriquer à Nîmes une série de tricots rayés qui seront vendus, dès le 10 mars, entre 150 et 300 F. D'autres, plus élaborés, sont fabriques en Italie. Viennent ensuite les cuirs, merveilleux de légèreté et de couleurs et, enfin, les ensembles séparables qu'on devrait s'arracher cet été, aussi agréables à porter en ville et au bureau que le soir ou en vacances.

NATHALIE MONT-SERVAN.

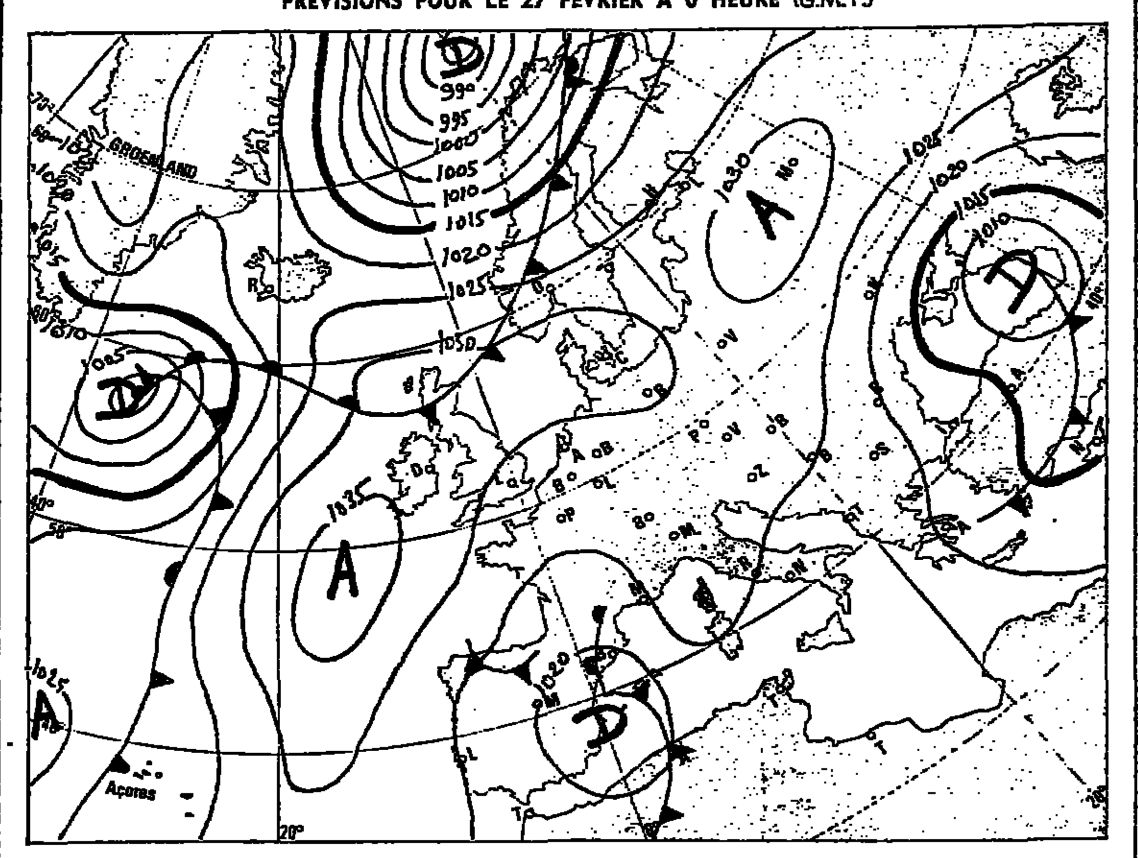


(Croquis de MARCQ.)

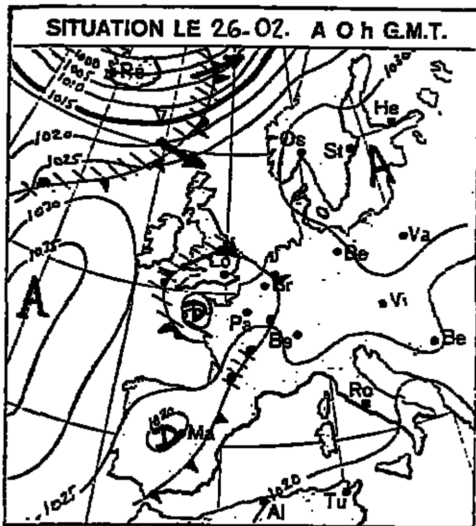
ANGELO TARLAZZI : combinaison en flanelle de santé de laine gris chiné, gainée d'un bustier boutonné sur le côté et d'une longue ceinture en forme de manche. 1 360 F au Forum des Halles.

MÉTÉOROLOGIE

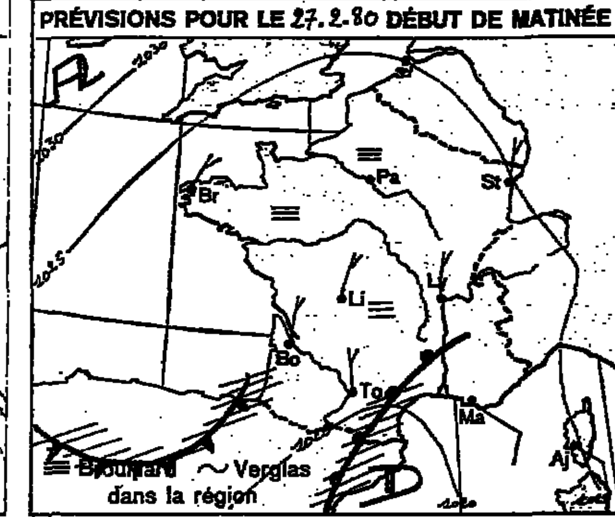
PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 26-02. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.2.80 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 février à 0 heure et le mercredi 27 février à 24 heures :

Le temps n'évoluera que lentement en France, où persiste un régime de vents faibles dans une zone de pression relativement élevée.

Mercredi 27 février, le temps sera souvent très brumeux le matin ; il fera un peu plus froid que la veille et l'on notera des gelées de −1 °C à −3 °C dans les régions de l'intérieur, sauf dans le Midi. Quelques pluies sont probables dans l'extrême Sud-Ouest, ainsi que sur le Roussillon et le Languedoc.

Au cours de la journée, le temps s'améliorera dans le Midi, où le ciel sera cependant assez nuageux. Sur le reste de la France, de larges éclaircies se développeront.

Les vents seront modérés de sud-est en Méditerranée et sur le littoral ; ils seront faibles ailleurs.

Les températures maximales arieront peu par rapport à celles de la veille.

Le mardi 26 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 février ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 9 et 6 ; Bordeaux, 8 et 4 ; Brest, 7 et 3 ; Caen, 8 et −1 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 9 et 4 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 14 et −1 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 15 et 1 ; Marseille, 15 et 2 ; Nancy, 12 et 0 ; Nantes, 10 et 3 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 7 et 4 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 7 et 2 ; Toulouse, 13 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 10 degrés ; Amsterdam, 8 et −1 ; Athènes, 8 et 3 ; Berlin, 4 et −4 ; Bonn, 12 et −1 ; Bruxelles, 7 et −1 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 1 et −3 ; Genève, 9 et 0 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 8 et 2 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, −4 et −5 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 11 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, −2 et −7.

PROBABILITES JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi 28 février, ciel couvert ou se couvrant au nord d'une ligne Bordeaux-Genève, avec pluies passagères et vent d'ouest ; au sud de cette ligne, assez beau temps, brumeux le matin.

Vendredi 29, après des pluies résiduelles le matin sur les Alpes et la Méditerranée, généralisation d'un flux de nord-ouest, frais et instable, averses plus nombreuses de la Manche au massif alpin, éclaircies plus durables près de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Samedi 1er mars, temps froid le matin avant l'arrivée d'une nouvelle zone pluvieuse au nord de la Loire ; ailleurs, beau temps en général.

Dimanche 2 mars, temps instable, avec averse sur la moitié nord. Assez beau temps sur la moitié sud.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 27 FEVRIER

« L'hôtel de Sully », 14 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, portail gauche, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Forum et cryptes gothiques », 15 h., entrée Forum, rue Pierre-Lescot, Mme Legregeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée du costume », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Mme Hager).

« La Sainte-Chapelle », 14 h. 45, porche (M. de La Roche).

« La Maison de la Légion d'honneur », 15 h. 30, métro Basilique-de-Saint-Denis (Tourisme culturel).

20 h., E.D.F., 18, rue du Docteur-Lancereaux, M. M. Maffesoli : « La conquête du présent » (Centre d'études des modes de vie).

20 h. 30, université Paris-II, 12, place du Panthéon, Me Jacques Ribs : « La justice des pauvres » (Droit et Démocratie).

20 h. 30, Centre Rachi-CUEJ, 30, boulevard de Port-Royal, MM. R. Misrahi, G. Bernheim, C. Birman, F Rausky : « La pensée de Maimonide : fidélité ou rupture ».

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse, Motivations de l'esprit » (Psycho-Santé).

20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. F. Lupu : « Le corps humain et sa représentation chez les Tin dams ».

CONFÉRENCES

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Mantoue et les Gonzague : Mantegna ».

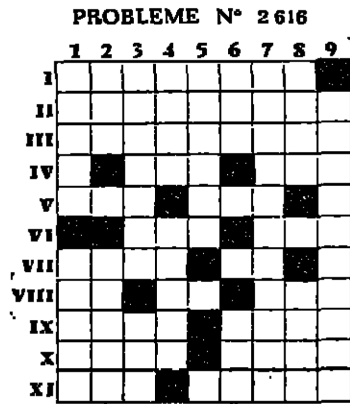
18 h. 30, Eglise réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, M. F. Tondeur : « Ethiopie mystérieuse » (projection).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. A. Ducellier : « Art et archéologie en Albanie médiévale ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur J. Pezé : « L'écologie et moi » (Université populaire de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2616



HORIZONTALEMENT

I. Se vide quand on tire dessus. — II. Qui peut donc justifier une sortie. — III. Dont on n'a pas accouché facilement. — IV. N'est vraiment beau que quand il est sec ; N'admit pas. — V. Pas décorés ; Puissance. — VI. Comme un Charles ; Est noir quand il vient des champs. — VII. Doit être arrêté quand on va trop loin ; Conjonction. — VIII. Vaut de l'or ; Participe ; Nom de bassin. — IX. Nom de pays ; Parole d'ami. — X. Fait une conduite ; Un mot qui occupe toute la ligne. — XI. Direction ; S'utilise coup par coup.

VERTICALEMENT

1. N'est pas claire du tout ; Paraît très grand quand il est plat. — 2. On y met tout ce qui est piquant ; Peuvent s'élever quand la peste apparaît. — 3. Monts d'Algérie ; D'un auxiliaire — 4. Petit quand il n'y a pas le feu ; Impératrice d'Orient. — 5. A l'ouest de Paris. — 6. Un peu de lumière ; Coule en Suisse. — 7. Qui restera donc sans relations. — 8. Boite pour ranger les verres ; Qui ne répond donc pas. — 9. Très grande chaleur.

Solution du problème n° 2615

Horizontalement

I. Additions. — II. Friperie. — III. Fa ; Alpe. — IV. Amour : Lés. — V. Bessemer. — V. Ca. — VII. Leu ; Ernée. — VIII. Allions. — IX. Tri ; Eau. — X. Rouges ; — XI. Verrerie.

Verticalement

1. Affabilité. — 2. Drame. — 3. DI ; Ossuaire. — 4. Ipsus ; Or. — 5. Té ; Receleur. — 6. Ira ; Mariage. — 7. Oille ; nouer. — 8. Neper ; En ; Si. — 9. Es ; Lest.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 25 et 26 février 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 16 septembre 1976 portant statut des officiers de réserve, des sous-officiers de réserve et des sous-officiers mariniers de réserve.

● Portant organisation de l'épreuve d'éducation physique et sportive, pour les candidats handicapés, aux examens du baccalauréat de l'enseignement du second degré, du baccalauréat de technicien et du brevet de technicien.

DES ARRETES

● Fixant la répartition des cotisations des assurances maladie, maternité, invalidité, décès et de l'assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles pour les années 1979 et 1980.

● Portant création d'un grand prix de la critique architecturale.

BREF

CONCOURS

P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement de quatre médecins à temps complet au service de la protection maternelle et infantile à la préfecture du Pas-de-Calais.

Les candidatures sont à adresser, avant le 15 mars, au bureau du personnel, préfecture du Pas-de-Calais, 62021 Arras Cedex.

DOCUMENTATION

FRANÇAIS A L'ÉTRANGER. — Plusieurs services du ministère de l'économie et du ministère du budget ont édité, à l'intention des Français expatriés durablement ou temporairement, un guide financier des Français de l'étranger, qui expose leurs droits et obligations et les formalités qu'ils ont à accomplir pour les impôts, taxes et redevances, douanes, contrôle des changes.

★ **96 pages, 10 F, dans les librairies de la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, et 165, rue Garibaldi à Lyon.**

« LA NOUVELLE REVUE MARITIME ». — « La Nouvelle Revue maritime », éditée par l'Institut de la mer, a été présentée le 21 février par M. Jean Morin, président de l'Institut, ancien secrétaire général de la marine marchande. Le numéro de février contient notamment un long dossier de M. Jean Labayle-Couhat, qui est une étude comparative entre les marines militaires américaine et soviétique. Diffusée actuellement à quatre mille exemplaires, « la Nouvelle Revue maritime » devrait — c'est l'objectif de ses responsables — atteindre quinze mille à vingt mille abonnés.

★ **« La Nouvelle Revue maritime » est vendue 20 F le numéro. Par abonnement, pour onze numéros par an, le tarif est de 180 F pour la France. On peut se la procurer à l'Institut de la mer, Musée de la marine, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 553-23-72, ou au CNIMER, 8, rue du 4-Septembre, 75002 Paris. Tél. : 297-40-20.**

LOISIRS

CANOË ET ESCALADE. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Seine-et-Marne organise, du 19 au 25 avril, un stage itinérant de plein air, avec au programme des activités « canoë-kayak » et « escalade ». Coût du stage : 300 F (tout compris).

★ **Bureau Plein Air de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs, Centre Thiers-Gallieni, avenue Thiers, 77008 Melun Cedex. Tél. : 439-59-45.**

TRANSPORTS

LA S.N.C.F. VANTE SES RÉDUCTIONS

La S.N.C.F. a décidé de sortir de ses gares afin de mieux faire connaître aux Français ses formules tarifaires qui s'adressent aux couples, aux familles, aux personnes âgées.

Du 1er au 15 mars, sept cents hôtesses attendent les « nouveaux clients » de la société nationale dans deux cent trente centres commerciaux et hypermarchés français. Elles proposent et valideront les cartes couples et cartes familles.

« *Cette formule*, souligne-t-on à la S.N.C.F., *présente un avantage. Notre clientèle habituelle qui vient dans les gares connaît nos tarifs. Mais en nous implantant durant deux semaines dans les centres commerciaux nous pourrons atteindre un public qui se déplace habituellement en voiture particulière.* »

Les tarifs préférentiels proposés par la S.N.C.F. sont les suivants :

— Durant les périodes « creuses » (du samedi 12 heures au dimanche 15 heures, du lundi 12 heures au vendredi 15 heures) une réduction de 50 % sera appliquée sur tous les billets des détenteurs d'une carte couple ou famille. Une seule personne paiera plein tarif.

— Durant les périodes de fort trafic, les familles seules bénéficieront de réduction.

— Durant les périodes de pointe, aucune réduction ne sera consentie.

A l'heure où le prix de l'essence ne cesse d'augmenter les propositions de la S.N.C.F. intéresseront sans doute de nombreux usagers de l'automobile. Dommage, mais c'est la règle du jeu, que les réductions ne soient pas valables au moment des départs en grandes vacances ou durant les week-ends...

PAR LE TRAIN. — Les services de tourisme de la S.N.C.F. viennent de publier, sous le titre « Plaisir de voir », leurs propositions d'excursions en France, par le train ou par des autocars affrétés, en groupes ou individuellement. Destinations inattendues parce qu'oubliées ; prix, bien entendu, imbattables.

★ **250 pages, SCETA, 66, rue de Monceau, 75008 Paris.**



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LA GÉOTHERMIE CETTE MÉCONNUE

La crise du pétrole, le risque d'épuisement des ressources énergétiques fossiles, les craintes suscitées par un développement trop rapide de l'énergie nucléaire ont favorisé le développement des énergies « alternatives » : solaire, éolienne, biomasse ou géothermie. Parmi ces énergies nouvelles, la géothermie est la plus méconnue, alors qu'elle est pourtant la plus immédiatement utilisable.

L'homme s'est longtemps comporté, par rapport à la planète, comme s'il s'agissait d'un astre énergétiquement mort. Or la Terre est bien vivante : les continents bougent, des éruptions volcaniques et des tremblements de terre nous rappellent sporadiquement cette activité interne. Moins sensible, mais quantitativement plus important, le flux de chaleur dissipé en permanence par la planète est la source principale d'énergie géothermique.

L'exploitation de cette énergie-là — beaucoup plus importante que l'énergie fossile sur laquelle s'est basé notre développement récent, — se heurte à quelques problèmes technologiques qui diffèrent grandement selon les caractéristiques géologiques et les objectifs recherchés.

Une énergie immédiatement utilisable

par JACQUES VARET (*)

Des ressources très variées

LE flux géothermique est en moyenne de 50 à 100 kilowatts par kilomètre carré sur les continents. Dans certaines régions, au voisinage de frontière de plaques lithosphériques, il peut atteindre des valeurs cinq à dix fois supérieures. Le flux se traduit par un gradient géothermique — ou augmentation de la température avec la profondeur — qui dépend de la conductivité thermique des roches. Dans une région de bassin sédimentaire, la température s'élève en général de 3,3 °C tous les 100 mètres. Ainsi, avec une température moyenne au sol de 12 °C, on trouve une température de 78 °C à 2.000 mètres.

Les réservoirs

L'exploitation des gisements géothermiques — les technologies actuelles de forage permettent de l'exploiter jusqu'à des profondeurs de 5 000 à 10 000 mètres — nécessite l'introduction d'un autre paramètre : un fluide (l'eau) pouvait transférer cette énergie vers la surface à travers les tubes de forages et une formation géologique possédant une surface d'échange suffisante entre la roche chaude et ce fluide caloporteur. Les formations naturellement poreuses et perméables, constituées par exemple de grès, de sables, de conglomérats ou de certains calcaires, dans lesquels l'eau peut circuler, constituent les réservoirs géothermiques les plus simples. Dans bien des cas, des formations compactes, comme les laves ou certains calcaires, voire même des granites ou des roches métamorphiques, peuvent acquérir un caractère de perméabilité résultant des phénomènes secondaires, comme le développement des failles ou de fractures, et ainsi constituer de bons réservoirs.

Lorsque les roches ne sont ni poreuses, ni perméables, ni fracturées, il est possible de développer artificiellement la fracturation. Mais une telle opération reste coûteuse et l'expérience de ces procédés est encore limitée.

En fait, la présence de formations poreuses et perméables ou fracturées n'est pas rare dans les premiers kilomètres de la croûte terrestre qu'il est technologiquement possible d'atteindre et de capter par forage (jusqu'à 5 ou même 10 kilomètres).

Il est possible de distinguer quatre grands types de structures géologiques favorables à la géothermie :

● LES BASSINS SEDIMENTAIRES, où les couches géologiques présentent suffisamment de continuité pour qu'il soit possible de prévoir, avec une précision satisfaisante à partir des données existantes (forages, coupes sismiques, synthèses géologiques), les paramètres d'intérêt géothermique. Il est possible de prévoir le comportement à long terme des réservoirs dans diverses hypothèses d'exploitation de l'eau chaude (puits unique, puits multiples, réinjection), et d'en optimiser la gestion.

● LES REGIONS VOLCANIQUES, où la présence de magmas chauds à faible profondeur favorise le développement de sources de chaleur qui, associées à un réservoir, permettent d'exploiter de la vapeur par des forages peu profonds. Ce type de gisement autorise une production électrique par turbinage du fluide (la vapeur) géothermal. C'est la forme la plus spectaculaire — et la plus intéressante économiquement — de production géothermique.

● LES REGIONS PLISSEES OU FAILLEES, où les discontinuités géologiques introduisent des perturbations thermiques dans le sous-sol, soit positives, comme les sources thermales et les remontées d'eaux chaudes profondes le long de plans de failles ou de terrains perméables à fort pendage ; soit négatives, comme les infiltrations des eaux de pluie froides le long de telles discontinuités.

● LES REGIONS DE SOCLE CRISTALLIN NON FRACTURE, dans lesquelles la porosité et la perméabilité sont trop faibles et les roches sèches. Une production géothermique pourrait cependant être obtenue artificiellement, par fracturation et injection d'eau depuis la surface.

A ces quatre types de gisement correspondent — en première approximation, car l'équivalence n'est pas exacte et les productions peuvent être combinées — quatre types d'exploitation géothermique :

● LES EXPLOITATIONS DE BASSE ENERGIE, qui comportent un usage direct de la chaleur, à une température généralement inférieure à 100 °C. L'usage peut être divers : production d'eau chaude sanitaire, chauffage de logements ou de serres agricoles, séchage, lavage, thermalisme.

● LES EXPLOITATIONS DE HAUTE ENERGIE, qui supposent un fluide à une température suffisante (plus de 150 °C) pour permettre une production électrique par détente de la vapeur en turbine.

● LES EXPLOITATIONS DE MOYENNE ENERGIE, pour les températures comprises entre 70° et 150 °C, qui permettent une production d'électricité ou de froid grâce à l'intervention d'une machine à fluide volatile (fréon, ammoniac, etc.).

● LES EXPLOITATIONS DE ROCHES CHAUDES SECHES, qui commencent à être maîtrisées technologiquement seulement aux Etats-Unis (hot dry rock project » à Los Alamos, Nouveau-Mexique), mais sont encore loin d'avoir prouvé leur faisabilité économique.

Dans le domaine de la basse énergie, l'Islande est sans doute le pays le plus développé. La quasi-totalité des besoins en chauffage sont couverts par géothermie, soit plus de 30 % des besoins énergétiques du pays. La Hongrie a aussi développé ce secteur, et la France, malgré sa faible expérience, se classe parmi les premiers pays dans ce domaine, avec près de 20 000 équivalents-logements chauffés par géothermie actuellement.

Dans le domaine de la haute énergie, l'Italie a été longtemps le pays le plus avancé avec 400 mégawatts installés à Larderello. Mais les Etats-Unis occupent maintenant la première place, avec près de 1 000 mégawatts installés, dont 600 pour le seul champ des Geysers, en Californie. La Nouvelle-Zélande, le Japon et le Mexique dépassent chacun les 200 mégawatts. Plusieurs autres pays : Philippines, Kenya, Indonésie, Chili, Costa-Rica, Guatemala, sont en train de s'équiper de manière sérieuse, et le Salvador produit le tiers de son électricité par géothermie. Les industriels français, éblouis par le marché nucléaire, ont trop longtemps ignoré ce secteur qui est aujourd'hui dominé par les firmes Ensaldo, Mitsubishi et Toshiba.

En France, des champs géothermiques de haute énergie pourraient exister dans le Massif Central, où des programmes de prospection ont commencé, et dans le nord de l'Alsace. Un forage devrait être fait en 1980 dans le massif volcanique du Mont-Dore par un groupement qui réunit le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), le Bureau d'études industrielles et de coopération de l'Institut français du pétrole (B.E.I.C.I.P.) et la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.).

Une unité pilote de quelques mégawatts est projetée par E.D.F. à Bouillante (Guadeloupe), où, depuis près de dix ans, la société Eurafrep a mis en production un champ de vapeur auquel seule manque la centrale électrique...

Une technologie en plein développement

CURIEUSEMENT, la géothermie semble être la mal aimée des énergies nouvelles. Les moyens qui sont accordés à la recherche et au développement dans ce domaine restent faibles, comparés aux efforts consentis pour l'énergie solaire, par exemple, sans parler de l'énergie nucléaire ! La Délégation aux énergies nouvelles a disparu en 1978 lors de la création du Commissariat à l'énergie solaire ; aucun organisme n'a pris sa succession pour la géothermie. Le budget de recherche cumulé des universités, du C.N.R.S., des écoles des mines, du Commissariat à l'énergie atomique et du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) dans ce domaine dépasse à peine 10 millions de francs par an, et l'aide au développement dispose d'un budget de l'ordre de 50 millions de francs. A ces sommes, il convient d'ajouter les aides provenant des programmes des Communautés européennes, dont le montant total n'atteint pas 10 millions de francs pour les projets français.

La géothermie n'a pas l'image écologique de l'énergie solaire : son caractère collectif heurte l'individualisme des Français, et l'incertitude inhérente à la géologie inquiète. Pourtant, la France a su développer une technologie originale de production de chaleur géothermique, et, après une période creuse, une relance des opérations commence à porter ses fruits.

Le premier doublet géothermique a été réalisé en 1969 par M. Maugis à Melun-l'Almont pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire de deux mille logements. Depuis, plusieurs opérations ont vu le jour en 1975-1976 à Creil (quatre mille logements), Mont-de-Marsan, Blagnac, Villeneuve-la-Garenne. Ces dernières années, malgré un brillant succès au Mée-sur-Seine, deux échecs à Tarbes et Beaumont (banlieue de Clermont-Ferrand) ont... refroidi certaines initiatives. En 1979, trois opérations ont été entreprises à Dax, Jonzac et Melleray, près d'Orléans, et devraient se solder par de bons résultats. Près d'une dizaine d'opérations sont prévues au cours de cette année à Cergy-Pontoise, Montgeron, Coulommiers, Strasbourg, Bourg-en-Bresse, Agde, Clichy-sous-Bois, Bordeaux, etc. Elles marquent le décollage de la géothermie, attesté par les nombreux projets à l'étude.

Une superposition remarquable

Ce décollage est obtenu grâce à la conjugaison de trois facteurs :

● *La volonté de prise en charge directe* des problèmes énergétiques par un nombre grandissant de collectivités locales et de représentants directs des consommateurs (H.L.M., agriculteurs, industriels) depuis les dernières augmentations du pétrole et des autres sources d'énergie. Les exemples de Creil (H.L.M.), Jonzac et Dax (municipalités), Melleray (maraîchers, horticulteurs) sont particulièrement révélateurs de cet état d'esprit nouveau.

● *Le développement d'un savoir-faire* en ingénierie et montage de projet dans ce domaine par quelques sociétés publiques ou privées : le B.R.G.M. bien sûr, la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) et quelques bureaux d'études et compagnies de chauffage.

● *Le système d'incitation mis en place* par les pouvoirs publics. Le ministère de l'industrie tout d'abord, qui assure la couverture du risque géologique par un prêt à faible taux d'intérêt, remboursable en cas de succès seulement, et la Commission des Communautés européennes qui aide, par une subvention de 20 %, les projets de démonstration.

Quel essor la géothermie peut-elle connaître dans le futur ? Quels obstacles restent à lever pour lui assurer un développement plus rapide ?

Si l'on considère la géographie comparée de la ressource et de la consommation, on constate une superposition remarquable. Les zones urbaines se sont développées dans les plaines sédimentaires, et les trois quarts des centres de consommation de chaleur sont situés au-dessus ou au voisinage immédiat des ressources de basse énergie. Dès lors, la limite n'est plus imposée par la ressource, mais par les caractéristiques techniques et administratives de l'utilisation. Au point que, de géologues et ingénieurs du sous-sol qu'étaient les géothermiciens au départ, ce sont aujourd'hui des équipes composites, incluant thermiciens et économistes, qui se sont constituées pour mener à bien les opérations géothermiques.

Outre les aspects techniques et économiques, le montage d'une opération géothermique nécessite la solution de problèmes d'intérêts respectifs — et souvent contradictoires — des diverses entités intéressées : utilisateur, promoteur, chauffagiste, producteur d'énergie traditionnelle. Selon l'opérateur, la réalisation peut être faite dans le sens de l'intérêt soit du producteur d'énergie, soit du distributeur, soit du consommateur. Deux grands types de solutions sont possibles : le premier est que la maîtrise d'ouvrage de la réalisation soit assurée par le consommateur (ou une entité le représentant), avec ingénierie et montage de l'opération géothermique par le B.R.G.M. ou d'autres bureaux d'étude ; le second est que la maîtrise d'ouvrage soit assurée par le producteur-distributeur d'énergie, pétrolier ou chauffagiste.

Plusieurs dizaines d'opérations par an devraient voir le jour dans les années à venir. Pendant un certain temps, elles se feront encore par un simple branchement de la production géothermique sur des réseaux de chaleur existants. Mais, par la suite, l'utilisation généralisée de la géothermie nécessitera le développement de réseaux de chaleur basse température. Seuls, de tels réseaux, interconnectés en région urbaine, permettront le développement d'économies d'énergie réelles par l'utilisation rationnelle de toutes les autres sources de chaleur, autrement perdues. Le couplage rejets industriels ou chaleur solaire avec la géothermie permet de résoudre le délicat problème du stockage pour l'hiver de la chaleur inutilisée pendant l'été. Les nappes géothermiques, en effet, ne constituent pas seulement une source de chaleur, mais offrent aussi d'excellentes capacités de stockage thermique puisque l'on peut y injecter des eaux chaudes de rejets ou des eaux chauffées en surface par l'énergie solaire. Une première expérimentation de ce procédé est à l'étude à Blois (procédé « géosolaire » B.R.G.M./Trépaud/Cofreth).

La géothermie, qui se développe aujourd'hui en France dans des domaines très divers — depuis l'utilisation des nappes à basse température avec pompes à chaleur jusqu'à la recherche de vapeur, — ne permettra pas seulement d'importantes économies de pétrole. Elle offre aussi des perspectives intéressantes de développement des activités françaises à l'étranger dans le domaine de l'ingénierie, du forage et des réalisations industrielles. Ce marché à l'exportation est en effet important, qu'il s'agisse du chauffage dans les pays développés ou de la production d'électricité dans les pays en voie de développement (Amérique latine, Indonésie, Philippines, Afrique de l'Est, pays méditerranéens, Asie du Sud).

(*) Chef du département « Géothermie » du Bureau de recherches géologiques et minières.

Un atout pour la France : le chauffage

PRES du tiers de l'énergie consommée en France — soit 60 des 180 millions de tonnes équivalent-pétrole (TEP) — sert à couvrir des besoins en basse température pour la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage des logements et des locaux industriels, le séchage, le chauffage de serres.

Après avoir encouragé le développement du chauffage électrique, les pouvoirs publics ont pris conscience du gaspillage que représentent la production d'électricité et l'utilisation d'une matière première noble, comme le sont les hydrocarbures, pour du chauffage à basse température.

La situation actuelle découle certainement du fait que toute la logique de notre système de distribution de l'énergie a été conçue pour le producteur et non pour le consommateur. Ainsi, jusqu'à ces derniers temps, E.D.F. et les sociétés pétrolières ont-elles imposé leur point de vue qui était de développer leur production. Cette situation était acceptée par le consommateur tant que le poids des charges de chauffage était négligeable.

Aujourd'hui, alors que ces charges tendent à dépasser les loyers, le consommateur prend partie et cherche des solutions plus conformes à ses intérêts. La géothermie peut être l'une de ces solutions.

Les ressources sont bien connues dans les grands bassins sédimentaires français, grâce aux nombreuses campagnes d'exploration pétrolière et à la législation française qui oblige les prospecteurs à rendre public le résultat de leurs travaux. Le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) a ainsi pu réaliser, en association avec divers partenaires, dont la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), et avec le concours de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) et de la Commission des Communautés européennes, des ouvrages de synthèse sur les ressources des principaux Bassins (parisien, aquitain, Alsace). Près des deux tiers du territoire national recèlent des ressources exploitables de basse énergie.

Deux puits couplés

Chaque réservoir est mis en production par forages, mais il est généralement préférable de faire cette exploitation par doublets, c'est-à-dire au moyen de deux puits couplés, l'un pour extraire l'eau chaude, l'autre pour réinjecter l'eau refroidie. Trois raisons militent en faveur de cette solution plus coûteuse : d'une part, le fluide géothermal est généralement très salé, chargé en gaz et corrosif. Il est préférable de le renvoyer dans le gisement après lui avoir fait donner sa chaleur, dans un échangeur, à de l'eau douce de ville ; d'autre part la réinjection assure à long terme le maintien de la pression du gisement — cet élément est important puisque, comme nous l'avons vu, l'eau est plus rare dans le sous-sol que la chaleur — ; enfin, le doublet assure une meilleure exploitation de la chaleur du gisement puisque l'eau froide réinjectée se réchauffe au contact de la roche-réservoir, qui stocke plus de 80 % de la chaleur du gisement.

En surface, la consommation doit, autant que possible, être adaptée — en puissance et en niveau de température — à la ressource pour éviter le stockage ou les pertes thermiques liées aux pointes quotidiennes ou saisonnières. Cela implique que des réseaux de distribution de surface adaptés, dans leur dimension et leurs niveaux de température, puissent être raccordés au système de production de chaleur géothermique.

Ainsi un doublet qui pompe 200 m3/h. d'eau à 65° C et rejette après passage dans l'échangeur une eau refroidie à 25° C produit-il 8.000 thermies/h., soit environ 1 tonne équivalent-pétrole (TEP) par heure, ou l'équivalent des besoins de base de 2.000 à 3.000 logements.

Les besoins de chaleur varient de manière importante selon la saison, de sorte que la puissance maximale n'est appelée que quelques jours par an — lorsque la température baisse en dessous de 0° C. La production de base, soit la moitié de la puissance installée, assure, selon le climat, de l'ordre de 70 à 80 % des besoins.

La caractéristique principale d'une exploitation géothermique, du point de vue économique, est, en effet, d'être chère en investissement mais peu coûteuse en fonctionnement. Pour chauffer deux mille cinq cents logements en 1980, le prix d'un doublet est de l'ordre de 15 millions de francs à 20 millions de francs, dont la moitié pour les deux forages (ici, à 1 800 mètres de profondeur) et le reste pour les pompes, l'échangeur et le réseau de surface depuis le site de production jusqu'aux chaufferies centrales, où est installé un système de chauffage d'appoint. L'investissement est donc de 6 000 francs à 8 000 francs par logement, ou 4 000 francs à 6 000 francs par TEP, un logement moyen consommant 2 tonnes de fuel par an. Ce dernier chiffre est à comparer au coût actuel du pétrole : 1 400 francs par tonne, soit 28 000 francs par tonne pour vingt ans, ce qui représente la durée de vie du système de production géothermique.

Dans les zones d'habitat dense, en région parisienne, par exemple, ou pour les villes dépassant cinq mille habitants situées dans les bassins sédimentaires, la géothermie constitue donc une alternative possible et économiquement rentable, mais le développement de cette énergie suppose qu'il faut vaincre un certain nombre de difficultés : le développement de réseaux de chaleur basse température ; l'acceptation, par les consommateurs, de ces réseaux collectifs ; la prise en charge, par la collectivité, de certains risques lors de la réalisation des forages et pour le fonctionnement du système à long terme.

Trois laboratoires de l'université de Paris-Sud s'unissent pour transférer leur technologie vers les petites et moyennes industries

Le transfert vers le secteur productif des connaissances acquises par les chercheurs est un prolongement indispensable de la recherche. Mais il faut bien constater qu'il est souvent mal réalisé dans la pratique. Diverses décisions gouvernementales ont été prises pour le faciliter. Mais diverses initiatives sont aussi venues de laboratoires qui estiment avoir une connaissance à valoriser et qui parfois y réussissent, malgré des contraintes administratives peu propices à ce genre d'action.

Une telle initiative a été prise il y a un an par trois laboratoires (1) installés au centre d'Orsay de l'université de Paris-Sud, qui ont fondé l'Atelier de microélectronique d'Orsay (AMO) pour « offrir à des laboratoires de l'université, à des organismes publics ou à des entreprises privées » des services dans le domaine de la microélectronique. Les trois laboratoires fondateurs sont amenés, pour leurs expériences de recherche fondamentale, à développer des appareils, instruments et systèmes d'acquisition de données qui font appel aux méthodes les plus modernes de l'électronique, et singulièrement aux microprocesseurs. Ils ont estimé que ces appareils pouvaient, avec des modifications mineures, trouver des applications à l'extérieur et ont fondé l'AMO pour offrir ce service.

L'idée était juste, puisque, en moins d'un an, l'AMO a signé une douzaine de contrats et en négocie une vingtaine d'autres : calculateur de bureau, échantillonneur-convertisseur, système d'antivol pour grands magasins, analyseur de contractions musculaires, lecteur d'étiquettes codées...

Voilà quelques-uns des secteurs où « retombent » actuellement ces recherches fondamentales trop souvent considérées comme inutiles.

INSTALLEE dans un pavillon comme on en voit des milliers d'autres dans la banlieue sud de Paris, la société Néréides est une de ces petites et moyennes industries (P.M.I.) qui ont su trouver et exploiter un « créneau » bien choisi. Néréides fabrique des équipements de pointe pour l'océanographie, l'équipement portuaire, l'exploitation de gisements « off-shore ». Elle fabrique des appareils électroniques, elle commercialise des produits d'autres sociétés, elle offre des services (traitement de données, études...). C'est un marché très étroit, même au plan mondial (la société est implantée à Marseille et à Houston, au Texas, et elle a des filiales en Espagne et en Italie), où une série de trente appareils est considérée comme « grande », où une spécialisation poussée est nécessaire. Son bureau d'études (cinq ingénieurs) est spécialisé dans l'utilisation des microprocesseurs C-MOS (2), qui sont relativement lents, mais consomment extrêmement peu d'énergie — qualité primordiale pour des appareils qui doivent fonctionner en mer. Mais pour certains besoins, les microprocesseurs C-MOS sont mal adaptés, et la société a besoin d'autres technologies, qu'elle ne maîtrise pas.

Ainsi Néréides a obtenu un contrat pour étudier le comportement d'une « flûte sismique » : il s'agit d'un long tube en plastique (200 mètres) qu'un navire tire derrière lui par 600 mètres de fond, et qui enregistre les ondes qui se propagent dans l'eau. La société devait réaliser des capteurs de roulis, de tangage, de pression, de température... ainsi qu'un système électronique pour en recueillir les indications, les numériser et les transmettre au navire tracteur par un câble long de 2 kilomètres ; place disponible pour cette électronique d'acquisition et de transmission : un cylindre de 60 centimètres de long sur 58 millimètres de diamètre ; c'est moins large qu'une bouteille, et il faut y mettre un système plus complexe qu'un bateau !

Facilités administratives

Néréides s'est adressée à l'AMO et lui a sous-traité cette réalisation délicate, mais les physiciens ont parfois bien d'autres exigences. L'AMO a réalisé un prototype et un dossier de fabrication ; elle a aussi étudié l'électronique de réception des données à bord du navire ; elle apporte enfin une assistance pour les développements ultérieurs de cette électronique, pour laquelle la société Néréides pense trouver d'autres usages.

Un second contrat entre Néréides et l'AMO a été signé, pour un problème analogue d'enregistrement des données océanographiques, où se posaient des problèmes de volume, de poids, d'hygrométrie, que l'AMO est à même de résoudre.

La capacité de construire des matériels électroniques à grande performance et soumis à de sérieuses contraintes de place — en physique des particules, l'électronique doit souvent satisfaire aux deux conditions contradictoires d'être très proche de la région d'interaction, tout en ne créant qu'un minimum d'angle mort — trouve d'autres utilisations : l'AMO a développé, pour le centre de traumatologie de Garches, un système qui détecte les signaux électriques émis par les fibres musculaires. De même, elle réalise un appareil portable d'enregistrement de la tension artérielle qui permettra à de grands cardiaques de mener une vie active, mais d'être très rapidement alertés si leur tension fait apparaître des signes inquiétants.

Dans tous les cas, il s'agit d'appareils directement dérivés de réalisations répondant aux besoins des chercheurs. L'AMO n'est pas un laboratoire de recherche appliquée, mais une antenne qui fait connaître aux utilisateurs éventuels des systèmes électroniques qui peuvent les intéresser. L'expérience montre que ces utilisateurs existent. L'AMO établit les contacts, négocie un contrat et se charge des adaptations nécessaires : il s'agit souvent de réduire le coût de fabrication, en renonçant à certaines performances dont l'utilisateur n'a pas besoin. L'AMO a été retenu comme organisme-relais pour le transfert de technologie par la Direction des industries électroniques et informatiques (DIELI) du ministère de l'industrie — ce qui devrait, en principe, lui valoir une subvention, qui se fait toujours attendre.

Les problèmes financiers n'ont cependant pas été les plus difficiles à résoudre pour les fondateurs de l'AMO : l'université de Paris-Sud a accordé un prêt de 450 000 francs, et l'agent comptable de l'université, qui aurait certainement pu trouver dans la lourde réglementation administrative les moyens d'empêcher la création de l'AMO, a, au contraire, facilité les choses. La délégué aux relations industrielles de Paris-Sud a aussi poussé à la roue.

Malgré cette unanime bonne volonté, il restait beaucoup d'obstacles administratifs, qui ont été peu à peu levés. Cela devrait permettre à cette tentative intéressante, mais qui n'est pas isolée — d'autres laboratoires de recherche ont pris des initiatives plus ou moins voisines, mais qui tendent aussi à transférer des connaissances acquises pour les besoins du laboratoire, — de prendre plus d'essor qu'elle n'en a actuellement et de mieux répondre aux besoins qui apparaissent.

MAURICE ARVONNY.

(1) Ce sont l'Institut d'électronique fondamentale (laboratoire universitaire associé au Centre national de la recherche scientifique), le Laboratoire de l'accélérateur linéaire (dépendant de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, lui-même émanation du C.N.R.S.) et le Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (laboratoire propre du C.N.R.S., associé à l'Université).

(2) Les circuits C-MOS (Complementary Metal Oxyde Semiconductor) sont des circuits intégrés, où l'emploi simultané de deux types de transistors permet de n'utiliser que de très faibles courants électriques.

EN TOUTE LOGIQUE

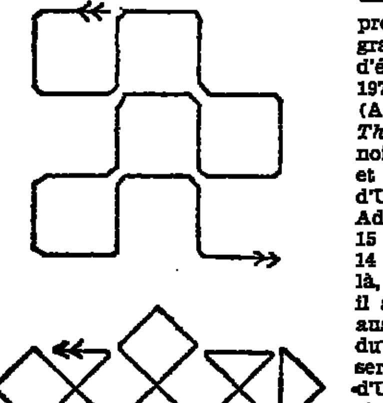
CINQ DONT QUATRE

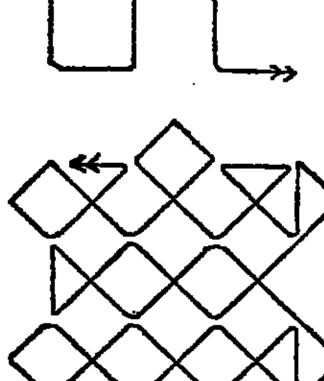
PROBLEME N° 166

Les lecteurs de cette rubrique cherchent, trouvent, et battent des records, souvent supérieurs aux solutions proposées. Revenons à un découpage proposé dans le numéro 156. Il s'agissait de découper une bande composée de cinq carrés juxtaposés pour reconstituer un grand carré. La solution donnée (voir schéma) semblait si symétrique et élégante qu'il ne paraissait pas possible de l'améliorer. Las ! Elégance n'est pas perfection. Deux lecteurs ont construit une meilleure solution, en quatre morceaux seulement. Quelle est-elle ?

SOLUTION DU PROBLEME N° 165

Voici comment parcourir la figure en un seul trait, sans lever le crayon et sans doubler un trait, tout en revenant au point de départ. La solution est présentée en deux étapes : l'aller et le retour. Superposés, ils auraient été illisibles.





PIERRE BERLOQUIN.

DANS L'ANTARCTIQUE

L'épaisseur anormale de la banquise a entraîné la suppression d'une partie du programme d'été

LA banquise, dont l'épaisseur a été particulièrement importante cette année, a profondément perturbé le programme antarctique français d'été comme en 1969-1970 et en 1976-1977. Parti de Hobart (Australie) le 8 décembre, le *Thala-Dan* (bateau polaire danois qui assure le ravitaillement et la relève de la base Dumont-d'Urville) est arrivé en Terre-Adélie le 7 janvier au lieu du 15 décembre. Il en est reparti le 14 janvier pour Melbourne. De là, sous-affrété aux Australiens, il a desservi la base antarctique australienne Casey où il est resté du 9 au 17 février et doit repasser directement à Dumont-d'Urville pour en repartir le 26 et être de retour à Hobart le 5 mars. Ensuite, seulement, il pourra faire la relève de la base australienne de l'île Macquarie (située par 54°29' sud et 158°58' est) avant de revenir en Europe en mai prochain.

L'impossibilité de faire, comme prévu, deux aller et retour Australie-Dumont-d'Urville et un aller et retour Australie-Casey-Macquarie a entraîné l'annulation d'une bonne partie du programme français d'été : vingt-neuf hommes au lieu de douze ont dû repartir pour l'Australie dès le 14 janvier. Avec trente-trois Australiens à son bord en février, le *Thala-Dan* n'a plus que vingt et une places pour les Français.

Ont été annulés :

- Le raid D 59 (point de la calotte glaciaire), situé à 250 kilomètres de Dumont-d'Urville (1). Pendant ce raid, deux stations météorologiques automatiques américaines devaient être mises en place et un carottage (à 200 mètres de profondeur) devait être fait dans la glace. Un appareil de localisation par satellite Transit, loué à l'Institut géographique national, devait permettre des localisations très précises de balises glaciologiques ;
- La construction d'un grand hangar (300 mètres carrés) à Dumont-d'Urville, dont les éléments sont pourtant sur place depuis trois ans. Seuls, ont été faits cette année les murets de soutien qui supporteront — un jour — le bâtiment ;
- La mise en place de quatre stations météorologiques IAGO (Interaction atmosphère-glace-océan) sur le continent jusqu'à 40 kilomètres de la côte.

Un programme international

Pendant l'été austral 1980-1981, deux importantes opérations sont prévues et le matériel nécessaire a pu être mis en place à 10 kilomètres de la base.

Il faut préparer à D 21 (à 22 kilomètres de la base) une piste d'atterrissage pour un avion C-130 américain. Celui-ci amènera, en novembre 1980 (c'est-à-dire six semaines ou deux mois plus tôt que ne le permet le bateau) du personnel de diverses nationalités. Ainsi sera-t-on sûr de pouvoir mener à bien un programme international biomédical mis sur pied par le SCAR (Scientific Committee for Antarctic Research) qui groupe quatorze pays.

Les difficultés de navigation de cette année font ressurgir la question de la desserte aérienne de la Terre-Adélie (*le Monde* du 1er novembre 1978). La construction d'une piste en dur de 1 400 mètres de long à Dumont-d'Urville autoriserait l'atterrissage de Transall partis d'Australie. L'autonomie des Transall (chargés de 40 hommes ou de six tonnes de matériel) est de 6 000 kilomètres et la distance Tasmanie-Dumont-d'Urville de 2 700 kilomètres, ce qui permet de revenir en Tasmanie si l'atterrissage est impossible à Dumont-d'Urville. L'essentiel du matériel serait apporté par de simples cargos renforcés pour naviguer dans les glaces, beaucoup moins coûteux en affrètement et beaucoup plus nombreux que les deux uniques cargos mixtes polaires (*Thala Dan* et *Nella Dan*) existant actuellement.

Les Soviétiques, d'ailleurs, viennent de réaliser la première liaison directe U.R.S.S.-Antarctique avec un Iliouchine 18-D. Parti de Moscou, l'appareil a fait escale à Odessa, Aden et Maputo (ex-Lourenço-Marquès au Mozambique). Au moment du vol, un gros navire scientifique soviétique, le *Professeur Visé*, croisait, paraît-il, dans les parages du point de non-retour, (ce point est l'endroit du trajet à partir duquel l'avion n'a plus le carburant nécessaire pour revenir à son aérodrome de départ)... Notons que les Américains ont envoyé, eux aussi, un navire vers le point de non-retour lorsque le trafic Christchurch (Nouvelle-Zélande)-McMurdo (Antarctique) était assuré par des C-130.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les balises plantées à l'occasion d'études glaciologiques servent aussi de repère pour les raids terrestres. La lettre désigne l'année où elles ont été installées :
D = 1971-1972.

UN PROCÉDÉ FRANÇAIS POUR VALORISER LES DÉCHETS DE CAOUTCHOUC

Quelques secondes pour faire fondre un pneu... et produire de l'énergie

La France consomme, chaque année, environ 300 000 tonnes de pneumatiques et autant de caoutchouc industriel. On ne sait pas trop quoi faire des déchets fort encombrants et disgracieux qui en résultent. Dans certains cas, fort limités, on peut utiliser des pneus entiers, par exemple dans le domaine des travaux publics (pour construire des récifs artificiels, réaliser de la terre armée, ou stabiliser des berges). Mais ces utilisations ne résolvent que très partiellement le problème. D'où l'intérêt qu'il y a à chercher des méthodes pour valoriser ce caoutchouc, soit en récupérant directement son contenu énergétique, soit en tentant de le recycler.

Deux chercheurs de l'université de Compiègne, MM. Maurice Gelus, directeur du département de génie chimique, et Jean-Marie Bouvier ont ainsi récemment mis au point une méthode simple de dissolution rapide du caoutchouc qui permet de le transformer en un combustible liquide proche du fuel lourd. Une première installation appliquant ce procédé pourrait être, dans les années qui viennent, construite à Amiens.

LE caoutchouc se présente sous la forme de chaînes élastomères, qui sont de longues molécules carbonées en forme de chaînes souples. Mais ces chaînes ne présentant aucune résistance, il faut, pour fabriquer des articles comme les pneumatiques, les renforcer. Cette opération est réalisée par adjonction au caoutchouc d'une « charge » de noir de carbone. Les atomes de carbone créent des liaisons entre les chaînes de l'élastomère, et renforcent ainsi leur cohésion.

Suivant les propriétés recherchées, la proportion et les qualités du noir de carbone utilisé varient. On l'ajoute à raison de 10 à 60 % de la masse initiale d'élastomère. Et un même article est souvent réalisé à partir de caoutchoucs différents : pour la bande de roulement d'un pneu, par exemple, pour laquelle on recherche surtout une grande résistance à l'abrasion, on utilise du noir de carbone en grains très fins. Pour les flancs, au contraire, plus souples, on utilisera des grains plus gros.

De nombreuses méthodes ont été étudiées pour valoriser les déchets de caoutchouc. Elles remplissent, pour la plupart, un premier rôle essentiel, en faisant disparaître des déchets encombrants. Mais leur rentabilité économique est, le plus souvent, loin d'être assurée.

Disposant d'une aide du ministère de la qualité de la vie, l'équipe de Compiègne s'est attelée au problème dès 1973. Avec succès. Modestement, M. Gelus reconnaît que lui et son collègue ont trouvé « *deux ou trois bricoles* »... justifiant tout de même la prise d'un brevet en France, en Allemagne fédérale, en Italie et en Espagne, et suffisamment intéressantes, en tout cas, pour qu'ils aient reçu une aide publique de la délégation générale — la recherche scientifique et technique leur permettant de passer au stade de la petite installation-pilote — et voient aujourd'hui des groupes industriels importants s'intéresser de près à leur procédé.

Une atmosphère inerte

Ce procédé consiste à immerger les morceaux de caoutchouc dans une huile chaude à 380 degrés Celsius environ, sous la pression atmosphérique, mais en présence d'une atmosphère gazeuse parfaitement inerte (azote). Ce dernier point, qui nécessite une purge très soigneuse de l'installation, semble « *assez fondamental* » aux yeux de M. Gelus. Dans ces conditions, les morceaux de caoutchouc fondent littéralement en quelques secondes... Les avantages sur les autres produits existant ou en développement sont évidents : ceux-ci, le plus souvent, exigent des conditions de pression et de température beaucoup plus sévères, et donc coûteuses à mettre en œuvre (par exemple, 150 atmosphères sous 500 à 800 degrés) ; d'autres procédés, comme le D.S.R. (Depolymerized Scrap Rubber), mis au point par Firestone, impliquent des conditions proches de celui de l'équipe de Compiègne, mais nécessitent au préalable la réduction en poudre du coutchouc, étape très onéreuse.

Au total, en introduisant une tonne de pneus pour une tonne d'huile lourde, on obtient : environ 100 kilogrammes de gaz combustibles, autant de métal provenant de la carcasse des pneus, et surtout 1,8 tonne de liquide combustible, au pouvoir calorifique (8 500 à 9 000 kilocalories par kilogramme) intermédiaire entre celui du charbon (7 000) et celui du fuel (10 800). Relativement peu gourmand en énergie, le procédé paraît économiquement intéressant, assez en tout cas pour que la chambre de commerce d'Amiens annonce son intention de construire une installation permettant de valoriser ainsi quelque 5 000 tonnes de déchets de caoutchouc par an qui pourraient provenir des usines de fabrication de pneumatiques ou de caoutchouc de la région.

L'équipe de Compiègne continue ses travaux. Comme c'est souvent le cas dans ce type de recherches, on constate un phénomène (ici la dissolution du caoutchouc) sans être vraiment capable de l'expliquer au niveau fondamental. En attendant éventuellement d'être capable de recycler complètement le caoutchouc au lieu de le brûler, elle cherche par exemple à expliquer pourquoi, au début de la réaction, les morceaux de caoutchouc gonflent, ou à voir s'il ne serait pas possible, pour arriver à un procédé fonctionnant totalement « en continu », d'obtenir le même résultat en faisant ruisseler l'huile sur les morceaux de pneus au lieu d'avoir à immerger ceux-ci.

XAVIER WEEGER.

MALGRÉ LES PROGRÈS DE L'ASEPSIE ET LES ANTIBIOTIQUES

La gangrène gazeuse reste une maladie préoccupante

LA gangrène gazeuse est la nécrose ou la mort des tissus de l'organisme avec production de gaz provoquée par des bactéries qui ne peuvent se développer qu'en absence d'oxygène (anaérobiose).

Après un infléchissement net de la fréquence de cette maladie grâce aux progrès de l'asepsie et à l'utilisation des antibiotiques et de la pénicilline en particulier, sa disparition avait été envisagée. Mais plusieurs études, présentées au Symposium international de microbiologie consacré aux bactéries anaérobies, et qui vient de réunir à la faculté de médecine de Paris les meilleurs spécialistes du monde sous la présidence de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, témoignent d'un regain d'intérêt inquiet pour cette pathologie.

Une étude rétrospective multicentrique sur quinze années et portant sur 778 cas de gangrènes gazeuses montre non seulement la fréquence de cette maladie mais aussi et surtout sa gravité toujours importante, avec une mortalité de 44 %. 274 dossiers de gangrènes gazeuses apparues à la suite d'un traumatisme des membres ou du tronc, concernant essentiellement des hommes jeunes, ont été analysés. Si la guérison a été obtenue dans 78 % des cas, l'amputation n'a pu être évitée que dans moins d'un tiers des cas. 160 cas de gangrènes gazeuses se sont développés chez des patients souffrant d'une altération de leur système artériel, et en général âgés. La mortalité dans ce groupe a frappé un peu moins de la moitié et une amputation avait été nécessaire dans 85 % des cas. Enfin, les auteurs ont étudié 133 observations de gangrènes gazeuses abdominales post-opératoires où l'intervention initiale avait, sans les trois quarts des cas, ouvert le tube digestif. La mortalité ici est de 61 %.

Pour le professeur Bastin, de l'hôpital Claude-Bernard à Paris, plusieurs explications peuvent être envisagée à l'accroissement de ces infections. Il s'agit tout d'abord des perturbations, voire des bouleversements, de la flore microbienne dite endogène présente dans différentes cavités de l'organisme sous l'influence de changements variés, fréquents, parfois profonds, des modes de vie, des modes d'alimentation et en relation avec de nombreuses prescriptions médicamenteuses, en particulier celles des antibiotiques, qui entraînent une résistance et une virulence particulière de cette flore normalement non pathogène.

Certains facteurs favorisent l'éclosion de ces infections à germes anaérobies. Ce sont notamment : le maintien en vie, grâce aux progrès techniques, de malades qui auraient jadis succombé à la maladie mais dont les capacités de défense sont amoindries ; les altérations de la vascularisation, qui, par la moindre oxygénation des tissus, facilitent le développement de ces germes ; les troubles tissulaires d'ordre nutritionnel fréquents chez les personnes âgées ou les grands opérés et enfin toutes les entraves, d'origine médicamenteuse en particulier, aux défenses immunitaires.

Des thérapeutiques plus efficaces

Cependant, si la persistance de la gangrène gazeuse semble être la rançon d'un progrès parfois mal contrôlé, la thérapeutique s'est affinée et les traitements actuels, qui recourent à une association d'agents anti-infectieux, à une oxygénation hyperbare et à l'ablation précoce et chirurgicale des tissus nécrosés, sont de plus en plus efficaces.

Les bactéries anaérobies n'ont cependant pas uniquement un intérêt en pathologie : elles ont un rôle très important en physiologie humaine et animale. Dès les premiers jours de la vie, une flore bactérienne anaérobie, extrêmement complexe, colonise les cavités naturelles de l'homme et le nombre de ces bactéries présentes dans le tube digestif serait, a indiqué M. P. Raibaud, (Institut national de recherche agronomique), dix fois supérieur au nombre total des cellules du corps entier. L'étude comparative d'un rongeur élevé en absence complète de bactéries et d'un rongeur vivant dans un environnement non stérile depuis sa naissance montre que l'absence de bactéries provoque des modifications considérables de la physiologie de l'hôte. Et l'administration de bactéries connues à des animaux non contaminés permet d'apprécier leur rôle physiologique. Certaines assurent une protection extrêmement efficace de l'hôte contre d'autres bactéries, anaérobies ou non, douées d'un pouvoir pathogène. Mais cette protection est fragile et peut dépendre de l'alimentation.

Les recherches conduites actuellement sur ce thème permettront peut-être une meilleure gestion de notre patrimoine bactérien. Et, à cet égard, le professeur Henri Mathieu (hôpital Bretonneau, Paris) s'est interrogé sur l'intérêt qui résulterait d'une contamination artificielle, donc dirigée, du nouveau-né au lieu d'attendre passivement une contamination dite naturelle qui n'est pas exempte de risques.

Dr Ph. L.

LES BACTÉRIES ANAÉROBIES

Les bactéries anaérobies, dont certaines sont responsables de la gangrène gazeuse, sont des germes qui ne peuvent ni utiliser l'oxygène de l'air, ni se développer en présence d'oxygène. Elles déterminent des maladies isolées et aucune n'est à l'origine d'une maladie contagieuse ou épidémique. On en distingue deux classes :

Les anaérobies de la flore exogène, ou bacilles telluriques, se trouvent essentiellement dans le sol. Sporulés, ces bacilles sont résistants et pénètrent dans l'organisme par effraction ou par ingestion. Ils produisent habituellement une toxine au pouvoir pathogène important. C'est le cas par exemple du bacille du tétanos, qui agit par l'intermédiaire d'une toxine tétanisante ;

Les anaérobies de la flore endogène vivent habituellement en bonne intelligence avec l'organisme dans les cavités naturelles : bouche, tube digestif, vagin ; mais peuvent provoquer, à la faveur d'un affaiblissement des défenses de l'individu, ou par association avec d'autres germes, soit des infections putrides, soit des septicémies. —

L'assurance-maladie lance un dépistage national pour la prévention des handicaps mentaux

CINQ cents enfants au moins ont échappé, depuis 1972, à la constitution d'un handicap mental irréversible. Ils étaient atteints d'une maladie héréditaire, la phénylcétonurie (P.C.U.). Grâce à un dépistage précoce dès les premiers jours de la vie, le diagnostic peut être fait et le traitement mis en route. La Caisse nationale d'assurance - maladie (C.N.A.M.), qui a mis sur pied cette prévention, en assure complètement la prise en charge financière. Devant les bons résultats obtenus, la C.N.A.M., en liaison avec l'Association française pour le dépistage et la prévention des maladies métaboliques de l'enfant (A.F.D.P.M.M.E.), a décidé d'adjoindre, depuis le 1er janvier dernier, un deuxième examen de dépistage néo-natal, celui de l'insuffisance thyroïdienne (hypothyroïdie).

Alors que la prévention est l'un des parents pauvres de la politique de santé de la Sécurité sociale, il est important de signaler l'initiative de la C.N.A.M., grâce à laquelle le dépistage et la prévention des handicaps mentaux bénéficient en France de l'une des meilleures organisations mondiales. Ces dépistages concernent la totalité des naissances depuis le 1er janvier 1980.

La phénylcétonurie et l'hypothyroïdie présentent en commun le risque de provoquer une arriération mentale définitive si elles ne sont pas traitées. La P.C.U. *touche un enfant sur quinze mille.* Porteur d'une anomalie héréditaire, le nouveau-né ne peut pas transformer normalement un acide aminé de son alimentation, le phénylalanine en d'autres composés. L'accumulation *de cet acide aminé et de ses dérivés* dans l'organisme est toxique pour le cerveau, qui va être irrémédiablement lésé si le diagnostic n'est pas posé à temps. Grâce au dépistage précoce, il est possible de mettre en œuvre un régime *pauvre en phénylalanine*, régime qui devra être respecté toute la vie.

La technique de l'examen est très simple. Il s'agit d'un prélèvement unique qu'il faut faire dans les cinq premiers jours de la naissance. Une petite piqûre du talon par un vaccinostyle permet de recueillir quelques gouttes de sang sur un papier buvard. Le dépistage sera fait sur ces gouttes; 97 % des enfants nés en 1979 ont subi cet examen. Son coût est *très bas : 4,40 F.* En considérant le chiffre des naissances l'an dernier (sept cent cinquante mille) et le nombre des cas dépistés (cinquante environ), on constate que chaque cas de phénylcétonurie reconnu « revient » à *60 000 francs (1).*

Devant la simplicité et la rentabilité de ce test, la C.N.A.M. a décidé, en liaison avec l'A.F.D.P.M.M.E., de dépister également les hypothyroïdies néonatales. Plus fréquente que la P.C.U., l'hypothyroïdie congénitale touche un nouveau-né sur trois mille ou quatre mille. Elle est due *à une absence ou à un trouble de* fonctionnement de la glande thyroïde. Le rôle de cette glande est très important. Les hormones qu'elle libère vont favoriser la croissance osseuse, participer aux synthèses de l'organisme et à la *maturation du tissu cérébral.* La carence en hormones thyroïdiennes va donc empêcher le développement normal du cerveau et entraîner une arriération mentale.

L'importance du dépistage néo-natal

Le diagnostic clinique pose parfois des problèmes, car les signes physiques peuvent n'être évidents qu'après quelques semaines. Or, pour être pleinement efficace, le traitement doit débuter au vingtième jour de la vie. On mesure ainsi l'importance du dépistage néo-natal de l'élévation des hormones thyroïdiennes qui sera fait sur le même échantillon que pour la P.C.U. Ce dépistage, qui avait débuté dans quelques régions, comme par exemple en Normandie, en 1977, à Lille, à Lyon et à Toulouse, ensuite, a été officiellement lancé en France le 1er avril 1979 sur cinq cent mille naissances. A partir du 1er janvier 1980, le dépistage doit toucher les sept cent cinquante mille nouveau-nés français. Son coût est de 7 F.

Une campagne de sensibilisation va bientôt débuter auprès des différentes parties concernées :

— Les maternités, pour que les prélèvements soient faits rapidement ;

— Les médecins et le personnel paramédical ainsi que les responsables de la protection maternelle et infantile (P.M.I.) ;

— Les mères pour leur expliquer l'intérêt du dépistage.

Les associations régionales de l'A.F.D.P.M.M.E. auront en charge le « suivi » des résultats en cas de découverte de l'une ou de l'autre des maladies. Elles informeront les parents, le médecin traitant et assureront la mise en route du traitement et sa surveillance.

Ainsi, pour 11,50 F, on peut empêcher que des enfants, ne sombrent dans une arriération mentale irréversible. La C.N.A.M. a, d'autre part, lancé une campagne d'information sur le dépistage prénatal de certaines anomalies chromosomiques, dont le mongolisme. Ce dépistage, qui consiste en une étude du liquide amniotique recueilli par ponction, est destiné aux femmes enceintes, à partir de quarante ans, et à celles ayant déjà eu un enfant atteint d'une anomalie chromosomique. Pris entièrement en charge sur le plan financier par la C.N.A.M., ce dépistage est encore fort peu répandu : 60 % des grossesses concernées dans la région parisienne et seulement 15 % en province.

J.-D. F.

(1) A titre d'exemple, le prix de journée d'un établissement spécialisé qui accueille des handicapés mentaux profonds (comme le sont les enfants atteints par la phénylcétonurie) est de 230 F (soit 84 000 F par an). Comparée au prix de revient du dépistage de la maladie et donc à la prévention du handicap mental, 60 000 F, la somme à la charge de la collectivité pendant vingt ou trente ans justifie la politique du dépistage néo-natal.

Aux États-Unis

UN CRÉDIT DE 3,4 MILLIONS DE DOLLARS EST AFFECTÉ AUX TRAVAUX SUR L'INTERFÉRON

New-York (*A.F.P.*). — L'Association américaine pour la lutte contre le cancer a décidé de débloquer un crédit de 3,4 millions de dollars pour financer les travaux de recherche sur l'interféron, une substance naturelle qui a donné des résultats prometteurs, *notamment* sur *certains* cancers (*le Monde* du 6 février).

Le docteur Saul Gusberg, de l'école de médecine Mount Sinaï à New-York, a indiqué que de nouveaux tests devaient être effectués pour s'assurer que l'interféron était vraiment un médicament efficace pour soigner certains types de cancer.

L'interféron est l'un des médicaments les plus coûteux du monde : 150 dollars pour une dose quotidienne, le traitement complet coûtant environ 30 000 dollars par personne.

La principale productrice d'interféron est la Croix-Rouge finlandaise, qui l'extrait de globules blancs prélevés chez des donneurs de sang.

Une dizaine d'hôpitaux américains procèdent actuellement à des tests de l'interféron sur des malades atteints de cancers de la peau, du sein, du système lymphatique et de la moelle épinière.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Cueco dans l'herbe.

Une poignée de grands dessins d'herbes, de hautes herbes foisonnantes, qui poussent en lacis dans le « pays » de Cueco, en Corrèze, près d'Uzerche. Retour au pays, retour à la nature, retour au « motif » : le pré devant l'atelier. Dessins au trait de crayon sans bavures et en hachis, faits avec un souci avoué de « rigueur descriptive confinant à l'obsession », un refus d'effusion ou de lyrisme, et cependant une douceur, un « tact » qui met corps et cœur au plus près du végétal.

Ces dessins s'inscrivent dans une expérience peu banale, une commande sociale passée par le CRACAP (Centre de recherche pour l'animation des arts plastiques) du Creusot à l'artiste, qui associe là un de ses vieux rêves, celui de retourner travailler dans son pays natal à l'idée d'une confrontation de multiples regards sur un paysage

★ Cueco : dessins d'herbes, musée de Grenoble, jusqu'au 2 mars.

Pour l'église de Firminy.

L'église Saint-Pierre de Firminy (Loire), la dernière création de Le Corbusier, n'est toujours par terminée. Le chantier ouvert il y a dix ans, après la mort de l'architecte, fut arrêté par manque d'argent. Il faudrait aujourd'hui 2 millions de francs pour achever le dôme et réaliser les aménagements intérieurs. C'est afin de financer ces travaux qu'une vente aux enchères d'œuvres d'art sera organisée, le 16 mars prochain, à l'Isle-d'Abeau (Isère). Elle est organisée par M. Eugène Claudius-Petit, ancien maire de Firminy, qui, en lançant son appel en faveur de l'église, a estimé que celle-ci serait achevée depuis longtemps dans l'enthousiasme « si ce bâtiment n'avait rencontré des oppositions incompréhensibles du côté de la hiérachie religieuse ».

La vente s'inscrit dans une série de manifestations prévues du 26 février au 16 mars, à Lyon et à L'Isle-d'Abeau, et destinées à mieux faire connaître Le Corbusier et son œuvre.

● Rétrospective Erwin Patkai à Saint-Quentin-en-Yvelines. Un sculpteur d'origine hongroise qui a fait ses classes aux Beaux-Arts de Paris, chez H.G. Adam, travaille beaucoup depuis plusieurs années à la mise en forme des espaces urbains ; ce qui a eu une incidence sur l'évolution de sa sculpture, plus résolument orientée vers une architecture visionnaire, un espace « du dedans ». Centre culturel de la Villedieu. Tous les jours, de 13 à 18 heures, jusqu'au 29 février.

COLLECTIONS OU EXPOSITIONS

La foule ici, le vide là

Avez-vous vu les files d'attente devant le Grand Palais pour l'exposition Monet ? Foule patiente qui fait queue dehors sous l'œil attentif d'un service d'ordre, puis devant les guichets pour acheter un ticket d'entrée. Tout ce monde se retrouve en essaims devant chaque peinture. Comment peut-on voir des tableaux au milieu d'un tel va-et-vient qui sature l'air ambiant de bruits et de mouvements ? Comment « découvrir » une œuvre, apprécier sa lumière, quand on ne peut qu'apercevoir, de loin, des images pardessus la tête des gens et qu'il est bien difficile de rester plus d'une minute devant un tableau sans être emporté par le mouvement des foules ? Le musée « élitaire » n'est plus, vive le musée-forum, où la visite est une promenade dans un coude à coude de rue piétonnière !

Tous les jours, plus de sept mille personnes (et plus de huit mille les samedis et dimanches) paient d'une longue attente et d'une somme de 12 francs le droit de voir les tableaux de Monet au Grand Palais. Or le musée Marmottan compte une collection de cent trente tableaux impressionnistes, dont soixante-quinze Monet, y compris Impression, *le tableau fondateur du mouvement, et une flamboyante série de* Nymphéas *: le nombre de ses visiteurs tout au long de l'année ne dépasse pas celui de dix jours d'entrées au Grand Palais.*

Certes, il ne s'agit pas des mêmes œuvres, mais il y en a ici et là d'également admirables. Au musée Marmottan, on peut aller et venir tout son saoul sans être incommodé par le surnombre. L'exposition déborde d'un trop-plein de visiteurs, tandis que le musée est quasi vide. On croit que les gens vont davantage aux musées. En réalité, ils vont aux expositions. Les musées vides de naguère ont donc inventé et développé les expositions pour y drainer un peu de mouvement et de vie.

On ne saurait plus imaginer nos musées sans expositions, bien que la tentation soit réelle aujourd'hui d'en limiter le nombre, ne serait-ce qu'en raison de leurs coûts de plus en plus élevés. Depuis le 1er janvier 1980, le prix d'entrée des grandes expositions est passé de 9 à 12 F. Trente pour cent d'augmentation, c'est beaucoup. Pourtant, l'exposition reste un de ces derniers produits à être vendus en-dessous de leur coût réel, qui s'appuie sur trois points névralgiques : les transports, les primes d'assurances et les frais d'impression des catalogues. Le coût des transports et celui des catalogues ont augmenté dans des proportions qui font trémir les gens des musées (on parle de plus de 40 % ces dernières années). Quant aux taux d'assurance des œuvres d'art, il ne bouge pas, il est de 1 à 1,5 pour mille, comme d'habitude, mais le prix des œuvres d'art à assurer galope.

Les efforts de la Ville de Paris

Les manifestations les plus rentables servent à couvrir le déficit de celles qui ne le sont pas. Encore faut-il avoir les moyens de les organiser, comme c'est le cas pour les musées nationaux et le Centre Georges-Pompidou. Mais les maisons de moindre envergure ont les coudées moins franches. Ainsi le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, dont le budget de fonctionnement est aujourd'hui de 2,8 millions de francs par an (dont 1 million environ pour les expositions d'art contemporain de l'Arc, que dirige Mme Suzanne Pagé). Depuis le départ de M. Jacques Lessaigne, qui parvenait avec des moyens limités à organiser un nombre étonnamment élevé d'expositions, Mme Contensou, qui lui a succédé, tente de mettre plutôt en valeur les collections permanentes du musée.

La grande salle Wilson, naguère consacrée aux expositions contemporaines, nous reporte aujourd'hui au début du siècle. On y trouve les tableaux fauves (Braque, Derain, Vlaminck, Marquet...) ; une suite de l'école de Paris à Montparnasse avec Soutine, Modigliani, Pascin et Chagall ; l'ensemble des Rouault, suivi des Utrillo et des Dufy, nombreux et de qualité. Lorsqu'on regarde les cartouches au bas de chaque tableau, on y lit le plus souvent : collection Girardin. Presque toute la collection de ce musée provient de la donation de ce dentiste amateur d'art qui laissa, en 1953, à la Ville de Paris cinq cent trente-trois tableaux et objets d'art primitif.

Les cubistes auxquels il s'intéressait sont nombreux dans la grande salle courbe : Picasso, Braque, La Fresnaye, Lhote, de grandes peintures de Léger et de Delaunay, dont celles de la donation Thomas-Henry. En fin de parcours, des tableaux rarement montrés, certains, il faut le dire, de qualité secondaire, comme ces Van Dongen des mauvais jours et les Jean-Gabriel Domergue pour salon à la mode. Un tableau valait vraiment d'être sorti de l'ombre des réserves : la grande « tartine » réaliste de Boutet de Montvel avec le portrait en pied de Dunoyer de Segonzac en tenue de chasse tenant son braque en laisse. Il a été peint au plus haut du cubisme, en 1912, comme un manifeste anti-avant-garde.

L'exposition temporaire consacrée à Forces nouvelles (mouvement de l'entre-deux-guerres qui réunissait Tal-Coat, Rohner, Humblot, Lasne) est également un manifeste de peinture réaliste qui faisait écho à une rétrospective Le Nain face à la montée de la peinture abstraite au ripolin. Hélas ! dans les salles du bas, la peinture abstraite lyrique d'après 1945 avec Hartung, Soulages, Schneider, Zao Wou-Ki, Michaux, Alechinsky, Bazaine, Singier, Manessier... manque d'air et d'espace. Trop de tableaux et trop peu de murs. Avec, dans le hall, les travaux des jeunes artistes et, dans la salle de la Danse *de Matisse, les grandes décorations murales de 1937 (Delaunay, Gleizes, Villon), le musée s'est organisé depuis le début de l'année comme une grande exposition temporaire dont le sujet est sa propre collection. C'est ainsi qu'on a vu apparaître sur les murs de Paris, au moment de la trêve des confiseurs, une campagne d'affiches. Samedi dernier, une journée « portes ouvertes » a eu lieu pour tenter d'attirer l'attention d'un public qui a trop pris l'habitude de ne répondre qu'aux expositions nouvelles, alors qu'il reste à découvrir une très riche collection du musée.*

JACQUES MICHEL.

MUSIQUE

A L'IRCAM

Le compositeur et l'instrument

En dehors de ses activités de recherche, l'IRCAM poursuit un travail pédagogique et vient de consacrer en une semaine cinq ateliers, dirigés par Vinko Globokar et Jean-Pierre Derrien, aux rapports du compositeur et de l'instrument avec la collaboration de l'Ensemble intercontemporain : « influence de la lutherie et de ses transformations sur l'invention du musicien, mais aussi et surtout rôle joué par l'invention du compositeur sur l'évolution des instruments depuis la fin du siècle dernier jusqu'à aujourd'hui ».

Ce cycle, qui a donné lieu à une plaquette fort intéressante rédigée par Bernard Baschet, Hugues Dufourt, Claude Helffer, A. Gutzwiller, J.-P. Derrien et V. Globokar, s'est achevé lundi au Théâtre de la Ville par un concert réunissant quelques-unes des œuvres les plus significatives, qui avait attiré un public nombreux.

Et d'abord Ionisation, *de Varèse qui marque, vers 1930 l'« intégration du son et du bruit » dans la musique, œuvre éclatante de vigueur dans sa complexité rythmique, éclaboussement sonore qui marie la sécheresse du désert et l'écume de la mer cosmique, excellemment interprétée sous la direction de Peter Eötvös ; puis* Trois Danses pour deux pianos préparés *(1945) de John Cage, qui, en remettant en cause la sonorité et les échelles du piano, le rapprochait du gamelan balinais dont on retrouve les formules magiques, les successions de notes trottinantes, le débit monotone, paisible et berceur, dans l'interprétation merveilleusement juste et attentive d'Alain Neveux et Alain Planès ; et* Psappha, *pour percussion solo (1976) de Xenakis, fabuleusement interprété par Sylvio Gualda, musique de rythmes purs dont la violence, la rigueur, le discours lyrique et prophétique, fier, fulgurant, tendu comme un arc, avec ses fusées de couleurs sèches et parfois les enclumes d'Héphaistos, font un prodigieux poème fumant au milieu d'un silence sacré, avec, en son milieu, ces grondements sourds de grosse caisse résonnante et ces coups aigres dont on attend le retour périodique, en temps inégaux, comme on courbait la tête naguère en attendant la chute de la prochaine bombe.*

Deux œuvres pour finir, où, plus encore que chez Cage, c'est le compositeur qui recrée l'instrument. Dans Fluide *(1967), Globokar métamorphose les cuivres par l'emploi de techniques nouvelles ou l'accumulation de procédés utilisés exceptionnellement (chant, grondements, grognements, souffle à vide à travers l'instrument, flatterzunge, glissando, vibrato, sourdine actionnée à toute vitesse, coups, etc.), sans établir un lien musical très visible entre ces différentes successions d'événements souvent fort brillants.*

Avec Pneuma *(1970), Heinz Holliger applique des recherches analogues aux bois, mais les intègre dans une œuvre qui a un véritable « souffle », depuis les expirations et aspirations des bouches jusqu'à l'éclatement d'un ballon... à travers une série de séquences étonnantes, bêlements de moutons, froissement de feuilles, baisers sonores, plaintes et cris dans l'instrument, qui se transforment en une sorte de grande épopée légendaire du vent, des gazouillis et des soupirs, aux expressions cocasses ou dramatiques. Deux œuvres parfaitement jouées par l'Ensemble intercontemporain sous la direction de Globokar.*

JACQUES LONCHAMPT.

LETTRES

Portrait du fanatique

(Suite de la première page.)

Ce qui caractérise ce dernier, c'est non seulement qu'il croit détenir la vérité, mais qu'il veut l'imposer à autrui. La maxime « *Vivre et laissez vivre* » lui est au mieux étrangère, au pire intolérable. Il se meut dans un système de pensée dichotomique où le blanc ne saurait se confondre avec le noir, le vrai avec le faux, le juste avec l'injuste. Il se sent engagé dans une guerre sainte et éprouve les sentiments d'exaltation et de toute-puissance que procure l'idée d'appartenir aux élus de l'Eternel ou de l'Histoire ; mégalomane, il ne supporte généralement pas la pensée scientifique. « *Il n'accepte pas,* écrit André Haynal, *de voir son rôle réel dans un groupe d'hommes, ni les limites de ses possibilités, notamment la mort.* »

Le fanatique tolère mal l'ambiguïté et cela non seulement sur les plans intellectuel et affectif, mais aussi perceptif. Les travaux d'une psychologue américaine, Mme Frenkel-Brunswick, sont, à cet égard, particulièrement révélateurs. Ils aboutissent à la conclusion que les réactions à l'ambiguïté se structurent dès le jeune âge. Dans une de ses recherches, Mme Frenkel-Brunswick présente à de jeunes enfants une série de planches où l'image d'un chien est progressivement changée en chat. Les sujets qui perçoivent le moins de figures intermédiaires sont également ceux qui, au niveau du comportement, sont les plus rigides. Ils sont notamment plus racistes que les autres.

Le fanatique veut l'homme autrement qu'il n'est. Il n'accepte pas sa condition et supporte mal la réalité. Il appelle de ses vœux un homme nouveau, un monde régénéré, fût-ce au prix de terribles catastrophes. Il attribue systématiquement les défauts des sociétés non aux limitations de la nature humaine, mais aux fautes des législateurs. Blaise Pascal, dans ses *Pensées*, a admirablement mis en évidence le lien qui unit blessures narcissiques et fanatisme : « *L'homme veut être grand et il se voit petit ; il veut être heureux et il se voit misérable ; il veut être parfait et il se voit plein d'imperfections ; il veut être l'objet de l'amour et de l'estime des hommes et il voit que ses défauts ne méritent que leur aversion et leur mépris. Cet embarras où il se trouve produit en lui la plus injuste et la plus criminelle passion qu'il soit possible d'imaginer ; car il conçoit une haine mortelle contre cette vérité qui le reprend et qui le convainc de ses défauts.* »

Les aspirations du fanatique peuvent être parfaitement justifiées ; mais il y a dans son désir de les voir réalisées une telle intransigeance, un tel acharnement, un tel désintéressement également, qu'on frémit à l'idée qu'il puisse un jour détenir quelque pouvoir. Et l'on en vient à se demander, avec Cioran, si le laisser-aller de crapules souriantes ne vaut pas mieux, en définitive, que la vigilance des incorruptibles.

Le fanatisme va de pair avec l'idéalisme autant qu'avec l'insatisfaction de soi et des autres. Aussi est-il le plus souvent réservé à la jeunesse. Il comporte également des degrés. L'incitation au meurtre — pour des raisons raciales, politiques, nationales ou religieuses — est le ticket d'entrée qui permet de participer à cette paranoïa sociale où l'ennemi présumé — le juif, le bourgeois, l'hérétique — est vécu comme un persécuteur contre lequel il est permis de se déchaîner sans culpabilité. « *Nous tuons, certes, mais c'est pour le bien de l'humanité* », expliquent les fanatiques. Dieu, la nation, la race, la classe, sont autant de fétiches métaphysiques qui justifient leur zèle. N'oublions pas que c'est pour leur éviter la damnation éternelle que les inquisiteurs brûlaient les hérétiques.

Le fanatisme, c'est, en définitive, l'éclipse de l'intelligence, le triomphe de la passion. L'excellent ouvrage de M. Molnar, G. de Puymège et A. Haynal nous rappelle que les « peut-être » sont les seules briques dont nous disposons pour faire tenir ensemble les murs de cet édifice que nous appelons le monde. Et que, comme l'écrit Cioran, « *dès lors qu'on ne croit plus au caractère interchangeable des idées, le sang coule* ».

ROLAND JACCARD.

★ *Le Fanatisme* de A. Haynal, M. Molnar et G. de Puymège, Ed. Stock, 356 pages.

■ Hélène Martin donne un récital, le mardi 26 février à 20 h. 30, au Palace, qui, les 19, 20 et 21 mars, présentera le nouveau show d'Ingrid Caven, mis en scène par Werner Schroeter.



THÉATRE

« Scènes de chasse en Bavière », de Martin Sperr

Un fascisme banal

Connue en France par l'adaptation qu'en avait faite au cinéma Peter Fleischmann, la pièce de l'auteur et acteur allemand Martin Sperr, *Scènes de chasse en Bavière*, a été jouée déjà, mise en scène par Gironès, en 1973, au Théâtre de Strasbourg, quand Perinetti le dirigeait. La pièce est reprise par les élèves du Conservatoire national d'art dramatique, à Paris; l'un d'eux, Jean-Hugues Anglande, a fait la mise en scène.

Martin Sperr n'avait guère plus de vingt ans lorsqu'il a écrit, vers 1963, *Scènes de chasse*. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les habitants d'un village de Basse-Bavière prennent en grippe un type pas normal, taciturne. Ils l'accusent d'être homosexuel. Sa mère le désavoue. Le climat d'intolérance rejoint un fascisme banal. Poussé à bout, l'homme mal vu tuera une jeune femme. Les habitants lui feront la chasse, le livreront à la police. Avec l'argent de la prime promise par le ministère, ils achèteront un harmonium neuf pour l'église.

L'œuvre, ici très résumée, est bâtie par un collage brut de tableaux courts, sans transitions, comme beaucoup d'auteurs allemands l'ont fait depuis Buchner et Lenz. Elle n'est pas inintéressante, mais facile et appuyée.

Jean-Hugues Anglade a accentué les excès abrupts des scènes. Murs et sols blancs ripolinés, style morgue moderne, grosse grille signifiante, costumes colorés. Les acteurs (Nathalie Becue, Maïté Ménager, Sylvie Orcier, Aurélien Recoing, Robin Renucci, Serge Riaboukine, Jean-Luc Porraz...) font sans cesse des gestes spéciaux d'une façon fébrile (ouvrent des huîtres, se grattent les cheveux, passent des carottes au mixer, etc.). Les voix sont tantôt hurlantes et galopantes, tantôt murmurées et au ralenti. Sur un fond de musique très dramatique d'Alban Berg (celle de *Wozzeck*), se composent parfois des tableaux à effets. Il y a aussi des touches de parodie, gaies.

Ce spectacle porte la marque de certaines mises en scène très énergiques-dynamiques de Vitez (celle d'*Iphigénie-Hôtel*, de Vinaver), la marque aussi des premiers essais de Mesguich au Conservatoire, d'un expressionnisme sciemment outré. Cela fait un peu exercice de style, réalisé avec soin, joué avec allant et présence d'esprit.

MICHEL COURNOT.

★ Conservatoire national d'art dramatique, 2, rue du Conservatoire, les mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28, à 20 h. 30.

GALERIES

Alexandre Bonnier

Où l'on parle de tout, de rien, de soi, des autres, pour soi d'abord, pour le plaisir d'écrire ou de dessiner.

En disant merde à celui qui verra ça avec l'œil détaché du « maître » : une fleur minutieusement décrite dans ses replis, un bout de mer bleue dans un camée, un paysage de damiers, un peu de doigts dessinés... Alexandre Bonnier c'est l'art de la miette, de la petite chose. Ce n'est pas le genre à utiliser le stylo feutre (ou alors à pointe ultra-fine), ni la grosse brosse. Il se raconte (un peu), se moque de lui (surtout), des autres (un peu), lance des piques, s'avance et retire ses épingles du jeu aussitôt que plantées. Bonnier c'est le jeu et le Je. Le jeu de l'infiniment petit et de l'infiniment grand, un peu parfois comme chez Paul Klee. Les dessins, les peintures, les récits qui les illustrent (et non l'inverse) se regardent de près, à la loupe (« l'entre-dedans », qui « fait du rentre-dedans »), parfois. Voyeur on devient, pris dans le filet, ou plutôt la résille, qui emmène en douceur, sur les rivages de la mort, cette grande coquine au visage en pétales de fleur.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ N.R.A., 2, rue du Jour, jusqu'au 8 mars. Exposition et livre : Alexandre Bonnier, autour d'images et d'écrits, par Gilbert Lascault (Shakespeare International).

ROCK

Jo Lemaire + Flouze et Gang of Four aux Bains-Douches

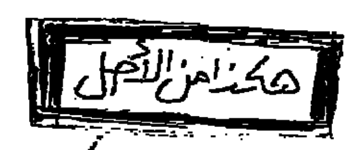
Elle se nomme Jo Lemaire, et sa voix tellement singulière, aiguë et nerveuse, s'insinue, puis se contorsionne autour des mélodies. Une voix typée, irréelle, parfaitement adaptée aux échos de la musique. Auprès d'elle, un groupe, Flouze, constitué de cinq musiciens : Philippe Depireux (batterie), Daniel François (guitare), Attilio Bortolin (clarinette, guitare), Giovanni Bortolin (piano, saxophone, violon), Marc Santkin (basse). Une formule éclectique pour une musique scintillante et sophistiquée, qui vise haut dès le premier album. Né à Gembloux, au sud de Namur, Jo Lemaire + Flouze est un groupe belge, et c'est déjà une particularité en soi, car si l'on en juge par la rareté des groupes qui dépassent les frontières de ce pays, il est facile d'imaginer que le rock belge se heurte à des difficultés aussi importantes, sinon plus, que le rock français.

Jo Lemaire chante en anglais, Flouze joue un rock international, et plutôt que des influences on peut leur trouver des analogies avec des groupes d'Akron, de Londres, de Paris ou d'ailleurs. Une volonté de modernisme, des sonorités résolument inédites, des dissonances qui se conjuguent à des thèmes harmonieux, des cuivres insolites, élégants, des guitares saccadées, parfois teintées de funk et des rythmes hachés.

Les guitares du Gang of Four, quant à elles, sont crispées, cyniques, elles diffusent une électricité blanche, rebelle et intransigeante. Des accords plaqués sans un sourire, rêches et raides. Une basse sourde et métronomique, des rythmes réguliers et tendus. Des voix qui psalmodient plutôt qu'elles ne chantent. Ainsi se présente ce groupe anglais de quatre musiciens qui déversent une musique froide et sombre, chargée de dérision urbaine. Le Gang des Quatre. En appelant leur 33 tours *Entertainment !*, ces quatre-là proposent une idée plutôt révolutionnaire du traditionnel « entertainment » à l'américaine. De quoi engloutir Las Vegas en un quart de seconde.

ALAIN WAIS.

★ Jo Lemaire + Flouze aux Bains-Douches, le mardi 26 février, à 20 h. 30. Discographie chez Phonogram. Gang of Four aux Bains-Douches, le mercredi 27, à 20 h. 30. Discographie chez Pathé Marconi.



SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est.
C.A.C, Chelles (421-20-363, 20 h. 30 : la Révolte dans le désert.
Théâtre Rutebeuf, Clichy (627-81-17), 20 h. 45 : les Fusils de la Mère Carrar.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 20 h. 30 : l'Azalée.
Théâtre de la Ville (542-72-56), 20 h. 30 : la Cagnotte.
Théâtre Présent (886-30-15), 21 h. : Woyzeck.
Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30 : Scènes de chasse en Bavière.
Petit T.E.P. (636-79-09), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Les Gémeaux, Sceaux (660-05-64), 21 h. : la Maison d'Ana.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Jane Rhodes ; 20 h. 30 : le Légataire universel.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic-Athévains (272-36-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Croq-Diamants (272-20-06), 21 h. : le Testament du Père Leleu (dernière).
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 18 h. 30 : Stewart Fischer (mime) ; 20 h. 30 : Wings.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 21 h. : Woyzeck.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 26 février

Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Cafessaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Marie-Céline ; 22 h. : J.-P. Réginal ; 24 h. : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 30 : Abadidon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Orchidée ; 22 h. : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles.

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Passages.
Studio d'En-Face (238-16-78), 20 h. : la Légende de Mulai.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Yves Philippe ; 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Maurice Benin.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Musée Guimet, 20 h. 30 : Ioya Biswas, sitar.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michèle Torr.
Palace (246-10-87), 20 h. : Hélène Martin.

Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on Ice.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Marouan.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : A. Olivier, N. Rouille, M. Delfosse (Vivaldi, Forqueray, Duphly, Cimarosa) ; 21 h. : M.-F. Pouillot, B. Rehak (Schubert, Beethoven, Bartok).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 45 : Chorale du Conservatoire municipal du Luxembourg, dir. L. Lesage, sol. D. Klentzy, J. Maréchal (Corboz, Ingegneri, Bach...).
Eglise Notre-Dame de Passy, 21 h. : Ensemble vocal de Neuilly, sol. M. Pinte (Bach, Brahms, Labric).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Grande Ecurie et Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Charpentier, Schütz).
Salle Cortot, 21 h. : F. Thimat (Rameau, de Sévérac, Schumann).
Salle Gaveau, 21 h. : A. Mammozer.
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (le Barbier de Séville).
Eglise allemande, 20 h. 30 : W. Dallman (Bach, David, Scheidemann).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Soirée P. Schaeffer.
Cité internationale universitaire, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
Salle Rossini, 20 h. 30 : Duo Delangle (Chopin, Sancan, Voirpy...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Mendelssohn, Brahms, Brückner).

Jazz, pop', rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Jo Lemaire.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J.-P. Celea ; 22 h. 45 : L. Ranger.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h. 30 : Quartet Michel de Villers, Trio Ray Bryant.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Design Rock.
Patio-Méridien, 22 h. : Al Grey, Jimmy Forest.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : les Haricots rouges.

Dans la région parisienne

Asnières, Petit Théâtre, 20 h. 45 : Prothèse.
Aulnay-sous-Bois, M.C., 20 h. 30 : Un jour comme un autre.
Clamart, C.C. Jean-Arp, 20 h. 30 : Arcane.
Evry, Agora (077-93-50), 20 h. 30 : Aragon ou le malheur d'aimer.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Joinville-le-Pont, Théâtre, 21 h. : le Menteur ; le Mariage forcé.
Meudon, Théâtre, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Vivaldi).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Recent Ruins. — II, 21 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Attention ! fragile.
Yerres, Studio 209, 21 h. : le Rêve du papillon.

CONCERTS Radio France

CHŒURS DE RADIO FRANCE — EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, Mardi 26 févr. ; Chapelle Royale du Château de Versailles, Mercredi 27 février à 20 h 30 — Dir. : J. JOUINEAU. Motets à Cappella de MENDELSSOHN - BRAHMS - BRUCKNER

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mercredi 27 février à 20 h 30 — Dir. : K. SANDERLING. SCHUMANN - BRAHMS

PRESTIGE DE LA MUSIQUE — SALLE PLEYEL, Jeudi 28 février à 21 heures — J.-S. BACH, La Passion selon Saint Jean. F. BERGER, H. SCHAER, C. BLADIN, P. MAUS, M. EGEL, K. RIDDERBUSCH, J. FINK, H. HUBER, C. KABIK. Chœurs de NEUBEUERN. Nouvel Orch. Philharmonique. Dir. E. von Guttenberg

SAISON LYRIQUE — RADIO FRANCE Grand Auditorium, Vendredi 29 février à 20 heures — KOERING - BUTOR, ELSENEUR (création). S. von Osten, G. Knight, M. Rintzler, U. Cold, F. Le Roux, J.-F. Heisser, M. Portal, M. Culbertson. Quatuor Intercontemporain. CHŒURS DE RADIO FRANCE. NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Dir. : Hubert Soudant

MUSIQUE DE CHAMBRE — RADIO FRANCE Grand Auditorium, Lundi 3 mars à 20 h 30 — TRIO VIDOM. SCHUBERT - TCHAIKOVSKY

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mercredi 5 mars à 20 h 30 — Dir. : J.-B. Pommier. Sol. : Eugen Istomin. BRAHMS

PRESTIGE DE LA MUSIQUE — SALLE PLEYEL, Jeudi 6 mars à 21 heures — LISZT - PROKOFIEV. Solistes : Daniel VARSANO et Thierry LE LURON. Nouvel Orch. Philharmonique. Dir. Yuri Ahronovitch

CHŒURS DE RADIO FRANCE — RADIO FRANCE Grand Auditorium, Vendredi 7 mars à 20 h 30 — Dir. Jacques Jouineau. Romantisme allemand. Renaissance Française et SCHMITT - DEBUSSY - RAVEL, TCHAIKOVSKY-BARTOK

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — RADIO FRANCE Grand Auditorium, Lundi 10 mars à 20 h 30 — Dir. Y. AHRONOVITCH. Chostakovitch, Symphonie n° 7 « Leningrad »

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mardi 11 mars à 20 h 30 — Dir. : Riccardo MUTI. MOZART - DE FALLA - SCHUMANN

Location : Radio France, Salles et Agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

LE RANELAGH — Tous les soirs jusqu'au 16 mars, Matinées MERCREDIS DIMANCHES. Ranelagh : 563-74-80 (Werner.) — MARIONNETTES de SALZBOURG. Locat. au Ranelagh et Royal Tourisme, 10, rue Royale (8e)

SALLE GAVEAU — Mercredi 27 février 18 h 30 (Valmalète.) — « 1 HEURE avec... » Rolf et Ivar GOTKOVSKY et KREISLER

SALLE GAVEAU — Mercredi 27 février à 21 heures (De Saint-Ours.) — Récital du pianiste autrichien MANFRED WAGNER. Mozart, Schubert, Beethoven

SALLE GAVEAU — Samedi 1er mars à 17 heures (P.e. Werner.) — Amis Musique de Chambre Radio France. BRANDIS QUARTETT de Berlin. Haydn, Hindemith, Beethoven

SALLE PLEYEL — Samedi 1er mars à 17 h 30, Dimanche 2 mars à 17 h 45 (P.e. Valmalète.) — CONCERTS LAMOUREUX Festival BEETHOVEN. Concerto pour violon. Sol. Jean Estournet. Symphonie héroïque. Dir. : E. KRIVINE

EGLISE des BILLETTES — Dimanche 2 mars à 17 heures (P.e. Kiesgen.) — LUC URBAIN, flûte. TRIO VUILLAUME. MOZART : intégrale des Quatuors avec flûte

EGLISE N.-D. des BLANCS-MANTEAUX — Dimanche 2 mars à 17 h 30. Loc. : FNACS et Royal Tourisme 10, r. Royale (P.e. Werner.) — FESTIVAL DE MUSIQUE SACRÉE DE PARIS. J.-S. BACH. SUITE EN SI, PIERRE SECHET. CANTATE 209, Judith Mok. OFFRANDE MUSICALE. LA GRANDE ECURIE et LA CHAMBRE DU ROY

SALLE GAVEAU — Lundi 3 mars à 21 heures (P.e. Kiesgen.) — « Pianistes et Concerts » récital CECILE OUSSET. Chopin - Fauré - Ravel

SALLE GAVEAU — Mardi 4 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.) — « Pianistes et Concerts » BRIGITTE ENGERER. Chopin, Debussy, Scriabine

Fondation GULBENKIAN — 51, av. Iéna. Entrée libre. Mardi 4 mars à 20 h 45 (P.e. Valmalète.) — MARIUS MAY, Violoncelle. J. Latham-Koenig, piano. BACH, SCHUBERT, CHOPIN, FRANCK

EGLISE de la MADELEINE — Mardi 4 mars à 20 h 45. Location : Royal Tourisme 10, r. Royale (Werner.) — HONEGGER, LE ROI DAVID. J. Chamonin - A. Coppey, B. Plantey. Récit. : André Falcon. Chorale des J.M.F. ENS. VOCAL HAUTS-DE-SEINE. ENSEMBLE INSTRUMENTAL. Dir. : LOUIS-MARTINI

SALLE GAVEAU — Mercredi 5 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.) — « PIANISTES et CONCERTS » Victoria de LOS ANGELES. Miguel Zanetti, piano. Scarlatti, Pergolese, Haendel, Schubert, Schumann, Brahms, Debussy, Granados

SALLE GAVEAU — Mercredi 5 mars à 18 h 30 (P.e. Valmalète.) — « 1 HEURE avec... » IGOR LAZKO et J.-S. BACH

SALLE GAVEAU — Jeudi 6 mars à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.) — Concert de la classe de direction d'orchestre. Orchestre du Conservatoire de Paris. Dir. Ph. Cambreling, F. Pierre-A. Voirpy, M. Levinas avec V. ROUX, piano. Mozart - Liszt - Honegger, J. Dieskewicz (1re audition)

SALLE PLEYEL — Mercredi 12 mars à 21 heures (Kiesgen.) — Unique récital WILHELM KEMPFF. Beethoven - Schubert, Chopin

SALLE PLEYEL — Vendredi 14 mars à 21 heures. Location ouverte (Kiesgen.) — Orchestre National Irlandais de la Radio Télévision RTE. Dir. : Albert ROSEN. Sol. : M. O'ROURKE, piano. Boydell - Beethoven (Cto n° 4), Mahler (Symphonie n° 5)

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Bourrachon, de R. Guissard ; 19 h., Hommage à Ozu : Une auberge à Tokyo ; 20 h. 30, Hommage à D. Zanuck : le Mur invisible, d'E. Kazan ; 22 h., Hommage à P. Paviot : Hugues Panassié ou la Passion du jazz.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v. o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BRONZÉS FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (208-49-34), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52).
C'EST PAS MOI C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-43-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359 - 29 - 46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.), V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67).
L'ENFER DES ZOMBIES (It) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e 222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; H. Sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées Pont Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331 - 56 - 86) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'Ac, 2e (296-80-27) ; Normandie, 8e (359-41-18).

SPECTACLES

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 6e (354-35-40) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59)

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 15e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MAMITO (Fr.). Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e 320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)

LA MORT EN DIRECT (Fr. v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PROFESSION REALISATEUR : AGE DIX ANS (Fr.) : la Clef, 5e (537-90-90).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Concorde, 8e (359-92-84).

ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TESS (Fr.-Brit., version Ang) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ;

LES FILMS NOUVEAUX

L'ŒIL DU MAITRE, film français de Stéphane Kurc. Saint-Germain-Village, Paris 5e (633-97-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

WE CAN'T GO HOME AGAIN, film américain de N. Ray (Inédit). V.o : Action République, 11e (805-51-33).

LE REVOLUTIONNAIRE, film américain de Paul Williams. V.o. : Broadway, 16e (527-41-16).

LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN, film français de J. Cherasse. Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).

FOU, cinq courts métrages d'Eric Duvivier. Le Seine, 5e (325-95-99).

POINT ZERO, film allemand de E. Reitz. V.o. : Marais, 3e (278-47-86), Panthéon, 5e (354-15-04).

LES BORSALINI, film français de Michel Nerval. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES, film américain de David Maysles et Charlotte Zwerin. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

SALOPERIE DE ROCK'N ROLL, film français de J. Delamarre. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE, film américain de Stuart Rosenberg (*). V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).

Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-55-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AU FEU LES POMPIERS (Tchéco., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (683-64-66).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (534-51-60).

LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-94-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DRO'E DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES ENCHAINES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

IPCRESS « DANGER IMMEDIAT » (Angl., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LOULOU (All.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MON DIEU COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS (It.), v.o. : Champollion, 5e (354-51-60).

ORANGE MECANIQUE (A.), v.o. : George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), La Pagode, 7e (705-12-15), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gaumont-Sud (327-84-50).

TO BE OR NOT TO BE (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.), (**), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A.), v.f. : Rex 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), La Royale Disney, 8e (265-82-66), U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Trois Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LES VALSEUSES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

VIRIDIANA (esp.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

VIVRE (Jap.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

WIZARDS (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 27 février au 4 mars)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), mer. et jeudi, à 15 h. ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 27, à 14 h. 30, Mercredis musicaux : Pierre Cochereau, orgue.

Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam., dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio.

M. J. C. les Hauts-des-Belleville (636-68-13), mer., à 15 h. : Guignol.

Marionnettes du Champ-des-Mars (637-07-87), mer., sam., dim., à 15 h. 15 et 16 h. 15 : Spectacles variés.

Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam., dim., à 14 h. 30 : Lettres de mon moulin.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., à 14 h. ; sam., dim., à 14 h. et 17 h.

Palais des sports (828-40-90), tous les soirs, à 21 h., sauf dim. et lundi ; le mer., à 15 h. ; les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-57), mer., à 14 h. 15 et 15 h. 30 ; sam., dim., à 14 h. 30 : Lise, Elise et Liza ; sam., dim., à 16 h. 45 : Monsieur Gabilolo et la petite sirène.

Café d'Edgar (322-11-02), mer., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. : Il me reste un pays à trouver (dernière le 1er mars).

Centre Mandapa (589-01-60), du lundi au sam., à 15 h. et 20 h. 45 ; dim., à 15 h. : Légende du rama et de Sita.

Elysée-Montmartre (606-38-79), le 28, à 14 h. 30 : Comment ça va sur la terre ?

Fontaine (281-48-40), tous les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.

Forum des Halles (233-60-99), tous les jours, à 14 h. 30 (D., L.) : Plus ou moins bêtes ou le plus que passé.

Palais des glaces (878-33-47), les 27, 28 et 29, à 14 h. 30 : Pierrot et Félicia.

Plaisance (320-00-06), mer., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.

Porte-Saint-Martin (535-57-64), à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Malade imaginaire (dernière le 29) ; le Barbier de Séville (à partir du 31.

Théâtre Astral (583-84-13), mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.

Théâtre-en-Rond (387-88-14), mer. et dim., à 14 h. 30 : les Douze Mois.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mar., jeudi, ven., dim., à 14 h. 30 ; mer., sam., à 15 h. 30 : le Chat débotté (dernière le 2 mars).

Théâtre de la Plaine (842-32-25), le 27, à 15 h. : les Chevaliers de l'eau.

Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin.

Théâtre Point-Virgule (273-67-03), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; mer., 15 h. 30 ; sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

Théâtre de la Tanière (749-03-13), mer., 14 h. 15 et 16 h. ; dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger.

28-Rue-Dunois (584-72-00), mer. et sam., à 15 h. : Paddock, conte musical.

REGION PARISIENNE

Sartrouville (914-23-68), les 28 et 29, à 10 h. et 14 h. : Tu claques la langue, ça fait des bulles.

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 2, à 14 h. 30 : Baignade interdite.

EXPOSITION, ANIMATION

Jardin d'acclimatation, Musée en herbe (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. : Tissage et vêtements dans l'Antiquité.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 50 C'est arrivé un jour.
Le monde à l'envers.
19 h 5 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 10 Les Inconnus de 19 h 45.
19 h 30 Journal.
20 h Une heure avec le président de la République.
M. Valéry Giscard d'Estaing s'entretient avec Christine Ockrent, journaliste à FR 3, et Patrice Duhamel, de TF 1.
21 h Dramatique : « Madame Bovary ».
Réalisation de P. Cardinal, avec N. Courcel, J. Bouise, A. Dussollier, C. Giraud...
Une adaptation en couleur. Le gros trait démolit la littérature. Emma Bovary n'était pas si simple que ce qu'en laisse croire Pierre Cardinal, et son mari, Charles, était moins stupide.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « les Egouts de l'or ».
Téléfilm de F. Megahy. Avec I. McShane, W. Clarke, S. Greif.
Un téléfilm britannique directement inspiré de l'affaire Spaggiari. Les auteurs se sont attachés à éclairer le côté politique du cambriolage plutôt que son aspect spectaculaire.
22 h Débat : A propos du casse de Nice.
Avec Mme Spaggiari ; MM. G. Pasqueron de Fommervault, expert en joaillerie ; H. Gevaudan, directeur adjoint de la P. J. ; J. Peyrat, avocat ; M. Huleu et J.-M. Pontaut, journalistes, et P. Sailly, de la Fédération française des compagnies d'assurances.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise catholique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la fin des Valois.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Trésor secret de Tarzan ».
Film américain de R. Thorpe (1941), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, R. Owen, B. Fitzgerald, T. Conway. (N., rediffusion.)
Des aventuriers, qui ont organisé une fausse expédition scientifique, enlèvent Boy pour forcer Tarzan à leur révéler où se trouve l'or de son domaine africain.
Beaucoup de péripéties comme dans les films précédents de la série. Mais la veine, ici, commence à s'épuiser, et la réalisation est plus banale.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Physique moderne et pensée traditionnelle (les rapports avec la pensée grecque).
20 h., Dialogues avec... A. Memmi et S. Moscovici : « Qui n'est pas dépendant ? »
21 h. 15, Musiques de notre temps... avec M. Philippot.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Des mensonges en hiver ; Morphologie du nouveau roman policier français.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : Dominique Merlet, « Trente-deuxième sonate », opus 111 ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Cycle de musiques sacrées (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : « Quatre motets pour chœur a capella » (Brahms), « Prélude et fugue en ut mineur pour orgue » (Brückner), « Prélude et fugue en ré mineur » (Mendelssohn), « Sonate en si bémol pour orgue » (Mendelssohn), « Mitten wir im Leben sind pour chœur a capella », n° 3, opus 23 (Mendelssohn), « Ave Maria pour chœur et orgue », n° 2, opus 23 (Mendelssohn), par les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec J.-L. Gil à l'orgue.
23 h., Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : « les Ballets russes », « les Biches » (Poulenc), « Œdipus Rex » (Stravinski), « la Valse » (Ravel).

Mercredi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec Sibor et Bora ; 13 h. 45, Pol-pol ; 14 h. 10, Dessin animé ; 14 h. 32, Interdit aux plus de 10 ans ; 14 h. 54, La pierre blanche (n° 9) ; 15 h. 22, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 24, La petite science ; 16 h. 15, Dessins animés ; 17 h., Le vol du pélican ; 17 h. 24, Studio 3.
17 h 55 *Sur deux roues.*
18 h 10 TF 4.
18 h 50 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La nuit du fantôme.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Réalisation Guy-André Lefranc, avec J. Morel, P. Mazzieu, F. Personne, N. Chomo.
22 h 35 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Les années 30 du communisme.
Avec MM. T. Maulnier et J. Elleinstein (*Dialogue inattendu*) ; M. Duverger (*les Orangers du lac Balaton*) ; A. Roux (*le Casse-Tête chinois*).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Le pont.
16 h 10 Récré A 2.
La panthère rose ; Dotation A 2000 ; Maraboud'ficelle ; Zeltron ; Ces sacrés parents (le nouveau bébé) ; Sports (ski : saut) ; Albator ; Wattoo-wattoo ; Les Bubblies.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Hommage à C. François ; Coup de chapeau à M. Mathieu.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Las Casas, les Indiens et le génocide.
22 h 45 Histoire courte : Nuit féline.
Réalisation G. Marx.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
La Quatrième Semaine du travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
Truc en troc ; A la découverte de l'UNESCO : vaincre la pauvreté.
18 h 55 Tribune libre.
Académie mondiale de la paix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Henri Le Béarnais.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « la Proie pour l'ombre ».
Film français d'A. Astruc (1960), avec A. Girardot, D. Gélin, C. Marquand, A. Caprile, M. Girardon, C. Guarducci (N., rediffusion.)
Une femme, qui veut être indépendante par son propre travail, est traitée en objet par son mari et par l'amant, qui semblait pourtant la comprendre.
La lutte pour l'égalité des sexes — en milieu bourgeois — il y a vingt ans. Un art de l'écriture cinématographique, qui plaçait Astruc au premier rang des auteurs de films modernes.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h. 45, Panorama. Emission spéciale Annecy (deuxième partie).
13 h. 30, Soliste : Kalman Dobos, piano (« Quatre Nénies », « Collindes », « Six danses bulgares », de B. Bartok).
14 h., Sons : Pékin... (visite de l'abri antiatomique).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Journal du visiteur », de M. Brion.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Volontariat, dimension éducative.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Egypte, deuxième partie).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un professeur de français au C.N.T.E.
16 h. 50, Actualité : L'Université et la collectivité peuvent-elles se rendre service ?
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Le mauvais génie des eaux tropicales.
20 h., La musique et les hommes : Musique et agrégation (airs de cour).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Des mensonges en hiver : Morphologie du nouveau roman policier français.

FRANCE-MUSIQUE

12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope : œuvres de Haendel, Satie, Debussy, Dvorak et Papathanasiou ; 15 h. 30, Les grotesques de la musique ; 15 h. 45, Jeu des énigmes ; Conte musical ; 16 h. 15, Galerie de portraits : Thibaud de Navarre ; Haute infidélité ; ...En contrepoint : œuvres de Babell, Haendel, Purcell et Gibbons.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 5, La Maîtrise de Radio-France ; 20 h., *Nouveaux talents, premiers sillons* : « Trio en la mineur pour piano, clarinette et violoncelle », opus 114 (J. Brahms), avec M. Dalberto, M. Portal et F. Lodéon.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 1 en si bémol majeur Printemps », opus 38 (Schumann) ; « Symphonie n° 4 en mi mineur », opus 98 (Brahms), par l'Orchestre national de France, dir. Kurt Sanderling.
23 h., Ouvert la nuit : La voix, le lied schubertien (l'intégrale), « Hommage à la nuit », avec D. Fischer-Dieskau, E. Widmer, P. Schreier, H. Prey, Ch. Ludwig et Th. Altmeyer ; 0 h. 5, Esquisses mozartiennes : Autour de Zaïde ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 26 FEVRIER

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, s'exprime sur TF 1, à 20 heures.

MERCREDI 27 FEVRIER

— *M. Omar Bongo*, président de la République du Gabon, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 10.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

CARRIERES INTERNATIONALES POUR DE JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

UN GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS, de dimensions internationales, souhaite recruter, pour des affectations de courtes ou longues durées à l'étranger, de jeunes Diplômés de Grandes Écoles, ou des universitaires de niveau équivalent.

Informaticiens de haut niveau, et ouverts aux problèmes financiers, ils auront à assurer la réalisation d'applications bancaires sur mini-ordinateurs ou en temps réel.

Après une période de formation à nos activités, ils effectueront de fréquentes missions de courte durée ou des missions de longue durée (donnant lieu à statut d'expatriation) à l'étranger, pour mettre en place et développer des systèmes informatiques.

La connaissance de l'Anglais est exigée. Celle d'une autre langue est souhaitée.

Ces fonctions sont évolutives et débouchent sur de plus larges responsabilités dans notre groupe.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la référence 78417, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

INGENIEUR INFORMATICIEN confirmé

SLIGOS recherche dans le cadre de ses activités en **AFRIQUE CENTRALE un ingénieur :**

- Formation grande école ou équivalent.
- Expérience de 3 à 5 ans en développement de logiciel de base et mise en œuvre de systèmes d'exploitation temps réel sur ordinateurs de gestion.

Une connaissance des systèmes UNIVAC 600 serait appréciée.

Après une période de formation sur l'architecture et les composants du système (moniteurs, processeurs, télécommunications), il sera le responsable technique d'un système complet (multi-terminaux, multi-calculateurs) et chargé plus particulièrement :
- d'analyser les problèmes système,
- de conseiller sur la meilleure utilisation des logiciels,
- de concevoir de nouveaux outils,
- d'assurer l'assistance technique et la formation des utilisateurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. D.L.S. 80/03 à SLIGOS, Direction du Personnel, 91, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures indispensables à la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
- dégagé des obligations militaires
- âgé de moins de 28 ans
- vous avez de bonnes notions d'anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détection, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une équipe ainsi qu'une unité-laboratoire Schlumberger.

Nous vous intégrerons dans un plan de développement qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.
Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, nous offrons aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.
Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.
Ils viendront s'insérer dans une Société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Au début les salaires se situent entre 8.500 et 14.000 FF par mois, selon l'affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique 75007 Paris.

Schlumberger

CHEF D'AGENCE — TRAVAUX ROUTIERS

160.000 F + — Casablanca - Maroc

Un des premiers groupes français du secteur Travaux Routiers et Génie Civil (effectif 6.000 personnes ; C.A. 1,8 milliard de francs) recherche le Chef d'Agence « Routes » de sa filiale marocaine (1.400 personnes ; C.A. 70 millions de francs) dont l'activité s'étend sur tout le Maroc. Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint de la filiale, et après l'avoir entièrement réorganisée (redéfinition des fonctions, des méthodes et de la logistique), il sera chargé de la gestion complète de l'agence « Routes » (400 personnes ; 400 matériels) considérée comme centre de profit. Il établira ses budgets, il suivra son compte d'exploitation avec analyse des résultats et explication des écarts. Il prospectera et suivra la clientèle, il négociera les principaux contrats avec calcul des prix et détermination des marges. Il planifiera et organisera les chantiers et il contrôlera directement les activités des conducteurs de travaux. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation Ingénieur T.P., possédera un minimum de 10 ans d'expérience (dont 5 ans outre-mer) acquise en conduite de chantiers et direction d'agence de Travaux Routiers (ou de Génie Civil). Ce poste pourrait convenir à un autodidacte ayant déjà réussi dans des fonctions identiques. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation. Ecrire sous réf. 329/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

ingénieur produit

Applications Engineering Munich

Notre groupe d'origine américaine est en forte croissance : plus de 30 % pour l'année 1979.

Notre division Energie a son siège européen à Munich. Elle conçoit et vend une technologie et un ensemble de produits aux applications multiples dans le domaine de l'électricité.

C'est précisément pour y développer de nouvelles applications, en relation avec des bureaux d'engineering principalement que nous recherchons un concepteur et un innovateur, capable d'assurer un marketing efficace et une assistance à la vente.

Cela suppose une formation d'ingénieur grande école d'électricité et une première expérience de trois ans minimum dans la vente ou le développement de produits électriques.

Parler anglais couramment est indispensable. L'allemand est bien sûr souhaité mais vous pourrez le parfaire sur place. Nous vous y aiderons et nous veillerons tout particulièrement à l'intégration de votre famille et de vous même dans un pays que vous connaissez probablement déjà.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4452 à Michel GARNIER.

média-system

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE BANQUE GABONAISE

recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE
DE NATIONALITE GABONAISE

Il devra participer au développement et à la maintenance d'une application de gestion.

LIEU DE TRAVAIL
LIBREVILLE

Le candidat devra connaître parfaitement le langage

COBOL - ANS

et avoir au moins deux à trois ans d'expérience. La pratique du matériel C.I.I. HONEYWELL-BULL série 62 et / ou la connaissance du langage

GAP II

seraient très appréciées.

Adresser C.V. + prétentions à TELEX P.A. sous réf. : N. 103,
34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS qui transm.

CHEF DE PLANTATION

SOCIETE AGRICOLE EN AFRIQUE FRANCOPHONE recherche

CADRES DIPLOMÉS

Age minimum 30 ans, expérience confirmée dans l'exploitation et l'extension de cultures industrielles tropicales, indispensablement hommes de terrain, organisateurs, animateurs du personnel pour les fonctions de

CHEF DE PLANTATION

Env. C.V. et photo à nº 47.717, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Famille américaine vivant à GENEVE rech.
UNE JEUNE FILLE AU PAIR
Garderait 2 enfants 4 et 6 ans. permis de conduire nécessaire. Répondre en anglais et envoy. photo à M. Paul NEWMAN, 44, chemin de Chantfleur, 1227 Carouje, Genève, SUISSE.

URGENT
Importante société forestière recherche pour le CONGO
UN AUDIT
contrat 3 à 6 mois. Se présenter 21, av. de l'Opéra, Paris-1er.
ÉRIC SOUTOU
TEL. : 261-56-65.

IMPORTANTE INDUSTRIE DE FABRICATION DE PEINTURE DE BATMENTS ET PRODUITS DE DROGUERIE INSTALLEE A CASABLANCA

recherche

FABRICANT DE PEINTURE
ayant eu plusieurs années d'expér. ds la même sect. d'activité.
Env. C.V. photo et prétentions. Ecr. nº 7.601 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AUXILIAIRE TECHNIQUE recherche pour l'ETRANGER
INGÉNIEURS CHIMISTES
Parlant anglais notions allemand.
29, avenue de Friedland, PARIS-8e. Tél. : 563-04-40.

IMPORTANTE INDUSTRIE DE FABRICATION DE PEINTURE DE BATIMENTS ET DE PRODUITS DE DROGUERIE INSTALLEE A CASABLANCA recherche

FABRICANT de PEINTURE
ayant eu plusieurs années d'expérience dans le même secteur d'activité.
Envoyer C.V., photo et prétentions en écrivant sous nº 7601 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.



emplois régionaux

emplois régionaux

GRENOBLE

Notre division européenne de matériel informatique, recrute

ingénieurs électroniciens et/ou informaticiens hardware

Les fonctions : assurer la formation Hardware des Ingénieurs de maintenance de HEWLETT PACKARD EUROPE sur unités centrales, périphériques et systèmes mini-informatiques de notre centre technique européen de GRENOBLE.
Fournir à ces mêmes Ingénieurs l'assistance technique nécessaire. — Participer au lancement des nouveaux produits.

Conviendraient à : des Ingénieurs expérimentés désireux de trouver un poste très technique et des possibilités de développement personnel dans une société en pleine expansion, ou à de jeunes Ingénieurs dont nous assurerons la formation.

Formation Ingénieur Grande Ecole. — Maîtrise de la langue anglaise. — Aptitudes à suivre de très près l'évolution des techniques informatiques.

Adresser votre candidature avec curriculum vitae détaillé sous référence CT 02 à Claire Bachelard, HEWLETT PACKARD Service du Personnel, 5 rue Raymond Chanas 38320 EYBENS.

hp HEWLETT PACKARD

ingénieur informaticien débutant Rhône-Alpes (<100 km de Lyon)

Le directeur informatique d'un ETABLISSEMENT INDUSTRIEL DE MECANIQUE cherche un ingénieur informaticien débutant pour son service études comprenant 35 personnes. Cet ingénieur informaticien est responsable de la méthodologie d'analyse et de la gestion des bases de données (TOTAL) sur un IBM 3031 ; il joue le rôle de support technique auprès des études en liaison avec l'équipe système.
Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur grande école (Mines, ESE, INSA...) ayant de bonnes notions en système.
Notre consultant, P. BUCCAÏ, vous remercie de lui écrire (réf. 585 LM) à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON
PARIS LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



THOMSON-CSF

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS
38120 - SAINT-EGREVE
(PRES GRENOBLE)

recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Formation : ESE, ENST, ESIEE, ENSI...,
- Débutants ou ayant quelques années d'expérience en conception et utilisation de C.A.O.

Pour postes :
- Conception de circuits intégrés digitaux et analogiques ;
- Etude de structures élémentaires ;
- Conception d'équipements de mesures pour circuits intégrés.

Envoyer C.V., photo, prét. au Service du personnel.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour développer et renouveler son réseau commercial, une importante société transformatrice de métaux en produits de grande série leader dans sa branche recherche pour région Pays de Loire et limitrophes

CADRE COMMERCIAL

Chargé de prospecter une clientèle industrielle régionale avec pour missions d'étendre la gamme de produits vendus et d'accroître la part de marché.

La candidat agé de 30 ans minimum et de formation commerciale type ESC devront s'appuyer sur une expérience réussie de négociateur. Anglais apprécié.

Le poste impliquant des déplacements fréquents et organisés et un travail en équipe requiert des qualités personnelles d'engagement d'imagination et d'adaptation, favorisant une réelle évolution de carrière.

Une période initiale de formation aux techniques et aux produits de l'entreprise précèdera la prise de fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prét. sous référence 2224 C à Madame LAMY, qui transmettra.



ORION 35, rue du Rocher 75008 PARIS



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour une de ses filiales (CA. 200 MF), située à BESANÇON, un

CONTROLEUR DE GESTION

rattaché au Directeur de la Société.

Le candidat devra avoir quelques années d'expérience dans le domaine du contrôle de gestion, ou une bonne connaissance des systèmes de gestion acquise comme analyste informaticien.
Dans ce dernier cas, la fonction serait étendue à la prise en charge de la reconception des systèmes informatiques de la Société.
Possibilité d'évolution de carrière dans la Société et dans le Groupe.

Adresser CV à n° 2340
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

ENTREPRISE MOYENNE RÉGION CENTRE

recherche

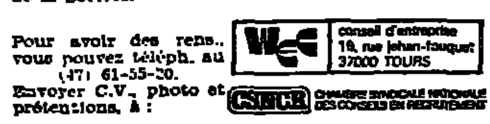
RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

100 00 F. à 140 000 F.

Basée dans une ville de plus de 50 000 habitants, cette entreprise de B.T.P. rech. un responsable capable d'analyser et de résoudre ses problèmes de gestion Financière, Sociale, Juridique ; de mettre en place une gestion analytique. Il assurera certaines relations extérieures.

Lors des entretiens avec M. CADIERGUES (WEC Conseil d'Entreprises). Les candidats auront la possibilité de consulter les trois derniers bilans de la Société.

Pour avoir des rens., vous pouvez téléph. au (47) 61-55-20.
Envoyer C.V., photo et prétentions, à :



WEC conseil d'entreprise 19, rue Jehan-Fouquet 37000 TOURS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Crédit Mutuel Océan

La Fédération Régionale des Caisses de Crédit Mutuel de Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime vient de décider la mise en place d'une Informatique interne propre au C.M.O. et crée un service important autour d'un DPS8.

Pour cela elle confie à ACLES Cii HONEYWELL BULL le soin de constituer son

équipe informatique

ACLES recherche dans un premier temps :

un organisateur

il sera chargé de l'étude et de la mise en place des nouvelles procédures informatiques réf. 45 M

deux analystes d'études

ils auront à assurer la liaison avec les utilisateurs et à faire l'analyse fonctionnelle sous la responsabilité du Chef des Etudes.
Ils devront avoir une formation supérieure, être passés par les différentes étapes de l'Informatique et bien connaître le secteur bancaire réf. 46 M

le responsable du développement

il sera chargé de mettre en place les lignes :
- tenue de compte;
- engagement;
- paye - comptabilité générale - statistiques;
- terminaux;

avec l'aide d'ANALYSTES, ANALYSTES-PROGRAMMEURS, et PROGRAMMEURS spécialisés dans ces domaines, qui entreront dans l'équipe progressivement.
Il devra avoir, de préférence, une formation supérieure et posséder une solide expérience d'encadrement d'une équipe de réalisation réf. 47 M

le responsable système

il assurera la liaison entre Etudes, Développement et Exploitation et encadrera un groupe de PROGRAMMEURS SYSTEME devant s'insérer progressivement dans le Service.

De formation supérieure, il devra avoir acquis une expérience de plusieurs années dans la connaissance des matériels, des logiciels et des techniques à mettre en place réf. 48 M

le responsable d'exploitation

il mettra en œuvre et assurera le suivi de travaux définis et mis au point par les services d'études et de programmation, il animera et formera son équipe de travail.
De formation technique supérieure, il aura acquis une solide expérience du traitement de l'information réf. 49 M

Tous ces postes sont à pourvoir à LA ROCHE-SUR-YON.

Adresser C.V. et prétentions
sous références à rappeler sur l'enveloppe à
Cii HONEYWELL BULL
ACLES
PC1F103H
61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS CEDEX 20.

acles

HAVAS CONTACT

LYON

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ET D'INSTALLATION D'EQUIPEMENT DE MANUTENTION AUTOMATIQUE DE CHARGES ISOLEES

recherche

1 DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

INGENIEUR GRANDE ECOLE
Il devra avoir acquis chez un constructeur ou un engineering une solide expérience d'ingénieur d'affaires dans un domaine industriel comprenant études, constructions et installations de biens d'équipements sur devis.

La connaissance de la manutention continue de charges isolées ou des automatismes sera très appréciée.

Anglais ou Allemand souhaité.

Le poste comprend une délégation complète de responsabilités pour la direction du département et inclus :

- Définition des objectifs de vente et du budget du département ;
- Animation d'une équipe d'ingénieurs Technico-commerciaux pour développer l'activité actuellement de 25 MILLIONS de francs sur marché en forte expansion ;
- Direction du Bureau d'études :
- Liaison avec les ateliers de fabrication ;
- Gestion du département et des affaires à réaliser.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions n° 41.883, sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS. Qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recrute

pharmacien assistant

RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'USINE

Adjoint du Pharmacien Responsable, pour l'Usine de Production, Il est Responsable du Contrôle, de l'Assurance Qualité et du suivi Galénique.

Ce poste nécessite au moins 5 ans d'expérience dans plusieurs des domaines suivants : Contrôle, Analytique, Galénique, Fabrication, Pharmacocinétique, Visas.

Anglais indispensable.

Lieu de travail : région Rhône/Alpes

pharmacien

Adjoint du Pharmacien Responsable du Contrôle et de l'Assurance Qualité.

Il assure le suivi de la fonction et fait la liaison entre les Services Contrôles Chimiques, Bactériologiques, *Toxicologiques, Conditionnements et le* Service Assurance Qualité responsable des Audits.

Ce poste nécessite au moins 3 ans d'expérience dans un laboratoire de Contrôle et une bonne connaissance des GMP et des Audits.

Anglais très utile.

Lieu de travail : région Rhône/Alpes

Adresser votre candidature sous réf. 47063 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

NACAM
Société de mécanique région CENTRE
recherche son

FUTUR CHEF COMPTABLE

Formation ESC - DECS ou équivalent
Quelques années expérience exigées.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel
NACAM Route de Blois 41100 VENDOME

Promodès

est le 1er Distributeur Grossiste en Produits Alimentaires en Europe et le 3e sur le plan mondial. Dans le cadre de son expansion, il recherche un

chargé d'études développement

Lieu de travail : CAEN.
Déplacements France et Etranger.

- Rattaché au Directeur Général du Développement du Groupe, ce cadre se verra confier :
  - les Etudes visant à rassembler les données de base internes et externes permettant l'orientation des stratégies du Groupe : évolution du marché (France et Etranger), de notre position relative, de la situation dans la profession, etc. ;
  - la participation à des groupes de travail internes sur les stratégies (dont il pourra être le rapporteur) ;
  - le conseil et l'assistance aux Branches dans l'élaboration de leurs orientations stratégiques.
- Le candidat retenu :
  - aura au moins une première expérience dans le domaine du Développement, acquise soit dans une entreprise industrielle ou commerciale importante, soit en cabinet conseil.
  - Il parlera couramment l'anglais. *Une expérience du contexte* anglo-saxon serait très appréciée.
- Si vous êtes intéressé par cette fonction qui offre, pour un candidat de valeur, de réelles perspectives d'avenir dans un groupe en pleine expansion, adressez vos C.V., *photo et prétentions* sous réf. M 735 à P. Périvier, Gestion des Cadres, PROMODES, B.P. 17, 14120 Mondeville.

HAVAS CONTACT

SOCIETE FRANÇAISE (436 PERSONNES) SECTEUR MECANIQUE, FABRICANT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE : pour son usine du NORD DE LA FRANCE

CHEF DE FABRICATION

RESPONSABLE D'ENVIRON 200 PERSONNES
(ateliers et services auxiliaires)

- C'EST AVANT TOUT UN HOMME DE TERRAIN, capable de s'imposer grâce à ses qualités de MENEUR D'HOMMES et à sa compétence de MECANICIEN.
- LES CANDIDATS DEVRONT OBLIGATOIREMENT AVOIR L'EXPERIENCE DE LA FABRICATION.

Env. C.V., PHOTO et REMUNERATION ACTUELLE, sous la référence 3.555 à : PUBLICITE GAUTRON, 29, rue RODIER, 75009 Paris, qui transmettra.

DEERE AND COMPANY SEEKS

YOUNG COLLEGE GRADUATE ENGINEER

Fluent in both French and English, for its Industrial Engineering Pool Which will report to the European Office in Mannheim, Germany. Engineer interested in this position should be willing to receive special training abroad. He should also be willing to move. His regular work assignment is planned to be in France, although he may be required to travel anywhere in Europe.

No former Industrial Engineering experience is required.

Qualified applicants, please apply in writing to
Personnel Department
JOHN DEERE - SARAN
BP 13
45401 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
(Photo to be attached to application letter)

STRASBOURG

Si vous êtes ambitieux et efficace, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, une grande chaîne d'hypermarchés française *vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la* distribution moderne en étant d'abord RESPONSABLE COMMERCIAL d'un rayon (formation assurée).

Profil du poste : Jeune Homme, 23 ans minimum, Formation commerciale *supérieure (E.S.C., Sciences Economiques, Ecoles de Commerce) ou de* niveau universitaire équivalent.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- Enthousiasme et combativité,
- Sens commercial très développé,
- Goût des responsabilités,
- Aptitudes à former et animer du personnel,
- Gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette première fonction, se verront confier des responsabilités importantes avec réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à la progression du chiffre d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à

promonor

52, rue de Douai, 59000 LILLE.
Discrétion absolue.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SIEMENS

recherche pour son Usine de Bordeaux

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'APPLICATION

Le candidat devra posséder de bonnes connaissances et une pratique de plusieurs années :
- des semi-conducteurs de puissance en commutation et de leurs applications,
- des ferrites de puissance et de leurs applications, des calculs et techniques de bobinages,
- des circuits de commande logiques et analogiques associes à ces composants.

Connaissances en langue allemande nécessaires.

Ecrire à :
SIEMENS S.A.
Usine de Bordeaux
Service du Personnel
B.P. 4 - 33310 LORMONT

DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

SUD-EST — 180.000 F.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur Grande Ecole (X + G.M.) possédant plusieurs années d'expérience dans un département RECHERCHE et DEVELOPPEMENT, pour lui confier l'ensemble des activités liées à l'amélioration des techniques existantes et la conception de nouveaux produits dans le domaine des

MATERIELS D'INTERVENTIONS SOUS-MARINES.

Pour cette technologie de pointe, notre Société, filiale d'un GROUPE INTERNATIONAL, exige un homme habitué à collaborer avec une Direction Générale, autonome, imaginatif et capable de travailler avec une équipe pluridisciplinaire.
La pratique de l'anglais est impérative.
Nous vous remercions d'envoyer CV manuscrit, photo, prétentions, sous réf. 211/80 M. à I.S. CONSEIL 34 cours Gouffé 13286 Marseille Cedex 2.

CAPFOR
NANTES PARIS LYON MARSEILLE

TOULOUSE

IMPORTANTE P.M.E. 300 personnes recherche son

RESPONSABLE ACHATS

L'expansion de l'entreprise nécessite la création de ce poste dont le titulaire devra prospecter, choisir et faire agréer de nouveaux fournisseurs avec qui il négociera les conditions de collaboration.

A une formation d'Ingénieur, il alliera de bonnes connaissances en mécanique et une expérience à un poste similaire.

Rémunération : 120.000 F +.

Adr. curriculum vitae sous la référence 2.322, à :

GERCO 251, route d'Espagne.
Conseil d'Entreprises - 31076 TOLOUSE, CEDEX.

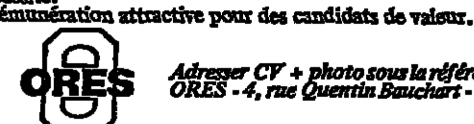
responsable formation-communication

VAL DE LOIRE

Le contexte : Une société du secteur alimentaire (filiale d'un groupe international) ayant un taux d'expansion exceptionnel avec une politique de gestion humaine avancée. Un effectif de 900 personnes dont 200 cadres, réparti dans plusieurs usines et un siège.

La mission proposée : il s'agit, dans le cadre d'une Direction par objectifs déjà très opérationnelle, et au sein d'une Direction du Personnel bien structurée, de mettre en place un plan de formation continue et pour cela il contribuera à :
• la prévision de l'évolution des fonctions, des structures et des compétences dans ce contexte de croissance, • l'amélioration des aptitudes individuelles et le développement de l'esprit de formateur (décentralisation de la fonction de formation) • la remise en cause et le renouvellement des outils de gestion, de communication et de formation.

Le profil requis : 30 ans minimum. Une formation supérieure complétée par une expérience de type opérationnel et par l'exercice d'une fonction similaire acquise dans une société pratiquant un système de gestion du personnel avancé. Une grande capacité de contact, d'écoute, de réflexion et d'innovation alliée à une grande volonté de réussite.
Rémunération attractive pour des candidats de valeur.



Adresser CV + photo sous la référence 2406/R à ORES - 4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche pour sa
SOCIETE FRANCAISE
(Deux unités de production ; CA 400 MF ; forte croissance)

contrôleur de gestion

Basé au Siège près de LYON, il sera intégré au département contrôle de gestion et jouera un rôle actif d'analyste et de conseil : planification, suivi de performances, recommandations, amélioration des outils informatiques de gestion.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école supérieure de Commerce ou d'Ingénieurs, justifiant d'une première expérience probante.

L'expansion de la société offre de réelles opportunités de développement de carrière.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. + prétentions à :
C. NICOLAZZI
BLACK & DECKER
BP 147 - 69218 LYON cédex 01

MICHELIN

RECRUTE

pour ses départements de :
- recherche et développement
- assistance technique
- informatique

TECHNICIENS et TECHNICIENS SUPÉRIEURS

à divers niveaux même

DEBUTANTS

PHYSIQUE CHIMIE MATHEMATIQUES INFORMATIQUE

- Bac. C, D, E.
- Math Sup. Math Spé.
- D.E.U.G.
- D.U.T., B.T.S.
- Licence
- Maîtrise



- Logement assuré
- Possibilité de Promotion

Adresser candidature avec C.V. détaillé et photo à MICHELIN SP 33/7919 B 63040 Clermont Fd Cedex

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche

INGENIEURS GEOPHYSICIENS (Sismiciens)

Référence A 210

ayant si possible quelques années d'expérience en prospection pétrolière, terrain, traitement, interprétation.

INGENIEURS GEOLOGUES

Référence B 211

ayant si possible quelques années d'expérience pétrolière.

Bonne connaissance de l'anglais.
Aptitude morale et physique à l'expatriation.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas 64000 PAU.



THOMSON-CSF

Division des activités sous-marines
CENTRE DE CAGNES-SUR-MER

INGÉNIEURS LABORATOIRE ÉLECTRONIQUE

Electroniciens pour laboratoire d'études, traitement du signal, sonars, spécialistes circuits numériques rapides.
Formation : E.N.S.T., E.S.E.
Quelques années d'expérience souhaitées.

INGÉNIEUR - RÉDACTEUR DE NOTICES TECHNIQUES

Formation : Ecole d'Ingénieurs Electronique.
Quelques années d'expérience en rédaction de notices ou en laboratoire d'études.
Bonnes connaissances en anglais

RÉDACTEUR DE NOTICES TECHNIQUES

Electroniciens, niveau V1-V3
Connaissances des techniques digitales
Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON CSF Service du Personnel - Boîte Postale 53. 06802 CAGNES-SUR-MER

CENTRE de RECHERCHE région lyonnaise

recherche :

2 INGÉNIEURS

débutants ou quelques années d'expérience pour travaux de recherche et de développement de procédés de raffinage et de pétrochimie.

Compétences en technique de mesures physico - chimiques et méthodes de calcul numérique souhaitées.

Env. C.V. + prétent. à nº 47.091, Contesse publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

MERLIN GERIN Grenoble

engage de

JEUNES INGÉNIEURS

- — ÉLECTROTECHNICIENS
- — ÉLECTRONICIENS
- — AUTOMATICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

En vue de les préparer à des responsabilités dans le domaine TECHNICO-COMMERCIAL ou dans le domaine TECHNIQUE.

Ces postes conviennent à des débutants à fort potentiel.

Ecrire MERLIN GERIN, Recrutement Cadres GDL 100, 38050 GRENOBLE CEDEX.

Filiale d'un des plus importants groupes métallurgiques français fabriquant des produits industriels de très grande série destinés au marché de la grande consommation, recherche pour usines

CHAMPAGNE et GIRONDE
(150 à 450 personnes)

CHEFS DE SERVICE PRODUCTION

Ces postes s'adressent à des ingénieurs DIPLÔMÉS GRANDE ÉCOLE, CENTRALE, MINES, ARTS ET MÉTIERS, INSA...

Débutants ou ayant de préférence quelques années d'expérience professionnelle en fabrication dans un secteur comparable.
Nous recherchons des éléments à fort potentiel, capables de répondre aux impératifs d'évolution inhérents à l'importance de l'entreprise et du groupe.

Adr. C.V. + lettre manuscrite sous réf. 262
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Important constructeur matériel filature forte position exportatrice recherche

INGÉNIEUR TEXTILE
Technico Commercial

Mission : étude de projets et relation avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir soit à un ingénieur débutant de Roubaix, Mulhouse ou similaire soit à un technicien supérieur textile ayant quelques années d'expérience pratique filature, fibres longues.

Anglais indispensable.

Situation : ville de l'Est. Possibilités de logement.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG Cedex sous référence 877.

Banque privée région Alpes recherche pour son agence centrale

CADRE
Classe V

chargé de promouvoir et de développer les relations avec la clientèle indust. et commerciale. Le candidat devra être diplômé de l'enseignement supérieur et justif. d'une exp. banc. appréc. Adr. C.V., photo et prétent. au nº 7.656 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE PETRO-CHIMIQUE cherche pour usine dans le SUD-OUEST

TECHNICIEN
matières plastiques

formation B.T.S. mat. plastiques, chimie, physique ou équivalent. De préférence ayant déjà première expérience industrielle et possédant notions d'anglais ou d'allemand pour service développement technique d'une de ces matières pastiques (assistance clientèle et collaboration aux études menées dans laboratoires du groupe). Ecrire avec C.V. manuscrit : nº 1700-P.B.C. J'ANNONCE 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

Sté située en Bourgogne Franche-Comté
650 personnes
Composants électromécaniques
Leader sur son marché
Division d'un groupe multinational

recrute

CHEF DU SERVICE INDUSTRIEL
Formation Ingénieur ENSAM

Responsabilités :
- — méthodes ;
- — conception et réalisation d'ensembles automatisés ;
- — étude et fabrication de moules et outils ;
- — atelier mécanique.

Expérience requise :
- — 5 à 10 ans de pratique, dont 2 au moins des techniques suivantes : moulage plastique, découpe, automatismes, méthode micromécanique ;
- — l'expérience effective de direction d'un atelier de mécanique serait appréciée ;
- — sens de l'organisation et des contacts ;
- — anglais courant souhaité.

Les premiers entretiens auront lieu à PARIS

Adr. C.V. et prétent. sous le nº 47.447 à CONTESSE Publ., 20, av. l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

SKIS DYNASTAR
2e Fabricant Français
70 % C.A. à l'export
SALLANCHES 74

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL
Export (Europe)

Le candidat, de formation ESSEC-E.S.C. ou équivalent, devra posséder une expérience réussie d'environ 2 à 5 ans dans la gestion et l'animation d'un réseau export et parler couramment l'allemand et l'anglais.
Nombreux déplacements (50 %).
Résidence SALLANCHES ou environ.
Pratique du ski souhaitable.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 641, à : I.F.P.A., 36, avenue du Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE. - Discrétion absolue. Réponse assurée si enveloppe avec adresse jointe.

B.E.F.S. ENGINEERING
recherche :
— Pour MULHOUSE - DIVISION INDUSTRIE

CHEF DE PROJETS INDUSTRIELS (project manager)

formation génie chimique et tuyauterie de préf. expér. industrielle ou ingénierie 5 ans nécessaire, anglais courant indispensable ;
— Pour Paris - division NUCLEAIRE et
— Pour NANCY - division BATIMENT
INGÉNIEURS ventilation/climatisation, expérience professionnelle, parlant parfaitement anglais.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions, à B.E.F.S. Engineering, 63, av. des Vosges, 67000 STRASBOURG.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous le signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour son Etablissement de Bourges -18-

INGENIEURS ELECTRONICIENS

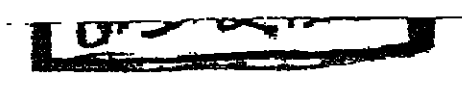
Pour emplois en services d'études : études-développements-mesures.

INGENIEURS MECANICIENS

Formation : mécanique, métallurgie physique, ou physique des matériaux.
Pour emplois en services d'études et services de production.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs :
- — diplômés
- — débutants ou avec quelques années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à:
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, Route de Gaerry - B.P. 705 et 713
18015 BOURGES Cedex



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ORGANISME PROFESSIONNEL D'ASSURANCES

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PL/1 sur IBM 370/148/VM/CMS
GAP II sur IBM 34

Sous la responsabilité d'un chef de projet ils auront pour mission de réaliser des programmes de gestion en liaison avec les Utilisateurs.

Adresser candidatures et prétentions annuelles à :
Monsieur VERRIEZ - AGSAA
118, rue de Tocqueville
75850 PARIS CEDEX 17

bleu

MAISONS
Bruno-Petit

recherche un

Auditeur interne

pour renforcer l'Audit interne de ses filiales régionales, (10 sociétés, C.A. 80 : 750 MF), le Secrétariat Général recherche un jeune auditeur interne.

Il a une formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO,...) et une première expérience de 2 ans acquise en Cabinet ou au sein d'un groupe important et structuré.

Pour un 1er contact, adressez C.V. et photo à Direction des Relations Humaines BRUNO PETIT 21, rue des Capucins 92190 MEUDON.

GESTION DE PRODUCTION :

LA TETE ET LES JAMBES

Il faut des idées.
Pour améliorer l'alimentation des chaînes de montage, développer des systèmes de gestion industrielle, utiliser opportunément les possibilités de l'informatique.
Il faut aussi du souffle.
Pour réceptionner chaque jour - en moyenne - 70 camions, utiliser d'importants moyens de manutention (fens, bacs, magasins classiques et mécanisés), gérer de façon optimale et dynamique un département de plus de 110 personnes.
Vous avez su valoriser votre formation technique supérieure par une double expérience : l'une en cabinet d'organisation industrielle où vous avez conçu et mis en place des implantations (systèmes de manutention évolués en particulier) ; l'autre, opérationnelle, en unité de production.
En tout, *5 ou 6 ans.*
Vous êtes prêt à animer une équipe importante et à gérer de gros moyens techniques et humains.
L'idée de travailler en grande banlieue pour un constructeur de mécanique lourde vous plaît.
Donc, vous pouvez.
Donnez un aperçu de vos performances et de vos moyens à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS qui s'empressera de nous en faire part. Référence 2260.

rscg carrières

Assistant publicité

65.000 F. +

Agé de 28 ans minimum.
Vous avez une formation BTS Publicité (ou équivalent) 4 ans d'expérience professionnelle au cours desquels vous avez acquis une bonne connaissance de la publicité.
Nous sommes une entreprise de petite dimension, installée dans la banlieue Sud de Paris.
Nous recherchons un assistant ayant pour mission :
- réalisation de notices et catalogues, espaces urbains, publicité-presse,
- initiation marketing très appréciée,
- esprit créatif, le goût de l'effort et de l'initiative *sont indispensables.*

Adresser votre candidature avec photo récente sous référence 2265 à rscg carrières 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
recherche pour son
Secteur RELATIONS PUBLIQUES

un Cadre de Formation Supérieure

qui sera plus spécialement chargé des éditions, de la publicité, des expositions.

L'intéressé devra posséder une solide culture générale, technique et artistique, avoir une dizaine d'années d'expérience, des qualités d'animateur et des notions de comptabilité.

Parler l'anglais.

Le poste comporte des déplacements à l'étranger.

Adresser candidature avec C.V. à la
Société Européenne de Propulsion,
Tour Roussel-Nobel, Cedex n° 3,
92080 PARIS-La DÉFENSE.

HAVAS CONTACT

---

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche

informaticiens

Les candidats :
- ont un diplôme d'informaticien,
- ont de 0 à 5 ans d'expérience.

Les postes :
Développement de projets
- logiciels d'application,
- logiciel de base.

Nous leurs offrons :
Une collaboration caractérisée par :
- une formation pour les débutants,
- les méthodes de travail,
- les techniques de pointe abordées,
- des possibilités d'évolution de carrière au plus *haut niveau.*

Les candidats intéressés peuvent écrire ou téléphoner en vue d'un premier entretien à Bénédicte DELAHAYE, 135, rue de la Pompe, 75116 Paris, Tél. 749.02.83-poste 35.19 (le matin). (Réf. DIT/3)

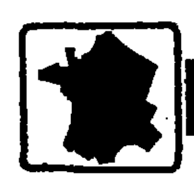
LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Informatique à St Quentin en Yvelines (78) (IBM 370/158 sous OS/VS1)

Ingénieur Informaticien

- Responsable de projets informatiques de la phase fonctionnelle à la mise en oeuvre opérationnelle.
- Ingénieur diplômé en Informatique.
- Une expérience impérative de 4 années en conception et réalisation d'application de gestion est nécessaire.

Adres. CV, photo, sal. et prét. sous réf. SQ 24 à CNCA' Recrutement Carrières Cedex 26-75300 Paris Brune

---



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
implantée en Région parisienne et en Province
recherche pour son Service
Développement Industriel de Province

DEUX INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES : A. et M., I.C.A.M.
ou équivalent

Pour leur confier, au sein de l'équipe développement, la responsabilité de projets d'études et de développement industriels de matériels de télécommunications.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du Personnel - THOMSON CSF, 110, av. Leclerc, B.P. 89 - 49309 CHOLET CEDEX.

Très importante société AGRO-ALIMENTAIRE du SUD OUEST spécialisée dans la préparation et la vente de volailles, recherche pour assurer son développement

Directeur Commercial Export

Ce cadre de 32 ans minimum aura une formation commerciale ou de gestion et une expérience de direction des ventes FRANCE ou EXPORT de 4 à 5 ans. Il devra fortement développer les ventes sur la C.E.E. par un réseau d'importateurs et gérer et animer une équipe de commerciaux sur tout l'EST de la FRANCE. Le C.A. actuel, déjà très important, nécessite un homme parfaitement rôdé à la gestion de budgets et d'objectifs et connaissant la distribution moderne et de détail. Il sera très dynamique et disponible pour voyager et parlera anglais et, si possible, allemand. La connaissance des produits frais sera un atout. Pour un élément de valeur, ce poste débouchera sur de larges responsabilités. Il est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Louis de MARCILLAC vous remercie de lui adresser votre C.V. détaillé avec photo sous réf. 2 180 M à OCS

MEDIA



Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex



THOMSON-CSF

DIVISION AVIONIQUE

Centre électronique
de BORDEAUX-PESSAC

ingénieurs électroniciens

ESE - ENSAE - ENSTA - ENSERB...

POUR INDUSTRIALISATION DE MATERIELS AEROPORTES.

SENS DES RELATIONS HUMAINES INDISPENSABLES.

Débutants ou ayant courte expérience (2 ans).

Adresser C.V. avec photo - Service du Personnel B.P. 94 - 33605 PESSAC.

MHS
MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

Recherche pour sa nouvelle usine de NANTES

DIRECTEUR SERVICE ENTRETIEN *ET TRAVAUX NEUFS*

INGENIEUR POSITION III - 140 KF
Ses fonctions :
- assister à la construction, la réception, l'installation et la mise en route des équipements dont il aura la charge,
- constituer son équipe - 2 ingénieurs et 10/15 personnes - pour assurer entretien et maintenance,
- participer à la définition des besoins correspondants aux extensions de l'usine.

Nature des équipements :
- unité de climatisation, contrôle hygrométrique et empoussierage, réseaux d'alimentation - distribution gaz industriels à haute pureté, tous réseaux de fluides jusqu'aux équipements de process Réf. 1 144.

2 INGENIEURS SPECIALISTES

POUR LE SECONDER

POSITION II ayant une solide expérience dans au moins deux des domaines suivants : *salles blanches - eau désionisée - tuyauterie -* électricité.
Les candidats devront avoir l'esprit d'équipe, connaître l'anglais, posséder une expérience pratique dans une activité similaire.
Ils assureront leur propre formation théorique et technique sur les équipements Réf. 240

Ecrire avec CV détaillé et photo, en précisant la référence à CAPFOR 11 bd, G. Guist'hau BP 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES PARIS LYON MARSEILLE



Pour Notre-Dame-de-Gravenchon (région du Havre) nous recherchons des

ingénieurs informaticiens

de haut niveau

De formation Grande École Scientifique ou Commerciale, vous avez déjà acquis une solide expérience de l'informatique de gestion et vous parlez l'anglais.

Nous vous proposons d'abord de participer à des projets importants de gestion de la production mettant en œuvre les dernières techniques en matière de télétraitement et de bases des données.

La dimension internationale de notre groupe nous permettra ensuite de vous offrir des affectations en France ou à l'étranger.

Les candidatures sont à adresser, sous réf. M / 10,

au Département des Relations sociales — **ESSO CHIMIE** — BP 52 76330 Notre-Dame de Gravenchon.

HAVAS CONTACT

Directeur commercial

base province Ouest

REMUNERATION +++ !..

Notre ambition dépasse largement notre taille, mais «l'approche directe des candidats» n'est pas la marque de notre snobisme... ni conforme à la simplicité et au réalisme de notre style, car nous savons bien que «les meilleurs hommes» - même en place - lisent aussi les annonces, écrivent et apprécient le contact direct avec l'entreprise.

Nous ne souhaitons pas 200 réponses, mais si vous avez 38 ans environ, une très forte ambition, éventuellement une formation supérieure, si vous êtes parfaitement bilingue anglais et si vous estimez votre carrure suffisante pour prendre en compte le Marketing et la Vente de nos productions (biens d'équipements mécaniques de valeur unitaire moyenne de 90.000 Francs) en France et à l'export (30/70 %) pour un CA de l'ordre de 220 MF, nous souhaitons vous rencontrer rapidement.

Une discrétion totale vous est garantie.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à REGIE PRESSE - service petites annonces LE MONDE - 85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS. Sous réf. 841 419 M.

---

ingénieur d'études

Nous sommes une Société spécialisée dans la fabrication de matériel électro-mécanique de haute précision.

Le poste :
- rédiger le cahier des charges correspondant aux besoins définis par le Client.
- concevoir la partie électro-mécanique du matériel ainsi défini.

Le candidat :
ingénieur électro-technicien, plusieurs années d'expérience dans un bureau d'études de petites machines tournantes, ouvert à des nouvelles techniques (optoélectronique par exemple).

Lieu de travail : AUXERRE.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous référence 35.08/IE/263 à ADEQUATION 62/64 Avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

TRAILOR

Groupe International
Important Constructeur de remorques, semi-remorques et containers
recherche
pour son usine de l'Est de la France

un jeune contrôleur de gestion

de formation supérieure (ingénieur + IAE ; ESC ou équivalent + DECS...) ayant acquis une expérience de deux à trois ans de contrôle de gestion ou d'audit en milieu industriel ou en cabinet conseils.
En qualité d'adjoint au contrôleur de gestion usine, il sera chargé d'un certain nombre de missions (gestion des stocks, budget usine, prix de revient, suivi des investissements...). Poste évolutif.

Adresser C.V. + photo à Claire BOURGEOIS
TRAILOR S.A. - B.P. 49 - 78311 MAUREPAS CEDEX

Emploi et Carrières

Un des premiers groupes AGRO-ALIMENTAIRES nationaux cherche pour une usine située en Picardie un

chef des services extérieurs

âgé d'environ 35 ans, ayant une formation d'

ingénieur agronome

Il sera chargé de la gestion et de l'organisation de son service comprenant :
- les approvisionnements en produits du sol de l'usine,
- l'appui technique aux agriculteurs,
- la vente de produits de traitements phytosanitaires et des sous-produits agricoles de l'usine.

Il doit donc avoir, outre une expérience technique acquise dans un organisme ou une industrie agricole, l'habitude des RELATIONS COMMERCIALES avec les agriculteurs et le souci d'apporter dans ses contacts une METHODE MARKETING.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous la réf. 2028-M) seront traitées avec toute la discrétion d'usage par

a. et j. ourfin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

recherche
pour ses Laboratoires Européens
de VALBONNE (Alpes Maritimes)

un Ingénieur-Chimiste

pour le Département «Chemical Specialities»

EXPERIENCE :
- 5 ans minimum dans la *formulation* de produits bâtiment, tels que mastics, colles et revêtements spéciaux.

FONCTION :
- concevoir et réaliser des programmes de recherche et de développement pour le marché européen.
- assurer l'assistance technique à la clientèle et la mise au point de formulation.
- collaborer étroitement avec les fournisseurs, les clients et les collègues des départements vente et marketing.

ANGLAIS PARFAITEMENT ECRIT ET *PARLE INDISPENSABLE*

Adresser C.V. au Chef du Personnel
ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
185, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Maintenance d'ordinateurs

La qualité de nos produits et celle de nos services sont des facteurs essentiels de notre développement.

Le Service-Après-Vente de notre filiale en France s'est implanté ces dernières années en **21 "points de maintenance"**.

Nous prévoyons de poursuivre notre expansion annuelle à un taux proche de 50 % sur tout le territoire.

En effet, le parc d'ordinateurs dont nous assurons l'entretien s'accroit de plus de 100 unités chaque mois.

avec nous,
soyez proches de nos clients

LILLE, ROUEN, METZ, CAEN, PUTEAUX, STRASBOURG, LANNION, RUNGIS, MULHOUSE, RENNES, TOURS, BESANCON, NANTES, ANNECY, LYON, CLERMONT FERRAND, GRENOBLE, BORDEAUX, NICE, MARSEILLE, TOULOUSE

digital

inspecteurs confirmés et ingénieurs

Vous avez une formation technique et une expérience professionnelle de 2 à 5 ans de la maintenance de systèmes (disques, bandes, CPU), des relations clientèle, et vous parlez l'anglais.

Nous vous offrons la possibilité de poursuivre votre évolution de carrière en assumant à terme :

La supervision d'une équipe (Réf. M 28)
Le support technique (Réf. M 29)

Une formation initiale de 3 à 6 mois en France et/ou aux USA vous est assurée. Par la suite vous constaterez que nous apportons une grande attention aux plans individuels de développement.

Contactez dès maintenant - ou plus tard - en précisant la référence choisie notre Direction du Personnel.

18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR
Adjoint du Chef de Produit TÉLÉMATIQUE

Capable de mettre à la disposition d'un important réseau de vendeurs des notices d'utilisation, d'application et de maintenance de la gamme des produits TELECOPIE.

Poste convenant à un diplômé électronicien ou électromécanicien attiré par secteur commercial, capable de relations à bon niveau.

Anglais courant.

Déplacements de courte durée en FRANCE.

Lieu de travail : **Région de TRAPPES (78)**

Adresser C.V., prétentions à nº 47.341, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers, la Direction Développement de **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** recherche **un** :

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
SPÉCIALISTE TUYAUTERIE/CHAUDRONNERIE/SOUDURE

Au sein des équipes de projets chargées de concevoir les différentes installations pétrolières à terre ou en mer, il sera responsable des études des réseaux de tuyauterie et des appareils sous pressions. Il vérifiera les procédures de fabrication et suivra la réalisation des équipements.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou cadre maison confirmé, le candidat aura développé sa spécialisation depuis 10 ans au moins chez un fabricant d'équipements pétroliers ou dans une société d'ingénierie pétrochimique.

Une formation complémentaire E.S.S.A. sera très appréciée.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Basé à PARIS, il sera disponible pour de fréquentes missions à l'étranger.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser curriculum vitae + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS, CEDEX 16, sous la référence 80016 M.

La Compagnie Générale d'Informatique
recherche

Jeunes Universitaires

Les candidats retenus recevront :

une formation à nos méthodes propres (CORIG, PAC ...) et aux techniques avancées de l'informatique (microprocesseurs, télétraitement, bases de données ...).

A l'issue de cette période d'éducation, ils seront affectés à l'une de nos équipes spécialisées dans :

- la conception et la réalisation de systèmes ;
- l'ingénierie ;
  - la mini-informatique ;
  - les progiciels d'application ;
  - les produits programmes généraux.

Adresser C.V. + photo à Martine de SAINT-SERNIN - CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI

HAVAS CONTACT

INGENIEUR CONFIRME
CHEF DE PROJET NUCLEAIRE

SOCIETE D'INGENIERIE, APPARTENANT A UN GROUPE INDUSTRIEL DE RENOM INTERNATIONAL, nous recherchons pour notre département Nucléaire un chef de Projet.

PROFIL

- Ingénieur Grande Ecole (Central, Arts et Métiers ...) avec si possible spécialisation INSTN.
- Cinq ans minimum d'expérience,
  . *en ingénierie d'installations nucléaires*
  . ou dans le service travaux neufs d'une Société de recherche ou d'exploitation
- Dynamique, disponible pour des déplacements de courte ou moyenne durée, ayant des relations commerciales, le candidat sera impérativement capable de travailler dans une langue étrangère, de préférence l'ANGLAIS.

MISSION

AU SEIN D'UNE PETITE EQUIPE EN EXPANSION

- Négocier et gérer des contrats.
- Animer les équipes de travail et prendre part aux études.
- Aider au développement de la compétence nucléaire des divers départements.

Le poste est à pourvoir immédiatement dans la banlieue Ouest de Paris.

Adresser sous réf. 5856 M. lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions (tenant compte de la personnalité et de l'expérience) à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.



Pour le Service Informatique de son siège social, situé à La Défense ESSO CHIMIE recherche un

analyste-programmeur

Titulaire d'un D.U.T. informatique ou équivalent, vous avez une première expérience de 2 ans dans l'analyse et la programmation, si possible dans un environnement IBM 370 ou/et mini-ordinateurs.

Intégré dans une structure légère, vous serez amené à travailler en liaison étroite avec les services utilisateurs.

L'évolution ultérieure vers des fonctions d'analyse dépendra de vos résultats.

La connaissance de l'anglais serait un atout.

Les candidatures sont à adresser sous la référence M/A5 à

ESSO CHIMIE
Direction des Relations Sociales
6, avenue André-Prothin - Cedex 2, 92080 La Défense

ESSO CHIMIE

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ PRODUITS GRANDE CONSOMMATION, filiale d'un groupe multinational, implantée en proche banlieue Est, confie à **ACLES** la recherche de son

DIRECTEUR INFORMATIQUE

De formation supérieure, connaissant parfaitement l'anglais, il aura acquis une solide expérience en entreprise et mené à bien plusieurs projets, notamment en TELETRAITEMENT.

Sa mission :
il aura pour objectif d'améliorer l'organisation et l'efficacité de la Fonction Informatique et de la promouvoir auprès des utilisateurs.

Ses moyens :
il en prendra la mesure en étudiant sur le terrain la composition du service : 40 personnes autour d'un Cii HB 64/50 évoluant vers un DPS 6.

Ses actions :
à partir de là, il prendra en charge la préparation et la réalisation d'un plan informatique.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, sous Réf. 44/M
ACLES 1 F 103
Cii Honeywell Bull
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20
qui traitera confidentiellement les candidatures.

acles

HAVAS CONTACT

Directeur général des services techniques municipaux

Voierie, espaces verts, entretien immobilier, gestion d'un budget de fonctionnement de 80 millions, 70 millions d'investissements à réaliser, un effectif de 1 000 personnes, des architectes, des paysagistes... Ce sont les préoccupations du directeur général des services techniques d'une grande ville. En prise directe avec le secrétariat général et la municipalité, attentif au besoin des administrés et soucieux des deniers publics, le «patron» des services techniques compte parmi les principaux employeurs du district. En liaison avec les autorités de tutelle, DDE, Préfecture, il façonne le cadre de vie des habitants pour maintenant et pour les décenies à venir.

Votre formation ? Ingénieur grande école. Votre expérience ? Celle d'un directeur de travaux, gestionnaire et animateur, relationnel, à l'intersection des choix politiques et des contraintes techniques, financières et administratives. Que ce soit dans l'administration ou le secteur privé. Mais votre situation matérielle sera comparable à celle de vos collègues de l'entreprise. Nous vous remercions d'écrire à SIRCA sous la référence 804 354 M qui vous assure de la plus totale discrétion.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

ÉTUDIANTS :
un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.

Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.

Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.

Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.

Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.

Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.

Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.

La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.

La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.

Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

De la conception à la mise en place...

La filiale française d'un grand groupe international (biens d'équipement) recherche pour sa Direction Administrative un

Program-Manager

Dans le cadre d'investissements informatiques importants, sa mission sera de concevoir et de maîtriser l'évolution des systèmes de la fonction administrative.

Maître d'œuvre des projets, il en sera l'ultime responsable et sera personnellement comptable de la réalisation des objectifs qu'il aura lui-même fixés.

Diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale et maîtrisant parfaitement la langue anglaise, il a acquis une expérience confirmée dans l'étude et la mise en place effective de projets d'envergure.

Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir un dossier comportant lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous réf. 4080 LS

MEDIA BA



DIRECTEUR DES COMPTABILITES ET FINANCE

PARIS

Est recherché par une société industrielle, C.A. : F 200 millions.

La fonction consiste à : • assurer le bon fonctionnement des comptabilités générale et analytique et de l'informatique • établir et contrôler les budgets • assurer le contrôle de gestion et fournir les rapports mensuels • établir la consolidation des bilans • gérer la trésorerie • assurer les déclarations fiscales et sociales.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 35 ans minimum, concret, de formation supérieure niveau expertise comptable ou l'équivalent, ayant acquis une solide expérience en entreprise, rôdé aux problèmes des en-cours, de l'exportation et de l'audit.

Bon niveau de rémunération pour candidat de premier plan.

Envoyer dossier de candidature: lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée, sous référence 20.90-M à CLA Recrutement 3, avenue Percier, 75008 Paris.



ÉTS FINANCIER FRANCO-AMÉRICAIN

TOUR MAINE MONTPARNASSE

recherche

3 COLLABORATEURS GESTION COMPTABILITÉ

(diplôme d'enseignement supérieur ou Ecole de Commerce complété par une solide formation comptable, si possible D.E.C.S.).

Capables :

— de gérer les contrats d'affacturage conclus avec une clientèle de grosses P.M.E. tous secteurs d'activité ;

— de proposer à cet effet toute initiative de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle.

Ces postes seront en conséquence confiés à des candidats maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées plusieurs années en entreprise, en cabinet ou au sein d'une banque.

Les candidats retenus devront être âgés de 28 ans minimum, avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir pour des missions d'AUDIT.

1 CADRE RECOUVREMENT

— Bonne formation générale, anglais indispensable, allemand apprécié ;

— possédant une solide expérience des opérations de recouvrement en France et plus particulièrement sur l'étranger ;

— ayant une parfaite connaissance des procédures COFACE.

Homme de contact précis et organisé, le candidat retenu, âgé de 33-35 ans min., devra également être capable d'animer un groupe d'une dizaine de collaborateurs.

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Ecrire avec C.V. à FACTOFRANCE-HELLER
Service du Personnel
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Vous avez une formation

d'ingénieur électromécanicien

Des connaissances complémentaires en *électronique ou asservissements* vous rendent apte à concevoir des composants pour servo-mécanismes.

Un esprit inventif doublé d'un certain "flair" vous amènent à trouver des opportunités de marchés.

Vous parlez bien l'anglais.

Nous vous proposons un travail intéressant et motivant, au sein d'une Société dont la croissance constitue la preuve de son dynamisme :

DETECTER LES OPPORTUNITES PRODUITS-CRENEAUX DE MARCHES ET PRENDRE EN CHARGE LE DEMARRAGE DE NOTRE ACTIVITE EXPORT.

Le poste est basé à Paris. Conditions de nature à intéresser un candidat de valeur.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous référence 35.09/IM/264 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

RESPONSABLE COMMERCIAL

Nous sommes une Société de Services et nous démarrons une nouvelle activité dans le loisir et l'électronique.
Nous cherchons

UN VENDEUR

pour débuter, développer et prendre en charge ce département.
Expér. de la vente, de la réflexion commerciale et souci de la rentabilité nécessaires.
Fixe et intéressement.
Envoyer C.V. complet à l'Organisation C.M.H., 32, boulevard Marbeau - 75116 PARIS.
Chargée du recrutement.



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef des services comptabilité et contrôle de gestion
référence JR 452 AM

SAFT GROUPE CGE recherche pour son établissement de Bordeaux le Responsable des Services Contrôle de Gestion et Comptabilité.
Ce poste conviendrait à un candidat ESC (finances - comptabilité) ayant 5 à 10 ans d'expérience en contrôle de gestion (solides connaissances en comptabilité analytique nécessaires) acquise en milieu industriel.
Poste intéressant pour candidat capable d'animer une équipe de 15 personnes et d'être le conseiller dynamique des opérationnels.

Chef de service plan et budget
référence BS 453 AM

PERNOD RICARD. NOMBREUSES FILIALES ET MARQUES FRANCE ET ETRANGER, recherche pour son siège PARIS, un Chef de Service Plan et Budget.
Au niveau du groupe, le titulaire du poste devra :
- préparer les études nécessaires à la définition de la politique, des objectifs et de la stratégie du groupe ;
- établir le plan consolidé ;
- animer et coordonner les budgets des sociétés.

Ce poste peut convenir à HEC, ESSEC... si possible MBA disposant d'une expérience de 3 à 5 ans en finances, contrôle budgétaire et planification acquise au sein d'un important groupe industriel.
Rapide évolution de carrière au sein du groupe pour candidat de premier plan.

Chef de service exportation
référence HP 451 AM

SOCIETE FRANÇAISE INSTRUMENTS DE MESURE ET DE CONTRÔLE en développement, CA actuel 60 millions, recherche son Chef de Service Exportation.
Ce poste conviendrait à un candidat, formation supérieure, ayant environ 5 ans d'expérience vente biens d'équipement à l'exportation, capable animer et développer réseau d'agents et négocier avec engineering et clients importants. La connaissance des marchés de l'Europe et/ou de l'Amérique du Sud serait un atout.
Réelles possibilités de développement de carrière dans la fonction commerciale pour un candidat témoignant d'un dynamisme marqué.
Connaissance de l'anglais indispensable. Connaissance supplémentaire allemand ou espagnol appréciée.
Poste à Paris.

Jeune ingénieur électronicien
référence NG 456 AM

IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT recherche un Jeune Ingénieur Electronicien grande école, motivé par la technique et ayant le sens du travail en équipe : ESE, ISEP, ISEN...
Dans le cadre d'un département d'électronique développant des équipements de pointe (transmission et hyperfréquence), il participera aux différentes phases de projets : étude, recherche de composants, développement, essais, intégration des systèmes dans un ensemble. Des connaissances d'informatique scientifique et un bon niveau d'anglais sont nécessaires.
Relations continues avec l'industrie électronique.
Poste stable à Paris avec possibilités de développement de carrière dans un organisme disposant d'importants moyens d'étude et de fabrications.

Ingénieur TP étude et réalisation d'ensembles industriels
référence MU 455 AM

GROUPE EUROPEEN EN CONSTANTE EXPANSION (9 usines, 2.500 personnes) recherche un Ingénieur TP Etude et Réalisation d'ensembles industriels.
Directement rattaché à la Direction Générale, il aura la responsabilité, pour l'ensemble des constructions industrielles du groupe, de l'étude et du suivi de l'exécution de tous projets d'investissements (liaisons avec architectes, BE, entreprises...).
Diplômé de l'école de Travaux Publics (section bâtiment) ou formation équivalente, il devra posséder quelques années d'expérience dans un poste similaire ou dans une entreprise d'engineering.
Anglais courant.
Résidence Paris, et déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Ingénieur études de marchés
référence OW 457 AM

LA SOCIETE DES MATERIELS CRYOGENIQUES, filiale de l'AIR LIQUIDE, recherche un Ingénieur diplômé grande école, ayant 5 ans d'expérience en études de marchés secteurs bien d'équipement, de préférence dans domaine proche.
Directement rattaché au Directeur Général, il se verra confier des responsabilités de marketing concernant les marchés français et européens.
Poste actif et évolutif pour candidat dynamique et expérimenté au sein d'une société en expansion.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Lieu de travail : région Grenoble.

Jeune Cadre commercial haut niveau
référence AK 459 AM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BRANCHE ALIMENTAIRE (CA 650 millions - 2.500 personnes), leader dans sa branche, offre une opportunité particulièrement intéressante à candidat formation supérieure HEC, ESSEC, ESCP... ou équivalent, désireux valoriser une expérience de vente ou de marketing de 3 à 5 ans acquise dans groupe important et performant.
Ce Cadre Commercial de haut niveau sera l'Adjoint au Directeur Commercial qui gère et anime un ensemble étoffé de services de commercialisation et marketing France et étranger.
La réussite à ce poste ouvrira de réelles perspectives de carrière. Très bonne connaissance anglais indispensable.
Poste à Paris.

Jeune ingénieur d'affaires
référence PX 458 CM

LE DEPARTEMENT "CONDITIONNEMENT D'AIR POUR L'INDUSTRIE" D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPEEN crée pour étoffer ses structures un poste d'Ingénieur d'Affaires ECP, AM, IDN ou équivalent.
Ce cadre aura un rôle d'assistance technique auprès du réseau commercial. Il devra étudier, préconiser les solutions techniques, chiffrer les propositions et conseiller les clients.
Ces fonctions conviendraient à un jeune cadre disposant d'une première expérience professionnelle et ayant de préférence des connaissances en conditionnement d'air.
Des candidatures de débutants ayant fait des stages dans cette branche et désireux d'y faire carrière seront examinées.
Poste intéressant et d'avenir dans firme renommée.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.
Lieu de travail : Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

UNE DES PREMIERES SOCIETES PRIVEES FRANCAISES D'ASSURANCES
Quartier Saint Lazare
recherche

1 CONTROLEUR DE GESTION

27 ans minimum

Il (elle) aura pour mission de poursuivre et mener à bien la mise en place de l'analyse des frais généraux de la Société.

Le (la) candidat (e) recherché (e) possédera :
- soit une maîtrise de Sciences Economiques option Gestion des entreprises + IAE,
- soit le diplôme d'une École Supérieure de Commerce de province (Lyon - Lille - Reims - Rouen)

et, dans les deux cas, 1 ou 2 ans d'expérience dans une grosse entreprise avec responsabilités dans le domaine de la gestion.

Le poste est à pourvoir le plus rapidement possible au Siège situé à Paris.

Les candidats devront adresser un dossier complet avec photo, C.V. et prétentions sous no 47216 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

conception de circuits intégrés

Dans le cadre de ses études technologiques avancées, la Compagnie CII Honeywell Bull propose à des

ingénieurs électroniciens

de participer à la conception de circuits intégrés complexes LSI et VLSI.

Débutants ou déjà expérimentés, ils s'intégreront à une petite équipe de haute technicité utilisant de puissants moyens de CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEURS.

Lieu de travail : 78 Les Clayes-sous-Bois.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. MFF/222
à CII Honeywell Bull
Gestion du Personnel
PC 3 / 273
Avenue Jean-Jaurès
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

CII Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
Banlieue Ouest Paris
2.500 personnes - 700 millions C.A.
recherche pour seconder son Directeur des achats :

INGÉNIEUR MÉCANICIEN GRANDE ÉCOLE

Ayant quelques années d'expérience industrielle et destiné à devenir après formation sur le produit

CHEF de SECTION ACHATS

Nous souhaitons un candidat parlant couramment l'anglais avec si possible des notions d'allemand.

De bonne présentation, ayant de solides qualités de négociateur.

Prévoir des déplacements en France ou à l'étranger.

Adr. lettre man., C.V. dét., photo, prét. à n° 47.254 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr. Discrétion absolue assurée.



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche

INGENIEURS

E.S.E. - E.N.S.T. ou équivalent, débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience pour étude et mise au point de SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION par FAISCEAU HERTZIEN NUMERIQUE.

Envoyer CV et références à l'adresse ci-dessus

Société d'études recherche POUR ABIDJAN

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

diplômé de l'enseignement supérieur, 5 à 10 ans d'expérience si possible en S.S.C.I.

Rémunération motivante, logement et véhicule fournis. — Ecrire N° 387 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

directeur de production

industrie biologique

170.000 +

Un important organisme à vocation nationale recherche dans le cadre de la restructuration de l'un de ses établissements traitant des produits biologiques UN DIRECTEUR DE PRODUCTION. Cette personne sera chargée des problèmes techniques de fabrication d'une unité d'environ 400 personnes, située dans la proche banlieue Sud de Paris. Elle devra diriger les services de production en veillant à l'organisation et à l'amélioration des méthodes utilisées. Le candidat, de formation ingénieur, devra avoir une expérience confirmée en fabrication dans les industries alimentaires, biologiques, pharmaceutiques ou éventuellement chimiques. Il devra avoir l'autorité suffisante pour faire admettre ses idées tout en respectant les compétences de chacun. Stabilité de l'emploi.
(Réf. 7093/M)

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite en précisant la référence à, C. Raynaud, Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection. Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse



Groupe S.G.F.

marques CHAPPEE - JACOB DELAFON - IDEAL STANDARD - FRANCIA HOVAL - TECHNIBEL - SICMA - MASSER...

14.000 personnes - 40 Etablissements

RECHERCHE :

L'ADJOINT DU CHEF DU SERVICE CENTRAL

FORMATION — SECURITE-ERGONOMIE

(réf. 6)

Mission :
- Participer à l'élaboration de la politique du Groupe dans ces trois domaines, à sa mise en œuvre, à son animation. Conseiller les Chefs d'Etablissements
- Former et suivre les animateurs de formation et de sécurité des Etablissements.

Profil :
- Solide formation en psychologie, sociologie, pédagogie et, si possible, en législation du travail
- Pratique de la sécurité du travail et de la pédagogie des adultes acquise, de préférence, en unité de production.

Lieu de travail :
Siège Social PARIS
Fréquents déplacements de courte durée.

UN ANIMATEUR DE FORMATION

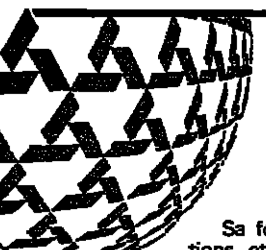
pour une usine S.G.F. à SOISSONS *(réf. 7)*
750 personnes
Fabrication chaudières fonte

Mission :
- Préparer, mettre en œuvre et suivre le plan de formation
- Animer certains stages et apporter une assistance pédagogique aux Cadres chargés de formation technique

Placé sous l'autorité du Directeur d'usine, il travaille en étroite relation avec le Service Central formation de la Société.

Profil :
- Diplômé de l'Enseignement supérieur
- Première expérience en usine, en production et/ou formation.

Ecrire avec CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Mme M.T. MARTIN - S.G.F. 8 Place d'Iéna 75016 PARIS



ROUSSEL-UCLAF

recherche pour sa Direction des Affaires Juridiques

un juriste confirmé

Sa fonction principale consistera en études, consultations, et suivi en matière de pré-contentieux et de contentieux (civil, administratif, commercial et pénal). Subsidiairement, il lui sera demandé une collaboration dans le domaine du droit des sociétés.

Dans ces différents domaines, les dossiers traités concerneront la France et l'étranger.

Ce poste conviendrait à un cadre titulaire d'une maîtrise en droit privé ayant eu une expérience professionnelle en entreprise ou profession libérale.

Une bonne connaissance de la langue anglaise et de la langue allemande est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence VELIC à EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Emplois et Carrières

Débutants T.P. Génie Civil

Vous êtes Ingénieur, ou technicien supérieur, en Génie Civil, Travaux Publics, nous sommes une entreprise de Travaux Publics spécialisée dans la mise en œuvre de canalisations de toute nature et dans la construction de châteaux d'eau. Nous vous intégrerons à une équipe chargée d'analyser l'avancement des travaux sur nos chantiers et d'en tirer des conclusions pour améliorer la productivité.
Vous travaillerez d'une manière très autonome et serez amené à vous déplacer souvent dans le secteur géographique concerné.
Ces postes fonctionnels, impliquant une collaboration étroite avec les chefs de chantiers, offrent d'intéressantes perspectives d'avenir. Ils sont à pourvoir à l'Ouest de Paris, à Nantes et en Bretagne.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous référence 6119/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

---

directeur des ventes — Réf. J 08

FRIGECREME – 200 M de C.A., 600 personnes – n° 3 en France sur le marché des crèmes glacées, en forte croissance (20% par an) recherche son Directeur des Ventes.
Sous l'autorité du Directeur Commercial, il participe à l'élaboration de la politique commerciale et en assure la mise en œuvre sur le terrain. Il est responsable de l'animation de la force de vente et des distributeurs (130 concessionnaires et grossistes). Il négocie directement avec les grandes centrales nationales le référencement de ses produits.
Cette fonction intéresse un candidat, de formation supérieure de préférence, disposant d'au moins 5 ans d'expérience de la vente de produits de grande consommation ainsi que de l'encadrement et de l'animation d'une force de vente.
Lieu du poste : Nantes ou Paris.

chef de produits — Réf. J 09

FRIGECREME – 200 M de C.A., 600 personnes – n° 3 en France sur le marché des crèmes glacées, en forte croissance (20% par an) recherche un chef de produits.
Il est responsable de la gestion et du développement d'une ligne de produits sur un marché particulièrement dynamique. Il est intégré dans une petite structure laissant une large place à l'initiative et à l'autonomie.
Cette fonction intéresse un jeune diplômé d'études supérieures ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience du marketing de produits de grande consommation. Poste basé à Nantes.

recrutement des cadres — Réf. J 10

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE – 16 MD de C.A., 30000 personnes en France dont 2600 cadres – premier Groupe industriel alimentaire français, recherche un(e) diplômé(e) d'études supérieures pour développer son Service Recrutement des Cadres.
Ce service intervient au profit des Sociétés du Groupe en France, qui présentent une grande variété de tailles, d'activités et de structures.
Sa mission est d'assurer la recherche et la sélection, à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe, des cadres nécessaires à son développement. Cette fonction d'assistance et de conseil implique une collaboration très étroite avec les services hiérarchiques concernés.
Le chargé de recrutement, intégré à une petite équipe, bénéficie d'une large autonomie pour mener à bien ses interventions dont la diversité et le niveau permettent une bonne connaissance du milieu industriel. Il participe à la politique de gestion prévisionnelle des ressources humaines.
Ce poste, dans un Groupe se développant au plan national et international, représente une intéressante perspective d'évolution pour une personne disposant de 2 à 4 ans d'expérience du recrutement des cadres en cabinet ou en entreprise.

ingénieurs grandes écoles débutants — Réf. P 05

BSN-EMBALLAGE – leader sur le marché de l'emballage en verre, 10 usines, propose à des ingénieurs (ENSAM, IDN, ECL...), intéressés par la mécanique et l'électronique de se préparer à être ingénieurs de fabrication. Durant la période de préparation (2-3 ans), ils participeront à la vie de l'équipe de production d'une usine verrière. Ils aborderont concrètement les différents aspects de la fonction fabrication : problèmes techniques, amélioration de productivité et de qualité, mais aussi problèmes humains. Cette première expérience leur permettra d'assumer par la suite des responsabilités hiérarchiques et techniques plus importantes. Les unités de production sont situées en Province, la mobilité géographique est un atout. Les candidatures d'Ingénieurs qui ne seraient disponibles qu'au 2° semestre 80 seront également étudiées.

chef service entretien travaux neufs — Réf. P 11

GERVAIS DANONE FRANCE – leader en France sur le marché des produits laitiers frais recherche un ingénieur confirmé pour lui confier la responsabilité du service entretien travaux neufs d'une de ses unités de production.

Membre du Comité de Direction de l'usine sa fonction très complète recouvre :
- maintenance de l'outil industriel, mise en œuvre du niveau optimum de prévention, analyse et suivi des coûts d'entretien ;
- participation à l'élaboration du budget d'investissements, responsabilité de sa réalisation et de son suivi ;
- proposition et mise en œuvre des améliorations en matière de qualité, productivité, conditions de travail ;
- gestion de son budget (20 M de F environ), animation et organisation d'un service de 30 personnes, information et formation de son personnel.

Ce poste intéresse un ingénieur diplômé ayant de 3 à 8 ans d'expérience professionnelle acquise dans des fonctions d'entretien travaux neufs en position hiérarchique, et disposant de solides connaissances en électromécanique.
Deux postes sont proposés, l'un au Plessis-Robinson (92), l'autre à Seclin (59).

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à :
BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone — bsn.gervais danone • bsn

---

ingénieur organisation haut-niveau

CREUSOT-LOIRE ORGANISATION recherche pour des missions à assurer tant auprès des différentes Sociétés du Groupe que pour sa clientèle extérieure un INGENIEUR en ORGANISATION de HAUT NIVEAU.

Ce candidat, âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant exercé la profession de Consultant en cabinet spécialisé pendant 5 ans au minimum, devra apporter de solides compétences justifiées par des références, notamment dans les domaines production et gestion.

Les déplacements sont fréquents à partir d'une base tenant compte du domicile de l'intéressé.

Les lettres de candidatures avec photo et indication de la rémunération actuelle ou souhaitée sont à adresser à Monsieur SABBAG, Creusot-Loire Organisation 8/12, rue de La Rochefoucauld 75428 Paris Cedex 8.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

SOCIETE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL recherche

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

100.000 F + — 35 ans minimum

5 ans d'expérience dans un poste équivalent. Dipôme d'Etudes Supérieures. Connaissances en Droit très appréciées.

Il sera chargé de la fonction de Chef du Personnel et des Service Généraux. Ses compétences en Droit lui permettront d'étendre sa fonction à l'analyse des contrats.

Anglais ou Allemand souhaité.
Lieu de travail : PARIS.

Ecr. av. CV, photo sous n° 47.745 à CONTESSE Pub., 20, aven. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01.

Toute discrétion assurée.

NUM S.A.

GROUPE TELEMECANIQUE
PREMIER CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE COMMANDES NUMERIQUES, recherche

UN INGENIEUR études logiciel

- connaissances d'automatismes et des logiciels temps réel;
- expérience Assembleur T.1600 ou SOLAR appréciée.

Adresser candidature détaillée à :
DIRECTION DU PERSONNEL

NUM S.A. 323 rue de la Garenne 92005 NANTERRE Cédex

---

ingénieur d'études

Dans le cadre de l'extension de ses activités nouvelles, la Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii Honeywell Bull recherche

ingénieur confirmé en développement de circuits intégrés L.S.I.

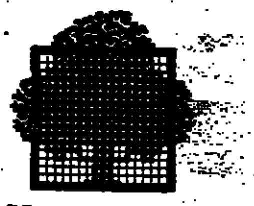
désirant travailler au sein d'une équipe en expansion à la DIRECTION DES SYSTEMES ET AUTOMATISMES POUR L'INFORMATISATION.

Le candidat de formation Grandes Ecoles aura de bonnes connaissances :
- des circuits logiques
- de la physique des semi-conducteurs
- de la microprogrammation
- de la microinformatique

- anglais lu et parlé.

Lieu de travail : région de Versailles.

Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitae, photo et prétentions à Cii Honeywell Bull
DAN/SAI B 37/26
68, route de Versailles,
78430 LOUVECIENNES.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

---

jeune ingénieur électronicien ou micromécanicien

proche banlieue Nord - Est

LA SOCIETE est réputée dans le domaine des appareils de bord pour l'Aéronautique; elle doit faire face à une expansion continue liée au développement de l'aviation en France et à l'étranger. Elle propose un poste intéressant à un jeune ingénieur électronicien ou micromécanicien ayant 4 ou 5 ans d'expérience des méthodes, de la gestion de production en petites séries, de l'industrialisation de nouveaux produits, etc.

SA MISSION: prendre la responsabilité des services production: gestion, ordonnancement, magasin, ateliers, avec l'assistance d'une maitrise compétente. Animer l'ensemble (100 personnes) afin de progresser en qualité, en fiabilité, tout en réduisant les coûts; donc, faire œuvre personnelle dans un domaine où la technologie évolue vite

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2237 M à F. DOZOL — DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

RESPONSABLE EXPORT

Leader sur le marché français, 1,5 milliard C.A., nous recherchons l'homme à qui nous confierons la responsabilité de développer et d'organiser notre exportation.
Il dépendra de la Direction Générale et aura une large autonomie. Pour réussir, nous pensons qu'il doit disposer d'une formation supérieure authentique et d'une expérience de 5 ans en export dans les biens d'équipement du ménage.

Une pratique courante de l'allemand et de l'anglais est indispensable. Poste évolutif.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo sous n° 41.830 à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.





SINTRA Groupe CGE

SINTRA (*Société Industrielle des Nouvelles Techniques Radioélectriques et de l'Electronique Française*)

La SINTRA propose divers postes pour faire face au développement de ses activités.

Ingénieurs

Ingénieurs Logiciel
CONFIRMES

Ils se verront confier la réalisation de systèmes de contrôle industriel en temps réel sur mini-calculateurs.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Logiciel, grande école, *justifiant d'une expérience de 4 à 5 ans et* connaissant les mini-calculateurs et le langage Assembleur.

Ils devront être en mesure d'évoluer, à terme, vers des postes de Chefs de Projet Logiciel.

(Réf. M. 114)

Ingénieurs Logiciel
DEBUTANTS

Ils prendront en charge la réalisation de systèmes de contrôle industriel en temps réel sur mini-calculateurs.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés d'une grande école ou possédant une maîtrise d'informatique.

(Réf. M 115)

Ingénieurs Informaticiens

Ces postes seront confiés à des Ingénieurs Informaticiens diplômés d'une grande école possédant une expérience de 1 à 3 années dans la programmation en temps réel.

Des connaissances en Assembleur, MPL, BASIC sont souhaitées.

(Réf. M. 116)

Ingénieur Electronicien

Outre la recherche nécessaire à la rédaction de notices *techniques, il prendra en charge la formation des utilisateurs.*

Ce poste sera confié à un Ingénieur Electronicien possédant de préférence, une expérience des calculateurs (matériel et logiciel).

(Réf. M. 117)

Ingénieurs Electroniciens

Ils interviendront dans la conception de terminaux à micro-processeurs.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs-Electroniciens diplômés d'une grande école possédant une expérience de 1 à 3 ans dans ce domaine.

(Réf. M. 118)

Techniciens

Techniciens de Laboratoire

Ils interviendront dans la conception de terminaux à micro-processeurs.

Ces postes conviendraient à des techniciens de niveau BTS ou DUT option électronique (échelon IV/2 ou IV/3) possédant 1 à 2 ans d'expérience dans ce domaine.

(Réf. M. 119)

Techniciens Maintenance

Ils auront à intervenir en France et à l'étranger.

Outre une bonne formation en Electronique, ces Agents Techniques devront avoir la connaissance des mini-calculateurs et de leur programmation.

(Réf. M. 120)

Assistant d'Ingénieur
EN ELECTRONIQUE

Il prendra en charge la réalisation de dossiers techniques ainsi que le suivi de planning.

Ce poste sera confié à un homme ou une femme possédant des connaissances techniques en électronique.

(Réf. M. 121)

Analystes-Programmeurs

Ils se verront confier la réalisation de programmes sur machines à microprocesseurs.

Ces postes s'adressent à des Analystes-Programmeurs de niveau BTS ou DUT (échelon V/1 ou V/2) possédant environ 1 an d'expérience dans ce domaine.

(Réf. M. 122)



Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence correspondante au SERVICE DU PERSONNEL
SINTRA 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA



psychologues industriels

EUREQUIP Société Internationale de Conseil, vous propose de vous intégrer à son équipe de 150 Consultants pour participer chez ses clients, au sein d'équipes pluridisciplinaires, à des interventions appliquées à des problèmes de transfert de maitrise industrielle, de stratégie d'entreprise et de développement des ressources humaines.

Nous vous demandons :
- *une formation supérieure en sciences humaines,*
- *une expérience en entreprise de quelques années,*
- *la maitrise d'une langue étrangère (anglais ou espagnol),*
- *une disponibilité géographique totale,*
- *le désir et la capacité d'accomplir des missions variées en milieux socio-culturels diversifiés.*

Si ces perspectives vous intéressent écrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui seront chargés de l'étude des candidatures, sous référence 80.24-M.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson



membre de Syntec

Société industrielle, siège proche banlieue parisienne, effectif 2000 personnes recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Rattachée au Directeur Général, la fonction comprend :
– la gestion du personnel;
– les relations sociales;
– l'information et la formation.

Ce poste conviendrait à un responsable du personnel d'une moyenne entreprise ou d'un établissement, de formation juridique, 35 ans minimum, ayant une pratique du milieu industriel et une compétence lui permettant d'intervenir en expert auprès des filiales et de la hiérarchie des usines.

Rémunération de l'ordre de 180 000 F.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous réf. DP, à Alain SARTON

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

LE GROUPE INFORMATIQUE DE HEWLETT PACKARD recherche pour Lyon, Aix-en-Provence, Bordeaux, Toulouse et Région Parisienne

INGENIEURS COMMERCIAUX

confirmés dans la vente d'ordinateurs scientifiques et de gestion

Les candidats auront 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de systèmes scientifiques ou de gestion. Ils posséderont une formation supérieure : ingénieurs avec complément gestion ou ESC ou formations universitaires équivalentes.
Un niveau correct d'anglais est indispensable.

Ils seront aptes à négocier des affaires importantes (de l'ordre du million de francs) et pourront travailler avec une large autonomie.

Les postes sont à pourvoir immédiatement dans nos différents bureaux de vente après une période de formation à Orsay, Grenoble, Bœblingen (RFA) ou États-Unis.

Si vous répondez à ces conditions vous pouvez vous intégrer à une équipe dynamique au sein de laquelle notre croissance vous permettra d'acquérir rapidement de larges responsabilités.

Ecrivez avec C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo à Gérard Kloppel, Hewlett Packard France, B.P.6 — 91401 Orsay Cedex, sous réf. 7181.

HEWLETT PACKARD

média-system



l'Agence HAVAS recherche un

CONTROLEUR DE GESTION
Confirmé

Il sera chargé d'assurer le contrôle d'exploitations régionales et de filiales, de formuler des recommandations pour accroître leur rentabilité, d'analyser et d'améliorer les procédures administratives.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Commerce, Gestion).

Il aura acquis une première expérience professionnelle de 3 à 5 ans en tant que Contrôleur de Gestion au sein d'une Entreprise ou en tant qu'Ingénieur Conseil en Cabinet.

De bonnes connaissances en comptabilité, en fiscalité et en informatique sont indispensables.

Basé à *NEUILLY-SUR-SEINE, ce poste comporte de nombreux déplacements en Province.*

Adresser C.V. et prétentions à M. Sibold - Direction des Relations Humaines - 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

---

systèmes interactif trafic

La Compagnie CII Honeywell Bull recherche des

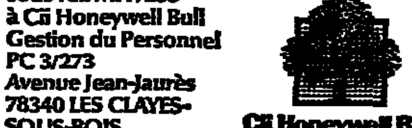
ingénieurs informaticiens

Ils participeront à la *définition*, au développement et à la *mise* en place d'applications graphiques de CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEURS.

Ces postes s'adressent à des candidats débutants ou confirmés; des connaissances en électronique seraient appréciées.

Lieu de travail : PARIS 20e puis 78 Les Clayes-sous-Bois.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. MFF/233 à Cii Honeywell Bull Gestion du Personnel PC 3/273 Avenue Jean-Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.



HAVAS CONTACT

CITROËN RECHERCHE
GESTIONNAIRES DEBUTANTS
HF

La Société des Automobiles CITROEN recherche pour ses Services de Gestion comptable et financier.
Usines ou Siège Social
des jeunes cadres débutants ou ayant de un an à trois ans d'expérience
HEC - ESSEC - SUP CO PARIS
Il s'agit de postes nouveaux où des candidats compétents et de caractère peuvent brûler des étapes. La formation complémentaire est assurée par la Société.
Ecrire à CITROEN Service du Recrutement (bureau 44)
133, quai André Citroën 75747 PARIS Cédex 15

CITROEN

offres d'emploi

Voulez-vous devenir le

Directeur du département recherche et développement

dans le cadre du centre INTERNATIONAL de Recherche et Développement d'un des premiers groupes opérant sur les marchés des produits d'entretien et d'hygiène corporelle situé en France (région Ouest)?

Cette importante fonction requiert :
- l'animation d'une équipe de 25 personnes, réparties en 5 groupes,
- les contacts avec les partenaires (marketing et techniciens) dans les différents pays où agit le groupe ce qui implique des déplacements fréquents,
- la gestion des projets,
- une expérience du milieu laboratoire.

Ce poste conviendra à un, une, diplômé (ée) de l'enseignement supérieur, français (e) ou anglo-saxon (ne), ayant une expérience approfondie des marchés de grande consommation, pratiquant parfaitement l'anglais, et d'un potentiel lui permettant d'accéder à moyen terme à des responsabilités élargies.

Il, elle trouvera une rémunération attractive, un cadre de travail agréable et des moyens en rapport avec sa mission.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 220 TA à

SCOTI 33, rue de Miromesnil - 75008 PARIS.
Discrétion assurée.

média-system

ROUSSEL-UCLAF

recherche pour son usine située dans la proche Banlieue Nord de Paris

un pharmacien galéniste

Dans le cadre des laboratoires de recherches et de développements galéniques, il devra animer une équipe de techniciens dans le but d'effectuer la mise au point de nouvelles formules touchant plus particulièrement aux formes solides.

Le candidat devra posséder une expérience de plusieurs années du développement galénique, de la pharmacotechnie ou de la fabrication industrielle.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à EMPLOIS ET CARRIÈRES, 114, rue La Boétie. Paris 8e, sous référence VAL (mentionnée sur l'enveloppe), qui transmettra.

Emplois et Carrières

Nous sommes la filiale française d'un important groupe américain, leader mondial sur ses marchés.

Nos productions, diversifiées et à fort contenu technologique, s'adressent à des clientèles industrielles mais aussi au grand public.

Nous recherchons :

marketing manager

180 000 F +

Il concevra et mettra en œuvre la politique marketing des produits existants.
Il participera au développement de nouveaux produits (planification stratégique, transferts de technologies, investissements, accords commerciaux.)

Mais surtout, il conduira l'évolution de notre action commerciale d'une clientèle industrielle vers une distribution grand public.
Il s'agit d'un poste très attractif par l'impact des responsabilités confiées et leurs dimensions internationales.
Une évolution assez rapide de l'intéressé vers une Direction Commerciale est prévue.

Nous souhaitons rencontrer le candidat disposant de 5 ans d'expérience minimum dans une responsabilité du type Chef de Produit ou planification stratégique d'un secteur semi-industriel ; diplômé d'une Grande Ecole de Gestion ou Scientifique, il sera capable d'animer une petite équipe et de s'intégrer dans une organisation internationale.

Anglais indispensable- Localisation géographique : 80 km sud Paris

Candidature traitée confidentiellement

Envoyer lettre manuscrite CV et photo à n° 25954 P. A. SVP 37 rue du Général Foy 75008 Paris

P. A. SVP



SANDVIK CONVEYOR S.A. *est la filiale française du Groupe SANDVIK (29.000 personnes - 8 Milliards C.A.)*

En expansion continue SANDVIK CONVEYOR détient le Leadership dans le domaine de :
- l'utilisation des Bandes Acier SANDVIK (transporteurs, Fours, Machines diverses),
- la construction de machines Process (Réfrigérants, Surgélateurs, Fours et lignes complètes),
- la construction d'Installations de Tri automatisé

recherche

UN INGENIEUR PROCESS *(Référence 8001 P)*

Dépendant directement du PDG - 35 ans minimum - Thermicien de préférence - Expérience confirmée de la vente technique de Biens d'Equipement Industriels - Anglais courant indispensable.
Sera responsable de la Division Process : définition des technologies, contacts avec les Sociétés sœurs - Coordination des Ingénieurs d'Affaires : devis, relances, stratégie.

UN INGENIEUR AUTOMATICIEN *(Référence 8002 M)*

Etude, réalisation et mise en route d'Installations de Tri avec participation aux négociations commerciales.
Expérience 3 ans minimum en automates programmables ou microprocesseurs.
Etude de systèmes complets avec liaison informatique appréciée.
Anglais indispensable. Poste évolutif.

UN AGENT TECHNIQUE AUTOMATICIEN *(Référence 8003 M)*

BTS ou DUT
Expérience, mise en route et maintenance systèmes complets faisant intervenir : mécanique, électricité, électronique et asservissements. Connaissance microprocesseurs et automate appréciés. Responsabilités de commandement. Anglais souhaité.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à Monsieur TROISVOISINS SANDVIK CONVEYOR S.A. - 81 à 89, rue du Port 93300 AUBERVILLIERS.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

offre situation à

ADJOINT DE DIRECTION

Ce poste conviendrait à candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, DECS ou équivalent) âgé de 30 ans minimum, ayant une expérience dans poste similaire.

Il sera plus particulièrement chargé de l'animation et du contrôle des services COMPTABLE ET INFORMATIQUE (connaissance langue basic souhaitée)

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus, adressée à

B.E.O. référence 7.660
3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

MATRA

poursuit son expansion et crée de nombreux postes pour des

INGENIEURS Grandes Ecoles

de formation aéronautique

ECP - Sup Aéro - ENSTA - ENSMA - ENICA

Ils participeront aux études de systèmes aéronautiques : études prospectives, concepts de systèmes nouveaux, études technico-opérationnelles, coordination de programmes...

Ces postes concernent des candidats débutants à 3 ans d'expérience.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 579 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour VELIZY

2 INGENIEURS-COMPOSANTS ELECTRONICIENS

— Ils ont une responsabilité au niveau de l'assurance qualité des composants sur des projets spatiaux.
— Ils sont chargés de la coordination des sous-traitants, du suivi de la qualité des produits chez les fournisseurs et de l'évaluation technologique des nouveaux composants actifs et passifs.
— Ces postes concernent des ingénieurs ayant de l'ordre de 4 ans d'expérience de la fabrication de composants et de leur technologie.
— La connaissance de l'anglais est indispensable compte tenu des contacts au niveau international.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous référence SM 574 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

OBJECTIFS CONSEIL
Société de Services
recherche

- **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

pour la conception et le développement de logiciels de gestion.
Ces collaborateurs de formation supérieure (grande école ou universitaire) devront disposer d'une expérience de 2 ans dans la conduite de projets réalisés en COBOL, un esprit pratique et un goût pour le contact leur sont indispensables. Ils seront intéressés financièrement aux résultats des projets.

- **INGÉNIEURS CONSEILS en GESTION et ORGANISATION**

diplômés grandes écoles
— désireux d'aborder l'organisation dans ses aspects les plus fondamentaux (structures, information, contrôle de gestion, marketing...) ;
— ouverts aux études générales et techniques ;
— esprit de synthèse prononcé.

Adr. C.V. + photo + prét. + date disponibilité, OBJECTIF CONSEIL, 160, rue de Bagnolet - 75020 PARIS.

---

controller HF

paris **130/150 000 F**

Une société française (C.A. : 130 millions de francs - effectif : 550 personnes), Filiale d'un très important Groupe international du Secteur Tertiaire, recherche son CONTROLLER.

Travaillant en collaboration étroite avec le Directeur Général et faisant partie du Comité de Direction, il sera chargé de la coordination des services comptables, de l'élaboration, du suivi et du contrôle des budgets, de la gestion financière et des relations avec les Banques.

Ce rôle de développement et d'animation des services comptables et de gestion (40 personnes environ) conviendrait à Diplômé d'Etudes Supérieures (HEC, ESSEC, ESC...) âgé de 35 ans minimum, possédant une solide expérience de ces problèmes, acquise dans un cabinet d'audit anglo-saxon et/ou dans une entreprise pratiquant des méthodes modernes de gestion, (en tant qu'Adjoint à un Directeur Financier par exemple), et désireux de prendre en charge la responsabilité complète de ces services et de leur évolution.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1897 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

PIECES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES DE CONSOMMATION COURANTE

FILIALE GROUPE NORD-AMERICAIN
NOTORIETE IMPORTANTE
réalisant déjà 35 % à l'EXPORT rech

EXPORT MANAGER

pour proposer à la nouvelle DIRECTION GENERALE et appliquer sur le terrain une politique efficace de développement rapide en C.A. et nbre de Pays : EUROPE DU SUD - Toute l'AFRIQUE - MOYEN-ORIENT.

EXC. OPPORTUNITE
- pour un « EXPORT MAN » (3 à 5 ans d'EXPERIENCE en Produits Industriels ou G.C.) de PROUVER ses capacités EN POSITION DE N° 1 A L'EXPORT.
- parlant ANGLAIS ET ESPAGNOL
- pouvant voyager 3 j. par semaine

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4264 à



Nous sommes une Société de Prestations de Services dans le Secteur de la Communication. Nous recherchons pour notre Direction Juridique

UN JEUNE JURISTE

diplômé(e) de l'enseignement supérieur et spécialiste du Droit des Affaires, il (ou elle) aura acquis une première expérience professionnelle d'au moins un ou deux ans.
Ce poste requiert une bonne connaissance des problèmes juridiques du Secteur de la Communication : Publicité, Promotion, Presse, Droit de la concurrence et de la consommation.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 34284.

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE PROMOTION D'IMPORTANCE NATIONALE

recherche pour son siège de PARIS,

responsable du département financier

GESTION DES PARTICIPATIONS ET ENGAGEMENTS — SUIVI DE L'EVOLUTION DES RESULTATS — POLITIQUE FINANCIERE ET RELATIONS AVEC LES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS.

Diplômé de l'Enseignement supérieur et ayant plusieurs années d'expérience dans le service Immobilier d'un Etablissement bancaire.

Envoyer CV avec photo et prétentions sous référence 5902 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

GRANDE AGENCE PUBLICITE

RECHERCHE

RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

Expérience confirmée dans société de services, initiative, pour diriger équipe de 7 personnes, standard, réception, courrier, sécurité, fournitures, travaux divers.
Position assimilé cadre, avantages sociaux.

Envoyer curr. vitae et photo à SYNERGIE K & E, Service Personnel, 10, rue Barbette, 75003 Paris.

Société Française de 9000 personnes, leader mondial dans une technologie de pointe, recherche pour son Siège Social (proche banlieue Sud)

JEUNE CADRE diplômé de l'enseignement supérieur

ayant une première expérience professionnelle dans la fonction Personnel et motivé par l'utilisation de l'Informatique.

Il (Elle) sera chargé (e) dans le Service de Gestion du Personnel :
- de coordonner en liaison avec les analystes et les utilisateurs, les applications de l'informatique,
- de concevoir et exploiter les statistiques de Personnel,
- d'assurer le suivi administratif du personnel du Siège Social.

Le salaire sera de ± 85.000 Francs selon l'expérience. Possibilités d'évolution de carrière dans la Société ou ses Filiales françaises ou étrangères.

Envoyer lettre manuscrite + photo à No 47.094 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

La SOGEP, Filiale de La Redoute, 700 personnes, assure la livraison à domicile de colis de la Vente par Correspondance par l'intermédiaire de 8 succursales et 25 Agences en France. Son Directeur souhaite s'adjoindre un

CHEF du PERSONNEL

pour mettre en place la fonction. Celui-ci réorganisera la service administratif (3 personnes dont un Cadre), prendra en charge le recrutement de l'Encadrement, et manifestera un goût prononcé pour la Formation qu'il considérera comme un moyen privilégié pour animer et motiver les hommes. Il sera l'interlocuteur des Directeurs de Succursales dans son domaine, notamment pour les Affaires Sociales.

Une formation supérieure et une expérience d'environ 5 ans dans la fonction personnel sont indispensables.
La rémunération est de l'ordre de 120 000 F.

Le poste basé à BOISSY-ST-LEGER (94) comporte des déplacements sur tout le territoire.

Merci d'adresser votre C.V. avec photo en précisant votre salaire actuel sous référence 80.12.38 à M. Ph. DUQUESNE - Division Cadres.

LA REDOUTE
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX

HAVAS CONTACT



Ingénieurs Commerciaux
HEC. ESSEC
80 000 F +

Jeune Diplômé HEC ou ESSEC, vous avez peut être déjà une première expérience professionnelle et vous êtes convaincu de la richesse et de la nécessité, pour votre carrière d'une pratique commerciale.

La SLIGOS, une des premières société de conseil et service en informatique (CA 1979 : 310 millions de Francs) vous offre cette perspective dans un secteur professionnel en forte expansion.

Au sein d'une équipe jeune et performante, en collaboration avec des ingénieurs informaticiens, vous aurez la responsabilité des contacts auprès des Directions de grandes entreprises pour concevoir et mettre en place des systèmes informatiques d'aide à la décision.

Nous vous formerons à notre système et à notre langage. Vous nous apporterez vos connaissances en finances et marketing, votre goût et votre talent pour la négociation à haut niveau.

Nous vous garantissons une évolution professionnelle à la hauteur de votre ambition et de vos compétences.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91031 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Un important groupe international spécialisé dans la fabrication de matériaux stratifiés pour l'industrie électronique recherche pour sa filiale en France, en cours de construction,

UN DIRECTEUR DE DIVISION

SA MISSION :
assurer, au sein d'une équipe dynamique déjà en place, la direction de la filiale en participant activement, dans le cadre de l'accroissement de la force de vente, au développement de la société.

SON PROFIL :
le candidat aura une excellente formation commerciale et une certaine expérience technique. Nous retiendrons également la candidature d'une personne ayant des solides connaissances du contrôle de gestion et de gestion financière.
L'Anglais parlé et écrit sont indispensables, l'Allemand souhaitable. Le poste à pouvoir s'adresse à un homme d'environ 35 à 45 ans, ayant déjà assumé une fonction analogue.

Prière d'adresser curriculum vitae et prétentions à la Société Française de notre Groupe, dont voici l'adresse :

PROCOFRANCE S.A.
à l'attention de Xavier BESSING
Directeur des Relations Humaines - Tour Fiat
92084 Paris La Défense Cedex 16

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels et de logiciels de gestion en mini-micro informatique recherche

6 Jeunes Ingénieurs

Grande Ecole, Maîtrise ou équivalent; bonne formation informatique (gestion ou scientifique) appréciée.
Les candidats (dégagés OM) recevront une solide formation en mini-informatique de gestion, en suivant des cours théoriques, puis en étant intégrés à nos équipes de réalisation.
Selon leurs aptitudes ils auront rapidement de nombreuses possibilités d'évolution. Ces postes conviennent à des éléments dynamiques et motivés, souhaitant assumer à moyen terme des postes de responsabilités en fonction des résultats.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP



POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION

DIRECTION DU PERSONNEL

Sélection sur concours le 11 mars 1980

informaticiens

- Mise en œuvre de 10 000 terminaux
- Agés de moins de 30 ans, formation ingénieur ou titulaires d'un DEA ou DESS d'informatique
- Formation complémentaire assurée
- Postes à pourvoir en **région parisienne** renseignements : (1) 200 34 34*

INSCRIPTIONS jusqu'au 28 février 1980

* appel gratuit en automatique

IMPORTANT LABORATOIRE

RECHERCHE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ENST - ESE - X...

POUR

POSTE DE RESPONSABILITÉ à AUTONOMIE IMPORTANTE

Ce poste concerne la valorisation de résultats de recherches sur un marché en expansion rapide.

IL NECESSITE :
- du dynamisme
- le goût des relations humaines
- une solide culture technique et le souci de la développer
- une expérience de quelques années au moins.

Proche banlieue parisienne

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro 46.213, à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01, qui tr.



Société Générale pour les Techniques Nouvelles
Filiale COGEMA (CEA) et TECHNIP
INGENIERIE SPECIALISEE DANS LA REALISATION D'UNITES DE CHIMIE NUCLEAIRE
recherche

des INGENIEURS de PROCEDES

DE FORMATION GRANDES ECOLES, Polytechnique, Mines, Centrale, A.M., ou Génie Chimique,

Ayant 2 à 4 ans d'expérience en ingéniérie.

Ils auront dans le cadre des projets et en liaison avec les ingénieurs spécialistes du bureau d'études à réaliser les études de base nécessaires à l'adaptation industrielle des procédés.

Envoyer C.V., photo, prétentions à SGN - B.P. 30 - 78184 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.

ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour une usine de 550 personnes (50 km Nord de Paris)

ingénieur métallurgiste

(Formation A.M., ENSEEG, E.S.F.) ayant déjà une première expérience réussie de la vie en usine.

Le poste proposé est à pourvoir immédiatement dans une FONDERIE D'ÉLABORATION D'ALLIAGES de métaux non ferreux.

La mise en place de nouveaux équipements de production donne un grand intérêt technique à ce poste qui exige par ailleurs un goût affirmé du commandement des hommes dans tous ses aspects.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à CLAL - SP/F - 13, rue de Montmorency 75139 PARIS CEDEX 03

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Centre de Traitement d'opérations bancaires (Paris)
équipé du 3031/3 sous MVS avec implantation de TSO/SPF et automatisation de l'exploitation prévue

un Ingénieur Système

Ayant au moins 5 ans d'expérience.
Adres. CV, photo, sal. et prét. sous réf. SB à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

---

EUROSOFT

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche pour FRANCE et ETRANGER

INGENIEURS INFORMATICIENS

débutants et expérimentés dans les domaines :
- Systèmes temps réel (process ...)
- Applications de gestion
- Bases de données et logiciels de base
- Transmission de données et télématique
- Systèmes dans le domaine des microprocesseurs.

Envoyer C.V. à EUROSOFT SYSTEMES
46, rue de la Tour 75016 PARIS

smp



SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES
Filiale COGEMA (CEA) et TECHNIP
recherche

des INGENIEURS de PROCEDE

Diplômés CENTRALE, MINES ou ECOLES DE GENIE CHIMIQUE
possédant 2 à 4 ans d'expérience en ingénierie.
Envoyer C.V., *photo et prétentions* à *SGN*, Direction du Personnel - B.P. 30 - 78184 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche
dans le cadre de l'extension de son Département Informatique, (54 personnes autour d'un matériel important : IBM)

INGENIEUR DEBUTANT

OPTION INFORMATIQUE,
CENTRALE LYON, INSA...

pour développer des projets (analyse et programmation) sur matériel central OS/VS et matériel réparti 8100 et DATA POINT.

L'intégration se fera dans des équipes volontairement petites, permettant à chacun d'y avoir un travail riche et varié et d'y évoluer rapidement.

Lieu de travail : Neuilly/Levallois.

Envoyer C.V. et prétentions sous Réf. 43/M à rappeler sur l'enveloppe à
ACLES
PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron, 75980 Paris Cedex 20
qui se charge de la sélection.

acles

HAVAS CONTACT

Ingénieur chimiste

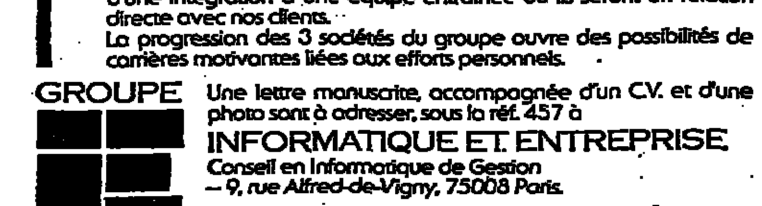
«plastiques» technico - commercial

Moyenne industrie française de production matières de base, forte notoriété, Pays de Loire, recherche pour renforcer et compléter techniquement sa structure de vente, un ingénieur chimiste de 35 ans environ.
Il enrichira le contact avec les clients chez lesquels il faut comprendre et anticiper les besoins et les problèmes liés à la mise en oeuvre de nos produits (chlorures de polyvinyle et caoutchouc thermoformé).
Il faut une base théorique indiscutable, 4 à 5 ans d'expérience en production industrielle. Bi ou trilingue souhaitable. Aptitudes et goûts pour les contacts et disponibilité physique doivent permettrent 50 % du temps en clientèle.
Adressez CV détaillé et photo sous réf. 841 460 M à : Service des Petites Annonces du MONDE - Régie Presse - 85 bis, rue Réaumur 75002 - PARIS.

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. — société de conseil en informatique de gestion — recrute de jeunes

INGENIEURS GRANDES ECOLES

débutants, pas nécessairement formés à l'informatique, pour une activité d'ingénieurs conseils de haut niveau.
Une session de formation débutera pour eux le 8 Avril 80 suivie d'une intégration à une équipe entraînée où ils seront en relation directe avec nos clients.
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrières motivantes liées aux efforts personnels.



GROUPE

Une lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V. et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 457 à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
— 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son
DÉPARTEMENT « FONDATIONS SPÉCIALES »

INGÉNIEUR

Grandes Ecoles (Centrale, Arts et Métiers, T.P.) ayant une DIZAINE D'ANNES D'EXPERIENCE dans une entreprise de travaux pour prendre la direction d'importants chantiers (pieux métalliques injectés, pieux tubulaires, pieux battus moulés, pieux forés moulés, etc.).

Ce poste d'AVENIR demande des qualités d'organisation, de diplomatie, ainsi que de bonnes connaissances en matériel.

De fréquents déplacements sont à prévoir en FRANCE et à l'ETRANGER. Lieu de travail PARIS.

Envoyer C.V. avec photo et PRETENTIONS sous la référence 35.838 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Poursuivant son expansion

UAP assistance

recrute :

ASSISTANTS (TES)

disponibles minimum 8 semaines
Langues étrangères appréciées : Espagnol, Portugais, Allemand, Grec, Italien.

Postes à pourvoir saison été 1980

Envoyer lettre + curriculum vitae à :
UAP ASSISTANCE
Service du Personnel
B.P. 337-09. — 75428 PARIS Cedex 09.



THOMSON-CSF

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
EXPÉRIMENTÉ

connaissant COBOL Matériel IBM sous OS/MVS
CAPABLE DE PRENDRE DES RESPONSABILITES

Adresser C.V. et prétentions à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 58, rue Greffulhe - 92300 LEVALLOIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SEDIS
(GROUPE PEUGEOT)
1200 personnes - 170 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION rech. à LEVALLOIS (92) pour son secteur CHAINES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE VENTES EXPORTATION

PAR MARKETING APPLIQUE, avec études des marchés et préparation des objectifs pays et produits, auprès de
- TOUS LES CLIENTS DIRECTS CONSTRUCTEURS TOUS PAYS : levage, manutention, agricole, sidérurgie, produits pétroliers,...
- DE NOUVEAUX AGENTS DISTRIBUTEURS à mettre en place.

INDISPENSABLE
- EXPERIENCE DE LA VENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS à L'EXPORTATION et des contacts sur place avec INDUSTRIES et AGENTS.
- ANGLAIS et ALLEMAND écrits et parlés.
- APTITUDE AUX VOYAGES : 40 %.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4270 à

sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION

recrute
POUR SON SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

CHEF DE PRODUIT

de formation supérieure (I.E.P., sociologie...) le(la) candidat(e), âgé(e) de 30 ans minimum, devra avoir de réelles qualités d'animation et de négociation.

Rattaché(e) à la direction générale, il (elle) sera chargé(e) de développer commercialement dans toute la FRANCE les formations adaptées au secteur, de coordonner l'activité d'une équipe d'animateurs régionaux et de participer à la conception et à l'animation de stages.

Une bonne expérience de la pédagogie des adultes est un atout supplémentaire.

Le poste basé à PARIS comporte de fréquents déplacements en Province.

(Référence n° T 018348 M.)

ANIMATEURS-NÉGOCIATEURS

Les candidats devront justifier d'une bonne connaissance du milieu hospitalier.

Ils auront pour mission de négocier la mise en œuvre de stages pour le personnel des hôpitaux, d'animer certains de ces stages.

De très bonnes aptitudes en pédagogie des adultes dans les domaines « relations de travail » et/ou « organisation et gestion » sont exigées.

Ces postes à temps plein ou à temps partiel sont à pourvoir dans les régions : NORD, NORMANDIE, BRETAGNE, BOURGOGNE.

(Référence n° T 018349 M.)

Si vous pensez avoir le profil et les aptitudes requis pour l'un des postes, envoyez sous référence, lettre manusc., curriculum vitae et photo à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

LESIEUR

recherche

UN AUDITEUR

POSTE : destiné à renforcer l'équipe actuelle, le candidat retenu aura en charge d'assurer des missions ponctuelles d'audit dans la Société et les filiales du groupe.

PROFIL : diplômé des grandes écoles de commerce, il aura une expérience de 3 ans au moins en entreprise ou dans un cabinet d'audit, Des connaissances en informatique et en anglais sont indispensables, espagnol souhaité.

Larges perspectives d'évolution en fonction de la réussite dans le poste.

Déplacements fréquents en Province et à l'Etranger.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à LESIEUR DESF - 122, av. du Général Leclerc 92100 BOULOGNE.

GROUPE IMMOBILIER

recherche

POUR SA FILIALE, CHARGEE DE LA REALISATION D'OPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (ateliers, entrepôts, bureaux)

EN RÉGION PARISIENNE OU PROVINCE

JEUNE INGÉNIEUR

(E.T.P. ou SIMILAIRE) 28 ans min.

ayant acquis une expérience réussie de la conduite et de la gestion de chantiers du bâtiment. Il devra être motivé, avoir le goût des contacts et être capable de s'intégrer à une équipe dynamique et performante.

POSTE A POURVOIR A PARIS.

Adresser C.V. photo et prétentions no T 18369 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRO-MÉCANIQUE

Recherche pour son service Electronique

à MASSY-PALAISEAU

d'une part :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

CONFIRMÉ ou DÉBUTANT
Formation ESE ou ENSI

d'autre part :

DES AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Formation B.T. ou B.T.S.

Pour études et réalisation dispositifs électroniques de puissance (THYRISTORS et TRANSISTORS) commandés par régulations à bas niveau, destinés à des transmissions électriques entraînant des moteurs à courant continu et alternatif.

Env. C.V. et prét. sous le n° 47.384 à CONTESSE Publicité. 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ORGANISME PROFESSIONNEL PARIS 8e
recherche
pour son service des Études Économiques

UN CONJONCTURISTE

Il devra notamment assurer le suivi et le développement des enquêtes de conjoncture existantes, réaliser des études de synthèse à partir des données collectées et établir les prévisions sur l'activité des entreprises.

La fonction requiert :
- Une formation économique et statistique supérieure ;
- La maîtrise du commentaire de tableaux statistiques ;
- Le goût de la recherche chiffrée et une grande exigence sur la qualité des résultats.

Préférence sera donnée aux candidats pouvant justifier d'une expérience comparable de quelques années.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, précisant prétentions sous réf. 87480 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES

Société Française de biens d'équipement,
Leader dans sa branche
recherche pour son Agence parisienne

Deux Ingénieurs technico-commerciaux

Diplômés Grandes Ecoles ou équivalent.

Hommes d'initiatives, ils auront la responsabilité de la vente d'équipements.

Les candidats devront posséder une expérience d'au moins 3 ans, si possible dans la vente de pompes et compresseurs.

Le poste est évolutif en fonction de la capacité et du dynamisme.

L'anglais et l'allemand sont des atouts.

Le salaire est fonction de l'expérience.

Envoyer lettre manuscrite, curric. vitae détaillé et photo sous le numéro 7.644, à : « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Filiale Société Suédoise recherche :

CHEF COMPTABLE

pour diriger services 3 personnes, niveau D.E.C.S., anglais courant, expérience, 3 ans minimum dans poste responsabilités. Connaissances en informatique souhaitées mais non indispensable. Envoyer C.V. et prétentions à : SOLNA, 12, rue Gutenberg, 93012 BOBIGNY CEDEX.

Clinique chirurgicale de cherche

INFIRMIÈRE D.E.

pour étage pour, 44 heures par semaine - week-end libre. Téléphone : 878-43-46.

GROUPE T.R.T.
recherche pour ses laboratoires D'ARGENTEUIL

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

B.T.S. ou D.U.T. exigés. Dégagés obligations militaires.

Envoyer C.V. à Société OMERA 49, rue Ferdinand Berthoud, 95100 ARGENTEUIL. Téléphone : 982-09-42.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGENIERIE
recherche

PLANIFICATEURS (Technicien et ingénieur)

- Pour développements d'équipements.
- Maîtrise d'œuvre de systèmes d'équipements. (civils ou militaires).

Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à no 46.830, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Quartier République
PLUSIEURS DETAILLANTS
Postes fixes, bureau d'études et dessin, schémas électriques et travaux V.R.D.

TÉL. : 206-22-98

Recherche pour service TECHNICO-COMMERCIAL

JEUNE AGENT TECHNIQUE

. Formation mécanique générale BTS

Adresser C.V. et prétentions TEXROPE, Direction du Personnel, 120, rue Danton, 92302 LEVALLOIS.

ALMEX
recrute

1) pour son département Zilog

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
spécialiste micro-process.

2) pour son département Harris

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
spécialiste de la conversion AID-DIA et de l'amplification linéaire.

3) **DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**
CONFIRMES
capable de vendre toute la ligne des produits ALMEX

UN AT 3
ou
UN INGÉNIEUR LABO
désirant faire carrière de technico-commercial.

Envoyer C.V. à ALMEX, 48, r. de l'Aubépine, Z.I. 92160 Antony ou Tél. : 666-21-12.

ANIMATEUR

English mother-tongue Experience « all's well » Seaking responsability and a career in business and relational formation. Send C.V., hand written letter and photo to no T 018388 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Société d'EXPERTISES COMPTABLES Paris-12e
recherche

ASSISTANT (E)

BTS - DECS ou équivalent. Diplôme d'études supérieures et connaissance de l'anglais appréciés. Expér. cabinet indispensable, poste évolutif pour élément dynamique. Adres. C.V. manusc., photo et prét. à A.M.P. No 8802/F, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

ERIN

recherche pour développement de logiciel de base — Application TR — Matér. type MITRA-SOLAR-SEL

- **DES INGENIEURS** débutants à 3 ans d'expérience
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS** Minimum DUT

Ecrire avec C.V. ss réf. 4.506 à Axial Pub, 91, fg St-Honoré, Paris-8e, qui transmettra ou tél. pour rendez-vous au

058-24-75

SOCIETE DE CONSEILS D'ENTREPRISES recherche dans le cadre de son développement collaboration à temps partiel avec spécialistes confirmés dans les domaines suivants :
- Vente, animat. commerciale.
- Problèmes humains.
- Gestion et contrôle budgét.
- Organisation administrative et informatique.
- Gestion de la production.
- Etude et amélioration des conditions de travail.
- Organisat. de la maintenance

Adresser proposition complète faisant ressortir domaines de compétence et expérience à :

SIPEP. Réf. N° 230
3, r. Choiseul, Paris-2e (qui tr.).

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS d'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES recherche pour Paris

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Formation ingénieur, CNAM ou école ingénieurs.

Bonnes connaissances en électronique permettant d'assurer le développement d'équipements de mesure et de contrôle à prédominance électronique. Anglais apprécié.

Adress. C.V. et prét., no 47.638, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

FILIALE SOCIETE AMERICAINE, commercialisation équipements électroniques, 30 % de croissance par an âge moyen 32 ans, recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER 120.000 F +

A qui elle confiera l'animation d'une équipe de 15 personnes assurant la gestion administrative, financière et logistique de notre société.

Le DESC, la familiarité avec le reporting anglo-saxon, la gestion de trésorerie et la fiscalité française, ainsi que la pratique de l'anglais sont requis.

Envoyer C.V. sous réf. 333 à M. VOISIN - I.T.S. 32, place de la Loire Silic 441 94593 RUNGIS Cedex.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

TECHNICIEN DÉPANNEUR RADIOLOGIQUE

Les candidats devront posséder des connaissances en électronique, électricité, électromécanique et rayonnements X. Permis de conduire obligatoire. Adr. lettre et C.V. détaillé à Madame le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN GRANDE ÉCOLE

5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans entreprise d'installation électrique ou engineering.

Pour bureau d'études de projets de bâtiments et d'installations industrielles à l'exportation.

Techniques pratiquées : électricité H.T. et B.T. courants faibles et, si poss., tuyauteries industrielles et climatisation.

Connaissant la langue anglaise.

Acceptant de faire des déplacements outre-mer de courte ou de moyenne durée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à CONTESSE PUBLICITE, sous no 46.829, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LABORATOIRES DE RECHERCHES INDUSTRIEL Banlieue Sud Paris recrute

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(E.N.S.C.P. - GRENOBLE...)

Recherche (études et développement) dans le domaine des matériaux appliqués à l'ELECTROCHIMIE (électrolyseurs - catalyse). Quelques années d'expérience appréciées.

Adr. candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, prét.) en précisant la référ. du poste 7403, à no 47.646, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

Le Centre d'informations financières recherche COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.), très bonne présentation, goût contacts à haut niveau, Formation assurée. Possibilité encadrement. Rémunération importante. Tél. pour rendez-vous 553-20-00+

Pour postes stables banlieue NORD
— 2 PROGRAMMEURS
— ANALYSTE PROGRAMM.
titulaires DUT informatique, même débutants.
Ecr. C.V. no 99.043 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

La Sté CART EXPERT France Groupement de 150 magasins Radio - TV - Hifi - Ménager. 6, rue de l'Equerre, 95310 ST-OUEN-L'AUMONE rech., libre de suite,

UN JEUNE (préférence 1er emploi)

ayant une bonne formation en gestion financière et bonne connaissance de la langue anglaise, pour faire analyses et études financières. Salaire à débattre. TEL. AU 031-92-80

S.S.C.I. RECHERCHE

INGÉNIEURS et ANALYSTES

- MATERIEL C.II - HB (HB.64, HB.66) ou I.B.M.
- EXPER. IDS/TDS/DM IV ou I.MS/DL.1.

SALAIRE ELEVE.
BIO 12, rue du HELDER 75009 PARIS

GROUPE T.R.T.
recherche pour son laboratoire d'études d'ARGENTEUIL

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

POSITION I ou II
diplomés ESE - ISEN - ISEP ESIEE - ENSERG - ESMM

pour étude et développement matériels photo aéroportés. Connaissance Microprocesseurs appréciée.

Envoyer C.V., photo et prét. à : Sté OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

TEST - CONSOMMATEUR recherche

FUMEURS DE CIGARES OU CIGARILLOS

Il s'agit de tester ou de donner son avis sur des produits. Durée 1 heure ou 2 heures. Indemnité variable de 60 à 80 F ou cadeau. Téléphoner au 233-37-59 ou écrire : 17, rue Pierre-Lescot, 75001 PARIS

Société de CONSEILS en INFORMATIQUE recrute

INGÉNIEURS ÉTUDES
position II expérience S.E.L. - SOLAR - MINI 6 MITRA (COBOL-BASIC-FORTRAN - R.P.G.)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
GAP II

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
UNIVERSITAIRES : option informatique orientation mini et microprocesseurs.

Envoyer C.V., disponibilité, prétentions à « INFO'ROP », 68, av. du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL-L'ECHAT

SOCIETE ELECTRONIQUE Banlieue SUD recherche

TECHNICIENS

d'études et de mise au point de matériel d'automatisme microprogrammé. Ecr. C.V. sous réf. 2.175 M., à SWEERTS - B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09.

Société quartier Madeleine Saint-Lazare, recherche

COMPTABLE OPÉRATEUR

sur petit ordinateur de bureau à bandes magnétiques. Nécessaire bonnes connaissances comptables, rapidité d'exécution. Psychologie adaptée au travail de groupe. Libre rapidement. Ecrire avec C.V. et prétentions LAMBERT, 11, rue Berthollet, 75005 PARIS, qui transmettra.

Société d'intérim recherche TECHNICIEN ELECTRONICIEN de bon niveau. Plus de 40 ans. Expér. commerciale appréciée. Ecr. à M. LEROY, 78, bd des Batignolles - 75017 PARIS.

ENQUETEURS PROFESSIONNELS VACATAIRES MILIEU INDUSTRIEL
Ecr. SUMS, BP 2, 94230 Cachan

Agence Publicité recherche jeune Dessinateur (trice), expér. Tél. : 325-39-26 (Poste 213)

Rech. JEUNE INGENIEUR sort. école ou 1 à 2 a. expér. formation Electro-Mécanique, A.M. ou équival. pour poste technique av. évolut. technico-commercial ds services en rapport av. transports et industrie ferroviaire. Adresser C.V. dét. et prétentions. GUERARD, 30, r. Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS, qui transmettra.

Recherchons JOURNALISTE EXPERIM. hautement qualifié ARTS PLASTIQUES poste important. Env. C.V. et photo, B.P. 365 75365 Paris Cedex 08.

ÉLECTRONIQUE MÉDICAL
Fabricant recherche

VENDEUR

bien introduit dans laboratoires d'analyses pour prendre la RESPONSAB. DES VENTES Ecrire avec C.V. à B.F.A., 3 bis, rue de Nanterre, 92150 SURESNES.

Pour postes longue durée situés à VELIZY

BASIC
recrute

ATP ELECTRONICIENS
expérience labo et intégration de circuits. Pour poste situés au BOURGET

AT3 B ELECTRONICIENS

HAUTS SALAIRES

Se prés. 74-76, rue Michel-Ange, PARIS-16e. - 743-14-48.

secrétaires

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN recherche

SECRÉTAIRE
ASSISTANTE TECHNIQUE bilingue

Elle aura pour mission :
- d'assurer le secrétariat du Directeur Général Technique ;
- de participer à des tâches et travaux spécifiques liés aux études de la Division.

Elle devra :
- bien maîtriser la sténo-dactylo française et anglaise ;
- posséder une sérieuse expérience du secrétariat, avec anglais parlé, acquise essentiellement dans des domaines techniques ;
- avoir le sens de l'organisation, l'habitude des chiffres et une grande disponibilité.

Le poste est à pourvoir sous deux mois environ, à proximité de la Défense, dans une Société qui accorde tous les avantages nécessaires à une vie sociale agréable.

Adresser candidature, C.V., photo s/réf. SARD (mentionnée sur enveloppe) à

Emplois et Carrières



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

représent. offre

STE TAC - Traitement de charpentes, recrute pour REGION ORLEANAISE

UN REPRÉSENTANT

responsable des ventes, métré, surveillance travaux, etc., minim. 30 ans, très bon vendeur, très travailleur. Clientèle : particuliers, administrations, collectivités. Domicile Orléans ou environs. TELEPHONE INDISPENSABLE Fixe + commission + frais + voiture, 4.500 F mensuel garanti, rapidement, possibilité 7.000 F et plus si capable. Ecr. lettre manuscrite + C.V. + photo STE TAC, B.P. No 1, 91380 CHILLY-MAZARIN.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Emplois Outre-Mer, Etranger : MIGRATIONS, en vente à votre kiosque.

cours et leçons

Rattrapage MATHS-PHYSIQUE, le mercredi, par Ecole secondaire, à CHATOU, 5 min. RER. T. 952-57-39, 361-47-55, 14 à 20 h.

enseignem.

Vacances linguist. en Angleter., Irlande, Esp., Ital., All., Autr. Club Anglais : 354-01-72, Paris.

capitaux ou proposit. com.

Vous recherchez UN COLLABORATEUR EN ESPAGNE ? Directeur Commercial France 15 ans (38 ans), parfait bilingue, études supér., étudie tes propositions affaires commerciales (immob., financ., loisirs, impt-expt). Pour tous rens. complém. écr. Havas, 1826, Aix-en-Prov.

FABRICANT cherche associé (e) actif, avec sens commercial et notions gestion salaire et charges sociales assur. Participat. min. 50.000 F. Ecr. avec référ. no 2.003 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE FRANCO-SUISSE recherche un actionnaire exclusif pr chaq. départem. français. Pas d'activ. à prév., rendem. et régime fisc. intéress., possib. légale d'invest. en Suisse sans exportation de capitaux. Ecr. à BORAL S.A., 12, rue de Genève, CH-1003 Lausanne, ou Tél. de France 19 41-21-20-31-21.

ISLES DE LA MANCHE Compagnies Dormantes. A vdre. Ecr. no 7.642, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

traductions

Demande

Traducteur : Arabe - Français, juriste, référ., grande expér., ch. ts travaux. Ecrire référence no T 018.389 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 27 ans, maîtr. all. (certif. all. techn. et scient.), ch. comme trad. indép. trad. techn. scient. et litt. N° 7.654, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Traductions CHIMIE d'anglais, allem., ital. en franç., par ingénieur expérimenté. T. 557-49-88.

travail à domicile

Demande

Dactylo cherche travaux à domicile ou chez particulier. — Josiane Drai, 14, rue Paul-Bert, PARIS-XVIIIe.

Belle dactylographie IBM boules VOS manuscr. longs. Eventuell. rewrite partiel. Tél. : 948-81-39.

formation profession.

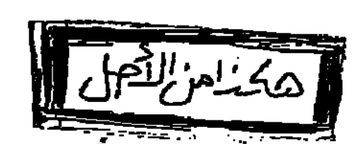
DEVENEZ ANALYSTE PROGRAMMEUR DE GESTION

Stage de formation intensive pour DEMANDEURS D'EMPLOI diplômés de l'enseignement supérieur (moins de 30 ans)

24 semaines (dont 8 en entreprise) du 24 mars au 6 septembre 80
Date limite d'inscription : 14 mars 1980

Renseignements et dossier de candidature : 766.51.34 poste 482

CPM - CENTRE MALESHERBES - 108 Bd Malesherbes 75017 Paris
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

INGÉNIEUR ALLEMAND, 30 ans
Ing. (grad.) en construction de machines et Ing. (grad.) en économie.
Formation de dessinateur industriel.
Ayant des connaissances encore incomplètes du français, recherche un emploi comme dessinateur d'abord, avec possibilité d'avancement plus tard (Spécialisation : projection d'équipement, vente).

Adresser propositions à :
Ernst Küppers
2, avenue de Camoens,
75016 PARIS

TECHNICIEN D.U.T.
5 ANS D'EXPERIENCE

28 ans - Formation thermodynamique - Anglais courant - *Acceptant courts déplacements à l'étranger* cherche situation stable région Rhône-Alpes et limitrophe dans
L'AERONAUTIQUE
L'AUTOMOBILE
LA CHIMIE
LE PETROLE
LE NUCLEAIRE

Très bonnes références professionnelles et morales.

Ecrire no 1990 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
46 ans - Formation supérieure
Pratique courante anglais

- Expérience complète de la fonction secteur privé entreprises anglo-saxonnes et holdings ;
- Maîtrise négociations bancaires, mise en œuvre politique financ., montage ts crédits C.T.-M.T. ;
- Sens aigu rentabilité, esprit concret en vue optimiser outils gestion, bonne connaissance informatique ;
- Aisance particulière dans les rapports humains ;

Recherche situation D.G./D.F. Paris, province. Importante société, cabinet expertise ou conseil.

Ecrire sous n° 2015 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

H.E.C., 41 ans, allemand parfait, anglais courant, expérience vente dans l'industrie (chimie plastiques) disponible pour voyager, *cherche situation.* Tél. : 19 49-221-235410.

CADRE SUPERIEUR, gde exp. gestion industrielle et cciale, spécialiste export, recherche poste Direction générale ou commerc. Ecr. à n° 61.731 HAVAS CONTACT, 156, boul. *Haussmann, 75008 PARIS.*

DIRECTEUR BANQUE, 43 ans, 20 ans d'expér. professionnelle, spécialiste départem. étranger, trésorerie, organisation, relat. extérieures, clientèle cciale et particulière, rech. poste à dév., banque ou entreprise privée. *Libre rapidement. - Ecrire à* Régie-Presse, n° T 018.345 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Licenciée lettres bil. franç.-ang. ch. emploi mi-temps. Ecr. à n° T 018.411 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire de direction expérimentée, collaboratrice administ. et commerc., 46 ans, sér. référ., rech. poste Paris. Libre de suite. Tél. 325-04-39, le matin.

Cadre commercial, exportation, 32 ans, 7 ans de négociations internationales haut niveau ds engineering agro-aliment., ch. poste de responsabilités à l'exportation. Libre rapidement. Ecr. T 018.395 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre financier et administratif, 31 ans, doctorat d'Etat ès sciences économ., angl. courant, 5 a. *d'expér. analyse et contrôle* financier, gest. administrative et cciale, études projets d'investissem., expér. pays étrangers, rech. poste basé à Paris dans Sté holding ou industrielle. Ecr. à T 018.391 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECURITE
ET PREVENTION INCENDIE
H., 37 a., spéc. de l'assur., rech. poste commerc. ds Sté vendant prod. ou syst. de prév. et sécur. Ecr. à 2.018, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Technicien commerce extérieur, 30 ans, anglais/allem. *courant*, 5 a. expér., ch. poste coordinat. exportation administration vente exportation. Tél. : 668-63-93.

400235 Samara S.N.G., bil. fr.-angl., *souhaiterait avoir poste* ds agence de voyage. 1 an exp. avec agent général AF et SR en Arabie Saoudite. Télex 400235 Samara S.J. Nom : Marwan Itanit. — B.P. 4457 Jeddah, ARABIE SAOUDITE.

DIRECTRICE DE MAGASIN
10 a. expér., rech. responsab. dans lingerie/Prêt-à-porter, région Ouest ou Paris. Ecr. à 7.622, « *le Monde* » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire direction, bil. angl., cadre, 34 a., sténo 2 langues, ch. poste responsabilités. GOULMY, 1, rue ROUSSEL, 92250 La Garenne-Colombes.

J.F. allemande, 19 ans, bachelière, cherche occupation comme fille au pair dans famille avec enfants, pour 6 mois (à compter du mois d'août). Ecr. sous n° Z 0277 à SOPIC, 24, rue de la Nuée-Bleue, F 67000 STRASBOURG.

J. H., 24 ans, niveau études universitaires, trilingue arabe classique et anglais, 3 ans expérience dans la vente et la négociation de haut niveau sur le plan international, bonne connaissance du Moyen-Orient et de ses marchés, étudierait toutes propositions. Ecrire à M. SHREBATI, 54, rue de Lévis, 75017 PARIS.

J. F., 30 a., doctorat sociol. urbaine, tril. franç.-angl.-arabe, expérience dans la recherche académique et le secrétariat bil., ch. poste de responsabilités correspondant à ses capacités à Paris. Ecr. sous référence n° T 018.385 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 52 ans, actif, ch. place chauffeur manutention. Tél. : 358-17-80.

CONCEPTEUR-MAQUETTISTE
5 ans exp., rech. travail équipe et responsabilités ds publicité, presse, édition. Ecr. n° 6188, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Urbaniste. Assist./charg. études. Tél. 687-49-18. F. Giganti, 20, r. du Poitou, 94150 Chevilly-Larue.

Jne Fille, Bac F 7 en 74, expér. lab. médical, ch. rempl. 6 mois. *Lib. de suite. M. Joseph, Neuvy-en-Dunois,* 28800 BONNEVAL.

J.H. 21 a. (dégagé O.M.) rech. empl. ds Prêt-à-porter mascul. Ecr. n° 6189, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Conseil juridique et fiscal Commissaire aux comptes, rech. poste de respons. chez confrère ou cabinet d'expertise-comptab. Ecr. n° 2000, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Conseil Juridique et Fiscal - Commissaire aux comptes rech. poste de respons. dans grande *entrepr. ou établissement banc.* Ecr. n° 1999, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

CADRE FORMATION ELECTRICITE · ELECTRONIQUE
Connaiss. Physico-Chimie. Technico-ccial. Gestion. Anglais. Act. respons. service entretien, étudier. toutes propositions sur région lyonnaise. Tél. : (74) 94-27-10

Projecteur 2, chef de groupe mécanique, contrôle de plans, 58 ans, inventif, cherche emploi P1 rég. parisienne, cont. limité. Ecr. n° 2.014, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Hme 50 a., Cadre. Tr. sér. réf. Spécialisé gestion stock. Direction dépôt et distribution. Recherche région Parisienne emploi similaire toute branche. Tél. CLEMENT 986-61-56.

ATTACHÉE DE DIRECTION
26 a., D.U.T. technique de commercialisation, exp. 2 a. P.M.E. BILINGUE ANGLAIS. Etudie ttes prop. tous secteurs Mme JOLARD, 26, rue de Paris 93800 EPINAY-SUR-SEINE.

DIRECTEUR ÉDUCATEUR
couple occupant depuis 12 ans direction foyer de réinsertion pour adolescentes, ch. poste DIR. MAISON DE RETRAITE 3e âge. Libre le 1er sept. 1980. Ecr. n° T 18.308 M R.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COMPTABLE D.E.C.S.
J. H. 27 a., 4 a. d'expérience (dont 3 a. dans cabinet Expert) cherche poste stable à responsabilité dans entreprise. *Libre de suite.* TEL. : 741-38-17.

J.H. 25 ans, bonne présentation, *dynamique,* sérieux, rech. emploi commercial ou administ. Ecr. n° T 018394 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Ingénieur-Docteur, métallurgiste longue expérience, rech.
POSTE INGÉNIEUR-CONSEIL
domaine métallurgie des aciers (inclusivement métallographie). Elaboration, structures et propriétés, traitements thermiques, soudabilité, travail à froid, etc. Lang. franç. et allem., not. angl. Ecr. n° 841.904 M, Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 23 ans
DIPLOME : B.T.S.
Libre tout de suite, cherche emploi stable de
SECRÉTAIRE
Expérience 2 ans.
Tél. : 233-44-21 - RENARD.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Pptaire appt occupé. Vis. sur rendez-vous. Prix intéressant. 770-79-87

4e arrdt.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardé, 4e étg., asc. Soleil, calme. Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitat. ou commercial. Sur pl. 14 h. 30 à 18 h. sauf dimanche. - 274-59-10

77, RUE DE LA VERRERIE
Dans imm. du XVIIe classé et rénové, appt. 1er étage (7 fenêtres) s/rue piétonnière. GRD LIV. + 3 CHBRES, tt confort, possib. duplex. Vis. 15 h. à 18 h.

4e étage, 5 PIECES ALMA, 3 sur SEINE, 2 s/cour, calme, 3 service.
BOURDAIS. 766-51-32

5e arrdt.

Montagne-Ste-Geneviève - Appt standing, rez-chaussée, 48 m2, 525.000 F. Tél. mat. 326-33-85/86

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS, 2 P. - 3 P. *Sur place* 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26

VANEAU A RENOVER 58 m2 CONFORT, CALME. Merc., Jeudi, 14-17 h. T. 233-62-46
22, RUE PIERRE-LE-ROUX

Stand. bel imm. 5e ét. ascens.
5 P. 2 bains impeccable. 1.750.000 F. 222-07-62

9e arrdt.

17, rue Notre-Dame-de-Lorette 4 p., cuis., bains, chauff. cent. 95 m2, 2e étage, 11 h. à 19 h.

10e arrdt.

MUETTE - Luxueux triple réception, 5 chambres, 3 bains. Chbres service - 297-42-22

12e arrdt.

PORTE DOREE (Michel-Bizot) récent, ét. élevé, asc., entrée, séjour, *salon*, 3 chambres, cuis. wc, s. de bains, belle terrasse. 875.000 F + boxe double. 345-82-72

13e arrdt.

PORTE CHOISY. - 29e ETAGE
3 P. Magnifique, tt cft 75 m2 Px 400.000 F. 322-70-12

14e arrdt.

ARAGO STUDIO TT CFT
Imm. récent. - 651-56-84

15e arrdt.

CONVENTION - Pierre de t. BEAU 3 p., cuis., bns. Balc., exposition Sud. Vue dégagée. 415.000 F - 543-79-23

145, RUE DE LOURMEL
Imm. récent, 8e ét. Séjour sur
TERRASSE 25 m2, gde cuis. + 2 chbres, bns, 60 m2
S/place le 27, de 13 à 17 heures

LOURMEL Stand. récent beau séjour
+ chambre, jard. privé, soleil, park. 600.000 F. 734-36-17

16e arrdt.

Dans ancienne Ambassade Côté soleil de l'avenue FOCH, 6 pces en duplex env. 200 m2. Ent. rénové et décoré. Chbre service. Deux parkings. Visite s/rendez-vous, tél. : 500-86-73, t.l.jrs de 14 h. à 18 h., sauf dimanche et lundi. Réalisation CARLTON.

QUARTIER TROCADERO
Appt gd standg, 4 p. 117 m2 av. terrasse. Ch. bonne, park. Cave. Tél. Vd part. à part. 553-77-81.

PASSY - Très beau 6 pièces + terrasse plein soleil. Parking. Téléph. : 504-65-91

RANELAGH STANDING Salon, s. à mang., 3 chambres sur rue très calme, 140 m2 environ, très bon plan. 605-10-08

16e, FOCH
LUXUEUX pied-à-terre, 2 Pièces
590.000 F. NEVEU. - 743-96-96

PASSY dans B. imm. ravalé 7 p., 190 m2 + chbre de serv. Prix très intéressant. H. LE CLAIR. - 562-71-94

16e NORD plusieurs apparts 5 Pces, standing.
1.850.000 F. 222-87-62

PLACE DE PASSY
Dans très bel hôtel particulier rénové que j'habite. Je vends direct. un splendide appartem. de 125 m2 env. Luxueusement restauré, compr. : gd livg dble + 2 belles chbres + 2 bains. Vaste cuisine, salle à manger. Terrasse s/jdin, calme et ensoleillé. Jamais habité depuis rénovation. Libre immédiatem. Prix : 1.450.000 F.
Pr visiter, tél. à la pptaire au *527-29-39* dans la journée.

17e arrdt.

R. ROME appt, 75 m2, grand séj. + 2 chambres, entrée, cuis. équipée, salle de *bns, w.-c., chff. cent. 450.000 F.* KIJOXSON. - 522-13-09

GRANDE ARMEE. - 354-43-70 *duplex*, 5 Pces. Vue tout Paris
TERRASSE + Jardin d'hiver.

18e arrdt.

Il existe à
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle, au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL
Visite sur rendez-vous : 500-30-31

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - BINEAU
105 m2, living + 3 chambres, cuisine, bains, box fermé. GARBI - 567-22-88

94 Val-de-Marne

FACE BOIS SAINT-MAURICE
DANS LUXUEUSE RESIDENCE FAÇADE MARBRE MAGNIFIQUE DUPLEX
Liv. + 2 chbres, cuis. équipée, bains. Grenier. - *TERRASSE* + JARDIN PRIVATIF
Aménagement exceptionnel.
Réalisation IMMOPRIX
690.000 F. Tél. 572-19-79

Province

A VENDRE, ANNECY (HAUTE-SAVOIE)
appartement haut standing de 136 m2. Tél. M. Jean Bouchet, (50) 45-36-83

TOULON plein centre
vds p. profession libérale ou Sté F5 grand standing, 135 m2
URGENT Prix : 1.000.000 F. Tél. (94) 92-63-71

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vds, cause maladie, voiture de direction OPEL Senator automatique. 1 an. Nve. 35.000 km. 75.000 F à débattre. Tél. : (75) 02-28-35, hres repas.

12 à 16 C.V.

Cause décès vend **604 T.I.**
T.O. automatique
gd cft, modèle 80, 5.000 km, avec vignette. Garantie Peugeot. Px neuf 76.000 F vendue 64500 F. Crédit av. 8.000 F. - T. 202-66-39. (Demander *M.* CUSSONNIER.)

divers

NEUBAUER
PEUGEOT
EXPOSITION PERMANENTE
104 à 604 DIRECTION
OCCASION TTES MARQUES - PRIX EXCEPTIONNELS
Leasing location courte et longue durée.
M. Rolland - Tél. : 766-02-44
9, bd Gouvion-Saint-Cyr (Me Porte-de-Champerret)

occasions

PIERRE PERRONO
Achat ou échange
Bijoux, brillants, argenterie.
Vente - *Occasion* - Réparation.
4, Chaussée-d'Antin, Opéra.
37, avenue Victor-Hugo, Etoile.

EN SOLDE
Grand choix de moquette - Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m : 19,99 F le m2 ; *murale textile,* 6,46 F le m2 - 340-72-72.

immeubles

Achète compt. immeubles Paris-banlieue. Ecr. E. Gadencourt, *44,* rue La Boétie, PARIS-8e.

RECHERCHE IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPES RENOVES OU A RENOVER. P. BLUM - 265-64-11.

Proximité place d'ITALIE, petit immeuble conviendrait promoteur, 2.100.000 F. Tél. : 200-82-01.

ACHETE imm. de toute import. même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. *Propriétaire direct : 265-67-77.*

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus. Téléphone : 285-11-08.

PARIS PROMO administ. de biens
IMPORTANTE CLIENTELE recherche appts de standing, vides ou meublés. - 325-28-77

ADMINISTRAT. IMM. ch. pour
BANQUES ÉTRANGÈRES
2 à 6 P. DE STANDING.
Vides ou meublés. 555-04-18.

LOYERS GARANTIS
pour beaux apparts meublés ou vides. 501-73-80.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?

Logez-vous ce nom dans la tête INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :

- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec *un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs* comme à vos moyens.

Publicorp

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE QUINZAINE OU MOIS FLATOTEL loue du
STUDIO au 5 Pces, standing.
43, rue St-Charles,
75015 Paris. Tél. 577-54-04

locations non meublées Offre

Paris

ALESIA dans immeuble récent *bon standing,* 3 p. tt cft, parkg, cave 2.400 + ch. Tél. 293-69-38

PELLEPORT récent, standing, calme, verdure, 2-3 p., parking, cave 2.200 + ch. T. : 293-69-38.

16e Imm. pierre de taille, stdg, 3 p. tt cft, ref, nf, calme, clair, 2.600 + charges. T. : 293-69-38.

7e Proximité CHAMP-DE-MARS r.-de-ch. très BEAU 3 p. confort clair. PARFAIT ETAT, 2.500 F + charges. Téléph. le matin : SEGECO 522-69-92.

DUPLEX 5 Pièces, terrasse, 2 bains, parking, *Soleil. 5.500. - 651-56-84*

NOTRE-DAME RIVE GAUCHE
Bel Appt rénové, dble séj. + 2 chbres, cuis. équipée, bains. Tél. PARKING. 4.000 F. Serge KAYSER. - 329-60-60

PARIS-20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent, tt cft.
3 P. Balc., 71 m2, loyer 1.791 Charges 472, Parkg 162.
S'adresser à la Gardienne 21, rue du Repos. - 370-69-81
Métro : PHILIPPE-AUGUSTE ou Métro PERE-LACHAISE.

RESIDENCE CLUB NEUILLY
2 P. + balc. + park.
6e étage, Sud, 2.600 F + charges + cotisation club.
BOURDAIS, 766-51-32.

RUE BELGRAND
Dans petit imm. 2e ét. à louer directement par pptaire splendide 2-3 P. de 57 m2 ancien, entièrement rénové, gd confort, proximité métro Gambetta, sur belle avenue, calme, soleil, tél., moquette. *Bail 3 ans à 2.300 F par mois.*
256-25-05

LUXEMBOURG
Imm. neuf grand standing.
LIVRABLES 1er MARS
APPARTS 2, 3, 4 et 5 PIECES
6 PIECES EN DUPLEX.
Terrasses ou jardins privés.
S/PL. CE JR 9-18 h., M. Dubois 8, rue Joseph-Bara, Paris-6. Tél. : 720-51-00.

Région parisienne

MEUDON-BELLEVUE
Grand standing superbe 5 pièces cuisine équipée, 2 bains, parkg. TEL.: 4.500 F. T. : 627-22-94.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

viagers

VALLEE DE CHEVREUSE
Ppté 13.000 m2 libre sous 3 ans 1 tête 74 ans 335.000 + 4.000 F rente. Lodel. Téléph. : 355-44-00.

ERMONT ppté 7 p. 260 m2 parc 2.000 m2 occupé, 340.000, 4.650 rente. Lodel. Tél. : 355-00-44.

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes (8e). 266-32-35, spécialiste, 38 ans d'expérience - Etude gratuite - Rente indexée.

ALFORTVILLE près gare
Imm. récent, beau 4 Pces occupé, 1 tête, 68 ans.
Cpt 20.000, rente 1.600 F
VIAGER 130, rue Rivoli 233-05-75

+ de revenus — d'impôts
Expertise discrète gratuite, indexation. Etude Lodel, 35, bd Voltaire - 355-61-58

bureaux bureaux

UNE TRÈS IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE
ouvre sa succursale parisienne et recherche les bureaux de son siège en **ACHAT** ou **LOCATION** de 1.000 à 1.500 m² environ dont 100 à 200 m² en rez-de-chaussée.
Les quartiers seront de préférence les 1er, 2e, 8e, 9e et 16e arrondissements. **TRÈS BON STANDING.**
Les propositions très précises (plan, modalités...) seront adressées par courrier sous référence AM
à PUBLICIS Dépt E.C., 114, rue La Boétie, 75008 Paris, qui transmettra.

MONTPARNASSE
40 m2, 2 bureaux, 2.100 F/mens. 226-43-26 - LE MATIN.

METRO NEUILLY
propriétaire loue 1 ou plusieurs burx ds imm. neuf. - 758-12-40.

VIIIe - PROPRIETAIRE
loue bureaux dans un immeuble refait à neuf. - Tél. 563-17-27.

Près PL. CLICHY, à vendre : *murs de burx, 155 m2 envir.,* 2 park., imm. moderne, stdg, loyer 72.000 F/net, révisable, octobre 1980. Prix : 700.000 F. Excellent investissem. 227-22-62.

ÉTOILE 8e
GRAND STAND. 4 bureaux 91 m2
Etage élevé, très ensoleillé. box, loyer intéressant
Bail 8 ans à céder
563-66-09 de 10 à 12 et 15 à 18 h.

RECHERCHE - URGENT
bon standing, 7e, 13e, 14e, 15e, 4 bureaux + salle conférences. Téléphone : 522-19-10.

Pptaire loue bail 3-6-9
BASTILLE 1.600 m2 impeccables
Climatisés. Libres. T. 563-83-33.

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

locaux commerciaux

A LOUER, 10 min. A-4 sortie LAGNY - COLLEGIEN, secteur 3 MARNE-LA-VALLEE, entrepôt 240 m2 + bureaux et tél., avec ou sans matériel bâtiment. Téléphone : 430-25-73.

ASNIERES - A VENDRE
locaux commerciaux, 65, avenue de la Marne, ensemble neuf dans une rue animée, 450 m2 divisibles, à partir de 150 m2. *Téléphone : 227-04-30.*

16e - RUE PÉTRARQUE
Box fermé, 50.000 F - 707-57-88.

BOULOGNE-ESCUDIER
Locaux commerc. et bureaux, r.-de-ch., 1er étg., 600 m2 envir. POSSIBILITE DIVISER Tél. : 825-42-17, 49-15.

appartem. achat

RECH. appts de 3 à 5 p. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris-15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT. Paiement cpt chez notaire, ach. appts 2 à 4 pcas Paris. Mme Leulier, 260-64-71, ou le soir au 900-84-25

Recherche 3-4 Pièces
AUTEUIL tout conft, standing. 525-65-00

POUR VENDRE VOTRE APPT
RIVE GAUCHE ou BOULOGNE
COTIMO 783-62-74
63, rue Cambronne

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES - 261-39-78

chalets

05-Monetier. A louer chalet 8 personnes Pâques, 1er-15 juillet, septembre. Tél. (91) 79-25-75.

forêts

Vallée du RHONE (Valence). A vendre Placement MASSIF forestier 100 ha. Cabinet F. SAULAY 9, r. Origet 37000 TOURS. T. : (47) 64-55-74.

fonds de commerce

Fonds de commerce de mécanographie (existant depuis vingt ans), conviendrait à mécanicien de machine de bureau à Nîmes. M. Serbeto, 5 bis, rue Vincent Faïta, 30.000. Prix : 150.000 F.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à LAGNY 77400
(Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE
CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 P. + cave + grenier + wc.
TÉL : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F m2

DIEPPE Brasserie - Restaurant.
BAR - TABAC **Sur MER**
chbres et appts (16). 51-56-84

Banlieue nord, construction réc. sur N. 309, sortie A. 15, garage entrepôt 600 m2 couverts. Pièce bureau de 120 m2. Logement GARDIEN. APPARTEMENT de PLUS de 200 m2, 2.000.000 de F. Téléph. : 980-74-38.

Urgt. LIBRAIRIE-PAPETERIE ville moyenne vallée du Rhône, b. rentab., b. située centre v. Appt poss. 580.000 + stock. Ecr. à 7.620, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

locaux indust.

NEUILLY
1.000 M2 rez-de-chaussée seul tenant
275 M2 1er étage Bureaux,
ensemble ou séparément.
GARBI. - 567-22-88

A vendre local comm. 100 m2. *R.-de-ch. appt 100 m2. 1er étg. à Méribel-les-Allues (Savoie)* - DUBUISSON, 25, rue St-Didier, 75116 PARIS.

GENTILLY. Pavillon 6 pièces, ateliers 200 m2 + 100 m2 + 24 boxes, sur 1.300 m2, libre. Px 950.000 F. RAYNAUD, 14, R. Lincoln, Paris - 359-97-50.

villas

LOT-ET-GARONNE
Pêche - Plage - Soleil.
Part. vd villa F5 jum. s/ss-sol, tt cft, chf. cent., garage, terrain 400 m2 arbres frut. Px 250.000 F. Ecr. n° 7.655 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LANGUEDOC 5 min. de la mer. superbe villa à terminer 5.000 m2 pinède ou + 650.000 F. M. Villefaise. T. (68) 48-21-53.

Saint-Maur particul. villa 12 p. sur 750 m2 terrain 1.000.000 F. Téléph. : 883-14-44 ou 885-45-39.

pavillons

Maison anc., intérieur intime. Confort, jardin, pour retraités. Prix : 270.000 F. VAYSSIE. 82130 LA FRANÇAISE.

91-ESSONNES
GOLF DU COUDRAY
pav. 150 m2 utile environ, grand sous-sol particulièrement aménageable. R.-de-ch, av. patio Téléph. : 825-42-17 - 49-15.

maisons de campagne

28 KM ÉTOILE
OUEST. Part. à Part., sur place du village, maison rurale à rénover entièrem., sur 760 m2. Prix : 250.000 F. Tél. Heures bur. 545-67-76.

propriétés

Particulier achète
DOMAINE AGRICOLE
ou avec bois
MAISON ou FERME
Ayant beaucoup de caractère indispensable, en état ou non. Discrétion assurée.
Ecrire HAVAS GRASSE 884.

PROPRIÉTÉ EN TOURAINE
Près *AZAY-LE-RIDEAU*
Comprenant : maison de maître 600 m2 habit., style pays, maison gardien, dépendances diverses. 86 ha de terre et bois, 2 étangs.
Rens. Ofiba, 104, r. Richelieu, Paris-2. Tél. : 296-53-07 et 19.

villégiatures

Vos vacances au soleil sur la plage dans le golfe de Calvi, en Corse,
VENEZ BRONZER
paressez sur le sable chaud : la plage est immense.
Plongez dans l'eau transparente à l'abri des pollutions.
Vivez sans voiture dans une ambiance de club amicale et joyeuse.
Profitez pleinement des repas avec 40 hors-d'œuvre à volonté, des activités sportives et des soirées animées.
Venez, votre bungalow sur la plage, vous attend dans la pinède.

2 semaines voyage avion tout compris à partir de :
1.990 F départ Paris,
1.660 F départ Marseille.
Documentation gratuite.
Club Olympique MO
2, rue de l'Echelle, 75001 Paris, Téléphone : 260-31-62.
Licence État 435.

En ROUSSILLON
à PORT-BARCARES
mer et étang, soleil et loisirs. Louez à la semaine votre appartement en résidence sur plage ou en pavillon. - Docum. gratuite, HOME VACANCES, *66420* PORT-BARCARES

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ENVIRONNEMENT

UN BILAN DES AGENCES DE BASSIN

La pollution des rivières diminue de 5 % par an depuis 1970

La pollution rejetée dans les rivières de France diminue d'environ 5 % par an depuis 1970. C'est ce qu'a indiqué M. François Delmas, secrétaire d'État à l'environnement, en dressant, lundi 25 février, à Paris, le bilan de dix ans d'activité des agences financières de bassin.

Prévues par la loi sur l'eau, votée en 1964, les six agences qui couvrent le territoire national n'ont vraiment commencé à fonctionner qu'à partir de 1970. Originaux, ces organismes le sont à plus d'un titre. Ignorant les limites administratives, ils exercent *leur action dans un cadre naturel* qui est celui des bassins hydrographiques. Bien que placés sous la tutelle du ministère de l'environnement et du cadre de vie, ils sont « gouvernés » par des comités de bassin où siègent les différents utilisateurs de l'eau : industriels, agriculteurs, représentants des communes. Enfin, en percevant une redevance sur la pollution et en la redistribuant à ceux qui veulent s'équiper de stations d'épuration, ils fonctionnent comme une mutuelle.

Ces particularités expliquent sans doute leur efficacité. En dix ans, les agences de l'eau ont puissamment contribué à faire passer le nombre des stations d'épuration communales, de mille cinq cents à huit mille. Des milliers d'entreprises se sont équipées. Mais la bataille pour l'eau propre est une course-poursuite. Car l'industrialisation et l'urbanisation de la France ne cessent de faire gonfler les rejets d'effluents. Ils équivalent aujourd'hui à ceux de cent soixante millions d'habitants.

Malgré l'augmentation de capacité des installations d'épuration, les cours d'eau reçoivent encore une pollution non traitée qui équivaut à celle de plus de soixante-dix millions d'habitants. Les agences ne sont pas au bout de leur travail : leur objectif est de parvenir à épurer, dans une quinzaine d'années, 85 % des eaux douteuses.

Il leur faut aussi assurer aux rivières un débit convenable. D'où la construction de barrages ou de retenues comme ceux de Naussac et de Villerest, pour la Loire, qui coûtent fort cher. En raison de tous ces travaux, les agences ont atteint la taille de très grosses entreprises. Elles occupent huit cents techniciens et leur chiffre d'affaires, pour 1980, dépassera 1,4 milliard de francs.

Les redevances pour pollution payées par les industriels ne sont toujours pas dissuasives. Elles ne représentent que 40 % du coût d'une installation d'épuration. Les entreprises ont encore intérêt à ne rien faire. D'ailleurs les difficultés économiques les incitent à différer des investissements considérés comme non rentables. Au reste faut-il continuer à couler dans le béton des dispositifs d'épuration dont le fonctionnement est loin d'être parfait ? Les agences incitent désormais les entreprises à modifier leurs procédés de fabrication pour « produire » le minimum d'effluents.

Pour les communes rurales, on conseille à présent de recourir de préférence au lagunage. Un petit étang où l'eau se décante et se régénère naturellement vaut mieux et coûte moins cher qu'une station sophistiquée.

Mais voici que de nouveaux polluants apparaissent dans les nappes souterraines et les cours d'eau : les *nitrates* et les phosphates. Responsables ? Les engrais généreusement répandus par les agriculteurs, certaines industries et... les stations d'épuration urbaines. Pour les cultivateurs on va s'efforcer de les convaincre qu'il faut utiliser les engrais plus judicieusement et avec modération. Ce serait une économie pour tout le monde. Quant aux usines et aux villes, il faudra modifier leurs épurateurs. Encore du travail et des dépenses en perspective.

Restent aussi les boues qui demeurent après épuration. Pourquoi ne pas les utiliser dans les champs comme amendement ? Cela se pratique depuis des décennies autour de l'immense station d'épuration d'Achères à la sortie de Paris.

Après la phase du béton, celle de l'« *épuration bête* » comme disent les spécialistes, voici venu, par nécessité, le temps des pratiques plus « écologiques ». Retenue de la pollution à la source, récupération systématique des déchets, amélioration des procédés épuratoires, recours au lagunage. Dix ans d'expérience pour un organisme, c'est l'âge adulte. C'est aussi le moment pour les agences de l'eau de prendre leur second souffle.

MARC AMBROISE-RENDU.

Plusieurs personnalités entrent au « haut comité » chargé de définir le contenu de la « nouvelle croissance »

Pour renouveler le haut comité de l'environnement dont plusieurs membres voient leur mandat venir à expiration, M. Raymond Barre a désigné dix-sept personnalités « choisies pour leur compétence et leur responsabilité ».

Parmi celles-ci figurent notamment MM. Alain Bombard, océanologue et conseiller écologique du P.S. ; le journaliste d'Antenne 2 Louis Bériot ; Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement et membre du Conseil économique et social ; le professeur Jean Dorst, directeur du Muséum national d'histoire naturelle ; M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A. ; le professeur Jean-Claude Lefeuvre, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature : le recteur Robert Malet ; le professeur Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie.

Créé en 1970, tombé en léthargie, puis rénové et renforcé par le président de la République en 1975, le haut comité de l'environnement, placé auprès du premier ministre, comprend trente-cinq membres, dont vingt personnalités et quinze hauts fonctionnaires. « *Le haut comité*, avait précisé M. Giscard d'Estaing il y a cinq ans, *doit contribuer à l'effort collectif de réflexion sur la définition d'une nouvelle croissance.* »

En réalité, cet organisme s'est borné a entendre les exposés de quelques hauts fonctionnaires, et les rares études qu'il a menées à bien n'ont pas été publiées. Non seulement l'objectif qui lui avait été assigné n'a pas été atteint — la nouvelle croissance reste à définir, — mais le haut comité lui-même s'est à nouveau assoupi. Il ne s'est plus réuni depuis le mois de juin 1978, c'est-à-dire depuis vingt mois.

Cette situation a provoqué, en octobre 1979, la démission retentissante de l'un de ses membres, pourtant très proche de la majorité présidentielle, M. Philippe Saint-Marc, conseiller référendaire à la Cour des comptes et animateur du comité de la charte de la nature. « *Je veux élever une protestation solennelle*, explique-t-il, *contre l'étouffement du haut comité, qui n'a pu remplir aucune de ses missions... Tout se passe comme si les technocrates voulaient refouler les écologistes dans la contestation permanente. Si on continue dans cette voie, une très forte opposition écologiste pourra se révéler lors des élections présidentielles.* »

Cet « avertissement » a-t-il été entendu ? Le récent congrès, à Versailles, du mouvement d'écologie politique, qui prépare les échéances électorales de 1981 en offrant aux militants dispersés une structure plus efficace, les sondages effectués par les préfets, et qui donnent à un éventuel candidat écolo un pourcentage de voix nettement plus important que les 4 % obtenus lors des élections européennes semblent avoir éveillé l'attention de l'Elysée. Le « ravalement » du haut comité n'est sans doute que la première d'une suite d'initiatives destinées à rétablir le courant entre les associations et le pouvoir. — M. A.-R.

A LA LIMITE DES DÉPARTEMENTS DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER

Un second dépôt de déchets nucléaires sera installé au centre de la France

Saint-Etienne. — La mine des Bois-Noirs située sur la commune de Saint-Priest-la-Prugne, à la limite des départements de la Loire et de l'Allier deviendra-t-elle le premier cimetière souterrain de déchets nucléaires ? La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), vient de demander l'autorisation d'y créer — en surface pour l'instant — un centre de stockage de déchets de faible et moyenne radioactivité. Le premier dépôt de ce genre est aménagé depuis 1966 à côté de l'usine de retraitement de La Hague, non loin de Cherbourg.

De notre correspondant

Sur le site des Bois-Noirs, le C.E.A. exploitait depuis vingt ans une mine d'uranium et une usine de traitement du minerai. L'une et l'autre employaient environ 350 salariés. Le gisement est à présent épuisé et l'usine qui produisait 140 000 tonnes de nitrates d'uranyle doit être démantelée. Une partie du personnel pourra être employée dans une mine similaire qui vient d'être ouverte à Lodève (Hérault).

La « décharge nucléaire » se trouvera à 2 500 mètres du village de Saint-Priest-la-Prugne (717 habitants), qui lui-même est au centre d'un triangle ayant pour sommets Thiers (Puy-de-Dôme), Roanne (Loire) et Vichy (Allier). Elle recevra les rebuts des installations et centrales nucléaires du sud-est de l'Hexagone.

Sur 2 hectares seront édifiés un bâtiment de réception et de contrôle des déchets, des entrepôts et un atelier de conditionnement. Le stockage définitif sera organisé sur 3 ou 4 hectares, dans une ancienne carrière, à flanc de montagne. Le centre, qui couvre au total une douzaine d'hectares, pourrait recevoir en tout 300 000 mètres cubes de déchets.

Les rebuts de faible et moyenne activité représentent pour 1980 un volume de 15 000 mètres cubes avec leurs emballages. Cette quantité a triplé depuis 1976 et, si la technologie actuelle n'évolue pas, le volume cumulé atteindra en France un million de mètres cube en l'an 2000. La décharge des Bois-Noirs est donc assurée, dans l'esprit des pouvoirs publics, d'une activité de longue haleine. D'autant plus que les surfaces disponibles pourraient être étendues en utilisant l'ancien bassin de décantation de la mine.

Il n'est pas exclu, dit-on au C.E.A., que l'on creuse ultérieurement des galeries dans le granit à flanc de montagne et au-dessus du niveau des eaux. Cette phase n'interviendra qu'après étude et nécessitera une nouvelle demande. Mais en aucun cas il n'est question d'utiliser les anciennes galeries de la mine.

Situé dans une région qui n'est pas particulièrement exposée aux tremblements de terre, le site des Bois-Noirs a été préféré à une douzaine d'autres, en raison des connaissances géologiques et géophysiques acquises au cours de l'exploitation de l'uranium ces deux dernières décennies. D'après les agents du C.E.A., il présente aussi « *des caractéristiques favorables au point de vue de la protection des populations et de l'environnement* ».

La COGEMA va déposer sa demande de création et une enquête publique devrait être organisée au mois de mai. Le décret d'autorisation pourrait être signé par le premier ministre à la fin de l'année 1980 et les travaux débuteraient fin 1981, l'ouverture du centre étant programmée pour le début 1983. Il occupera directement une trentaine de personnes, mais le C.E.A. promet de confier la fabrication et le transport des « poubelles » de béton à des entreprises locales, d'où une trentaine d'emplois supplémentaires.

Tel est l'essentiel du dossier qui a été remis par le C.E.A. aux élus de la Loire, sans les séduire outre mesure, il s'en faut. Lors de la récente session de l'assemblée départementale, les conseillers généraux ont exprimé leur inquiétude et leur scepticisme.

Malgré le plaidoyer des cinq fonctionnaires et experts qui s'étaient déplacés de Paris, ils ne voient guère quel bien-être l'économie locale pourrait retirer de cette affaire. Les élus ont eu surtout la désagréable impression qu'on a voulu les rassurer plutôt que les informer.

Protestation des élus

Conseiller municipal socialiste de Roanne, membre de la commission d'urbanisme de cette ville, M. Jean Thierry est professeur agrégé de sciences naturelles. « *Les cartes géologiques de Saint-Priest-la-Prugne*, fait-il remarquer, *indiquent qu'il y a une circulation d'eaux extrêmement importante, aussi bien superficielle que profonde, justement au niveau de la mine.* » M. Thierry met cette constatation géologique en parallèle avec le projet de création d'un laboratoire de radio-écologie sur le site même. Il dépendra du département de protection du C.E.A. et travaillera avec l'université et l'école des mines de Saint-Etienne. Il étudiera la tenue des emballages des déchets dans le sol et le sous-sol. Or, fait remarquer M. Thierry, « *Si on étudie le comportement des emballages placés dans des galeries, donc leur évolution au cours du temps, c'est que les spécialistes se posent des questions.* » En outre, rappelle M. Thierry, « *il est également prévu d'étudier la propagation des radioéléments dans l'eau et à travers la chaîne alimentaire* ».

Il n'est pas étonnant, dans ce contexte, que les maires de dix communes du canton de Saint-Just-en-Chevalet, à commencer par celui de Saint-Priest-la-Prugne, M. Jean Rathier, soutenu par le conseiller général et M. Jean Auroux, maire de Roanne et député (P.S.), refusent catégoriquement que l'ancienne mine soit utilisée pour un stockage de produits radioactifs. « *La maîtrise de ces déchets n'est pas acquise*, disent-ils. *Il n'est pas question pour les élus de faire un marché de dupes : trente emplois pour le fonctionnement d'une poubelle nucléaire ne remplacent pas les emplois perdus. La présence du centre empêcherait à coup sûr d'autres activités économiques de s'implanter chez nous.* »

Tel est aussi l'avis d'une quinzaine d'organisations politiques, syndicales, rurales, familiales, écologiques qui ont manifesté, à différentes reprises, leur opposition à la création de la décharge nucléaire.

PAUL CHAPPEL.

URBANISME

AU CONSEIL DE PARIS

M. Tiberi (R.P.R.) met en cause la politique du gouvernement en matière d'emploi et de logement

A l'occasion de la séance, désormais mensuelle, du Conseil de Paris, M. Jean Tiberi (R.P.R.), deuxième adjoint au maire, a dénoncé, lundi 25 février, la volonté du gouvernement, affirmée par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, de « desserrer » l'emploi à Paris afin de résoudre le problème du logement dans la capitale.

M. Jacques Chirac n'a pas manqué de faire référence aux critiques, de même nature que celles de M. Tiberi, émises par M. Alain Griotteray (U.D.F.-P.R.), rapporteur du budget de la région d'Ile-de-France (« le Monde » du 23 février). Le maire de Paris s'est plaint de l'absence de « compréhension » dont fait preuve, selon lui, le gouvernement à l'égard des souhaits des élus parisiens de maintenir le niveau de l'emploi et de l'activité dans la capitale.

A l'origine du débat engagé par M. Tiberi, adjoint au maire chargé du logement, se trouve la volonté du gouvernement d'obtenir un « desserrement » de l'emploi à Paris afin de résoudre la question du logement. M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, avait récemment confirmé au micro de FR 3 ce souci, exprimé notamment par M. d'Ornano, en précisant qu'il s'agissait de déplacer quelque sept cent mille emplois de la capitale vers la région, en libérant ainsi environ 800 000 mètres carrés de bureaux pour les remplacer par des logements. Tour à tour, MM. Griotteray, qui appartient à la même formation politique que le ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Michel Giraud (R.P.R.) avaient contesté la politique définie par M. d'Ornano.

Lundi matin, devant le Conseil de Paris, M. Jean Tiberi a souligné que chaque année, entre 1972 et 1978, la capitale a perdu vingt-cinq mille emplois salariés. Il a indiqué que les intérêts de la ville et de la région d'Ile-de-France sont complémentaires, avant de préciser : « *Il est erroné d'attendre d'une réduction volontaire du nombre des emplois parisiens un relâchement de la tension sur le marché immobilier.* » Après avoir rappelé que Paris compte 1,9 million d'emplois pour 1,2 million de résidents actifs, M. Tiberi a affirmé : « *Il serait absurde de vouloir ajuster le nombre des emplois sur celui des actifs. Une telle politique de Gribouille dénierait à Paris son rôle de capitale et porterait un dommage irréparable à la région (...). Il serait illusoire de penser que le départ des salariés du tertiaire libérera des surfaces de bureaux qui pourront être reconverties à l'habitation (...). Si l'on veut éviter que Paris ne devienne une ville-musée, il est indispensable de ne pas bloquer net son développement.* »

De son côté, Mme Christiane Schwartzbard a estimé, au nom du groupe communiste, qu'il ne s'agit pas d'une « *politique de Gribouille* », mais « *de l'expression de la volonté du grand capital* ». Mme Schwartzbard a affirmé que, « *après la saignée d'emplois industriels qui a dévitalisé Paris sans améliorer la situation de l'emploi en province, le gouvernement veut entamer la seconde phase d'attaque contre l'emploi des Parisiens* ». Elle a reproché au maire de « *minimiser l'ampleur de la menace* » et, ainsi, de « *faciliter la mise en œuvre du plan d'Ornano* ».

« Une ville de riches »

M. Jean-Pierre Welterlin (P.S.) a, pour sa part, rappelé que les opérations d'urbanisme ont, « *depuis plusieurs années, entraîné le départ progressif des masses laborieuses* » et transformé la capitale « *en une ville de riches d'où les pauvres sont bannis* ». Il a renouvelé la demande de son groupe de voir accordé « *un moratoire sur toutes les expulsions pendant toute la durée de la crise économique* ». Quant à M. Sarre, président du groupe socialiste, il avait récemment qualifié « *d'ineptie et de provocation* » la désindustrialisation prônée, selon lui, par M. d'Ornano.

M. Long est intervenu, devant l'assemblée parisienne, pour souligner que la position du gouvernement « *esquisse une politique de longue haleine* » qui se fonde sur un constat. Le président de l'intergroupe U.D.F. a dénoncé « *une série d'inexactitudes et d'exagérations savamment calculées* » et rappelé que son groupe, comme les autres, estime que « *la décentralisation a atteint un point tel qu'il devient dangereux pour Paris qu'elle se poursuive au même rythme et dans les mêmes conditions que précédemment* ». M. Long s'est déclaré prêt à s'associer « *à toute démarche* » que le maire jugerait nécessaire d'entreprendre pour « *attirer l'attention du gouvernement sur l'inquiétude des Parisiens* ».

M. Chirac a réplique que, ayant multiplié les interventions auprès du gouvernement, il n'a rencontré « *aucune espèce de compréhension* ». Après avoir qualifié les propos de M. D'Ornano de « *maladroits* », le maire de Paris a indiqué qu'il entend s'opposer au « *laisser-aller* » gouvernemental. Cet épisode illustre les divergences de vues qui existent entre le gouvernement et la municipalité en matière d'emploi et de logement. M. Chirac estime en effet que la politique de l'Etat contrarie ses propres objectifs et défavorise les couches moyennes de la population qui, n'ayant accès ni au logement social ni aux logements proposés par les promoteurs privés se trouvent écartées de la capitale.

Au cours de la séance, les conseillers de la capitale ont adopté à l'unanimité le projet d'aménagement de l'îlot « Gros-Boulainvilliers », dans le seizième arrondissement (*le Monde* daté 24-25 février). En ce qui concerne les terrains Citroën du quinzième arrondissement (*le Monde* daté 24-25 février), M. Daniel Benassaya (P.S.) a critiqué la « *distance* » qui existe, selon lui, entre les « *intentions généreuses du maire* » et la réalité de sa politique du logement. Ainsi, a-t-il expliqué, les logements prévus dans cette zone seront trop chers et accentueront la « *dépopulation* » de la capitale, tandis que celle-ci « *aliène son patrimoine au profit des acheteurs d'appartements* » ; les élus communistes ont de leur côté protesté contre la faible part réservée aux logements sociaux. — J.-M. C.

● *Polémique aux Halles.* — Les associations parisiennes protestent depuis de nombreux mois contre la sorte d'émergence que va créer aux Halles la réalisation de la voie Coquillière au lieu-dit la Pointe Saint-Eustache. Elles déclarent avoir obtenu de Mme Neubout, maire adjoint chargée de l'environnement et présidente de la commission extra-municipale de l'environnement, son accord pour demander au maire de Paris d'arrêter les travaux.

« *Sans prendre la peine de nous recevoir*, déclarent les associations, *le maire de Paris a refusé d'écouter Mme Neubout, et le ministre de l'environnement, qui préside par le préfet de Paris la commission des sites, n'a pas osé intervenir dans cette affaire.* »

TOURISME

MICHELIN : LA PROMOTION 80

Le Michelin 1980 comptera un « trois étoiles » de plus (vingt au lieu de dix-neuf). C'est *la Bonne auberge*, à Antibes.

C'est Jo Rostang, remarquable cuisinier qui s'était fait connaître à Sassenage, qui reprit, il y a quelques années, la vieille maison des Baudoin quelque peu en déconfiture. Il en a fait l'une des plus belles de la Côte et peut-être la meilleure : cadre, accueil, service et table. Ceux qui ont goûté la terrine d'artichauts et langoustines, le saumon frais à la nage d'écrevisses, la terrine d'agneau ou la tourte de pigeon ne contesteront point cette promotion. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, Michel Rostang, le fils, qui avait quitté Sassenage pour s'installer, lui, à Paris (rue Gustave-Flaubert), hérite de deux étoiles. C'est la promotion Rostang que ce Michelin 80 !

Quelques autres « deux étoiles » : à Paris *Lamazère*, à Maisons-Laffitte *la Vieille Fontaine*, à Lyon *Orsi* sont annoncés.

Des étoiles, des oublis et... la disparition du *Ritz* et la perte d'une des deux étoiles du *Plaza Athénée*, comme si le guide avait voulu venger le départ du syndicaliste Bougeneaux. De la part des capitalistes Michelin, est-ce un grand geste ?

Nous verrons prochainement l'analyse plus complète des guides. Le Kléber sort le 4, le Michelin seulement le 19.

L. R.

Le Monde

régions

CORSE

DES JEUNES COUPÉS DES ADULTES, LA POPULATION DÉÇUE PAR SES ÉLUS

Une île divisée contre elle-même

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — La France a mal à la Corse. Et depuis longtemps. La question insulaire, du moins dans les termes où elle se pose aujourd'hui, est vieille comme la République. Alexandre Millerand, alors chef de l'Etat, déclarait déjà, le 5 mai 1921 à Ajaccio : « *Qu'y aurait-il de choquant à conférer à la Corse... une autonomie administrative aussi complète que possible. La France doit à la Corse, elle se doit à elle-même, de régler comme il convient et le plus rapidement possible une situation indigne de l'une et de l'autre, et qui ne saurait, sans péril, se prolonger.* »

L'histoire de cette maladie insulaire est faite de longues rémissions qui laissent espérer le meilleur et de fortes fièvres qui laissent augurer le pire. Faute de savoir y porter remède, Paris joue la patience ; comme si le temps travaillait pour lui...

Les récents événements de Bastelica et d'Ajaccio risquent-ils de modifier le cours des choses ? Le sentiment de solidarité que les Corses, dans leur ensemble, manifestent à l'égard des « *patriotes emprisonnés* », le donnerait à croire. Qu'environ cent trente des siens aient, aujourd'hui, maille à partir avec la justice exaspère cette communauté insulaire qui tiendrait dans un quartier de Marseille et dont on s'est plu, en haut lieu, à souligner la « *sensibilité particulière* ».

Sur le fond de l'affaire, les autochtones se gardent bien de conclure. Certains constatent qu'une fois encore les « nationalistes » ont su à merveille exploiter les erreurs du pouvoir, faire le travail de la police en arrêtant des barbouzes notoires. D'autres s'interrogent : « *Qui avait intérêt à servir sur un plateau au « collectif » de Bastelica le commandant Bertolini, le patron des contre-terroristes ? Qui, en définitive, est tombé dans le piège ?* » Dans cette île où chacun se connaît, tout finira par se savoir.

Au demeurant, bon nombre d'insulaires craignent le jugement de l'opinion publique continentale. Les résultats d'un récent sondage laissant entendre que, pour 43 %, les Français s'accommoderaient d'un « lâchage » de la Corse peuvent confirmer leurs appréhensions. « *La Corse a su se débarrasser de ses bandits ; elle pourrait agir de même avec ses contestataires*, note un autochtone, *mais ceux-ci soulèque se réglera le problème pour que nous nous décidions à les remettre au pas* ».

A l'aveuglette

N'y aurait-il, au cœur de l'imbroglio corse, qu' « *une sorte d'insécurité sur les plans émotif et philosophique* », née de la dislocation des structures traditionnelles, comme, toutes proportions gardées, le constatait récemment, à propos de l'Iran, M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain ? Plus immédiatement, le malaise insulaire se nourrit d'une double déconvenue, à la fois économique et politique. « *Il y a transfert d'une frustration économique vers un rêve politique* », explique M. Arrighi de Casanova, président du comité économique et social.

On l'a déjà trop dit : la Corse ne manque pas de crédits. Au titre des investissements, elle disposera en 1980 — toutes sources de financement confondues — de 1,3 milliard de francs. A s'en tenir au seul budget de l'établissement public régional, ses ressources égalent celles d'une région qui compterait un million d'habitants alors qu'elle en rassemble moins de trois cent mille. A l'évidence, cette manne n'a pas l'effet attendu sur l'économie insulaire.

La Corse, il est vrai, revient de loin ; il faut donc du temps pour lire sur le terrain les signes d'un certain renouveau. Reste qu'un bon quart des crédits ne sont pas consommés, notamment à cause de la négligence des élus et des lenteurs de l'administration. Beaucoup d'argent tombe aussi entre des mains malhabiles à en tirer profit, faute de vraie formation professionnelle. On s'avise aujourd'hui qu'un lycée agricole a son utilité. Que n'y a-t-on pensé plus tôt ?

« *Le doute est largement répandu sur la bonne utilisation des moyens mis à la disposition de notre région* », remarque M. José Rossi, conseiller général (U.D.F.) d'Ajaccio. A preuve, l'aéroport international de Figari, situé près de Porto-Vecchio. Inaugurée au mois de juillet dernier, sa piste de 2 480 mètres le met en mesure de recevoir des Airbus. Pour l'heure ne s'y posent que des avions de tourisme... Coût provisoire de l'opération : 45 millions de francs.

Les crédits affluent de toutes parts. Les conseillers généraux et régionaux en maîtrisent très mal la distribution. Cette année, ils auront exercé un pouvoir de décision sur 16 % seulement des dépenses d'investissement ; le reste leur aura été soumis pour avis ou information. « *Une meilleure coordination des différents efforts financiers serait souhaitable* », affirme M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président (R.P.R.) du conseil régional.

A vrai dire, on serait bien en peine de dégager une politique agricole, une politique touristique, etc. Et pour cause ! Trop soucieux de satisfaire leur clientèle, les élus insulaires jugent plus payant de pratiquer le saupoudrage des crédits que de se lier les mains à quelque directive que ce soit. « *L'argent public, pour avoir son plein effet, devrait appuyer les objectifs d'un plan* », indique M. Denis de Rocca-Serra, membre du comité économique et social.

Redistribuer des terres à de jeunes agriculteurs est une bonne chose. Mais s'est-on soucié de la commercialisation de leurs produits puisque, faute de marché local, ils sont condamnés à exporter ? Ranimer l'intérieur de l'île part d'une louable intention. Mais s'est-on inquiété de savoir qu'y faire et où ? « *Nous agissons un peu à l'aveuglette* », admet M. Pierre Angeli, président de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse.

Le système politique qui soutient de tels errements est inévitablement mis en accusation par une jeunesse outrée de voir ainsi *s'effondrer* ses quelques chances de *vivre au pays*. Deux générations se heurtent, l'une qui a fait sa vie et aspire à la paix, l'autre qui la bâtit dans le bruit et la fureur.

Aujourd'hui, les insulaires souffrent de ne plus se comprendre sur l'essentiel. A la lumière des derniers événements, les responsables locaux ont pris subitement conscience de la nécessité de réconcilier la communauté insulaire avec sa jeunesse, largement favorable à la contestation violente. « *Cessons de lui offrir le spectacle de nos querelles subalternes et de nos horizons étriqués* », lance M. Arrighi de Casanova. « *Dialoguer avec elle ? Mais qu'avons-nous à lui proposer ?* confie un conseiller municipal d'Ajaccio. *On est dans le noir absolu.* »

« *Jadis, entre les uns et les autres, le dialogue était permanent ; il s'engageait autour de la table, près du troupeau ; cela n'existe plus* », raconte un insulaire. Aujourd'hui, les enfants reprochent à leurs parents d'être prisonniers d'un clan — ce système d'organisation ancestrale mais toujours vivace, — de ne plus disposer de leur libre arbitre.

Ceux qui tentent de se soustraire à la mainmise du clan finissent, un jour ou l'autre, par retomber sous sa coupe. « *Ruer dans les brancards ? Mais, je serais éliminé du jeu politique*, confie M. Rossi, le benjamin du conseil régional. *Il faut accepter une partie des contraintes du système traditionnel.* » A son avis, « *il y aura forcément un renouvellement des décideurs d'ici cinq à dix ans ; c'est sur la durée que se règlera le problème corse* ».

Les nouveaux nationalistes

Contraints, faute de mieux, de s'appuyer sur une classe politique vieillie et manœuvrière, les pouvoirs publics ne se sont pas crus autorisés à entamer son « éducation ». Au contraire, ils n'ont cessé de couvrir ses manigances, de se prêter à ses combinaisons. Au lieu de se faire respecter et admirer, l'Etat s'est déconsidéré aux yeux des autochtones. « *Les barbouzes n'ont pu agir sans une certaine protection de l'administration, qui a trouvé un écho auprès de l'autorité judiciaire* », constate M. Michel Pierucci, maire (majorité) de Corte.

Quelle réponse politique apporter à la question corse ? « *L'effort de remise en ordre est énorme*, dit M. Rossi. *Je vois mal comment l'Etat pourrait en faire davantage.* » Le parti socialiste continue de prôner un « *statut particulier* », auquel semble curieusement se rallier M. Pierre Pasquini, député (R.P.R.) de la Haute-Corse. « *Pourquoi s'y opposerait-on, alors qu'en Italie la Sardaigne et la Sicile en bénéficient ?* » Quant au parti communiste, il réaffirme « *avec plus de force que jamais* » la nécessité d'un certain pouvoir régional dont l'île devrait être le terrain d'expérience.

Au-delà de ces professions de foi, beaucoup commencent à ressentir confusément le besoin de sortir du cycle infernal de la violence. Cette volonté s'exprime notamment dans certains milieux nationalistes qui veulent clarifier le débat. « *Nous souhaitons rendre acceptable au gouvernement et aux Corses le mot nation, leur prouver que, moyennant des garanties et des étapes, notre projet politique n'est pas synonyme d'aventure* », explique M. Xavier Tomasini, *animateur d'un mouvement* qui cherche à se démarquer à la fois des autonomistes et des « indépendantistes ».

Comme en Californie

Ces « nouveaux nationalistes », qui se présentent comme des gens prêts au dialogue, comptent bâtir leur stratégie sur « *le temps et le travail* ». A leur avis, « *manifester dans la rue ne suffit pas* ». Le recours aux urnes ? Ils restent évasifs. L'indépendance à terme ? Ils ne se prononcent pas. Pas de programme précis donc, mais une attitude réaliste et ouverte, dont il sera intéressant de suivre l'accueil qu'elle rencontrera.

Comme la moindre des réformes, l'idée d'une assemblée régionale élue au suffrage universel et à la proportionnelle refait lentement surface. Dotée de compétences élargies, celle-ci pourrait, dans des secteurs clés comme celui de l'agriculture, maîtriser la masse des crédits et en faire usage conformément à un schéma qu'elle aurait préalablement élaboré. M. de Rocca-Serra le souhaitait récemment devant le conseil régional : « *Il est indispensable que nous ayons une vision précise de nos contraintes et de nos atouts pour l'avenir et que nos choix s'inscrivent dans un plan d'ensemble.* »

La vraie question demeure : la Corse est-elle en mesure de garantir un avenir aux jeunes qui désirent y vivre ou qui souhaitent y revenir ? « *Elle est loin d'avoir tiré le meilleur parti de ses atouts* », assurent certains, qui évoquent pêle-mêle la filière bois, l'agro-alimentaire, le tourisme, l'artisanat, l'eau, l'air et le soleil... Les « nouveaux nationalistes », quant à eux, fondent leurs espoirs sur la « postindustrialisation » comme on la voit naître en Californie sous le signe de l'ordinateur... Rien de moins.

D'aucuns veulent raison garder. Leur constat est sévère : les zones industrielles d'Ajaccio et de Bastia sont quasiment vides ; la décentralisation d'activités tertiaires a ses limites ; la terre nourrit mal ceux qui l'exploitent ; le sauvetage de l'intérieur est si tardif qu'il paraît déjà compromis. Leur conclusion est claire : il faut dire la vérité aux jeunes Corses, leur faire comprendre que leur île, « excommuniée de la nature », n'est peut-être pas l'eldorado qu'ils imaginent. Mais qui se risquera à tenir ce discours peu banal ?

Y a-t-il beaucoup d'autochtones, résolus quoi qu'il en coûte, à tenter ce pari un peu fou de sauver leur île du naufrage ? Il serait injuste d'accabler le seul corps politique de tous les péchés d'Israël. Croit-on, par exemple, les milieux socio-professionnels à l'écart des trafics d'influence, du népotisme et de la prévarication ? « *Notre tempérament nous pousse à dominer plus qu'à servir* », reconnaît un Corse. Une affaire de mentalités.

« *La politique à hauteur d'homme* » sur laquelle Roger Garaudy fonde les mutations de demain « *commence*, écrit-il, *lorsque chacun comprend qu'il est personnellement responsable de l'avenir de tous* ». C'est dire combien la Corse est peu préparée au changement. Autrement qu'en paroles...

JACQUES DE BARRIN.

SCHÉMA APRÈS SCHÉMA

TROP DE CONVOITISES SUR LES PLAGES

Le projet de schéma d'aménagement du littoral corse doit être prochainement soumis aux conseils généraux puis aux assemblées régionales avant d'être présenté à l'approbation d'un conseil interministériel d'aménagement du territoire. Qu'en restera-t-il au terme de ces procédures, *si du moins celles-ci* sont menées à bonne fin ?

Trop audacieux, le schéma d'aménagement de la Corse avait fait long feu en 1971. Trop contraignant, le schéma d'aménagement du littoral subira-t-il le même sort en 1980 ?

Lors du vote de la charte de développement économique de l'île, au mois de juillet 1975, les élus régionaux avaient réclamé « *un plan foncier pour protéger le littoral* », jugeant que l'espace y était consommé de manière désordonnée. Le spectre de la « baléarisation » hantait alors les esprits.

Le président de la République, lors de sa visite en Corse, au mois de juin 1978, relança l'idée d'un « *programme d'aménagement concerté du littoral* » qui comporterait un échéancier pluriannuel. Conformément à ses directives, les services du ministère de l'environnement et du cadre de vie viennent d'établir un projet de schéma qui, sur la base d'une carte au 1/100 000, définit notamment des zones de protection et des pôles de développement.

Pour délimiter « *les pôles de développement urbain et touristique* », les auteurs du schéma ont tenu compte de plusieurs impératifs : limiter le tourisme de masse, tabler sur dix mille *nouveaux lits par an*, *éviter* la construction le long des rivages, favoriser un aménagement en profondeur. Ces extensions, pour l'essentiel *localisées autour des* agglomérations existantes, « *couvrent au total plus de 25 000 hectares, et suffisent donc très largement et pour longtemps*, notent-ils, *aux besoins, puisque la construction « consomme » actuellement 500 hectares par an* ».

Un préalable à cet aménagement : la maîtrise ou au moins un contrôle de l'usage des sols. « *Il est indispensable de prévoir une action foncière*, affirme l'administration, *qui peut prendre deux formes : soit l'acquisition des sols par les collectivités, soit la mise en place d'un dispositif réglementaire et contractuel susceptible de garantir la bonne utilisation des sols.* »

Ce schéma d'aménagement « *n'est pas juridiquement un document d'urbanisme* », précisent ses auteurs pour ajouter cependant qu' « *il servira de cadre pour l'élaboration conjointe des plans d'occupation des sols (POS) opposables aux tiers* » et dont la majorité des communes corses n'est pas pressée d'entamer l'étude.

100 000 lits près de Figari ?

Quoi qu'il en soit, la publication de ce projet de schéma a soulevé un beau tollé parmi les élus qui s'abritent derrière l' « *arbitraire* » d'un classement de l'espace en zones constructibles et zones non constructibles, source, selon eux, d'intolérables injustices. Même la promesse des pouvoirs publics de les combler d'aides financières pour équiper les « pôles de développement » n'a pas réussi à désarmer leur hostilité.

Pourtant, en laissant en blanc, sur la carte de la Corse, de larges « *zones intermédiaires non affectées* », les auteurs du schéma ont, semble-t-il, ménagé l'avenir. Il est, en effet, indiqué dans le projet que ces espaces libres « *peuvent pour partie constituer des réserves pour d'éventuels besoins ultérieurs de la construction* ».

Ainsi, l'extrême sud de l'île autour de Porto-Vecchio qui a pour maire M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président (R.P.R.) du conseil régional, a-t-il été, pour une très large part, classé en « zone intermédiaire », notamment le secteur proche de la Testa Ventilègne où, jadis, on songea à construire quelque cent mille lits. Ce projet, amendé, reverra-t-il le jour maintenant que l'aéroport international de Figari vient d'ouvrir sa piste ? L'ambiguïté du projet de schéma d'aménagement du littoral ne permet pas d'écarter ce risque.

DEUX QUESTIONS-CLÉS

Comment exploiter la terre ; à qui appartient-elle ?

De notre correspondant

Ajaccio. — Au commencement, pourrait-on dire, il y avait la charte de développement économique de la Corse. Votée au mois de juillet 1975 par le conseil régional, elle s'efforçait de traduire « *la réalité agricole insulaire* » et de dégager les lignes de force en vue de son développement harmonieux, compte tenu des errements et des erreurs antérieurs. Cinq ans *après, en dépit d'efforts très* importants, personne n'oserait affirmer que les objectifs assignés ont été atteints.

L'Etat, l'établissement public régional, les départements et les communes procèdent à des *investissements considérables* de nature à permettre de rattraper une partie du retard d'équipement, mais les mesures d'accom*pagnement économiques restent* indispensables, principalement dans l'intérieur, sous la forme d'aides directes « *promotion du tourisme rural, production forestière.* » si l'on veut que ces investissements ne demeurent pas improductifs et aident à *fixer les hommes*.

Dans les zones littorales, plus propices à la culture, il en va différemment. Passé le choc des années 1960-1970 (arrivée des rapatriés, essor d'une agriculture moderne, développement du vignoble et de l'agrumiculture), un certain nombre de difficultés ont finalement reçu les solutions que, malheureusement trop souvent, il a fallu revendiquer dans la rue. En plaine orientale, les réseaux d'irrigation sont en place, et on s'attache maintenant à préparer ceux qui sont indispensables aux autres régions (Balagne, Sud-Ouest de l'île, moyenne vallée du versant occidental). Les impératifs de la lutte contre l'incendie y sont d'ailleurs étroitement liés, tant il est vrai que la présence de zones irriguées de pacages constituera, de l'avis général, *une efficace arme de dissuasion*.

La grande question à laquelle l'agriculture insulaire est désor*mais confrontée est celle de* l'indivision. Elle avait été évoquée devant M. Raymond Barre lors de son voyage en Corse, le 11 décembre 1978, par M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social. Le premier ministre avait répondu que le ministère de l'agriculture enverrait « *des hommes sages et avisés* » pour l'étudier. Comment l'action de la Société d'aménagement et d'établissement rural (SAFER) et la conversion du vignoble pourraient-elles être couronnées de succès tant que le problème foncier n'aura pas *été réglé* ?

Les racines du mal

La Corse, en effet, est confrontée à ce qu'on peut appeler « *le mal séculaire de l'indivision* ». Les racines de ce mal sont historiques, le fondement en est l'immigration. Pour remédier à ce blocage, M. Albert Astier, directeur régional de l'agriculture, avait préconisé la création d'un service foncier rural. A son avis, « *en recherchant inlassablement les propriétaires, les titres de propriété, les accords des héritiers, les terres pourraient être libérées et redistribuées. La SAFER a été créée pour cette mission, elle pourrait avoir la gestion d'un tel service* ».

Le blocage foncier est générateur de tension. Les syndicalistes en ressentent les effets, et ils mettent souvent l'accent sur la gravité du problème. Cela explique les nombreuses occupations survenues pendant les dix dernières années.

Reste cependant à savoir ce que veut réellement le monde *agricole. Sectoriellement*, il n'y a pas de problèmes insurmontables. Globalement, on n'a pas encore défini une politique et moins encore les moyens de cette politique. C'est la raison pour laquelle le conseil régional a décidé, tout comme le comité économique et social, de constituer sa commission des affaires agricoles.

Ce service vient d'être créé. Il sera mis en place dans le courant du mois de mars et sera alimenté par des fonds dégagés par le ministère de l'agriculture.

Il serait temps, en effet, que soit accomplie cette tâche essentielle de manière à déterminer les axes de l'action dans tous les secteurs, à commencer par la commercialisation, les transports et la recherche de productions profitables à l'île et à ses agriculteurs.

PAUL SILVANI.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

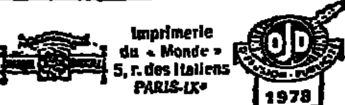
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57437.

ENQUÊTE

La « guerre » du sel

II. — Vous avez dit cartel ?

par MICHEL BOLE-RICHARD

Après avoir examiné, dans un premier article, comment les pouvoirs publics français n'ont guère incité à la commercialisation du sel des mines de potasse d'Alsace, quand ils ne l'ont pas contrecarrée, il importe de savoir si cette société contrôlée par l'Etat ne s'est pas également heurtée à un véritable cartel européen du sel. (Le Monde du 26 février 1980.)

En 1962 déjà, la commission des ententes et des positions dominantes dans un avis en date du 17 novembre affirmait que *« l'organisation d'un marché non concurrentiel du sel remonte à une époque ancienne et qu'une organisation analogue dans ses effets, du moins quant à la disparité des prix, se retrouve dans les trois autres pays producteurs du marché commun »*. Elle demandait donc que *« ces ententes soient invitées à étudier et à mettre en œuvre une politique tendant à la restauration de la concurrence et un respect des règles normales de formation des prix »*.

Il ne semble pas que cette demande ait été suivie d'effet, puisque M. Pierre Weisenhorn, député (R.P.R.) du Haut-Rhin, écrivait dans *le Monde* du 6 décembre dernier : *« Le marché européen du sel est solidement détenu et organisé par un petit nombre de groupes industriels : Solvay en Belgique, en Allemagne et en France, Akzo aux Pays-Bas, Basf en Allemagne, Rhône-Poulenc et la compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est en France. »* Pour ce faire, ce parlementaire s'appuyait sur le rapport d'un chargé de mission à la commission de la concurrence, M. Frédéric Jenny, professeur d'économie à l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales), qui a longuement analysé et décrit ce phénomène pour la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale. Ce dernier explique qu'il existe *« une répartition du marché européen qui permettrait à chaque producteur, sur certains des segments du marché qui lui est réservé, de pratiquer des prix artificiellement élevés sans craindre pour autant de se voir concurrencer »*.

Pour étayer sa thèse, M. Jenny se base sur un certain nombre d'indices. Tout d'abord, la faiblesse des exportations françaises en matière de sel cristallisé (5,20 % de la production en 1978) alors que le comité des salines de France, qui regroupe tous les professionnels du sel, note pour l'année précédente que *« les prix allemands restent supérieurs aux prix français dans une mesure allant, suivant les qualités, de 20 à 120 % »*. Ensuite, *« la position dominante de la C.S.M.S.E.* (environ 70 % du sel cristallisé) *qui, semble-t-il, s'est appuyée sur les pouvoirs publics pour faire échouer les projets du M.D.P.A. aussi souvent que possible »*. Enfin l'intégration dans ce système *« d'entente implicite ou explicite »* des M.D.P.A. elles-mêmes qui, en échange de leur exclusion du marché du sel, bénéficieraient *« de contreparties sur le marché international de la potasse »*, sans parler de l'entente qui existerait, selon M. Jenny, entre les M.D.P.A. et la C.S.M.S.E. (1) pour se partager le marché du sel de déneigement. En conclusion, M. Jenny démontre que si les M.D.P.A. disposaient d'une saline, elles pourraient commercialiser un million de tonnes par an (dont 500 000 à l'exportation), *« sans pour autant que les autres producteurs aient à réduire leur activité »* et que, par conséquent, la solution de l'injection prévue par la convention est *« une solution de facilité condamnable »*, comme l'écrit M. Weisenhorn.

Comme l'on peut s'en douter, ce rapport n'a guère été apprécié dans les milieux saliniers et notamment à la C.S.M.S.E., qui le qualifie de *« pamphlet »*. Elle a rédigé peu après une sorte de contre-rapport dans lequel elle écrit que *« les accusations portées contre elle ne reposent que sur des erreurs, des omissions ou des analyses insuffisantes et superficielles »*, et *« que le placement d'un million de tonnes sur le marché européen, disposant d'une capacité de production excédentaire d'au moins 20 %, est une chimère »*. Nous n'entrerons pas dans les détails de la polémique, en dépit des nombreux paradoxes qui caractérisent la situation du marché européen du sel, comme par exemple celui qui consiste pour l'E.M.C., groupe qui contrôle à 99,82 % les M.D.P.A., à acheter du sel à Akzo, aux Pays-Bas, pour alimenter ses usines de Tessenderloo, en Belgique, alors qu'E.M.C. transporte de Mulhouse à Tessenderloo du chlorure de potasse pour fabriquer du sulfate de potasse, lequel est ensuite réexpédié en France... Au siège d'E.M.C. on indique simplement que *« c'est économiquement plus intéressant »*. Il faut néanmoins s'interroger sur quelques aspects fondamentaux de cette controverse.

Une situation bien établie

Est-il exact tout d'abord de dire que le marché du sel est saturé et qu'il n'y a pas de place pour un autre producteur ? Si l'on examine les chiffres fournis par le comité des salines, on constate que la production est passée de 1968 à 1978 de 4 071 000 tonnes à 6 793 000 tonnes, que la consommation intérieure de sel cristallisé s'est accrue de 1 922 000 tonnes à 3 051 200 tonnes, tandis que les exportations ne progressaient que de 1,40 %. Certes, actuellement la demande reste faible, et des centres de production travaillent au-dessous de leur capacité, mais le dernier rapport des salines de France pour l'année 1978 note que *« le total des utilisations dépasse encore la production »*, que *« toutes les régions de production de sel ignigène* (obtenu par l'injection d'eau dans une mine de sel gemme et ensuite par évaporation de la saumure) *sont en progression »*, que *« l'extraction du sel gemme s'est accrue de manière importante »* et enfin que *« la production de sel en dissolution* (utilisé pour l'industrie chimique) *est aussi en progrès de 10,6 %. Ce qui traduit une certaine reprise de cette industrie. »* Quand l'on sait, d'autre part, que les salines du Midi ont produit, cette année, en raison de bonnes conditions climatiques, 1,8 million de tonnes de sel de mer, que, selon une source E.M.C., la firme anglaise ICI (Imperial Chemical Industry) a annoncé en 1979 une campagne de forage dans le Nord et la R.F.A., que Solvay a fait des investissements importants dans la mine de sel gemme de Borth, également en R.F.A., on peut difficilement prétendre qu'il n'y a pas la place pour une saline des M.D.P.A., surtout si l'on fixe, indique-t-on à E.M.C., un taux raisonnable de croissance d'environ 2 % (il est de 8 % pour le sel de déneigement). Cette analyse pourra sembler un peu rapide, mais l'on reconnait en privé à E.M.C. que le marché européen (environ 35 millions de tonnes) peut facilement absorber un million de tonnes supplémentaires avant d'ajouter qu'*« il n'est pas facile de bouleverser une situation bien établie »*.

Les M.D.P.A. sont-elles décidées à franchir le pas ? Si l'on en croit le rapport de M. Jenny, la pénétration des M.D.P.A. sur le marché du sel cristallisé risquerait de remettre en cause l'entente internationale, voire mondiale, sur le marché de la potasse, qui, en raison d'un accord de non-concurrence pouvant exister entre Basf (autre grand producteur européen) et les M.D.P.A., leur permet non seulement de se partager certaines « zones de vente », mais laisse toute latitude aux M.D.P.A. pour pratiquer des prix très élevés (En France, les M.D.P.A. bénéficient d'un monopole). A la S.C.P.A., filiale commerciale des M.D.P.A., on répond que tout cela est faux et qu'on ne va pas dénoncer *« ce qui n'existe pas »*. L'argument vaut également pour l'entente qui existerait entre les M.D.P.A. et la C.S.M.S.E. en ce qui concerne le sel de déneigement. Pourtant, il est intéressant de constater que la part respective du marché de ces deux sociétés n'a guère varié au cours des années et que les prix ont augmenté presque parallèlement alors que le prix de revient du sel des M.D.P.A. reste faible.

La Ville de Paris a même adressé le 30 janvier 1979 une lettre à la direction de la concurrence et de la consommation, après avoir constaté que le prix du sel de déneigement avait augmenté de 26 % pour les M.D.P.A. et de 23 % pour la C.S.M.S.E. Une enquête a été ordonnée et confiée à la direction nationale des enquêtes. Celle-ci vient de remettre son rapport à la direction de la concurrence et de la consommation. Il sera ensuite transmis au ministre de l'économie, M. René Monory. Il ne concerne cependant pas uniquement la demande d'enquête de la Ville de Paris. Son objet est beaucoup plus large. Pour l'instant, les conclusions sont tenues rigoureusement secrètes, mais on affirme de bonne source qu'elles confirment en partie celles du rapport Jenny. Reste à savoir maintenant si la commission de la concurrence sera saisie.

Un concurrent direct

Autre constatation qui laisse rêveur sur l'intensité de la concurrence : l'importante augmentation des prix du sel depuis la libération des tarifs en juillet 1978 (exception faite de ceux du sel de mer, qui n'ont jamais été bloqués). Les prix pratiqués par la C.S.M.S.E. ont en effet augmenté entre avril 1978 et décembre 1979 de 33,5 % pour le sel industriel et, selon les qualités, de 28,4 % à 37,5 % pour le sel de déneigement. *« Nous avions un retard énorme qui avait mis l'entreprise dans une situation catastrophique. La politique de la direction des prix nous a coûté plusieurs usines modernes. Nous devrions être installés à l'étranger »*, explique son P.-D.G., M. Hervé Bainville.

Quoi qu'il en soit, on comprend que la C.S.M.S.E. n'ait jamais été favorable à l'arrivée d'un concurrent direct sur le marché français. Pour justifier cette attitude, on évoque chiffres en main, au siège de la firme, la stagnation des ventes et le chômage que provoquerait une augmentation de la production. *« La saline des M.D.P.A. tuera les salines de Lorraine »*, dit-on.

Pourtant, comment expliquer que le seul concurrent potentiel de la C.S.M.S.E. n'ait jamais pu prendre pied (sauf pour le déneigement) sur le marché, alors que cette même C.S.M.S.E. a considérablement développé au début de cette décennie ses installations de Varangeville (Meurthe-et-Moselle) — *« une saline au procédé performant »* — et accru la capacité de la mine de sel gemme de Saint-Nicolas ?

« Pour quelques tulipes »

On raconte à ce propos une étrange histoire. Il y a cinquante ans, M. de Retz, alors directeur général des M.D.P.A., aurait signé un accord secret avec M. Verhille, président du comité des salines, dans lequel il était écrit que les mines de potasse ne commercialiseraient jamais leur sel. Tout s'est passé comme si cet accord avait, à quelques nuances près, été respecté.

La pollution du Rhin a permis de ressortir ce dossier. *« Tout cela pour quelques tulipes »*, commente M. Alain Colas, directeur général de la C.S.M.S.E. Tulipes ou pas, après l'échec de la ratification par le Parlement français de la convention de Bonn, il faut trouver une solution pour le sel des M.D.P.A., puisque l'on a écarté le système des terrils, celui de l'évacuation par barges ou par train, et que l'injection se heurte à une opposition croissante. On parle aujourd'hui de remblayage des galeries, comme cela se pratique en R.F.A. et on procède à des essais.

Mais cette solution — coûteuse — ne serait que partielle. Alors ? Va-t-on comme certains l'affirment hâter la mort des M.D.P.A. alors que l'arrêt progressif de l'exploitation de la potasse est prévu pour 2004 ? A moins que l'on ne construise une saline communautaire ! Jamais les Etats signataires de la convention ne financeront un concurrent direct de leurs saliniers, entreprises puissantes souvent intégrées dans de grands groupes industriels, rétorquent certains. La tâche des négociateurs de la commission internationale du Rhin s'annonce difficile.

FIN

(1) M.D.P.A. : Mines de potasse d'Alsace ; S.C.P.A. : Société commerciale de potasse et d'azote ; C.S.M.S.E. : Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est ; E.M.C. : Entreprise minière et chimique. Comité des salines de France qui regroupe la C.S.M.S.E., les M.D.P.A., Solvay, les salines d'Einville (Meurthe-et-Moselle), les salines Cérébos, la compagnie fermière de Salles-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) et la fédération des producteurs de sel de l'Atlantique.

LA PRODUCTION

La France a produit en 1978, 6 703 000 tonnes de sel, dont 3 860 000 tonnes de sel en dissolution utilisées par les industries chimiques, et 2 933 000 tonnes de sel cristallisé qui sont commercialisées. En ce qui concerne ce dernier secteur, la Compagnie des salins du Midi et des Salines de l'Est représente environ 70 % du marché, lequel se répartit de la façon suivante : 11,85 % pour la consommation humaine, 34,07 % pour les industries chimiques, 13,65 % pour les industries diverses, 29,57 % pour le déneigement, le reste étant consacré soit à l'agriculture, soit à la pêche ou étant exporté (5,20 %).

Sept sociétés européennes, grâce à leurs implantations dans plusieurs pays, représentent près du quart de la production totale dans le monde, qui était estimée à 170 millions de tonnes en 1977 dont 120 pour le monde occidental. Ces sept grands ont une capacité de l'ordre de 45 millions de tonnes. Parmi eux Akzo (Pays-Bas, R.F.A., U.S.A., Brésil) 13 millions de tonnes, Solvay (France, R.F.A., Bénélux, Espagne) 11 millions de tonnes et ICI (Royaume-Uni), 8,5 millions de tonnes.

Dans les pays signataires de la convention de Bonn, outre la France, la R.F.A. produit environ 12 millions de tonnes de sel dont 8,2 de sel marchand ; les Pays-Bas ont une capacité de production de 4,2 millions de tonnes entièrement fournis par Akzo, le plus gros producteur mondial (avec ses implantations étrangères) ; la Belgique n'a pas de gisement exploité et la Suisse ne produit que 300 000 tonnes (monopole d'Etat).

Le Monde

économie

SÉCURITÉ SOCIALE

LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION AVEC LES MÉDECINS

Toute remise en cause du système nécessite un recours au Parlement

estime la Confédération des syndicats médicaux français

C'est un solennel avertissement aux caisses d'assurance-maladie et, au-delà, au gouvernement et au Parlement qu'entendait donner la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), lors de la reprise — en réunion plénière — mardi 26 février, des négociations sur l'élaboration d'une nouvelle convention entre le corps médical et les régimes d'assurance-maladie.

Après les six réunions d'un groupe de travail, dont la dernière a eu lieu lundi 25 février, les trois caisses d'assurance-maladie devaient présenter un bilan écrit des tractations. Un bilan qui, s'il comporte quelques points positifs, contient toujours des sujets importants de désaccord.

Face aux propositions relatives à la maîtrise des dépenses de santé — au sein d'une enveloppe globale que les praticiens auraient à respecter — la C.S.M.F. (1) se déclare prête à jouer ce jeu, mais à une condition non négligeable. L'accroissement des dépenses, indique ce syndicat, dépend certes en partie de l'exercice personnel de chaque praticien, mais il est aussi largement influencé par le comportement des malades et les progrès techniques. Si les caisses proposent donc une équation traduisant dans les faits des limites financières que le corps médical ne doit pas dépasser, celui-ci, par la voix des responsables de la C.S.M.F., demande qu'il ne soit pas tenu compte, dans cette équation, des facteurs sur lesquels il n'a pas d'influence.

Deuxième grand sujet de discorde : le projet de séparation des médecins en trois catégories (les « conventionnés », dont les malades seraient normalement remboursés ; les « agréés », avec honoraires libres et remboursement inférieur pour les patients ; enfin les hors-convention, sans remboursement). La C.S.M.F. estime qu'il s'agit d'une formule constituant officiellement une médecine pour les riches et une autre pour les pauvres.

Considérant que cette modification est fondamentale, elle envisage de faire appel au gouvernement et au Parlement. Pour la C.S.M.F., qui a tenu mardi matin une réunion extraordinaire de son bureau, les caisses veulent casser le système social libéral de la médecine « à la française » ; les négociateurs ne peuvent prendre cette éventuelle décision ; celle-ci doit *« revenir aux pouvoirs publics et aux parlementaires »*.

Les caisses n'ont en fait rien encore décidé. Elles se proposeraient de suggérer un système plus simple : les malades seraient tous remboursés sur la base d'un même tarif conventionnel, quel que soit le statut des médecins ; en revanche, parmi ceux-ci, ne bénéficieraient des avantages fiscaux et sociaux que ceux qui s'engagent, au sein de la convention, à maîtriser les dépenses de santé. En tout cas, si l'autre projet des caisses était maintenu, la décision de la C.S.M.F. de saisir les pouvoirs exécutif et législatif aurait vraisemblablement l'appui du R.P.R. et susciterait une nouvelle querelle de fond mais aussi politique.

Au terme d'une visite à la Fédération R.P.R. des Hautes-Pyrénées, indique notre correspondant à Tarbes, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a dénoncé, samedi 23 février, à Tarbes, à titre personnel, en tant que médecin lui-même, puis comme parlementaire président de la commission d'enquête sur la Sécurité sociale, ce qu'il a appelé le *« complot contre la médecine libérale »*.

« Ce complot, a-t-il dit, *a été précédé d'attaques en règle contre l'industrie pharmaceutique, puis contre l'hospitalisation privée. Après quoi l'offensive contre la médecine libérale s'est développée. On a cessé depuis lors de parler en termes de dépenses pour justifier cette mise en cause de la médecine libérale, mais jamais en termes de recettes, sans tenir compte des gens malades qui, soignés, améliorés et guéris, ont pu et peuvent être réinjectés dans les circuits économiques. »*

Un débat social et politique

Se référant à ses fonctions de président, à l'Assemblée nationale, de la commission d'enquête, M. Pons a dit : *« La commission a mis en pièces tous les chiffres présentés sur le prétendu déficit de la Sécurité sociale et a exigé sur elle un contrôle strict. »*

Bien que reconnaissant la progression importante du budget de la santé nationale, M. Bernard Pons a affirmé que les comptes de la Sécurité sociale seraient, à l'heure actuelle, bénéficiaires de trois milliards de francs environ en ajoutant : *« Asseoir le système de la Sécurité sociale sur une seule source de financement par cotisations alors que 1 400 000 chômeurs frappés par des éléments conjoncturels ne cotisent pas, c'est un peu léger. Et faire des seules professions médicales les responsables des problèmes de la Sécurité sociale, c'est inadmissible. »*

M. Pons, qui souhaite le relèvement de taxes sur l'alcool et le tabac, ne raisonne en fait que sur des statistiques annuelles. S'il s'avère exact que, pour la seule année 1979, les régimes de Sécurité sociale sont en excédent, celui-ci est insuffisant pour combler le déficit de 1978 : en solde cumulé et en trésorerie il y a toujours déficit. Et pour la seule caisse d'assurance maladie, le léger excédent prévu, pour la seule année 1979, ne serait pas vérifié : le solde serait nul, voire très légèrement déficitaire, et, en solde cumulé, le « trou de trésorerie » serait de plusieurs milliards de francs. Le conseil des ministres, qui doit dresser un bilan mercredi des mesures prises cet été par M. Barrot, et la publication, début mars, du bilan financier définitif pour 1979, devraient apporter un éclairage nouveau et faciliter un débat qui est statistique, mais aussi social et politique.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Après l'enquête du gouvernement sur la représentativité des syndicats médicaux, seules la C.S.M.F. et la F.M.F. se voient reconnaître le qualificatif de syndicat représentatif au niveau national. En revanche, ne sont pas reconnus comme tels le syndicat de la médecine générale et le syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics. Comme *le Monde* du 20 février l'a indiqué, sur soixante-cinq mille médecins libéraux, près de 45 % sont affiliés à la C.S.M.F. et 13 à 15 % à la F.M.F.

Le plan Barrot... quel plan ?

par J.-J. DUPEYROUX

A la fin du mois de juillet 1979, le nouveau ministre de la santé et de la Sécurité sociale, M. Jacques Barrot, traçait les grandes nervures d'un plan drastique destiné à remettre sur pied une Sécurité sociale en situation catastrophique...

Pierre angulaire de ce plan : le rythme de croissance des dépenses de santé de la nation devait, dès 1980, être ramené au rythme de croissance du produit intérieur brut. Proposition ahurissante. Dans son principe même : les Français sont autorisés, voire encouragés, à se ruiner jusqu'au dernier centime en dépenses d'alcool, tabac, tiercé, voiture ; sur un seul point cette liberté disparaîtrait : la santé ! La leur, celle de leurs enfants ! On croit rêver. Par ailleurs, tous les spécialistes savent bien que l'évolution générale des dépenses de santé dépend de multiples facteurs, notamment démographiques, scientifiques, médicaux, qui échappent largement à la volonté des gouvernements. On ne fait pas, ici, la loi et le beau temps.

Bien entendu, trois mois après exactement, changement complet de cap et de discours : les dépenses que l'on veut bloquer ne sont plus les dépenses de santé de la nation, mais — et c'est tout autre chose, — celles de l'assurance maladie. On sort de l'absurdité. En effet, quoique la France ne détienne aucun record en la matière, très loin de là, on conçoit qu'un *freinage* des dépenses para-publiques de la Sécurité sociale soit tenu pour opportun. D'un autre côté, autant il paraissait pour le moins surprenant de vouloir interdire aux particuliers de passer leur vie chez le médecin et de piller les pharmacies si tel est leur bon plaisir, autant il est techniquement possible *de mettre à l'abri les finances de la* Sécurité sociale : ainsi déplacé, le problème n'est plus que *politique*.

Encore faut-il, pour le résoudre, choisir entre deux directions principales : action au niveau des consommateurs ou action au niveau des producteurs de services médicaux.

Aggravation des inégalités et des incohérences

Action au niveau des consommateurs ? Pour *préserver* les comptes de la Sécurité sociale, il suffit d'alourdir la part de frais restant à la charge des intéressés.

C'est d'ores et déjà dans cette voie que l'on est entré en instituant récemment un ticket modérateur d'ordre public, non remboursable par les mutuelles, et un nouveau ticket sur certaines maladies longues et coûteuses.

Ces décisions seront-elles appliquées ? *Ce n'est même pas certain.* Quoi qu'il en soit, il faut dire la vérité. De telles mesures ne peuvent évidemment avoir le moindre effet dissuasif sur les comportements des *couches sociales privilégiées ;* si elles en ont un, ce ne peut être, par hypothèse, que sur les plus déshérités : on espère que l'O.S. hésitera à emmener ses enfants chez le médecin...

Deux conséquences : l'aggravation des inégalités dans l'accès à la médecine, l'aggravation des incohérences dans la *redistribution*. La consommation médicale* des plus pauvres étant freinée, et celle des riches *n'étant pas altérée*, la dépense globale se redéploie forcément dans le sens d'une plus grande satisfaction relative des seconds. Ce qui est contraire à la vocation fondamentale de la Sécurité sociale.

Qui doit décider ?

Autre direction, l'action au niveau des producteurs. Il n'est pas techniquement impossible d'effectuer sur le coût de l'activité de chaque praticien des contrôles permettant un pilotage à vue dans le cadre d'une enveloppe *globale prédéterminée. Mais*, pratiquement, cela implique la rémunération directe de ces praticiens par la Sécurité sociale elle-même : le « tiers payant ». Donc un changement profond, avec tôt ou tard un double secteur médical : d'un côté les médecins des caisses, de l'autre les médecins « libres ». Avantages, inconvénients...

Alors que choisir ? Mauvaise question ! Demandons-nous plutôt qui doit choisir !

Ici encore deux directions. Ou bien l'on entend régler le problème au plan de la nation tout entière, et l'on institue un service de santé national. Comme, par exemple, en Angleterre. En ce cas, c'est à l'Etat qu'il appartient de prendre ses responsabilités ; et à chacun des citoyens de participer aux frais de fonctionnement de ce service public en fonction de ses capacités contributives : impôt sur le revenu notamment.

Ou bien, hésitant devant un saut aussi impressionnant, on préfère conserver l'hétérogénéité d'un système de sécurité sociale fractionné en de multiples régimes socio-professionnels dont le financement est assuré par des cotisations assises sur les revenus professionnels. Les termes du problème sont alors très différents.

Dans le cas du régime général des salariés, tout le monde s'accorde à reconnaître que ces cotisations, même qualifiées de « patronales », sont prélevées sur la valeur du travail fourni et supportées par les salariés eux-mêmes. Et pour l'assurance-maladie, cette ponction sur leur rémunération est particulièrement *lourde : près de 20 % ! Qui* donc doit décider des modalités de cette assurance sinon ceux qui la paient ?

Or, tant en raison d'un paritarisme de façade qu'en raison de l'interventionnisme maladif de tous les gouvernements, les intéressés eux-mêmes n'ont guère voix au chapitre. Admettraient-ils des remboursements plus réduits ? Préféreraient-ils une médecine salariée ? Seraient-ils prêts à payer des cotisations plus élevées ? Veulent-ils une médecine à deux, trois ou dix-sept étages ? Personne ne le sait, personne ne s'en soucie : un paternalisme extravagant conduit en fait l'Etat, le patronat et le corps médical à décider entre eux de l'utilisation de l'argent des travailleurs et de la médecine qui leur convient. Là est la véritable aberration : la gestion d'une fraction aussi considérable des salaires par des tiers. Si l'on veut conserver une multiplicité de régimes d'assurance-maladie, il faut laisser les plus larges responsabilités, très nettement délimitées, aux représentants des assurés. Direction exactement inverse de la précédente. Pour le régime général, cela conduirait à renoncer à l'actuel paritarisme et à rétablir les anciennes élections.

Service de santé national ou régimes socio-professionnels diversifiés, renvol des respoinsabilités à l'Etat ou aux intéressés eux-mêmes par l'intermédiaire de leurs élus, voilà le choix décisif ; et parfaitement compréhensible par la nation. Bref, au lieu du tintamarre périodique, mieux vaudrait dégager une cohérence préalable.

SOCIAL

La C.F.D.T. chez Mme Pasquier

Pour une loi-cadre qui imposerait la mixité des emplois

« Nous avons rencontré un ministre et une délégation du ministère très ouverts à la discussion », a déclaré, lundi 25 février, M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., à l'issue d'un entretien avec Mme Pasquier, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui doit recevoir successivement, dans les quinze jours à venir, les représentants des autres syndicats et du patronat.

« Nous avons discuté d'une façon approfondie des divers projets du gouvernement. Nous avons exposé nos points de vue dans une atmosphère de travail intéressante, mais, bien sûr, l'essentiel reste à faire. Oui ou non, aurons-nous la loi-cadre. Oui ou non, aurons-nous la rencontre syndicats-patronat-gouvernement pour aller vers la plus grande mixité des emplois ? »

La délégation reçue par Mme Pasquier était conduite par M. Maire et Mme Jeannette Laot. Elle se déroulait dans le cadre des entretiens menés avec les syndicats et le patronat sur les discriminations entre hommes et femmes dans le monde du travail. Mme Pasquier s'informe ainsi des critiques et propositions des partenaires sociaux après la publication du rapport de M. Jacques Baudoin sur « Les discriminations et les disparités dans le travail féminin » (*le Monde* du 30 janvier).

Première objection : la C.F.D.T. n'adhère pas à la subtile distinction faite par le secrétariat d'Etat entre discrimination et disparité, affirmant que la discrimination n'est pas une affaire individuelle mais *« collective, voulue, organisée par les employeurs »*.

Autre critique : la C.F.D.T. s'oppose à la mise en place d'une mission spécifique traitant les questions relatives aux discriminations, de façon à ne pas *« déconnecter »* les problèmes des femmes de l'ensemble de la politique économique et sociale. Tout en soulignant les *« graves lacunes »* du rapport Baudouin, la C.F.D.T. en approuve plusieurs points, en suggère un élargissement. Elle souhaite que l'on réfléchisse à une sorte de loi-cadre fixant sur une période assez longue les objectifs à atteindre, par exemple la mixité de l'emploi, des formations initiale ou professionnelle, l'évolution des systèmes d'assurance sociale ou de fiscalité, etc.

La C.F.D.T souhaite que le secrétariat d'Etat organise une réunion tripartite gouvernement, patronat et syndicats, pour assurer la mixité des emplois dans les moindres délais.

Sans plus attendre, la C.F.D.T. fait ses propositions sur des points particuliers du rapport. Ainsi, les salaires réels, et non pas seulement un état des salaires répartis par sexe comme le préconise M. Baudoin, devraient être portés à la connaissance du comité d'entreprise. L'article 416 du code pénal concernant les discriminations à l'embauche, en particulier sexistes, devrait être modifié.

L'employeur est actuellement pénalisé si son refus d'embauche se révèle fondé sur un motif jugé non légitime. Encore faut-il que ce motif soit explicite. Les pratiques sexistes en la matière sont des plus discrètes, rarement avouées. Aussi le rapport Baudoin suggère de remplacer la référence à un motif « légitime » par celle à une liste limitative d'emplois pré-établie ou d'activités professionnelles pour lesquelles le sexe serait une condition déterminante. La C.F.D.T. souhaite que cette *liste* soit la seule référence de jugement pour l'application de l'article 416 dans des cas de discriminations sexistes à l'embauche. Elle s'oppose à la possibilité envisagée par M. Baudoin d'un recours à l'inspecteur du travail pour autoriser d'éventuels refus, non prévus par la liste.

La C.F.D.T. se déclare également favorable à la disparition de certains règlements qui, sous couvert de protection des femmes, créent des discriminations : ainsi celui sur l'interdiction du travail par relais (article L 212-11 du code du travail) ou encore les disparités de départ d'âge à la retraite, etc.

● *Grève des techniciens parisiens des télécommunications.* — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.N.T. ont lancé un mot d'ordre de grève pour le mercredi 27 février dans les services des télécommunications de la région parisienne qui occupent quelque cinq mille techniciens. Ce mouvement vise à obtenir des garanties en matière de conditions de travail et de qualification, après la mise en place des centraux électroniques.

AÉRONAUTIQUE

PRÈS DE 27 MILLIARDS DE FRANCS DE COMMANDES A L'EXPORTATION

Les commandes enregistrées en 1979 de l'étranger par l'industrie aérospatiale française se sont élevées à 26 890 millions de francs (hors taxes), au lieu de 17 154 millions de francs en 1978.

Selon le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), ne sont comprises dans ce total que les commandes fermes de matériels militaires et civils, à l'exclusion des options. Pour ce qui concerne les matériels produits en coopération internationale, seule a été retenue la part française, soit environ 9 300 millions de francs (34,6 % des commandes totales).

AGRICULTURE

APRÈS LA JOURNÉE DE GRÈVE DE LUNDI

La réforme de la recherche agronomique suscite de nouvelles protestations

La réforme de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et sa transformation prochaine d'établissement public à caractère administratif (EPA) en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) soulèvent une certaine émotion parmi les chercheurs. Lundi 25 février, les personnels de la recherche ont observé, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., une journée de grève, et quelques-uns d'entre eux ont occupé brièvement le ministère de l'agriculture.

D'autre part, mardi 26 février, à la veille de l'examen par le comité technique paritaire de l'INRA des propositions de décret et de loi fixant la réforme de l'Institut, les chefs de département et les administrateurs des centres de l'INRA ont, dans leur grande majorité, signé un texte dont voici des extraits :

« Nous tenons à affirmer combien nous sommes conscients de la nécessité d'une évolution, combien nous sommes soucieux d'une adaptation à notre époque qui soit harmonieuse, et combien nous sommes opposés à un immobilisme sclérosant. Mais, eu égard aux responsabilités qui nous incombent, nous confirmons les réserves les plus expresses à l'endroit du projet de transformation du statut de l'INRA, d'EPA en EPIC (...). En tant que responsables au service de la collectivité nationale, nous pensons que les résultats de la recherche, leur valorisation et leur utilisation doivent profiter à tous. Or, nous craignons que le statut d'EPIC privilégie le travail à façon et que, de ce fait, notre institut ne puisse plus avoir les garanties d'objectivité que lui confère le statut d'EPA (...).

» En tant que responsables de travaux scientifiques, nous pensons qu'un maximum de continuité et de sérénité est nécessaire à une bonne recherche. Les découvertes les plus humbles comme les progrès les plus spectaculaires ne se font pas « à la carte », sous la pression qui pourrait devenir majoritaire des intérêts financiers les plus puissants. Nous constatons que dans la structure qui nous est proposée, il n'existe aucune garantie empêchant que les recherches sur contrat financées de façon privilégiée deviennent largement permanentes. (...) Enfin, en tant que responsables d'un comité de chercheurs, nous ne pourrions adhérer à des mesures qui mettraient l'emploi des jeunes scientifiques, comme celui des techniciens ou des agents administratifs, dans un état de précarité permanente et poseraient annuellement des problèmes de flux des personnels soumis à la conjoncture budgétaire du moment.

» Si nous admettons, concluent les auteurs de la lettre, *qu'un statut d'EPIC puisse offrir plus de souplesse en gestion, nous savons, par la fragilité même qui en découle, qu'il donne beaucoup plus de prix à une politique de la courte vue, qui, pour le profit d'un instant, entraînerait la désagrégation d'une institution qui a longuement fait ses preuves. »*

ÉTRANGER

APPEL DES SYNDICATS BRITANNIQUES A LA GRÈVE POUR LE 14 MAI

M. Len Murray, secrétaire général de la Confédération des syndicats britanniques (TUC), a invité, le 24 février, les douze millions de syndiqués à une journée nationale de grève le 14 mai, pour protester contre la politique économique du gouvernement conservateur.

M. Murray, qui a annoncé cette initiative lors d'une réunion du TUC, à Douvres, s'est défendu de vouloir renverser le gouvernement conservateur. Il a déclaré : *« Nous voulons dire au gouvernement que nous n'aimons pas sa politique. Elle doit être remplacée par une autre qui guérisse les plaies de la nation. »*

Le TUC a également prévu une marche de protestation contre la politique conservatrice, le 9 mars, à Londres. — *(A.F.P.)*

LA BRITISH STEEL CORPORATION DEMANDE A SES EMPLOYÉS DE SE PRONONCER SUR SES PROPOSITIONS

Londres *(A.F.P.)*. — La British Steel Corporation, paralysée par une grève depuis huit semaines, a décidé lundi de demander à ses employés de se prononcer sur l'opportunité d'un second vote concernant l'offre de la direction de 14,4 % d'augmentation mensuelle, refusée par les syndicats.

Le directeur de l'entreprise sidérurgique nationalisée, M. Bob Scholey, a déclaré que cette décision avait été prise après réception d'une *« multitude de lettres »* d'employés favorables à l'acceptation de la proposition patronale. Chaque employé, a expliqué M. Scholey, devra répondre par scrutin secret à la question : *« Pensez-vous qu'il devrait y avoir un vote sur l'offre salariale de British Steel ? »* S'il y a une majorité de « oui », a-t-il ajouté, l'entreprise demandera alors aux syndicats d'organiser ce second vote, également secret.

Cette initiative vise, semble-t-il, à provoquer un désaveu par leur base des syndicats, qui réclament toujours 20 % d'augmentation au minimum. Elle survient au moment où le soutien aux grévistes s'effrite dans le secteur privé. Trois aciéries privées ont repris le travail lundi à Sheffield, à Manchester et à Round Oak. Le principal syndicat de la sidérurgie a exclu 600 de ses adhérents d'une de ces aciéries privées, pour violation des consignes nationales.

● *La hausse des prix à la consommation au Portugal* n'a été que de 0,5 % en janvier. Toutefois les autorités de Lisbonne ont annoncé au début du mois de février une augmentation de tous les produits de première nécessité faisant partie du « panier de la ménagère », qui pourrait se traduire par une hausse de 3 % de l'indice. L'objectif du gouvernement est de limiter la hausse des prix à 20 % en 1980. L'inflation avait atteint 24 % en 1979. Sur un an, par rapport à février 1979, les prix de détail ont augmenté de 22,6 %. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

E.D.F. souhaite commander deux surrégénérateurs avant 1985

M. Michel Hug, directeur de l'équipement à Electricité de France, a confirmé le 25 février l'intention d'E.D.F. de commander avant 1985 une paire de réacteurs surrégénérateurs dérivés de Super-Phénix (1 200 MW) qu'Allemands, Français et Italiens construisent à l'est de Lyon sur le site de Creys-Malville.

La commande de la première unité pourrait être passée dans trois ans, à peu près à l'époque où Super-Phénix devrait entrer en service (fin 1983). Ce type de réacteur intéresse au plus haut point les autorités gouvernementales, car il permet de multiplier les ressources en combustible nucléaire par un facteur cinquante. Toutefois, ces réacteurs sont à l'investissement plus chers que les réacteurs de la filière eau légère uranium enrichi. Aussi les ingénieurs s'efforcent-ils actuellement de réduire les coûts des futures unités.

Une étude sur ce point a été commandée fin 1978 à Novatome (Creusot-Loire, Althom-Atlantique, Neyrpic et Commissariat à l'énergie atomique) pour voir dans quelle mesure il était possible d'optimiser les composants et la cuve de Super-Phénix pour passer d'une puissance de 1 200 mégawatts à 1 500 mégawatts. Il ressort de ces travaux que les économies qui pourraient être faites sur la seule chaudière du réacteur pourraient être de 15 % pour la commande d'une tranche nucléaire et de 30 % pour la commande de quatre. C'est considérable si l'on songe que pour Super-Phénix cette partie représente environ 50 % du prix de l'ensemble estimé à quelque 8 milliards de francs.

Réduction des coûts, contrôle des prix, ne seront cependant pas suffisants pour que les surrégénérateurs produisent un kilowatt-heure compétitif. Pour y parvenir, il faut encore accomplir quelques progrès techniques — cycle du combustible, taux de combustion accru, etc. — et procéder à des évaluations fines de l'exploitation d'une telle centrale, ce que devrait en partie permettre Super-Phénix, dont la cuve de sécurité et la cuve principale du réacteur seront montées respectivement le 5 mai et le 5 juin 1980.

J.-F. A.

Aux États-Unis

LA TAXATION DES « SUPER-PROFITS » DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES DEVRAIT ÊTRE PROCHAINEMENT ADOPTÉE.

La commission de conciliation du Congrès, chargée d'élaborer les modalités de taxation des profits supplémentaires que tireront les compagnies pétrolières américaines du fait de la libération progressive des prix intérieurs du pétrole, a pratiquement achevé ses travaux.

Le produit total de la taxe sur la décennie 80 ne serait que de 227,3 milliards de dollars au lieu de 295,3 milliards espérés par la Maison Blanche. Mais surtout son affectation serait bien différente de ce que demandait le président Carter. Les membres du Congrès ont en effet refusé de verser le profit de cette taxe à un fonds destiné à financer, notamment, la production de combustibles synthétiques. Le Congrès entend en fait garder la haute main sur cet argent, et en verserait donc la plus grande partie au Trésor.

Malgré cela, le président Carter a estimé que les conciliateurs avaient agi *« de manière très responsable »* et affirmé qu'il signerait ce texte s'il était adopté par les deux Chambres en séances plénières. S'il était voté, ce texte entrerait en vigueur le 1er mars. Il permettrait, d'ici 1993, de capter de l'ordre de 50 % des profits supplémentaires que réaliseront dans cette période les compagnies pétrolières.

LE KOWEIT RÉDUIRAIT FORTEMENT SES VENTES A BP, SHELL ET GULF

Koweït a l'intention de réduire de 50 % le montant du pétrole mis à la disposition, par contrat, des compagnies pétrolières Shell, B.P. et Gulf, écrit le *Financial Times* du 25 février. Jusqu'à présent, B.P. enlevait de Koweït 450 000 barils par jour et Shell 360 000 barils par jour (avec une option pour 45 000 barils supplémentaires).

Mais alors que le renouvellement de ces contrats doit intervenir dans le courant de mars, Koweït a fait savoir aux compagnies qu'il entendait commercialiser une plus grande partie de son brut. L'émirat qui, jusqu'à présent, ne commercialise que 40 % de son pétrole, pourrait aussi lier ses ventes à l'achat futur par les compagnies de produits raffinés.

Cette volonté des pays exportateurs de pétrole d'intervenir plus largement en aval de la production s'est développée fortement en 1979. B.P., qui a déjà perdu l'an passé une partie de son approvisionnement d'Iran et l'ensemble du pétrole qu'il enlevait au Nigeria, n'obtiendrait plus de Koweït que 190 000 barils par jour. Une réduction bien supérieure à celle, annoncée, de la production de l'émirat, qui doit passer, à partir du 1er avril, de 2,3 à 1,5 million de barils par jour.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,1285	4,1310	— 140	— 120	— 235	— 205	— 635	— 575
$ can.	3,5820	3,5855	— 75	— 60	— 70	— 15	— 245	— 150
Yen (100)	1,6620	1,6645	+ 25	+ 45	+ 85	+ 105	+ 245	+ 290
DM	2,3450	2,3480	+ 60	+ 85	+ 140	+ 170	+ 420	+ 480
Florin	2,1285	2,1315	+ 5	+ 20	+ 15	+ 40	+ 65	+ 110
F.B. (100)	14,1445	14,4590	— 360	— 245	— 495	— 315	—1375	—1010
F.S.	2,4735	2,4775	+ 170	+ 195	+ 325	+ 355	+ 895	+ 960
L. (1 000)	5,0655	5,0705	— 210	— 160	— 490	— 420	—1615	—1495
£	9,3945	9,4030	— 390	— 330	— 820	— 735	—2155	—1975

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7	7 1/4	8 3/8	8 3/4	8 3/4	9 1/8	9 5/16	9 11/16
$ E.-U.	13 7/8	14 1/8	16 1/2	16 7/8	16 1/16	16 7/16	16 7/16	16 13/16
Florin	11 1/8	11 7/8	11 9/16	12 5/16	12	12 11/16	12 3/16	12 7/8
F.B. (100)	12 1/4	14 3/4	14 1/2	15 3/16	14 5/8	15 5/16	14 13/16	15 9/16
F.S.	1/8	1/2	3 7/16	3 13/16	4 5/8	5	5 3/4	6 1/8
L. (1 000)	12 1/4	14 3/4	18 3/4	20 1/4	19 1/4	20 3/4	19 1/2	21
£	16 1/4	17 1/4	17 1/4	18	17 3/4	18 5/8	18 1/8	18 7/8
Fr. franç	12 1/8	12 3/8	13 1/8	13 3/8	13 5/8	13 7/8	14 3/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Les Jeunes Patrons parlent au « patron »

C'était une première. Et à un double titre. Pour la première fois, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., avait accepté, ce lundi 25 février, de débattre publiquement, à Paris, avec M. Bernard Boisson, président du C.J.D. (les anciens Jeunes Patrons). Pour la première fois aussi, ce débat allait être diffusé en direct par vidéotransmission, dans six grandes villes — Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy et Strasbourg, — ce qui devrait permettre, au dire des organisateurs — les Jeunes Dirigeants d'Ile-de-France, — à trois mille chefs d'entreprise de dialoguer avec le « patron des patrons ».

Cette manifestation aurait pu n'être que spectaculaire. Elle s'est finalement révélée intéressante, ne serait-ce que dans la mesure où elle a démontré — même si on le supposait — que la politique du C.N.P.F. ne faisait pas l'unanimité dans le monde patronal.

Après avoir déploré l'absence de politique du C.N.P.F., M. Boisson engagea le fer en mettant en cause les fédérations professionnelles « qui orchestrent une certaine grogne » *et en leur opposant leurs homologues japonais et allemands qui ont su devenir pour les entreprises, grâce à leur connaissance des dossiers et des marchés, des alliés efficaces et indispensables dans le redéploiement de leurs activités.*

Président d'un organisme qui précisément regroupe des fédérations professionnelles et des unions régionales, M. Ceyrac se devait de prendre leur défense, en affirmant qu'il leur était fait là un mauvais procès, que les choses avaient dans ce domaine considérablement bougé et qu'elles continueraient de le faire. Plus chaleureux que vraiment convaincant.

Le débat devait s'animer quelque peu lorsque fut abordé le dossier social. D'entrée de jeu, M. Boisson donne le ton en affirmant : « Les nécessités économiques débouchent sur une certaine régression sociale », *aussi bien en ce qui concerne les salaires, dont le pouvoir d'achat a fléchi, que l'emploi, avec la multiplication des emplois précaires, ou la couverture sociale, avec l'apparition du nouveau ticket modérateur. Pire, certains patrons cherchent à profiter de la situation pour tenter de revenir sur un certain nombre d'acquis sociaux : l'entreprise, pour être crédible, doit faire la preuve de son efficacité économique, mais aussi sociale.*

Manifestement, le président du C.J.D., n'était pas le seul à penser ainsi, puisque de plusieurs villes de province des questions sur ce thème furent posées. La crise n'est-elle pas un alibi utilisé par le patronat pour pratiquer une politique de régression sociale ? questionnait l'un, tandis qu'un autre affirmait que « les pactes pour l'emploi des jeunes étaient la bonne conscience des pouvoirs publics et du patronat », *et qu'à Nancy on s'interrogeait sur l'étrange silence du C.N.P.F., lors de la crise de la sidérurgie.*

M. Ceyrac ne pouvait « laisser ça là ». *Régression sociale ?* « Le mot me reste en travers de la gorge », *répliquait-il, avant d'affirmer que la France a été, ces dernières années, le seul pays à avoir globalement maintenu le pouvoir d'achat, alors que, dans le même temps, les conditions de travail ont été souvent améliorées. La remise en cause de certains acquis ? Il n'en est pas question, mais il faut bien constater que certaines protections sociales se retournent aujourd'hui contre ceux qu'elles devraient protéger. C'est vrai de la Sécurité sociale, vrai aussi de la réglementation des licenciements.*

La crise-alibi ? Nous n'avons jamais accepté qu'une telle attitude soit adoptée, ajoute M. Ceyrac. Les pactes pour l'emploi des jeunes ? Les chefs d'entreprise ne sauraient se désintéresser de l'arrivée annuelle de deux cent cinquante mille jeunes sur le marché du travail. Ce sont des outils de formation irremplaçables. Le silence du C.N.P.F., lors de la crise de la sidérurgie ? Il appartient à la Fédération professionnelle de réagir. Au demeurant, ce n'est pas par l'agitation et les déclarations que l'on règle les problèmes. « Viril mais correct », *comme on dit sur les terrains de rugby.*

Bien d'autres sujets furent abordés. La participation, le dialogue dans l'entreprise, l'intéressement, le chef d'entreprise et la politique, l'image de marque du patron, la création d'entreprises, firent tour à tour apparaître des points de convergence ou quelques divergences. La dernière question : « Que sera le chef d'entreprise de l'an 2000 ? » *permit à M. Ceyrac de marquer un point incontestable. Non pas tant lorsqu'il fit allusion à la nécessité de l'innovation ou à l'obligation de* « donner à nos collaborateurs la liberté que nous avons réclamée pour nous-mêmes », *mais tout simplement lorsqu'il déclara — déclenchant les rires de la salle — que* « le chef d'entreprise de l'an 2000 sera celui qui aura franchi les années 80 ». *Une façon de rappeler que les temps qui s'annoncent risquent d'être rudes.* — Ph. L.

CONJONCTURE

LE RESSERREMENT DE L'ENCADREMENT DU CRÉDIT

La progression de certains prêts va être ralentie

Comme au début de l'automne dernier, le gouvernement va s'efforcer de contrôler le « dérapage » des prix en limitant la distribution des crédits par les banques, ce qui revient à agir sur la création monétaire imputable à ces établissements. Les premiers éléments connus sur la situation à la fin de l'année feraient apparaître un gonflement très sensible de certains crédits au logement, non soumis à l'encadrement quantitatif qui frappe les crédits bancaires.

Il s'agit essentiellement des prêts immobiliers conventionnés (P.I.C.) et des prêts complémentaires d'épargne-logement, dont la délivrance s'est notoirement accélérée pour répondre à une demande accrue : la reprise de l'inflation a stimulé les investissements de précaution, notamment dans la pierre. Le gouvernement va donc s'efforcer de réduire cette faille dans son système de contrôle, qui risque de remettre en cause ses objectifs de croissance de la masse monétaire (+ 11 % prévus pour 1980, alors que nous en sommes à un rythme de 14 % l'an).

A cet effet, la réintégration dans l'encadrement global de ces crédits « désencadrés » (auxquels il faut ajouter les crédits à moyen terme pour l'exportation et ceux qui sont accordés sous le régime de la caution mutuelle) va être poursuivie et même accélérée. Déjà, à l'automne 1977, l'ampleur de la dérogation consentie avait été jugée dangereuse et de nature a provoqué un « dérapage », car la progression des crédits ainsi « désencadrés » atteignait 35 % à 40 % pour certains d'entre eux.

Pour limiter les dégâts, une première tranche égale à 15 % de l'augmentation annuelle desdits crédits avait été réintégrée dans l'encadrement global, ce pourcentage ayant été porté à 20 % à l'automne 1978, puis à 30 % à l'automne 1979 et à 40 % pour le premier semestre 1980. A l'heure actuelle, il s'agirait de le porter à 50 % dans un délai très rapproché, peut-être dès la fin de mars, au lieu d'attendre juin ou septembre prochain.

Ce durcissement, qui touche la masse considérable des crédits désencadrés (25 % à 30 % d'une masse globale de 1 300 milliards de francs), équivaudrait à une diminution de 0,50 % de la progression des crédits en 1980, déjà réduits de 0,50 % pour le premier semestre 1980. On sait que, en 1979, cette progression était fixée à 4 % pour les grands établissements, 7 % pour les moyens et 9 % pour le crédit à la consommation, ce qui devait conduire à une croissance globale de 11 % (12 % ou 13 % en fait), compte tenu des « débordements » des crédits désencadrés. — F. R.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Clôture : de la souscription 6 mars 1980 inclus

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 80-04 en date du 22.1.1980 est mise à la disposition du public, sans frais, au siège social de la Société et auprès des établissements chargés de la souscription.

SCREG Tour Eve-La Défense 9
92806 Puteaux
Téléphone 776.42.26

DALO du 20.1.1980

CIAL — CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

LE CONSEIL PROPOSE UNE AUGMENTATION DU DIVIDENDE

Le conseil d'administration, réuni le 22 février 1980, sous la présidence de M. Florent Wenger, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1979.

Le total du bilan au 31 décembre 1979 s'élève à 14,2 milliards de francs (+ 19,35 %) et les dépôts confiés par la clientèle à 9,6 milliards de francs (+ 21,03 %).

Après 15,7 millions de francs d'amortissements, 42,3 millions de francs de provisions d'exploitation, 32,1 millions de francs de dotations aux provisions hors exploitation et 57,7 millions de francs d'impôts sur les sociétés, le bénéfice net ressort à 32,4 millions de francs contre 27,7 millions de francs pour l'exercice 1978.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise se monte à 5,9 millions de francs auxquels s'ajoutent, pour chaque agent, 8/12e de la mensualité de décembre au titre du contrat d'intéressement du personnel.

Les résultats de l'exercice permettent au conseil de proposer à l'assemblée générale convoquée le 9 mai 1980 :

— D'affecter aux réserves 16 millions de francs ;

— De distribuer aux actionnaires 16.274.968,50 F (+ 25 %) sous forme d'un dividende de 10,50 F (assorti d'un avoir fiscal de 5,25 F) soit un dividende global de 15,75 F contre 13,80 F l'année précédente.

Il est rappelé que le capital du CIAL a été augmenté l'année dernière à deux reprises :

— De 105.681.675 F à 116.249.775 F par émission contre numéraire d'une action nouvelle pour dix anciennes ;

— De 116.249.775 F à 139.499.730 F par élévation du nominal de chaque action de 75 à 90 F.

Si l'assemblée approuve les propositions du conseil d'administration, les fonds propres de la société s'élèveront à 255,9 millions de francs contre 217,5 millions de francs au 31 décembre 1978. Le montant global des fonds propres et ressources permanentes atteindra ainsi 498,1 millions de francs contre 445,5 millions de francs compte tenu de l'écart de réévaluation, des provisions libres d'impôt et des emprunts obligataires.

LE NICKEL - SLN (IMÉTAL - SNEA)

RESULTATS 1979

Le marché du nickel en 1979 a été caractérisé par une consommation élevée et une forte réduction des productions. Il en est résulté la disparition des stocks excédentaires des producteurs et une hausse du prix du nickel qui est passé en moins de 2 dollars la livre en début d'année à 3,20 dollars la livre en décembre 1979, retrouvant ainsi en dollars constants un niveau comparable à celui de 1976.

Les ventes de la Société Le Nickel ont été de 67.000 tonnes contre 45 6000 tonnes en 1978. Le chiffre d'affaires a atteint 1 577 millions de francs, contre 865 millions de francs en 1978.

La production métallurgique en Nouvelle-Calédonie a été maintenue à un niveau réduit de 43 000 tonnes, permettant une diminution très importante des stocks excédentaires de la société.

L'usine de nickel pur de Sandouville, dont un atelier avait été arrêté par suite d'un incendie survenu en début d'année, a été remise en exploitation à partir d'octobre 1979 : elle fonctionne actuellement à un rythme normal de production.

Les résultats provisoires de l'exercice 1979 font apparaître une perte de 131,7 millions de francs (contre 593,3 millions de francs en 1978) : cette perte ayant été réalisée pour la plus grande partie au cours du premier semestre 1979 (126,7 millions de francs).

La dotation brute aux comptes d'amortissement et de provisions a été de 201 millions de francs contre 242 millions de francs en 1978. Les importantes provisions sur stocks de produits finis constituées fin 1978 en raison de la faiblesse des prix à cette époque ainsi que diverses provisions sur filiales devenues sans objet ont été reprises pour 96,9 millions de francs dont 65,8 millions de francs au titre du premier semestre.



GERLAND

Le chiffre d'affaires hors taxes facturé en 1979 s'est élevé à 802.541.000 F pour la société et 1 214 481 000 F pour le groupe contre respectivement 730 618 000 F et 881 790 000 F en 1978. Si l'on tient compte des modifications intervenues dans la structure du groupe, et notamment des participations maintenant majoritaires dans les sociétés Bat-Taraflex et Mazza, la progression à structures comparables est de 14,6 % pour la société et de 17,2 % pour le groupe.

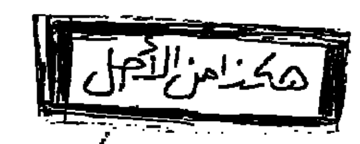
L'évolution des ventes des départements Chimie-Pétrole et Caoutchouc a été inégale selon les secteurs : stagnation de l'activité revêtements anticorrosion, progression du caoutchouc industriel et de la branche « Applications plastiques », hausse importante des revêtements de cylindres de la filiale Gerland-Stowe Woodward, de la branche « Elastomères spéciaux » et des produits chimiques.

Le département Travaux routiers, qui avait souffert des conditions météorologiques défavorables du premier semestre, a retrouvé ensuite une croissance normale et termine l'année avec une progression de l'ordre de 15 %.

Le département Revêtements de sols avait enregistré sur les premiers mois de l'année un ralentissement de sa progression dû à une conjoncture maussade. Celle-ci s'est ensuite améliorée, et l'augmentation d'une année sur l'autre est de 11 %.

Le chiffre d'affaires de Gerland-Etanchéité, filiale à 50 %, a progressé de 37 %.

Le chiffre d'affaires étranger du groupe (exportations et activités des filiales étrangères) s'est élevé de son côté à 208 millions.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 FÉVRIER

Profonde rechute générale

Le mouvement de baisse des actions et des obligations, qui s'était un peu ralenti lundi, a repris de plus belle mardi au palais Brongniart. A l'issue de la séance, moyennement active au demeurant, l'indicateur instantané avait cédé autour de 1,4 %.

Comme la veille, aucun compartiment n'a pu réellement tirer son épingle de ce jeu de massacre et, sur près de deux cents valeurs cotées à terme, cent cinquante ont reculé.

Les dégâts les plus sévères ont été subis par Viniprix, dont la cotation avait dû être suspendue lundi devant l'affluence des offres. Quelques demandes se sont produites, ce 26 février, mais à 548 F, soit près de 20 % au-dessous du cours coté à la veille du week-end.

En dehors de cette valeur, qui, quoi qu'en dise la société concernée, fait apparemment l'objet d'une bataille boursière dans des conditions pour le moins étranges (la COB s'intéresserait à cette affaire), les plus fortes baisses ont été relevées sur OPFI (— 6 %), Générale de fonderie, Legrand et Sacilor (— 5 % environ).

Limitées dans leur ampleur, quelques hausses ont pu cependant être enregistrées : Alsacienne de supermarchés (+ 7 %), Nobel (+ 4,7 %) et Esso (+ 4 %).

La hausse des taux d'intérêt et celle des prix en janvier (on s'attend à 2 %) restaient au centre des préoccupations d'une corbeille où le sentiment général toutefois encore relativement serein...

Sur le marché de l'or, le lingot a suivi la tendance internationale, s'adjugeant 1 165 francs à 85 560 francs, soit 644,16 dollars l'once (contre 636,75 dollars à Londres). Le napoléon, en revanche, s'est effrité de 2 francs à 681 francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 2	26 2
1 dollar (en yens) ..	248 .	248 40

LONDRES

CALME ET IRREGULIER

Initialement bien orienté, le Stock Exchange se replie un peu en fin de matinée. Les industrielles s'effritent et les pétroles diversement traités sont irréguliers. Seules les mines d'or, en liaison avec le prix du métal, se redressent sur un large front.

Or (ouverture) (dollars) 636 75 contre 618 50

VALEURS	CLOTURE 25/2	COURS 26/2
Beecham	124 ..	123 ...
British Petroleum	392 ...	390 ...
Courtaulds	72 ...	71 ...
*De Beers	11 3/4	11 3/4
Imperial Chemical	388 ..	390 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	440 ..	435 ...
Shell	382 ...	390 ...
Vickers	126 .	124 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/8
*West Driefontein	80	81
*Western Holdings	66 5/8	65 3/4

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SATAM. — Le bénéfice consolidé de l'exercice 1979 devrait être en augmentation notable et permettre la distribution d'un dividende global en progrès (6 F pour 1978).

BANQUE SCALBERT-DUPONT. — *Le bénéfice net de l'exercice 1979* s'est élevé à 18,44 millions de francs contre 16,28 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 10,13 F contre 9 F.

PRIMISTERES. — Divers investisseurs auraient acquis le 22 février, en Bourse, 58 000 actions de la société, soit 11,2 % du capital, cédés par le groupe Sartor-Guibal. Le 26 janvier, ce même groupe avait cédé 66 000 actions Primistères (12,7 % du capital) à une filiale de Genvrain.

HUARD-U.C.F.S.A. — Les comptes de 1979 *devraient être à peu près* équilibrés après deux exercices déficitaires de 8 millions de francs globalement.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35	2 p. 5	3 50
Générale Biscuit, c. 1 ..	1 p. 17	...

NEW-YORK

Nouvelle et forte baisse

La montée des taux d'intérêts liée à une inflation grandissante sont à l'origine directe du nouveau et vif repli enregistré lundi à Wall Street. Dans un marché un peu moins animé que précédemment, puisque *39 millions* d'actions ont été échangées contre 48,21 millions à la veille du week-end, l'indice Dow Jones a cédé 8,90 points, à 859,81.

Sur 1 936 valeurs cotées, 1 311 ont reculé et 275 seulement sont parvenues à monter (350 inchangées).

D'autre part, le *New York Stock* Exchange a annoncé qu'à la fin du mois (au 7 février), le découvert a atteint 60 millions d'actions contre 50,96 millions seulement un mois plus tôt. Il s'agit de la plus forte hausse jamais enregistrée en quatre semaines, et le total est sans précédent.

VALEURS	COURS 22/2	COURS 25/2
Alcoa	64 3/4	64 ..
A.T.T.	49 ..	47 3/8
Boeing	62 1/4	62 1/2
Chase Manhattan Bank	35 5/8	35 7/8
Du Pont de Nemours	39 6/8	38 1/8
Eastman Kodak	47 1/4	47 ...
Exxon	65 1/4	66 1/2
Ford	30 5/8	31 1/4
General Electric	50 5/8	49 7/8
General Foods	26 7/8	26 5/8
General Motors	49 3/4	50 1/4
Goodyear	12 1/8	12 1/8
I.B.M.	66 ...	65 3/8
I.T.T.	27 1/2	26 1/4
Kennecott	39 7/8	39 7/8
Mobil Oil	77 .	75 1/4
Pfizer	36 1/8	35 3/4
Schlumberger	118 3/4	115 1/4
Texaco	40 ...	39 1/2
U.A.L. Inc.	19 1/2	18 1/8
Union Carbide	43 3/8	42 3/4
U.S. Steel	20 1/8	19 7/8
Westinghouse	23 ...	22 3/4
Xerox	62 ...	61 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	22 fév.	25 fév.
Valeurs françaises ..	110,8	109,5
Valeurs étrangères ..	111,1	109,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113,8	113,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 26 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 30	1 221
5 %	.	0 356
3 % amort. 45-54	71	1 721
4 1/4 % 1963.	90 10	1 934
Emp. N. Eq.5) 65	109 70	2 879
Emp. N. Eq.6%66	... ..	2 443
Emp. N. Eq.6%67	.. .	4 443
Emp. 7 % 1973.	6703 .	. ...
Emp. 8,80 %77.	96 51	6 732
Emp. 9,80 % 78.	83 90	6 168
E.D.F. 6 1/2 %	125 60	5 026

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208 ..	206 ..
A.G.F. (Sté Cant.)	760 ..	760 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	... .	2800 ..
Concorde	... ..	338 ..
Epargne France.	... ..	325 .
Financ. Victoire.	379 ..	385
France I.A.R.D.	2.4 ..	217 50
GAN (Sté) Centr.	727	732 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	224 ..	221 .
O.A.P.	561 ..	550
Alsacien. Banque	360 ..	360
Banque Hervet	192	194 90
Bque Hypot. Eur.	293	287
Bque Nat.Paris	280	283
(Li) B. Scalb Dup.	113 50	113 50
Banque Worms	2.9 50	205 50
C.G.I.B.	35 .	34 .
C Credit Univ.	362	360
C.A.M.E.	.	97 .
Creditel	126	116 2.
Créd. Gén. Ind.	264 ..	256 .
Crédit Lyonnais	274	274
Electro-Banque	171 20	171 10
Eurobail	140	140
Financière Sofal	328	327 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	94 50	
France-Bail	304 10	311 .
Hydro-Energie	..	22 .
Immobail B.I.P.	200	202 ..
Immobanque	308 50	308
Immofice	250	248
Interbail	247 ..	240 ..
— (obl. conv.)	225 ..	215
Laffitte-Bail	155 .	170 ..

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1878	4,5 % 1973.	1920	1980	1960	1991 ..
3900	C N.E. 3 %	3910	3902	3918	3915
410	Afrique Occ.	405	393	393	385 20

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26·2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 132	4 133	4 130	4 240
Allemagne (100 DM)	234 580	234 640	227 .	239
Belgique (100 F)	14 442	14 449	13 680	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 150	212 180	207	218
Danemark (100 krd)	76 340	75 320	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 180	84 300	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 400	9 416	9 150	9 650
Italie (1 000 lires)	5 071	5 069	4 850	5 100
Suisse (100 fr.)	248 350	247 720	243	255
Suède (100 krs)	98 570	98 480	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 750	32 765	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 167	6 163	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 640	8 625	8 250	8 250
Canada ($ can. 1)	3 587	3 600	3 440	3 670
Japon (100 yens)	1 666	1 657	1 670	1 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26·2
Or fin (kilo en barre)	84000	84500
Or fin (en lingot)	84495	85560
Pièce française (20 fr.)	683	681
Pièce française (10 fr.)	400	395 10
Pièce suisse (20 fr.)	569 90	570 .
Union latine (20 fr.)	530	531
Souverain	699	700
Pièce de 20 dollars	2912	2943 20
Pièce de 10 dollars	1400	1430
Pièce de 5 dollars	..	1000 ..
Pièce de 50 pesos	3449 ..	3455 .
Pièce de 10 florins	651 ..	580 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la chimie*, qui représentent environ 60 % des trois cent mille salariés de cette branche, appellent à des arrêts de travail le mardi 4 mars pour obtenir le renforcement de la convention collective nationale, l'ouverture de discussions sur un salaire minimum à 2 900 francs, la revalorisation des barèmes minima, la réduction du temps de travail, le respect des droits syndicaux et le droit d'expression dans les entreprises. Une manifestation est prévue, le 4 mars, devant le siège patronal, avenue d'Iéna à Paris.

Le numéro du « Monde » daté 26 février 1980 a été tiré à 626 105 exemplaires.

A B C D E F G

SUR TF1

M. Giscard d'Estaing veut persuader les Français que la solidarité atlantique et l'indépendance nationale ne sont pas incompatibles

L'entretien télévisé que le président Giscard d'Estaing a mardi, à 20 heures, sur TF 1, avec Christine Ockrent (FR 3) et Patrice Duhamel (TF 1), doit être entièrement consacré à la situation internationale. Le président de la République ne souhaite pas se prononcer sur des sujets politiques quand l'Assemblée nationale est appelée à débattre de motions de censure, indique-t-on à l'Elysée. Les problèmes intérieurs ne seront donc évoqués qu'incidemment, les conséquences économiques et sociales de la crise actuelle ne pouvant être ignorées.

Le président de la République souhaite préciser sa politique, qui a souvent, depuis l'intervention soviétique à Kaboul, été jugée, même au sein de la majorité, hésitante, floue, sinueuse, temporisatrice. M. Giscard d'Estaing aurait donc l'intention de s'expliquer notamment sur la stratégie soviétique en Asie et la riposte occidentale, l'Europe, l'Afrique, la défense et les droits de l'homme. Il voudrait, en particulier, faire comprendre qu'il n'y a pas de contradiction entre la solidarité atlantique et occidentale et la volonté d'indépendance, le refus d'allégeance et d'alignement. Il soulignerait aussi la continuité de la politique française.

∴

La spécificité de la politique française depuis le début de la crise afghane est illustrée notamment par le maintien du contact avec Moscou. Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué lundi que la France allait demander des « *éclaircissements* » à l'U.R.S.S. sur les « *garanties* » de non ingérence en Afghanistan auxquelles M. Brejnev s'est montré intéressé (*le Monde* daté 24-25 février). Un commentateur soviétique a déclaré lundi sur France-Inter que les Américains pouvaient jouer « *un rôle très important* » en empêchant l'activité militaire à la frontière pakistano-afghane. M. Lunkov, ambassadeur soviétique à Londres, a tenu des propos comparables à la télévision.

La question que l'on se pose à Paris est celle-ci : les « *garanties* » de non ingérence de la part des Etats-Unis et des « *voisins* » de l'Afghanistan suggérées par M. Brejnev sont-elles une condition supplémentaire au retrait soviétique ou indiquent-elles que l'U.R.S.S., voisine de l'Afghanistan, est intéressée par un règlement international contractuel ? La France demandera des précisions au Kremlin, à la fois par la voie diplomatique normale et au cours de la visite que feront à Moscou, début mars, MM. de Leusse et Robin, respectivement secrétaire général et directeur des affaires politiques du Quai d'Orsay.

L'affaire afghane reste l'objet de nombreux entretiens diplomatiques (au cours desquels sont d'ailleurs aussi évoqués d'autres sujets). C'est ainsi que le chancelier Schmidt s'est entretenu, lundi 25 février, à Londres (où il se trouvait en privé) avec Mme Thatcher ; à son retour à Bonn, il a rencontré le premier ministre espagnol, M. Suarez. Se trouvait également, lundi, à Bonn, M. Ruffini, ministre italien des affaires étrangères et président du Conseil des Neuf. Le ministre britannique de la défense, M. Pym, soulignant, lundi, à Berlin-Ouest, que les événements d'Afghanistan avaient jeté « *une ombre lourde sur la décennie qui commence* », a réaffirmé l' « *engagement sans réserve* » de son pays pour la liberté de ce pays. Le gouvernement de Bonn a démenti, d'autre part, l'information du magazine *Der Spiegel* selon laquelle M. Carter aurait demandé à l'ancien chancelier Brandt d'agir en médiateur dans la crise actuelle.

APRÈS LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU « DOCUMENT » METTANT EN CAUSE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Doumeng dément avoir eu le projet d'installer en Centrafrique un complexe agro-alimentaire

M. Giscard d'Estaing a-t-il fait échouer, à l'automne de 1975, un projet d'installation en République Centrafricaine d'un complexe agro-alimentaire dû à l'initiative de M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D.G. de la société Interagra et parfois baptisé « le milliardaire rouge » pour son appartenance au P.C.F. ? Un document publié par *le Matin de Paris* du 26 février pourrait le laisser supposer. Il s'agit d'une lettre de Jean-Bedel Bokassa, alors « président à vie » de la République Centrafricaine, adressée le 5 novembre 1975 à un « conseiller » — probablement centrafricain — dont l'identité n'est pas révélée. Tandis que l'Elysée se refuse à tout commentaire sur cette affaire, M. Doumeng, que nous avons interrogé, dément avoir jamais déposé le moindre projet pour le Centrafrique.

La lettre de Jean-Bedel Bokassa, en date du 5 novembre 1975, est ainsi rédigée :

« *Monsieur le conseiller,*

» *Je profite du retour en France de notre ami commun pour vous transmettre une communication à caractère secret.*

» *Vous demanderez une audience à M. Journiac, conseiller de M. le président à l'Elysée. Vous lui remettrez mon cadeau et vous lui direz que j'ai définitivement réglé l'affaire de M. Doumeng. C'est une affaire dont on ne parlera plus, et je demande à M. Journiac d'en faire part à M. le président de la République, mon parent.*

» *Je dois vous dire que le président est parfaitement au courant de cette affaire et qu'il est inutile de rentrer dans les détails. Si vous rencontrez M. Doumeng, vous pouvez lui dire confidentiellement que mon refus fait suite à une intervention pressante du président de la République française.*

» *Je vous demanderai de vouloir bien me rendre compte de l'exécution de cette mission que notre ambassadeur à Paris n'est pas à même actuellement de remplir.* »

Signé :

« *Jean-Bedel Bokassa, maréchal de la République Centrafricaine.* »

M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D. G. d'Interagra, dément avoir eu un projet concernant la République Centrafricaine. « *Il y a quelques années*, nous a-t-il déclaré, *un représentant du Centrafrique en France est effectivement venu visiter l'élevage que nous avions à Noé, mais je n'ai jamais rien proposé à personne. Bokassa s'est peut-être imaginé quelque chose, mais je n'ai jamais déposé de dossier concernant le Centrafrique. La lettre est certainement un faux.* »

M. Jean-Baptiste Doumeng avait installé à Noé (Haute-Garonne), à une trentaine de kilomètres de Toulouse, en s'associant avec un fermier américain, un élevage bovin de cinq mille à six mille têtes, alimenté par un procédé spécial de recyclage des excréments des bovins eux-mêmes. D'après nos informations, des discussions pour l'installation d'un complexe de ce type (dont le groupe Interagra s'est fait une spécialité) ont pu avoir lieu en vue d'une installation en République Centrafricaine, mais n'ont pas donné lieu à recherche de montage financier.

A l'Elysée, on se refuse, comme au sujet de l'affaire des diamants, à tout commentaire et à tout ce qui pourrait apparaître comme une « défense ». On indique seulement que l'authenticité du document reste à démontrer et qu'en tout cas le chef de l'Etat n'a pas l'habitude d'intervenir à un niveau de détail aussi précis que tendrait à le faire croire le « document » du *Matin de Paris*.

Au sujet de la date de cette lettre — 5 novembre 1975, — on peut noter qu'elle est postérieure de seize mois aux documents précédemment publiés par *le Canard enchaîné* et qui avaient déclenché l' « *affaire des diamants* ». L'hebdomadaire satirique avait, en effet, publié, le 11 octobre 1979, la photocopie d'un bon de commande adressé par l'ex-empereur au Comptoir national du diamant, vraisemblablement en juin 1973, alors que M. Giscard d'Estaing était ministre des finances. Un deuxième document, datant du 11 juillet 1974, avait été publié par *le Canard enchaîné* du 5 décembre 1979. Il s'agissait d'une note de Bokassa à l'un de ses ministres au sujet de l' « *état d'avancement de la préparation des plaquettes destinées à M. Giscard d'Estaing, président de la République française* ».

BATTANT TOUS SES RECORDS

La hausse des prix aurait été de près de 2 % en janvier

La hausse des prix de détail en France a battu tous ses records en janvier. Le résultat définitif — et officiel — ne sera sans doute pas connu avant mercredi après-midi 27 février. Mais d'après nos informations, l'indice des prix à la consommation aurait augmenté d'environ 2 % par rapport à décembre. Il faut remonter très loin en arrière pour trouver un résultat aussi mauvais : même en janvier 1974, au lendemain des grands chocs pétroliers de Koweït (octobre 1973) et de Téhéran (décembre 1973), la hausse n'avait pas été aussi forte (1,7 %).

La première raison de cette explosion des prix est que nous commençons à subir pleinement les effets du second choc pétrolier dont l'importance est maintenant un peu supérieure à celle du choc de 1973-1974 : le coût annuel de nos importations, qui représentaient en 1970 1,2 % de notre produit national et 3,5 % en 1974, atteint maintenant 4,1 %. Or, contrairement à ce qui s'était fait il y a six ans, la règle est maintenant de répercuter très rapidement dans les prix à la consommation le coût de nos approvisionnements.

On se souvient que début janvier, les prix des carburants avaient été relevés de 19 centimes par litre et les tarifs d'E.D.F. et de G.D.F. majorés de 11 à 12 %. De ce point de vue, on peut dire qu'une partie des hausses de janvier n'est pas inflationniste, mais qu'elle contribue à freiner l'activité économique par ponction sur le pouvoir d'achat des Français.

C'est un phénomène *tout* différent de celui qui s'était produit en 1974-1975, années au cours desquelles les entreprises — par compression de leurs marges bénéficiaires — puis l'Etat — par accroissement de son déficit budgétaire — avaient empêché que joue la ponction pétrolière. Ce qui explique que la consommation des Français ait pu continuer d'augmenter sans ralentissement notable.

Un autre phénomène joue maintenant, qui annule — partiellement et momentanément — la ponction pétrolière et provoque une inquiétante poussée inflationniste : sachant que des hausses de prix vont se produire — ne serait-ce qu'à cause du renchérissement du coût des matières premières et des produits semi-finis, — les entreprises anticipent leurs achats à tous les niveaux. Cela provoque incontestablement une certaine euphorie économique. Quant aux particuliers, ils entament largement leurs réserves d'épargne ou s'endettent — parfois lourdement — pour acheter malgré les taux élevés du crédit. Cela est particulièrement vrai pour le logement, secteur où la spéculation se donne libre cours depuis plus d'un an.

Ce climat dangereux explique la persistance d'un certain optimisme parmi les chefs d'entreprise, comme le montre la dernière enquête effectuée en février par l'INSEE. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de resserrer le crédit (voir ci-contre), tentant ainsi de stopper — au niveau de la création monétaire les sources de l'inflation. — Al. V.

LE PRIX DES LIBRAIRES A M. CLAUDE MICHELET

Le vingt-sixième Prix des libraires a été décerné, ce mardi 26 février à Paris, à M. Claude Michelet, pour son roman intitulé *Des grives aux loups*, publié aux éditions Robert Laffont.

Le livre primé est choisi par un jury de libraires au terme d'une vaste opération de vote par correspondance et bénéficie d'une importante mise en place.

[Né le 30 mai 1938 à Brive, fils de l'ancien ministre Edmond Michelet, Claude Michelet est un citadin qui a choisi la terre, et il a relaté cette expérience dans deux ouvrages. La vie paysanne a fourni la matière principale de ses romans. *Des grives aux loups* — qui sera suivi d'un second volume à l'automne prochain — raconte, à travers l'histoire d'une famille, l'évolution et la vie d'un village de Corrèze de 1900 à nos jours.

Dans *le Monde* du 7 décembre 1979, Ginette Guitard-Auviste écrivait à propos de ce livre : « *Le récit vous prend par la vérité des réactions humaines qu'il peint (...) ; on marche* », *et ce n'est si fréquent, somme toute.* »]

DES RÈGLES NOUVELLES POUR LE MOBILIER NATIONAL

Des règles nouvelles de dépôt et conservation du mobilier national font l'objet d'un décret paru au *Journal officiel* du 25 février, pris sur la proposition de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Les pièces les plus prestigieuses du mobilier appartenant à l'Etat, et en particulier toutes celles qui ont été fabriquées avant 1800, devront être réservées à des dépôts dans les musées, afin que le public puisse les connaître, ou dans les seules résidences dans lesquelles sont reçus les hôtes officiels de la France.

Des règles beaucoup plus strictes sont également édictées pour les autres catégories de mobilier. Tous les cinq ans, un inventaire détaillé des meubles et objets placés en dépôt sera établi. Le premier devra l'être pour le 31 décembre 1981.

Ces mesures prises dans le cadre de l'année du patrimoine, à la demande du président de la République, devraient permettre d'éviter comme par le passé la dispersion dans diverses administrations de beaucoup d'ensembles de qualité.

● *La société SOGINNOVE va augmenter son capital.* — Filiale de la Société Générale, SOGINNOVE est une Société financière d'innovation (S.F.I.). Cette opération lui permettra de bénéficier du fonds de garantie spécial créé sur crédits budgétaires du ministère de l'industrie, afin de couvrir en partie les risques pris par les S.F.I. (*le Monde* du 22 février).

● *L'Association des amis d'Alexandre Soljenitsyne* organise, pour commémorer son expulsion d'U.R.S.S. (le 13 février 1974), un débat sur l'exil le mercredi 27 février à 21 heures à l'hôtel Lutétia, 47, bd Raspail, Paris-6e, avec la participation de M. P. Emmanuel, Mmes Marion et Vo Van Ai et MM. J.-M. Benoist, P. Daix, P. Goma, I. Yannakakis et N. Struve.

En Corse

LE MOUVEMENT D'OCCUPATION DES MAIRIES S'AMPLIFIE

Des groupes de militants nationalistes occupent depuis le mardi matin 26 février les mairies d'Ajaccio, de Vico et d'Evisa (Corse-du-Sud) pour appuyer leur demande de libération des personnes emprisonnées après les événements de Bastelica et d'Ajaccio. Douze de ces détenus, qui font une grève de la faim depuis le 11 février, ont été transférés à l'hôpital des prisons de Fresnes (Val-de-Marne).

Le « collectif » des organisations démocratiques, qui réunissent notamment des partis politiques de gauche, des organisations socio-professionnelles et des syndicats, a publié un communiqué dans lequel il affirme « *poursuivre son action unitaire en vue de faire échec à la politique de répression du pouvoir, seul responsable de la tension actuelle, et qui reste sourd à la protestation populaire* ».

Le « collectif » a décidé le principe d'une journée d'action, le vendredi 29 février, à Ajaccio et dans la Corse-du-Sud, journée qui se traduira par l'arrêt du travail et la fermeture des magasins. (*Lire page 37 l'article de Jacques de Barrin : « La Corse divisée contre elle-même ».*)